la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

Mini-loto
25139 — $5,000
5139 — $ 500
139 — $ 100

Inter-loto
4,247,947 — $125,000
4,865,263 — $ 50,000
4,248,439 — $ 25,000

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 63e ANNEE — Numéro 19,330 Prix : QUINZE CENTS — Samedi, 13 mars 1971

DOCTEURS
Remy Beaulieu – J.-Ls LaBarre
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE :
376, du Roi, ch. 208. — Tél. : 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Plan Triennal

Claire Casgrain rend public un vaste programme d'accessibilité du territoire

- ouverture au public de 3,000 milles carrés de nouveaux territoires de chasse et pêche
- huit projets débutent et se réaliseront en trois ans au coût d'environ $9,500,000
- accès du public à 2,000 lacs à une quarantaine de rivières

MONTREAL (OIP) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a décidé de créer trois grands parcs provinciaux au nord de Montréal, soit ceux de Labelle, de Joliette et de Mastigouche.

De plus, le ministère procédera à l'aménagement du parc de Papineau qui n'est pas encore exploité et il ouvrira au public les grands plans d'eau du Saint-Laurent, de l'Outaouais et des basses Laurentides.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ouvrira ainsi à la population québecoise plus de 3,000 milles carrés de nouveaux territoires de chasse et de pêche, comprenant 2,000 lacs et une quarantaine de rivières.

Il s'agit de la première étape d'un vaste programme d'accessibilité du territoire adopté par le gouvernement du Québec. On prévoit qu'à elle seule cette première étape coûtera au cours des trois prochaines années environ $9,500,000.

En une conférence spéciale d'information, Mme Claire K. Casgrain a révélé aujourd'hui que huit projets d'accessibilité allaient fournir dans une vaste zone prioritaire au nord, à l'est et à l'ouest de Montréal, 545,000 jours-homme de pêche et 110,000 jours-homme de chasse additionnels par année.

Le ministre a déclaré que l'aménagement de sites d'accès et d'accommodation aux grands plans d'eau du Saint-Laurent, de l'Outaouais et à divers lacs et rivières dans les Laurentides favorisera les lacs Saint-Pierre, Saint-Louis, Saint-François et des Deux-Montagnes, de même que les lacs Trente-et-un Milles, Pemichangan, Seize-Iles, Bark, Tremblant, Nominingue, Maskinongé, Kiamika et Taureau la Rivière Rouge (cours inférieur) et la rivière Noire (au nord de Saint-Emilie).

La nouvelle étendue de 3,000 milles carrés s'ajoute aux quelque 25,000 milles carrés de parcs régis par la Direction générale des parcs du ministère et déjà accessibles au public au sud du 52e parallèle. Elle comprend les territoires les plus productifs et les plus facilement accessibles.

L'opération accessibilité, a expliqué Mme Kirkland Casgrain, fait suite à un examen entier et très soigné de la situation. Comme il a été démontré que les citoyens de la région de Montréal étaient les plus défavorisés du Québec en ce qui a trait à l'accès à des territoires de chasse et de pêche, le ministère a considéré que les mieux servir était une étape prioritaire d'un programme général.

La concentration urbaine qui s'étend de Hull à Trois-Rivières, en passant par la métropole, compte plus de 4,000,000 de citoyens dont au moins 200,000 sont des pêcheurs.

L'étape prioritaire permettra au ministère d'implanter dans une région à population dense un nouveau programme de pêche à la journée. Il consistera en un accès gratuit aux rivières et aux lacs situés à l'extérieur des parcs. Seul sera nécessaire le permis provincial de pêche dont le coût est porté de $1.40 à $3.25 pour les résidents.

En ce qui a trait aux nouveaux parcs, la clientèle pourra réserver 24 heures à l'avance à des endroits nombreux qui seront annoncés plus tard. Il en coûtera $2 par jour et les pêcheurs pourront, s'ils le désirent, louer des embarcations au tarif quotidien de $4.

Pour réaliser l'étape prioritaire, Mme K. Casgrain souligne que le ministère devra retirer les droits exclusifs de chasse et de pêche à quelque 105 locataires et qu'il devra acquérir de nombreux terrains actuellement propriétés privées.

La réalisation comportera en outre l'aménagement de routes d'accès, de stationnements, de rampes de mise à flot, d'installations sanitaires, etc. Elle impliquera l'embauchage de 181 employés permanents comprenant des biologistes, des techniciens de la faune, des agents de conservation, des gardiens de territoire, etc., l'achat d'équipement dont 650 embarcations pour location aux pêcheurs et l'implantation d'une quinzaine de postes additionnels de contrôle et d'accueil sur le pourtour des nouveaux parcs.

Selon la planification du ministère, l'Etat touchera des revenus additionnels d'approximativement $2,000,000 par année provenant notamment de la vente des permis de séjour dans les nouveaux parcs et de la location d'embarcations sur les divers plans d'eau.

En conclusion, Mme Kirkland Casgrain a dit que divers services du gouvernement du Québec seront appelés à collaborer afin que soient protégées la faune et la flore. Il importe pour les générations futures que l'on sauvegarde, sur les territoires devenant accessibles au public, les richesses fauniques et la qualité de l'environnement.



● EST-CE LA VENUE DU PRINTEMPS ? — Certes cette excellente photo mettra l'eau à la bouche ou plutôt un poisson au bout de la ligne des mordus de la pêche qui anticipent avec impatience le moment où ils pourront taquiner la truite. La belle température d'hier leur en a donné un avant-goût.

La pêche sportive en 1971-72...

Les nouveaux règlements de la pêche sportive au Québec pour l'année 1971-72, qui seront en vigueur à partir du premier avril prochain ne comportent aucun changement d'importance en ce qui concerne les saisons de pêche aux différentes espèces de poissons.

Autres détails en page 14



Depuis ce matin, Jean Pouliot est en Europe. C'est son second voyage de "l'autre bord" mais son premier sur le vieux continent car, en 1969, il avait vu seulement l'Ecosse et l'Angleterre. Notre confrère a quitté Québec hier pour se rendre à Mégève, au pied du Mont Blanc, où le championnat du monde de curling se disputera la semaine prochaine. Il entreprend ce nouveau voyage en "découvreur". Surveillez ses articles et ne manquez surtout pas de les lire. Avec sa perspicacité coutumière et dans un style à nul autre pareil, Jean Pouliot nous communiquera ses remarques, établira des comparaisons cocasses, tirera des conclusions originales. L'ACTION sera indiscutablement à la pointe de L'EXCLUSIVITE durant cette manifestation sportive internationale. Le premier article paraît aujourd'hui. Il nous rend impatients de lire les suivants.

Jacques REVELIN

Impôts et taxes

Perception plus efficace et plus économique

par Uriel POITRAS

QUEBEC — Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey a déposé hier à l'Assemblée nationale, une série de neuf projets de loi visant à rendre la perception des impôts et des taxes plus efficace et plus économique; à accorder un traitement plus équitable aux contribuables québecois; à combattre l'évasion fiscale et à éliminer des échappatoires.

Ne comportant selon le ministre aucune augmentation de taxes et d'impôts, les projets de lois sont des mesures envisagées et étudiées par les spécialiste du ministère du Revenu depuis environ deux ans.

Parmi les points saillants de ces projets de loi, on note que la peine d'emprisonnement pour dettes envers le ministère du Revenu disparaitra, sauf en cas de fraude. Selon M. Harvey, cette mesure favorisera surtout les petits contribuables.

De même, dorénavant les revenus des pêcheurs, des Agriculteurs, des athlètes et artistes professionnels pourront être étalés sur une période de 4 ans pour fins d'impôts, à condition qu'il y ait une différence de revenus d'au moins 3,000 d'une année à l'autre. Cette mesure a été prise parce que les revenus de ces catégories de professionnels fluctuent grandement d'une année à l'autre pour diverses raisons.

M. Harvey estime que c'est là un début qui pourra amener le ministère à une politique plus globable dans ce domaine.

D'autre part, le pourcentage chargé au contribuable par le gouvernement pour les retards apportés aux remboursements d'impôt sera au pair avec celui que le gouvernement paye lorsque c'est lui qui apporte quelque retard à rembourser un surplus d'impôt. Actuellement le pourcentage payé par le gouvernement est de 3% et celui que doit payer le contribuable est de 6%.

Les projets de lois déposés touchent la loi de l'impôt provincial sur le revenu, la loi du ministère du Revenu, la loi de l'impôt sur les corporations, sur les opérations forestières, sur la vente au détail, sur le tabac, sur l'essence, sur les repas et hôtellerie et sur les télécommunications. Les vendeurs d'essence et les propriétaires d'entreprises de télécommunications ne pourront plus échapper aux frais d'enregistrement de leur entreprise.

M. Harvey estime que par ces mesures législatives, en plus de rendre de plus en plus difficile l'évasion fiscale, le ministère du Revenu diminuera sensiblement ses coûts d'administration dans une période d'un an. C'est ce qu'il entend lorsqu'il parle d'économie.

Ces lois entreront en vigueur pour le prochain exercice fiscal. Enfin, M. Harvey a noté que les remboursements d'impôts et le rythme de perception fonctionnent avec beaucoup plus de constance cette année, par suite de l'adoption d'un meilleur système mécanographique.

Paul Rose terminant sa plaidoirie

"L'establishment me trouve coupable d'être Québecois, j'en suis fier"

Par Bernard RACINE

MONTREAL PC — "L'establishment me trouve coupable d'être Québecois. Je suis coupable d'être Québecois. J'en suis fier, a déclaré vendredi Paul Rose, en terminant sa plaidoyrie devant le jury à son procès pour le meurtre du ministre Pierre Laporte.

Rose a parlé sans note durant une heure et demie et son plaidoyer aurait probablement duré plus longtemps si le juge ne l'avait arrêté et ne lui avait ordonné de cesser de parler politique et de s'en tenir aux faits du procès.

'Je suis fier d'être membre du FLQ et fier que chaque fois que je suis venu ici j'ai toujours eu une attitude honnête et sincère avec l'individu que je suis, avec la lutte que je mène avec d'autres pour la libération du Québec", a-t-il déclaré en commençant.

'Je n'ai pas de sentiment d'amertume. Le seul sentiment que j'ai c'en est un de fierté d'avoir mené une lutte, de continuer à mener une lutte qui va mener à la victoire, à la libération du Québec".

Rose a rappelé qu'il ne reconnaissait pas le tribunal, "une cour étrangère, devenue le couvert de l'establishment" et que ce fait expliquait les différentes attitudes qu'il a affichées en cour.

Le 27 décembre, après avoir été découvert, lui, son frère Jacques et Francis Simard, tous trois avaient entamé des négociations dans un but précis: obtenir la libération des "otages détenus par le ministre de la Justice en attendant notre capture", a-t-il dit.

Demande

Le groupe demandait d'abord la libération pure et simple des détenus sauf de deux — Lise Rose, déjà condamnée et Bernard Lortie, "pour d'autres raisons".

Durant les négociations, Jacques Viger servait d'intermédiaire entre le groupe et la police. Il aurait obtenu de Me Jacques Ducros, procureur de la Couronne, la promesse qu'il ne s'opposerait à la libération sous caution des détenus. Le groupe demandait aussi au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, de tenir une conférence de presse dans les 72 heures, suivant la reddition des trois fugitifs, afin d'annoncer la libération des "otages".

M. Choquette refusait de prendre cet engagement et promettait seulement de ne plus opposer son veto à la libération des détenus. Sous les pressions du Dr Jacques Ferron — "un des médecins les plus dévoués aux problèmes de la Rive-Sud" — les trois fugitifs avaient accepté l'arrangement.

"Nous avons accepté de bonne foi, nous avons été bernés une autre fois", a dit Rose, qui a affirmé que Me Ducros continue toujours à s'opposer à la libération sous caution des personnes impliquées dans l'affaire du FLQ.

Rose a affirmé qu'on ne peut trouver dans les annales judiciaires d'autres exemples de personnes détenues dans les mêmes conditions que celles de lui et de ses compagnons. "Nous sommes détenus de façon discriminatoire", a-t-il dit, expliquant que dans sa cellule la lumière brillait 24 heures par jour et qu'il était "cloisonné" durant 23 heures et demie par jour.

ATTITUDE

Ces faits expliquent son attitude en Cour. Il n'a pas eu assez de contacts extérieurs pour préparer sa défense. "Tout Québecois qui se tient un peu aurait eu la même attitude à ma place". Il s'est dit convaincu qu'on avait fixé la date de son procès avant celle de Me Robert Lemieux pour l'empêcher de se prévaloir des services de cet avocat.

Quant à la déclaration non-signée que lui impute la police, il a dit: "Je n'ai jamais caché ma participation à l'enlèvement de Pierre Laporte. Je suis fier qu'à 20 Québecois, nous ayons réussi à ébranler toute une meute de financiers, d'exploiteurs que jamais personne n'avait réussi à faire bouger. Imaginez ce que 100, 1,000, 6,000,000 de Québécois vont faire avec ce pays."

Il a expliqué qu'il n'avait jamais mentionné le nom de Lortie parce qu'il ne savait pas comment il était "impliqué". "Maintenant je sais et je peux le nommer. Je sais par personne interposée comment il a embarqué là-dedans." Il a affirmé que l'enlèvement de M. Laporte sera la seule chose que lui et ses compagnons avoueront.

Il a prédit qu'aucun des accusés n'avouera la mort de M. Laporte. "C'est une question de solidarité morale de tous les membres du FLQ. Cette solidarité nous y tenons profondément.

Elle touche la responsabilité profonde de chaque membre du FLQ".

Au cours de ses discussions avec le sergent Marcel Ste-Marie, de la Sûreté du Québec, il a affirmé qu'il n'avait jamais admis d'autre fait que l'enlèvement et qu'il n'avait jamais mentionné d'autres noms que ceux de son frère Jacques et de Simard.

Fierté

Faisant allusion aux événements d'octobre, il a déclaré: "On a senti chez les Québecois une certaine fierté, avant la mort de M. Laporte. Après la mort, il est normal qu'on est ressenti une secousse".

"Nous pensions qu'il fallait le faire même si nous savions que militairement ce ne serait pas un succès.

"Mais même si ça n'a pas été un succès militaire, ce n'est pas un échec non plus. La victoire sur le plan de notre fierté, sur le plan de la force que nous avons, valent 100 fois une victoire militaire.

"Le fait qu'au lieu d'être seulement 23 enfermés ici nous soyons 40, prouve que ça a doublé dehors..."

Revenant à la mort de M. Laporte, il a déclaré:

"Ce n'est pas à nous de donner des précisions. Nous tenons à engager notre responsabilité à tous trois à la fois. Nous avons décidé de participer à l'enlèvement, nous avions prévu la tempête. Mais nous nous attendions à une tempête et nous avons eu un ouragan... Le FLQ est prêt à recevoir 100 coups pour en donner un bon. Je sais que nous vaincrons à cause de toute cette force derrière nous, qui vient de nos pères" et nos frustrations.

Il a alors fait une revue de ce qu'il faudrait changer dans la province et il a déclaré: "Le FLQ est en avant de ça... Le FLQ c'est vous et moi. Ce sont tous les gens qui ont un peu de tripe et qui veulent en finir avec notre système".

"Je n'ai pas fait cette chose pour le plaisir de le faire. Personnellement j'avais un assez bon salaire j'aurais pu rester là".

BRINK'S

Il a discuté du "coup de la Brink's", des grèves, de Radio-Canada avant que le juge ne lui rappelle qu'il parlait depuis une heure et quart et ne lui demande de s'en tenir aux faits. "Votre verdict en un sens n'a pas d'importance", a répondu Rose, qui a continué à disserter sur les maux de la province.

"Je repète que je suis membre du FLQ et que je le serai tant que le Québec n'aura pas été libéré, tant que les gens n'auront pas pris leurs responsabilités en tant que Québecois. Ça na pas été amené en preuve ça".

Dans Montréal, 2e ville française du monde, combien y a-t-il d'universités françaises? a-t-il demandé. Le juge l'avertit.

Combien de postes de télévision française? 3e avertissement.

Combien de postes de télévision anglaise? 4e avertissement.

Six postes de radio française et même nombre d'anglais 5e avertissement.

Combien d'universités anglaises au Québec? A ce moment le uge Marcel Nichols lui a coupé la parole et a annoncé que son plaidoyer venait de prendre fin.

Selon M. Tessier

Les compagnies prêteuses ont le devoir d'investir dans le secteur de l'habitation

QUEBEC (par U. P.) — Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier a rappelé hier aux compagnies prêteuses qu'elles "ont le devoir, sinon l'obligation d'investir" dans le secteur de l'habitation et d'adapter leurs programmes de prêts aux impératifs particuliers du Québec.

M. Tessier s'adressait, à Québec, aux représentants des banques à charte, des caisses populaires et des autres compagnies prêteuses, qui assistaient à une réunion d'information organisée par la Société d'habitation du Québec.

"Le coût estimé de ses projets (de la SHQ) excède $95 millions et les engagements de la SHQ dépasseront $23,000,000. Il y a cependant une ombre au tableau, votre absence presque totale de participation au financement de ce secteur particulier", a déclaré le ministre. "Vos sociétés sont fiduciaires de deniers qui lui proviennent d'un grand nombre de citoyens du Québec et chaque année, des millions vous sont confiés. Nous voudrions que, comme le gouvernement du Québec, vous considériez votre participation au financement de l'habitation, comme une priorité à la fois économique et sociale", a demandé M. Tessier.

Tout en notant "une diminution considérable des investissements privés" dans le domaine de la construction d'habitation, M. Tessier a affirmé que si le rôle des gouvernements tend à s'accentuer dans le domaine de l'habitation, il demeure quand même marginal et supplétif et "nous ne pouvons espérer solutionner, dit-il, cette crise aiguë du logement que connaît le Québec, que si l'entreprise privée, et plus particulièrement les institutions prêteuses, y jouent le rôle prépondérant qui est le leur".

M. Tessier a d'autre part noté que l'habitation, domaine vital pour le Québec, "le devient davantage sur le plan économique, face au chômage considérable dont est affligé notre province présentement. Des études statistiques de la Société d'habitation du Québec démontrent que pour chaque million investi dans le secteur de l'habitation, 90 emplois sont créés ou assurés, soit directement, soit indirectement, dans les secteurs connexes, tout en assurant la croissance d'un grand nombre de nos industries manufacturières"

Enfin, le ministre a souligné qu'au cours de l'année 1970, 45,188 unités de logement ont été mises en chantier dans la province.

$9.5 millions pour la création et l'aménagement de parcs provinciaux

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau a indiqué, vendredi à l'Assemblée nationale, que le gouvernement consacrera la somme de $9.5 millions en 1971-72 à l'élaboration d'un programme d'accessibilité publique des territoires de chasse et de pêche.

Le ministre a précisé que ce programme comprend la création de trois nouveaux parcs provinciaux, la mise en exploitation d'un quatrième et l'intensification de l'exploitation d'un cinquième parc provincial.

La création et l'aménagement de ces parcs se fera dans la région au nord de Montréal, entre le Saint-Maurice et la Gatineau.

De plus, le ministre a indiqué que le gouvernement projette l'ouverture au public des grandes nappes d'eau du Saint-Laurent, de l'Outaouais et des Basses Laurentides.

La réalisation de ce programme rendra accessible aux populations de Montréal, de l'Outaouais et de la Mauricie plus de 3,000 milles carrés de territoires de chasse et de pêche comportant 2,000 lacs et une quarantaine de rivières.

L'ancien ministre du Tourisme, de la Chasse et Pêche, M. Gabriel Loubier, a dit que le ministre n'annonçait rien de nouveau puisque le gouvernement a laissé tomber des projets de création de trois parcs provinciaux en 1970.

Le gouvernement arrive avec une transformation qui se situe ailleurs dans la province, selon le député de Bellechasse.

Quant au chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, il a loué l'initiative du gouvernement et l'a encouragé à poursuivre la démocratisation des territoires de chasse et pêche.

Il a dit qu'il voudrait voir ouvrir plus de ces territoires à la population du Québec.

Le porte-parole du Parti québecois, M. Lucien Lessard, du Saguenay, a déploré que les gouvernements "aient mis passablement de temps à constater qu'il était devenu nécessaire d'ouvrir au public ces territoires".

Il a même fallu une contestation organisée par les citoyens pour que le gouvernement commence à se réveiller, a-t-il ajouté.

La conférence fédérale-provinciale:

Un organisme pour trancher des conflits de juridiction nés de la constitution

— M. Jim Matkin

OTTAWA (PC) — La conférence fédérale-provinciale devrait être officiellement reconnue comme un organisme habilité à trancher des conflits de juridiction nés de la constitution, a dit jeudi le prof. Jim Matkin, de la faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique.

Dans une déclaration faite au comité parlementaire sur la constitution, M. Matkin estime que la Cour suprême du Canada devrait avoir l'autorité de connaître de litiges juridictionnels uniquement qui lui sont soumis par le gouvernement fédéral ou ceux des provinces.

Selon lui, cela laisserait les questions constitutionnelles soumises à la Cour suprême ouvertes à une négociation politique ultérieure.

Les décisions de la Cour suprême en la matière n'auront que valeur consultative et non exécutoire.

Ce recours à la Cour suprême s'est avéré, dans le passé, suffisamment utile. Il ne faudrait cependant y recourir qu'à titre extraordinaire et dans les cas d'extrême doute, ou en dernier ressort.

"Pour éviter de confondre doutes législatifs et doutes judiciaires, dit-il, je suggérerais que l'avis ne soit donné que si la Cour se prononce à l'unanimité".

La Cour, qui est actuellement un "instrument du gouvernement fédéral" devrait être, par une législation fédérale, intégrée dans la constitution, a ajout le prof. Matkin.

La méthode actuelle de nomination de ses juges par décret du gouvernement devrait être modifiée. Il a suggéré que des commissions régionales soient formées pour contribuer à la sélection des candidats. Les nominations seraient ensuite ratifiées par les Communes.

Dans tout le Canada

Le déneigement crève les budgets municipaux

Par la Presse Canadienne

La succession ininterrompue de tempêtes de neige cet hiver a placé les villes canadiennes dans une situation difficile, car les plafonds budgétaires de déneigement ont été crevés au cours du pire hiver subi de mémoire d'homme.

Montréal

A Montréal, le Conseil municipal a dû emprunter $10 millions sur le budget de déneigement de l'an prochain pour faire face à une situation grave. Le maire, M. Jean Drapeau, a déclaré que les frais cet hiver approchent les $16 millions.

Québec

La ville de Québec avait prévu $2.6 millions pour cet hiver, soit $13.25 per capita.

Le comité exécutif de Québec vient d'autoriser le service de déneigement à contracter un emprunt de $600,000 pour faire face au surplus de neige. La taxe pour défrayer le déneigement est basée sur les dépenses de l'hiver précédent; de ce fait, la taxe de $1.16 du $100 d'évaluation du terrain avait été baissée l'hiver dernier à $0.95 parce qu'il y avait eu moins de neige l'hiver 1968-1969. Comme il y en a plus cet hiver, le taux sera porté à $1.15 l'an pour l'hiver prochain. Il est tombé plus de 152 pouces de neige jusqu'ici et chaque pouce coûte en moyenne $16,000 pour son enlèvement.

Vancouver

Même à Vancouver, où la neige est généralement vu de loin, sur les flancs des Rocheuses, la ville a dû dépenser quelque $480,000, tandis que les frais l'an dernier atteignaient à peine $68,000. Mais le record, dans cette ville, demeure toujours celui de l'hiver 64-65, qui avait alors coûté $590,000.

Halifax

Les Travaux publics d'Halifax, qui s'en étaient tirés avec $260,000 en 69-70, ont dû payer pour le moment $760,000 et dépasseront $850,000 avant que ne fleurissent les tulipes. Quarante pour cent du budget partent en sel et en sable, le solde servant à défrayer l'enlèvement de la neige qui est déversée dans le port.

ORATOIRE ST-JOSEPH de QUEBEC

560, CHEMIN STE-FOY

Les Exercices des Sept Dimanches préparatoires à la fête de saint Joseph se feront jusqu'au 14 mars inclusivement, à 12 h. 30; 2 h. 30 p.m. et 4 h. 30 p.m.

LE DIRECTEUR.

Célébrations dominicales le samedi soir et célébrations du mariage ou des funérailles

1 — L'horaire des célébrations dominicales

A leur dernière assemblée tenue à Québec le 17 février 1971, les évêques de la province de Québec ont accepté que la célébration de la messe dominicale puisse désormais commencer dès quatre heures de l'après-midi ou seize heures, le samedi.

2 — Les célébrations "dominicales" des funérailles et du mariage:

A cette même assemblée, les évêques de la province de Québec ont aussi décidé que les célébrations des mariages et des funérailles pourront avoir lieu dans les paroisses même après seize heures, le samedi après-midi, et que ces célébrations pourront évidemment être considérées par les chrétiens comme étant leur célébration dominicale.

Au cours de ces célébrations du mariage et des funérailles dans le cadre de la célébration liturgique dominicale, on essayera de mettre en relief le mieux possible les différents aspects de ces célébrations. On cherchera à intégrer dans le déroulement de la célébration dominicale de type paroissial les éléments plus spécifiques d'une liturgie de mariage ou de funérailles. C'est déjà ce que l'on a essayé de faire en quelques occasions dans certaines paroisses au sujet de la célébration baptismale.

Plus profondément cependant, on réfléchira sur le fait que toute célébration liturgique, qu'il s'agisse de la célébration de la messe dominicale, de la célébration d'un mariage, de la célébration de funérailles, de la célébration baptismale, etc..., est une rencontre de chrétiens avec le Seigneur, pour communier à sa Parole et à sa Pâques.

3 — Le mystère pascal au coeur de toute célébration liturgique:

La célébration dominicale, la célébration des funérailles et la célébration du mariage sont en effet des célébrations qui appellent toutes les trois la présence de l'Eglise-communauté, qui mettent toutes les trois en oeuvre un dialogue ou une conversation entre Dieu et son peuple, et qui sont toutes les trois le lieu d'un engagement à "livrer sa vie" dans la joie et l'action de grâce, par une communion plus profonde à Jésus, le Seigneur.

Autrement dit, ce que les chrétiens célèbrent dans leurs assemblées liturgiques, c'est toujours le même mystère pascal, bien que sous des aspects plus ou moins différents. A des funérailles, par exemples, c'est un des membres de la communauté chrétienne qui communiera plus profondément à la Pâques ou au passage de Jésus de ce monde au Père.

A la célébration d'un mariage, deux membres de la communauté chrétienne s'associeront plus intimement au Christ donnant sa vie tout entière pour ceux qu'il aime. Dans l'un et l'autre de ces deux types de célébrations, c'est le Christ lui-même qui sera la personnalité dominante de la réunion ecclésiale, et qui proposera à un chrétien décédé ou à un jeune homme et à une jeune fille voulant se marier, de communier un peu plus intensément à son mystère pascal, qui est un mystère de renoncement à soi et d'ouverture à la vie divine et fraternelle.

4 — Le choix des textes pour une célébration "dominicale" des funérailles ou d'un mariage:

Lorsqu'un mariage ou des funérailles sont célébrés le samedi après-midi après quatre heures, ou dans le cadre de la liturgie dominicale, il y a un choix de textes liturgiques à faire. La question qui se pose alors est la suivante: comment choisir ?

a) — Pour la liturgie de la parole, il appartient au prêtre et aux laïcs qui préparent et animent la célébration dominicale des funérailles ou d'un mariage de commencer par examiner quels sont les lectures, psaume responsorial, acclamations, intentions de prière universelle qui sont proposés au lectionnaire pour le dimanche en question. Après un examen sérieux de ces éléments du lectionnaire dominical, on pourra alors prendre la décision de les employer intégralement ou bien d'en laisser quelques-uns de côté pour les remplacer par quelques éléments (lectures, etc...) qu'on pourra choisir dans les lectionnaires pour le mariage ou pour les funérailles.

Il pourra arriver par exemple que les propositions faites dans le lectionnaire du dimanche conviennent de façon excellente pour une célébration dominicale comportant des funérailles. C'est le cas des propositions du lectionnaire pour les dimanches de Pâques. On peut dire la même chose pour une célébration dominicale du mariage.

Par contre, il sera d'autres fois préférable de laisser de côté les propositions du lectionnaire du dimanche pour prendre celles des lectionnaires du mariage ou des funérailles.

Tout est donc affaire de jugement pastoral à exercer en fonction d'un événement bien concret. Le frand principe qui orientera le choix du prêtre et de l'équipe, c'est le grand bénéfice que l'assemblée pourra tirer de tel choix de lectures plutôt que de tel autre. Il s'agit aussi de choisir une Parole de Dieu que le prêtre pourra actualiser le mieux possible. Mais, quelle que soit cette Parole, elle sera toujours une invitation adressée aux participants à une communion plus intime au mystère pascal.

b) — Pour la liturgie eucharistique, on choisira la prière eucharistique en fonction du profit spirituel de l'assemblée. Le choix des formulaires ou des chants pour les rites de communion et pour le temps de la présentation des offrandes ne semble pas poser de difficultés spéciales.

Quand des célébrations dominicales incluent une célébration d'un mariage ou de funérailles, il semble donc que le choix des textes pour la célébration doive être au jugement du président de la célébration, jugement qui doit évidemment tenir compte des remarques ou demandes légitimes faites par ceux qui préparent et animent ces célébrations avec lui. On accordera cependant une priorité au lectionnaire du dimanche.

5 — Les célébrations du mariage ou des funérailles le samedi après-midi

On pense qu'il serait mieux de ne pas placer des célébrations des funérailles ou du mariage le samedi après-midi, particulièrement entre deux et quatre heures de l'après-midi. Ceci, pour éviter cette ennuyante casuistique à propos de ce que l'on appelle communément "la satisfaction du précepte dominical".

Mais si, exceptionnellement, de telles célébrations doivent avoir lieu le samedi après-midi avant quatre heures, le curé ou son délégué, sera justifié de répondre aux gens qui le demanderont que leur participation à la célébration du mariage ou des funérailles pourra être considérée comme leur vraie rencontre dominicale et qu'ils auront ainsi "satisfait au précepte dominical".

6 — En guise de conclusion

L'insertion d'événements à la fois humains et chrétiens comme le mariage et les funérailles dans le cadre d'une liturgie dominicale peut être une autre occasion qui nous est fournie d'enrichir la pastorale liturgique. Il faudrait saisir cette chance nouvelle.

Et ce qui importe avant tout, c'est que toutes les célébrations liturgiques soient tellement bien préparées et animées par un groupe de prêtres-laïcs qu'elles soient toujours des célébrations "dominicales", c'est-à-dire des rencontres avec le Seigneur de Pâques, rencontres où à la foi des chrétiens se ressource en même temps qu'elle s'exprime consciemment et pleinement.

LE COMITE EXECUTIF
DE LA COMMISSION DIOCESAINE DE LITURGIE



Les camelots de l'ACTION sont habitués à la ponctualité car le client aime recevoir son journal régulièrement, à la même heure. Mais la ponctualité de Jean-Claude Beaudoin, âgé de 13 ans, du 143, rue Commerciale à St-Henri de Lévis, ne manque pas de retenir l'attention de tous "ses" abonnés. Ces derniers se félicitent évidemment d'être servis par ce jeune homme qui complète sa huitième année à l'Ecole St-Henri de Lévis. Jean-Claude a du talent pour le dessin industriel et il travaille bien ses mathématiques à l'école. Lorsqu'il a un peu de temps libre, il pratique le hockey ou la bicyclette ou bien il s'amuse avec des jeux mécaniques. Fils de M. Edmond Beaudoin, Jean-Claude est membre d'une famille de trois enfants : il a un frère et une soeur. Aujourd'hui, l'ACTION rend hommage à ce jeune camelot : Jean-Claude Beaudoin et le félicite pour son dévouement.

CHAQUE LUNDI
dans
l'Action
LE TEXTE INTEGRAL
DE L'EMISSION

INTERESSANT !
CAPTIVANT !
ENRICHISSANT !

LA LUMIÈRE
Jaillira

LE DIMANCHE, 12 hres 15 — Canal 4

Le Cardinal Maurice Roy
REPOND AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA RELIGION

Comme le fait un nombre sans cesse croissant de lecteurs...

COLLECTIONNEZ CES TEXTES QUI CONSTITUERONT UNE DOCUMENTATION DE PREMIER ORDRE QUE TOUT CHRETIEN DE 1970 DOIT POSSEDER

Une collaboration
du poste CFCM-TV
et de
VOTRE JOURNAL
l'Action

Fermeture des cuisines Francis Inc.

100 chômeurs de plus dans la région de Québec

par Pierre Bellemare

QUEBEC — Près de cent travailleurs de la région de Québec ont grossi les rangs des chômeurs, hier, alors que la compagnie "Les cuisines Francis inc"., de Ville-Vanier a soudainement décidé de fermer ses portes à cause de difficultés financières.

Les ouvriers mis à pied ont alors tenu une assemblée dans les locaux de la CSN, où ils ont discuté des stratégies à utiliser pour forcer la compagnie à se remettre en branle parce que, selon eux, le ministère de l'Expansion économique régionale aurait fourni ou serait sur le point de donner une subvention de $222,000 à la compagnie concernée. Nous n'avons pu rejoindre M. Jean Marchand, qui est présentement à Québec, pour nier ou confirmer cette rumeur.

M. Claude Girard, représentant de la CSN, a spécifié devant les ouvriers que la fermeture de cette usine n'a sûrement pas été provoqué par cette centrale syndicale. Effectivement, l'accréditation syndicale de ces travailleurs envers la CSN ne date que du 26 février passé, peu après le règlement d'un litige entre la CSN et la FTQ qui s'est définitivement retirée il y a une quinzaine de jours.

"Même si la compagnie nous renvoie le blâme de ces mises à pied, a insisté M. Girard, j'espère que vous (ouvriers) serez assez honnêtes pour ne pas croire une telle chose, puisque la CSN n'a fait aucune demande aux "Cuisines Francis" depuis son accréditation officielle".

Poursuite en justice

M. Claude Girard a continué en disant que, en vertu du bill 49, il est interdit pour une maison d'affaires de fermer ses portes sans avis au préalable d'au moins 15 jours, d'autant plus que dans ce cas-ci, aucune pétition de faillite n'a encore été présentée devant la justice. Ainsi, M. Girard n'a pas écarté la possibilité d'intenter une poursuite contre l'industrie de Ville-Vanier à cause de son geste. Cependant sur une résolution adoptée hier, la CSN doit intervenir auprès du gouvernement provincial pour qu'il élucide cette situation qui semble un peu ambigüe.

La CSN recommande également la création d'un comité tripartite pour étudier le problème. "Notre centrale syndicale est même prête à mettre ses deux économistes à la disposition de la compagnie afin de l'aider à se sortir du trou", a lancé M. Girard.

"Ce serait une écoeuranterie"

"Si la compagnie menace d'interrompre ses opérations dans le simple but de toucher à la subvention du fédéral dans un plus bref délai, a-t-il continué, ce serait une véritable écoeuranterie. Se servir de vous autres, ouvriers, pour se faire entendre des autorités gouvernementales, c'est du chantage et c'est excessivement dangereux".

M. Girard a ensuite fait part aux travailleurs qu'il avait été informé de la fermeture seulement qu'hier matin, alors qu'un des administrateurs de la compagnie avait eu une conversation téléphonique avec lui.

Piquetage devant la banque

Les ouvriers, désormais inactifs, doivent se réunir, lundi matin, pour décider si oui ou non ils établiront une ligne de piquetage devant l'établissement bancaire avec qui transige la compagnie "Cuisines Francis", en l'occurrence la Banque provinciale de Beauport.

Selon les discussions menées lors de l'assemblée, la banque serait à l'origine des mises à pied, parce que le gérant de cette institution financière aurait refusé "d'avancer" davantage d'argent au profit de la compagnie.

Les "Cuisines Francis Inc." se spécialise dans la fabrication des ameublements de cuisine : tables, poêles, armoires . . .

La majorité des employés, selon eux, retirent un salaire horaire de $1.50, soit le salaire minimum. Ceux-ci réclament, finalement, leur gain de cette semaine qui, normalement, leur sera remis jeudi prochain, ainsi que les cotisations de vacances.

Trois économistes tracent un portrait peu reluisant de l'économie québecoise

QUEBEC (PC) — "Au Québec, la population, les investissements et la production accusent de nets retards sur l'Ontario, la structure écanomique est désuète et il faudra songer à rendre rentable une économie qui date du siècle dernier".

Voilà le portrait peu reluisant qu'ont tracé trois économistes réputés, invités à un colloque de deux jours organisés par la Société canadienne des relations publiques, qui a débuté jeudi au Lac Beauport, près de Québec.

Ces économistes, Mme Livia Thur, vice-recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et MM. Rodrigue Tremblay et Robert Lacroix, tous deux professeurs au département des Sciences économiques de l'Université de Montréal, ont démontré, statistiques à l'appui, que l'émigration nette au Québec la différence entre les départs et les arrivées avait diminué de 25,000 âmes entre juin 1969 et juin 1970, tanris que le taux de croissance de la population n'a été que de deux pour cent, ce qui est nettement inférieur à l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Au niveau des investissements, la tendance à la hausse s'est renversée depuis 1967. Les investissements moyens par habitant au Québec représentaient 80 pour cent de la moyenne canadienne en 1956 et ne représentaient plus que 67 pour cent en 1970.

Par contre, la production totale du Québec a progressé de six pour cent en 1970, mais il semble que ce fait, encourageant en soit, ne prouve que notre économie régresse moins rapidement que les autres parce que la majorité des travailleurs oeuvrent dans des secteurs plus stables.

L'économique nouvelle préoccupation

Mme Thur a fait remarquer que les problèmes économiques sont aujourd'hui discutés avec une passion toute politique, soulignant que dans ce domaine nous sommes passés d'un extrême à l'autre, l'engagement passionné succédant à l'indifférence amorphe.

Les trois économistes en ont conclu que ce nouvel intérêt pour l'économie était un signe de santé, chacun essayant ainsi de réfléchir sur des solutions possibles.

Remèdes

Mme Thur a d'autre part soutenu que le manque de coordination entre les trois paliers de gouvernement ne permettait pas de diversifier valablement les décisions économiques.

Ainsi, elle a suggéré que des projets d'investissements soient tenus en réserve pour les périodes critiques et sortis des tiroirs aux moments opportuns.

Quant à la venue massive des jeunes sur le marché du travail, Mme Thur a rappelé sa participation à la Commission Rocher et a soutenu que le rapport sur la formation technique des jeunes préparé par cette commission dort encore dans les tiroirs de l'Etat.

Selon elle, les jeunes travailleurs et, finalement, l'économie toute entière feront les frais de cette négligence.



● C'est le 11 et 12 mars dernier qu'avait lieu, au Manoir St-Castin du Lac Beauport, un colloque organisé par la Société Canadienne des Relations Publiques. On remarque sur la photo des panelistes du colloque qui sont, par ailleurs, bien connus dans chacun de leur milieu. On voit, de gauche à droite, MM. Pierre Shooner, directeur de la revue "Commerce", le professeur Hubert Guindon, sociologue à l'Université Sir George Williams, Louis Martin, professeur en journalisme à l'Université Laval, et Guy Joron, membre de l'Assemblée nationale et du Parti québecois.

Face à la Cour

Quatre ans de pénitencier à un père indigne

Le Juge Yvon Sirois n'a pas été tendre à l'endroit d'un ancien citoyen de Beauport, qui avait attenté à la pudeur de deux de ses fillettes de 8 et de 12 ans et d'une autre de 14 ans.

L'homme purge déjà une sentence de 18 mois après avoir été trouvé coupable d'avoir incendié sa demeure l'an dernier.

Dans ses remarques à l'inculpé, le Juge a notamment déclaré : "Vous êtes un père indigne; vous avez eu une conduite ignoble; vous avez prématurément attenté à la liberté de jeunes êtres qui seront peut-être des victimes de demain. Vous avez perverti ces jeunes enfants, et j'en ai aucune pitié pour vous. Je vous condamne à quatre années de pénitencier, à être purgées concurremment sur les trois chefs d'accusation qui font l'objet de votre comparution aujourd'hui.

Jean-Marie H. avait déjà été condamné antérieurement pour divers délits. Il purgera sa sentence de 4 ans consécutivement à celle de 18 mois prononcée par le juge Gilles Carle, des Sessions de la Paix, au cours de l'hiver, après avoir été trouvé coupable d'avoir délibérément allumé l'incendie qui a détruit sa demeure de la rue Saint-Edmond, à Beauport, l'an dernier.

Huit mois pour conduite dangereuse

Le Juge Georges-René Fournier, de la Cour du Banc de la Reine de juridiction criminelle, a condamné hier, un automobiliste de 26 ans, Jean-Claude L., à huit mois d'emprisonnement, après qu'il eût été trouvé coupable par un jury des Assises, de conduite dangereuse, au volant de son automobile, ayant causé la mort d'un motocycliste d'une trentaine d'années, Jean Fournier.

L'accident était survenu à l'intersection du boulevard Charest-est et de la rue du Pont, le 29 août 1970. L'accusation en était une de négligence criminelle, mais les membres du jury l'ont réduite à conduite dangereuse, après une brillante plaidoirie de l'avocat de la défense, Me Michel Babin.

De plus, le Juge Fournier a interdit à Jean-Claude de ne conduire aucun véhicule au Canada pendant une période de trois ans.

Trois accusations d'incendie criminel

Gilles Hébert, domicilié dans le quartier Saint-Roch, à Québec, qui fait face à trois accusations d'incendie criminel, soit ceux de l'ancien hôtel Vaudreuil; d'une autre maison de la rue du Pont et de l'édifice Ferland, rue de la Couronne, n'est pas encore en mesure de subir son procès.

Le Dr Paul-Emile Fortier qui l'a examiné, déclare que le prévenu est un minus habens et qu'il devra être soumis à un examen psychiatrique.

En conséquence, le Juge Yvon Sirois de la Cour des Sessions a ajourné la comparution au 7 avril prochain, en attendant le rapport des médecins spécialistes.

Nicole M. est encore "accrochée"

Une jeune fille de Québec qui s'était présentée devant la cour mercredi pour répondre à une accusation de possession de LSD et qui était encore "en voyage", devra revenir devant la cour la semaine prochaine, le médecin ayant déclaré qu'elle n'était pas encore en mesure de répondre à l'accusation et de collaborer à sa défense. Le Dr Paul-Emile Fortier a expliqué au tribunal que ce genre de stupéfiant a un effet évolutif et que la jeune fille est encore trop intoxiquée pour réaliser sa situation. Il faudra attendre encore quelques jours avant qu'elle revienne sur terre.

Appel rejeté

Cinq juges de la Cour d'appel du Québec ont maintenu le jugement de la Cour du banc de la reine de juridiction criminelle prononcé contre Roger Moreau, et la sentence de 14 ans de pénitencier imposée à ce dernier, à l'issue d'un procès sous deux chefs d'accusation de hold-up : le premier perpétré à la Caisse populaire de St-Dominique, au montant de $2,700, le 17 juillet 1969, et le second un montant de $10,000 commis le 17 juillet également, environ une demi-heure plus tard, à la Caisse populaire de St-Sauveur.

Roger Moreau, qui était domicilié au 1866, rue Bergemont, à Québec, en avait appelé du jugement et de la sentence, et son appel a été rejeté.

Me François Tremblay, substitut du procureur général, avait plaidé pour le ministère public, tandis que Me Lawrence Corriveau, c.r., représentant l'accusé.

On a appris hier, que Me Corriveau aurait l'intention d'inscrire sa cause en Cour suprême.

Effraction dans une résidence de Villeneuve

Un jeune homme de 25 ans, qui n'en est pas à ses premières erreurs, s'est reconnu coupable, hier, à l'accusation de s'être introduit par effraction dans une résidence de Villeneuve, en banlieue de Québec, et d'y avoir volé des objets pour une valeur de $35.

"C'est grave, dit le juge, je reconnais que votre casier judiciaire n'est pas lourdement chargé, mais je dois faire mon devoir, e je vous condamne à trois mois de prison".

Les négociations de la Fonction publique

Rencontre prochaine entre le ministre L'Allier et le front commun syndical

QUEBEC (Par U. P.) — Le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier rencontrera prochainement le front commun syndical CSN-FTQ-CEQ, en vue de s'entendre sur des données de base communes pour entreprendre les grandes négociations de la Fonction publique.

Il s'agit de "pouvoir nous entendre avec les parties syndicales sur un certain nombre d'éléments de fait, d'éléments de base qui ne seront pas remis en question. Ainsi les négociations pourront porter non pas sur des questions de statistiques et d'évaluations de vos chiffres par rapport aux nôtres, etc., comme on se dit régulièrement, mais véritablement sur les questions de relations de travail de façon qu'on ait le moins possible de délais dans les négociations du fait que nous ne sommes pas d'accord sur les données de base de ces négociations", a déclaré M. L'Allier à l'Assemblée nationale.

Il répondait au leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns qui lui demandait s'il est disposé à tenir "de véritables prénégociations avec le front commun syndical sur l'ensemble de la politique salariale, y compris la masse salariale elle-même".

M. L'Allier a observé que ces rencontres de prénégociation sont un fait nouveau dans le domaine des relations de travail de l'Etat avec ses employés.

La murale

Cloutier propose une trève d'au moins six mois, "de préférence un an"

Par Uriel Poitras

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier a décidé de faire du temps son principal allié et il a proposé aux deux parties qui sont pour et contre "la phrase" de la murle du Grand Théâtre de Québec, une trève d'au moins six mois, "de préférence un an"; de sorte que "le temps arrangeant bien des choses, peut-être, dans l'intervalle, le problème se règlera-t-il".

"Puisqu'il y a des guerres depuis le début de l'humanité et puisque souvent dans les mécanismes des guerres on fait intervenir ce que l'on appelle une trève, je souhaiterais — et j'invite les représentants des deux parties à venir me rencontrer au début de la semaine à mes bureaux à Québec — je souhaiterais dis-je, que l'on déclara officiellement une trève ainsi qu'un cessez-le-feu. Je souhaiterais une trève d'au moins six mois, de préférence un an, souligné le ministre."

Il est prêt, au bout de cette période, a rencontrer à nouveau "les représentants élus démocratiquement de chacun des groupes. Il sera même possible d'ailleurs d'inviter des observateurs, souligne-t-il : représentants de syndicats, sociétés Saint-Jean-Baptiste, corps intermédiaires. A ce moment-là seulement ,les esprits s'étant calmés, il me semble qu'une décision approuvée par les deux parties pourrait être prise."

Pourquoi temporiser ? M. Cloutier estime qu'une décision hâtive aurait constitué une véritable erreur de la part du gouvernement. Il a d'ailleurs rappelé que toutes les entrevues qu'il a données ont eu pour but unique de permettre aux gens de réfléchir.

Affrontements majeurs

D'autre part, le ministre des Affaires culturelles a dit craindre des affrontements qui risquent de devenir sanglants : "je sais pertinemment qu'au cours d'une veillée d'armes les partisans pro-murale ont mis au point toute une stratégie. Ce que je craindrais, dit-il seraient des affrontements qui risqueraient peut-être de devenir, la truelle à la main, sanglants."

Le ministre a de même rappelé semble prendre de l'extension. Il a affirmé sur un ton quelque peu moqueur : "on en parle à Ottawa et je n'irais pas jusqu'à dire qu'il n'y a pas de réunion secrète au niveau du cabinet du gouvernement central. Je sais pertinemment qu'un hebdomadaire français songe à préparer un article, et les Français s'y connaissent, croyez - moi, ayant eu la bataille d'Hernani qui a sonné le glas du classicisme. Il y a eu également la fameuse bataille de la maison du fada à Marseille qui a changé toute l'orientation de l'architecture. De plus, j'ai un ami suisse qui s'est même demandé si son pays ne devrait pas remettre en cause sa fameuse neutralité."

Pas de référendum

Rappelant les deux séries de pétitions comprenant un nombre semblable de signatures pour et contre la murale, M. Cloutier a déclaré qu'il ne faudrait surtout pas que l'on se base sur ces chiffres pour prendre une décision "parce que je ne crois pas, dit-il, qu'il faille tenter un référendum à l'échelle du Québec."

Il a aussi rappelé qu'à la suite du contrat intervenu entre le ministère des Travaux publics et l'artiste Jordi Bonet, "contrat qui ne comprenait aucune clause restrictive et aucun droit de regard ni pour ce ministère ni pour le ministère des Affaires culturelles, il n'avait strictement aucun pouvoir pour intervenir.

Ceci ne signifie pas dit-il que "j'ai l'intention de me laver les mains de cette affaire : il y a des principes en jeu, principes suivants : celui de la liberté de l'artiste et celui du respect que l'on doit à une oeuvre d'art, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas."

Légalité d'une séance spéciale de la C.E.C.Q.

Par Guy GIROUX

"Je crois que notre réunion est illégale."

C'est sur ces termes de M. Jean-Paul Houde, commissaire, qu'a débuté une séance spéciale de la Commission des écoles catholiques de Québec. L'événement est survenu hier, à 16 hres, au siège social de la Commission sur le Ch. Ste-Foy.

M. Houde s'est basé sur une question de procédure pour contester la légalité de la séance d'hier. Son principal argument a été que tous les commissaires n'étaient pas présents lors d'une précédente réunion, lorsque l'on a décidé de fixer celle d'hier.

Mme Françoise Larochelle-Roy, commissaire, s'est pour sa part indignée de la contestation de M. Houde, qu'elle considère comme une perte de temps.

Par ailleurs, Me Louis Baillargeon, vice-président de la C.E.C.Q., a trouvé étrange l'attitude de M. Houde : "C'est tout de même un peu étrange que l'on fasse une telle intervention sur une question de procédure." "C'est du légalisme."

Finalement, après l'intervention de M. Houde qui a pris près de la moitié du temps consacré à la réunion, on a enregistré sa dissidence car les autres commissaires se sont montrés favorables à des arguments contraires, inspirés du code Morin.

La séance d'hier avait comme principal objectif de discuter d'une clause de la convention collective des enseignants qui prévoit que 1% des 1,650 instituteurs de Québec peuvent être autorisés à suivre des cours à plein temps, en vue de leur perfectionnement. Les commissaires se sont montrés favorables à une telle politique, mais ils ont déploré que seulement un candidat se spécialisait actuellement, en vue d'enseigner auprès des enfants exceptionnels.

Selon un autre ordre d'idées, on a également discuté de la procédure à suivre pour la fermeture des écoles dans les cas d'urgence. Ainsi, en ce qui a trait aux tempêtes de neige, plusieurs personnes déplorent que l'annonce de la fermeture des écoles ne soit trop souvent donnée que vers 8 hres. C'est alors que M. Désilet, directeur des services pédagogiques à la Commission, a proposé de préparer un organigramme de numéros de téléphone afin de faciliter les communications en cas d'urgence. On espère de la sorte pouvoir faire les annonces nécessaires avant 7 hres, dans les circonstances exceptionnelles.

Religieux-express

PAR CHARLES DEBLOIS

1— Les évêques reçoivent un document de travail

Les évêques du monde entier viennent de recevoir un document de travail en prévision du prochain synode, qui sera consacré, en octobre, au sacerdoce ministériel et à la justice dans le monde. Rédigé par Mgr Rubin, secrétaire général du synode, ce document est en réalité un ordre du jour détaillé concernant le premier des deux thèmes.

C'est un texte de cinquante-quatre pages, en latin, comprenant trois parties : une introduction qui reconnait un état de crise et souligne la nécessité de revoir de près le sacerdoce ministériel; dix chapitres de réflexion doctrinale reprenant les documents conciliaires et faisant notamment état de la distinction entre sacerdoce des laïcs et sacerdoce ministériel; enfin des "questions pratiques", regroupées en six paragraphes et qui se terminent par un certain nombre de points d'interrogations. Il est demandé aux évêques, en particulier, selon quels critères pourrait être envisagée la possibilité d'ordonner des hommes mariés. Le principe même du célibat sacerdotal n'est pas soumis à l'avis des membres de l'épiscopat, mais les questions posées dans le document ne sont pas limitatives.

Pour sa part, le cardinal Suenens, primat de Belgique, a déclaré à Ottawa le 7 mars que l'admission des femmes dans le clergé catholique devrait faire l'objet d'une étude sérieuse. Selon l'agence Reuter, l'archevêque de Malines-Bruxelles a stimé d'autre part que l'ordination d'hommes mariés pourrait être confiée aux conférences épiscopales de chaque pays ou région pour de plus amples discussions.

2— Opération impôt :

Les citoyens du quartier St-Roch qui ne peuvent remplir eux-mêmes leur formulaire d'impôt et qui n'ont pas les moyens de le faire remplir par une compagnie spécialisée pourront profiter de cette initiative des étudiants en Sciences de l'Administration de l'Université Laval. Cette opération s'étendra sur une période d'un peu plus d'un mois et demi, pour se terminer vers la fin de la première semaine d'avril. Pour renseignements, s'adresser au Comité de Citoyens de St-Roch (522-1140) ou au Centre d'information et de référence (522-6858.

3— Le Conseil du Laïcat est-il noyauté ?

C'est la question que se posent quelques présidents et secrétaires-animateurs des régions pastorales du Diocèse en marge de la dernière assemblée générale du Conseil diocésain de Pastorale. On sait qu'à cette occasion, un groupe de permanents des mouvements d'Action Catholique avait fait accepter une motion demandant le rejet de la nouvelle consitution du C.D.P. et affirmant que la participation du laïcat au "pouvoir décisionnel" n'était pas garantie.

On craint que ce souhait ne soit l'expression que d'un petit groupe et non de l'ensemble des laïcs du diocèse.

Finalement, il semble qu'on se soit entendu pour accepter la co-responsabilité jusqu'au pouvoir décisionnel, à condition que les laïcs soient vraiment représentatifs.

Le séminaire St-François ravagé par les flammes

Une annexe de logis du séminaire de Cap Rouge propriété des Pères Capucin a été la proie des flammes, hier soir.

Cette annexe était occupée par au moins une dizaine de pensionnaires qui ont réussi à évacuer les lieux mais qui ont perdu à peu près tous leurs biens personnels à cause de la fumée dense, qui a envahi leurs locaux.

Les pompiers étaient plus nombreux que les boyaux parce qu'ils n'ont pu trouver une borne-fontaine avant une couple d'heures. Au début les boyaux de la patinoire ont suffi à la tâche mais devant la progression de l'incendie celà ne suffisait plus. Les pompiers de Saint-Augustin, Cap-Rouge et Sainte-Foy ont accouru sur les lieux et ils ont pris au moins une heure à trouver une bouche d'alimentation en eau qui puissent leur permettre d'arroser le brasier convenablement. Résultat : $75,000 de pertes matérielles.

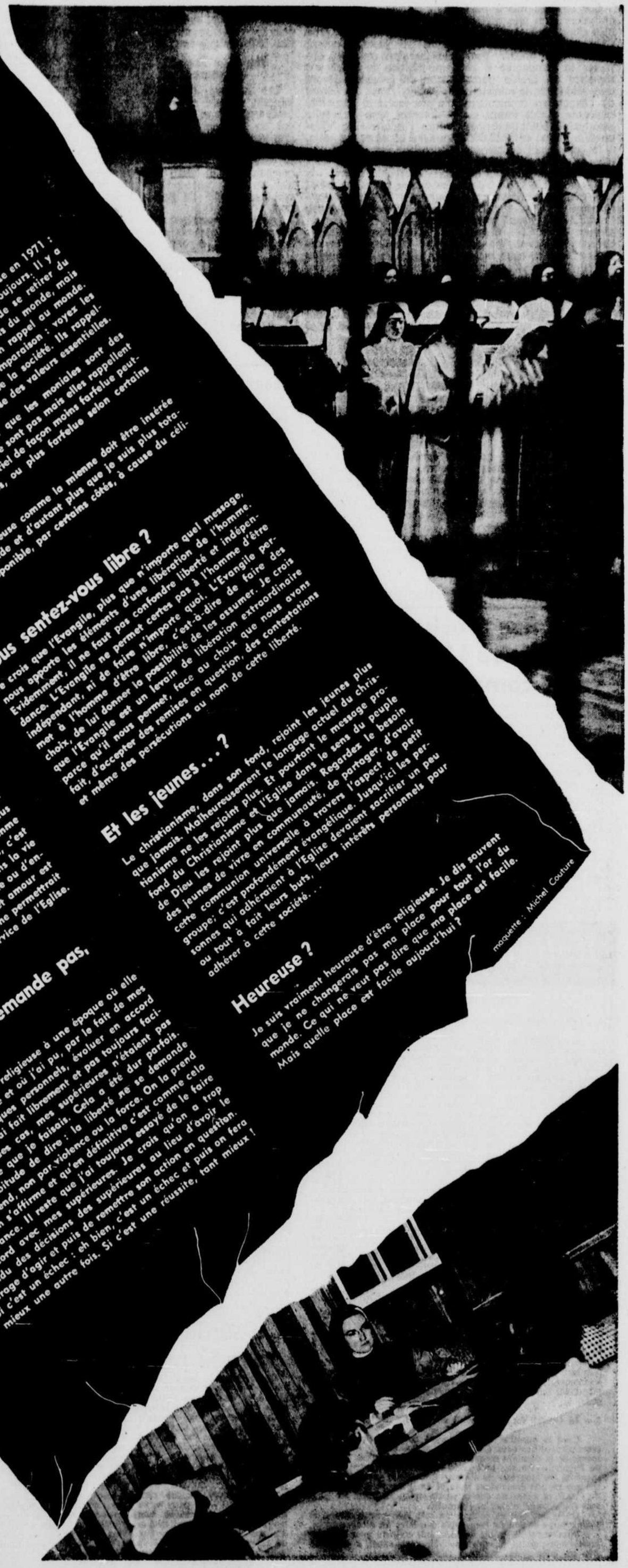
Fort heureusement on ne rapporte aucun blessé. On croit que l'origine de l'incendie peut être attribuable à un trouble électrique. Le feu a été découvert vers 9h.30, hier soir, au premier étage du séminaire Saint-François.

Le C.I.R.

A la suite d'un malentendu, nous regrettons que se soit glissé une erreur dans "l'Action" d'hier. En effet, nous informions le public que M. Jacques Archibald était le nouveau responsable du Centre d'Information et de Référence qui doit oeuvrer auprès des citoyens de St-Roch et St-Sauveur. Or, tel n'est pas le cas car c'est M. Wilfrid Lecours qui est le responsable du Centre, alors que M. Jacques Archibald est toujours au Centre Diocésain d'Action Catholique.

Du Vieux DuNeuf

Présenter sous un regard neuf, les vieilles valeurs de l'Evangile: c'est l'ambition des divers collaborateurs de l'Equipe **" Pleins Feux ".** Adressez vos réactions au Casier Postal 422, Sillery.



Propos sur...

Une option radicale et sans partage

Vous me demandez ce qu'est une religieuse. C'est d'abord une baptisée, une personne qui croit au Christ et qui a accepté de fonder sa vie sur le Christ de façon radicale — je vais employer une expression qui me plaît et me déplaît à la fois mais qui est traditionnelle — et sans partage. Ce qui ne veut pas dire qu'une femme mariée ne puisse pas s'être donnée au Christ sans partage. J'ai connu pendant un certain temps — c'était l'habitude et les préjugés de dire cela dans les milieux religieux — que l'amour humain partage, détache ou divise de l'amour du Christ. Je ne le crois plus. Tout amour, quand il est vrai, conduit à l'amour du Christ. J'ai personnellement décidé de vivre dans une vie religieuse, c'est-à-dire dans une vie orientée uniquement au service de l'Eglise au lieu d'être au service d'un foyer qui serait le mien, d'un homme qui serait mon mari, d'enfants qui seraient les miens. Je pense que si je vivais cela — ça me déplairait pas, loin de là — ça m'empêcherait d'accomplir d'autres tâches pour lesquelles je me crois appelée.

Une plus grande disponibilité

Je me pose beaucoup de questions sur le célibat. Pour le moment, je n'y attache qu'un sens de plus grande disponibilité. Mais ce n'est pas définitif, je cherche. Cette plus grande disponibilité est liée à l'amour. Quand une femme épouse un homme et qu'elle n'en épouse pas trois, c'est pour être plus disponible à celui-là. De même dans la vie religieuse : si j'ai renoncé à l'amour d'un homme ou d'enfants, ce n'est pas parce que je pense que cet amour est inférieur. C'est parce que cet amour-là ne me permettrait pas d'être aussi totalement donnée au service de l'Eglise.

"La liberté ne se demande pas, on la prend !"

Je suis entrée dans la vie religieuse à une époque où elle était encore assez stable et où j'ai pu, par le fait de mes engagements apostoliques personnels, évoluer en accord avec le monde. Je l'ai fait librement et pas toujours facilement. En bien des cas, mes supérieures n'étaient pas d'accord avec ce que je faisais. Cela a été dur parfois. Mais j'ai l'habitude de dire : la liberté ne se demande pas, on la prend, non par violence ou la force. On la prend parce qu'on s'affirme et qu'on définitivement c'est comme cela qu'on avance. Il reste que j'ai toujours essayé de la faire en accord avec mes supérieures. Je crois qu'on a trop attendu des décisions des supérieures au lieu d'avoir le courage d'agir et puis de remettre son action en question. Si c'est un échec : eh bien, c'est un échec et puis on fera mieux une autre fois. Si c'est une réussite, tant mieux !

Comme des hippies...!

Je pense qu'il y a deux formes de vie religieuse en 1971 : — Une vie religieuse monastique existera toujours. Il y a toujours eu des gens qui ont besoin de se retirer du monde pour vivre, non pas par mépris du monde, mais pour vivre autre chose. Ils sont un rappel au monde. Si j'ose avancer une pareille comparaison : voyez les hippies qui vivent en dehors de la société. Ils rappellent à la société quelque chose des valeurs essentielles.

Ce qui ne veut pas dire que les moniales sont des hippies ! Non, elles ne le sont pas mais elles rappellent quelque chose d'essentiel de façon moins farfelue peut-être que les hippies, ou plus farfelue selon certains incroyants !

— Une vie religieuse comme la mienne doit être insérée dans le monde et d'autant plus que je suis plus totalement disponible, par certains côtés, à cause du célibat.

Vous sentez-vous libre ?

Je crois que l'Evangile, plus que n'importe quel message, nous apporte les éléments d'une libération de l'homme. Evidemment, il ne faut pas confondre libération et indépendance. L'Evangile ne permet certes pas à l'homme d'être indépendant, ni de faire n'importe quoi. L'Evangile ne met pas à l'homme d'être libre, c'est-à-dire de faire de lui donner la possibilité de les assumer. Je crois choix, de lui que l'Evangile est un terrain de libération extraordinaire parce qu'il nous permet, face au choix que nous avons fait, d'accepter des remises en question, des contestations et même des persécutions au nom de cette liberté.

Et les jeunes...?

Le christianisme, dans son fond, rejoint les jeunes plus que jamais. Malheureusement le langage actuel du christianisme ne les rejoint plus. Et pourtant le message profond du Christianisme et l'Eglise dans le sens du peuple de Dieu les rejoint plus que jamais. Regardez le besoin des jeunes de vivre en communauté, de partager, d'avoir cette communion universelle à travers l'aspect de petit groupe; c'est profondément évangélique. Jusqu'ici les personnes qui adhéraient à l'Eglise devaient sacrifier un peu ou tout à fait leurs buts, leurs intérêts personnels pour adhérer à cette société...

Heureuse ?

Je suis vraiment heureuse d'être religieuse. Je dis souvent que je ne changerais pas ma place pour tout l'or du monde. Ce qui ne veut pas dire que ma place est facile. Mais quelle place est facile aujourd'hui ?

maquette : Michel Couture



Faisant suite a ses propos de la semaine dernière sur la femme, nos lecteurs retrouveront avec plaisir **Sr Françoise Vandermeersch.** Aujourd'hui, ce sont quelques flashes sur la vie religieuse.

L'Equipe

Le printemps est dans l'air



Horizon 2.000

Faites la toilette de votre maison

Toute maison a ses coins mornes — un sous-sol sombre, un garage crasseux, de vilains blocs de fondations ou une blanchisserie terne. Un petit effort : . . . un peu de peinture . . . et ces masses grises et tristes de béton et de maçonnerie se transforment en des endroits vivants et colorés.

La peinture embellit la maçonnerie, la rend plus facile à nettoyer et la protège contre l'humidité, et les dangers des produits chimiques et des abrasifs.

Il existe un choix très varié de peintures pour maçonnerie. L'Association des Fabricants de Peintures du Canada vous recommande de consulter votre fournisseur en peintures pour vous assurer d'un choix approprié à votre projet. Lorsque vous peinturez la maçonnerie tenez compte de l'alcali toujours présente, dans le béton, les joints de mortier entre les briques et les pierres, les blocs d'agglomérés, ou le stuc. C'est pourquoi il est essentiel de mentionner à votre fournisseur le but du peinturage, l'état de la surface (vieille ou déjà peinturée) et son exposition par rapport aux points cardinaux.

Parmi les peintures à recommander : **Les Peintures Latex** pour la maçonnerie. Avec ce genre de peinture, il n'est pas nécessaire que la surface soit complètement sèche. En fait, elle devrait être légèrement humide avant d'appliquer la première couche.

La peintures au ciment en poudre devrait être appliquée à des surfaces humides qui devraient le rester jusqu'à ce que le ciment de la peinture durcisse (48-72 heures). Ces peintures ne sont pas de bons apprêts pour d'autres genres de peintures.

Les peintures pour stuc et maçonnerie à base d'huile donnent les meilleurs résultats lorsque le béton et la garniture de bois adjacente sont à peinturer de la même couleur. Pour les sous-sols en béton, les planchers des porches, les piscines et promenades exposées aux intempéries, les peintures à base de caoutchouc diluables au solvant et disponibles en une grande variété de couleurs sont idéales.

Les revêtements à durcissement chimique sont d'une résistance extraordinaire à l'abrasion et aux agents agressifs. Les indications doivent être suivies à la lettre pour obtenir un résultat satisfaisant — sinon l'application devrait être confiée de préférence à un peintre professionnel. Hautement résistants à la pénétration de l'eau, **les revêtements bitumineux** sont surtout employés à imperméabiliser la partie des murs extérieurs en dessous du niveau du sol et à étancher la surface avant de couler le béton du plancher.

Le succès de votre travail de peinturage dépend de la façon dont vous préparez la surface. D'abord, nettoyez-la ! Ceci s'applique à toute surface vieille ou neuve. Employez une brosse métallique pour ôter la saleté et autres éléments étrangers afin de faciliter l'adhésion de la peinture. Ensuite, si vous avez à appliquer un scelleur ou un apprêt, ceci est le moment indiqué.

Lorsque vous aurez découvert combien la peinture peut rendre votre maçonnerie attirante, vous aurez un désir irrésistible de transformer toutes les surfaces en ciment de votre maison en des lieux plus colorés et attrayants.

Yvette Bureau inc.
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENT SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél. : 525-5033

L'empire de Boussac en difficultés financières

PARIS (Reuter) — L'empire de Marcel Boussac, le magnat français du textile qui, en plus d'avoir créé la Maison Dior, est devenu l'un des plus célèbres propriétaires de chevaux de course, en France, serait, selon la rumeur, dans des difficultés financières.

Depuis sa fondation cette affaire a toujours été administrée uniquement par Boussac lui-même. Si on en croit les estimations non-officielles, son chiffre d'affaires atteignait environ des millions de dollars, au plus fort de sa prospérité.

Cependant la dépression subie par l'industrie du textile en Europe et aux Etats-Unis, à la suite de l'importation de tissus moins coûteux de Hong-Kong et d'autres pays de l'Est, a causé des torts considérables à cet empire, disent les commentateurs financiers français. L'an dernier, le chiffre d'affaires de la maison Boussac n'a été que de 8 millions de dollars.

En février, la compagnie a cédé 2 pour cent de son capital, représenté par les parfums Dior, à la compagnie Moet et Chandon, les célèbres fabricants de champagne, pour la somme de 6.24 millions de dollars, afin de rembourser des dettes bancaires pressantes. Moet contrôle maintenant 7 pour cent des parfums Dior.

Il y a seulement quelques années, le nom de Boussac était synonyme de stabilité dans le monde des affaires françaises, et Boussac lui-même, dit-on, n'a jamais eu besoin de demander du capital pour entreprendre de nouvelles affaires. Il se contentait de signer des chèques tirés sur son compte personnel en banque.

CARRIERE

Marcel Boussac est né en avril 1889, et a commencé sa carrière dans les affaires en entrant à l'âge de 18 ans dans la petite compagnie de vêtements de confection appartenant à son père.

En 1910, il emprunta environ $56,000 à ce dernier et fonds sa propre compagnie à Paris. Il acheta des imprimés peu coûteux mais très colorés, et il fabriqua des vêtements de confection pour les femmes.

Pendant la Première guerre mondiale, il confectionna des uniformes militaires et vendit du tissu pour la fabrication des ballons et même pour celle des premiers avions. A la fin de la guerre, il racheta tout ce qui restait de ce tissu et lança une mode extrêmement populaire: celle des chemises à cols mous et des pyjamas pour hommes.

Il n'avait pas encore 3 ans qu'il était déjà propriétaire d'une douzaine d'usines et d'une chaine des magasins à Paris. Pendant la dépression, au moment où tout le monde devait vendre, il pouvait se permettre d'acheter. En 1939, il produisait 88 millions de verges de tissu par année.

Pendant la Seconde guerre mondiale, il refusa de fermer ses usines et fonctionna à perte, afin que les ouvriers ne soient pas déportés en Allemagne.

CHRISTIAN DIOR

Après la guerre, déterminé à conserver à Paris le titre de capitale de la mode, il se mit à la recherche d'une jeune couturière qui pourrait transformer ses idées en robes. On lui présenta Christian Dior et, après une rencontre de trois heures avec ce dernier, annonça qu'il allait financer une nouvelle maison de coutume.

Le succès de la maison Dior fut astronomique et en 1947, avec le "new look", Dior et Boussac réussirent à rétablir fermement Paris comme centre indiscuté de la mode féminine.

A ce moment-là, il avait également acheté le quotidien l'Aurore, et possédait plus de 100 chevaux de course.

Aujourd'hui, on dit que Marcel Boussac possède cinq Rolls-Royce et quatre avions, de même que plusieurs châteaux pour la chasse et les vacances.

Cependant, il ne mène pas une vie fastueuse, en dépit de sa fortune immense. Il lui arrive souvent, de dîner en tête-a-tête avec sa femme, l'ancienne chanteuse d'opéra Fanny Heldy.

Le succès de Boussac est légendaire en France, mais lui-même admet qu'il est nécessaire d'avoir de la chance pour réussir. Cependant les experts français de la finance se demandent aujourd'hui si Boussac, qui est maintenant âgé de 81 ans, aura encore suffisamment de chance pour sortir de l'impasse où se trouve actuellement l'empire qu'il a construit.

Mode: des imprimés, des pois et des couleurs vives pour ces dames

Par MARGARET NESS

NEW YORK (PC) — Dès maintenant, on peut se rendre compte, en parcourant les magasins, que la mode de printemps favorisera les imprimés, les pois et les couleurs vives, pour ce qui est des vêtements féminins.

Les imprimés seront partout au printemps, qu'ils soient audacieux ou discrets, ou qu'ils adoptent l'allure paysanne. Le dessinateur Gino Charles présentent une robe-chemisier en imprimé abricot et jaune, dont le corsage est agrémenté de pierres du Rhin.

Certains créateurs accordent leurs préférences aux motifs gais des tulipes hollandaises, qui sont du plus joli effet en bleu de Delft. Adèle Simpson les utilise pour des robes de soie. D'autres ont adopté les mosaïques orientales, dans des couleurs et des motifs variés.

On voit également des imprimés d'inspiration aztèque, inca et navajo, de même que des motifs inspirés par la Grèce et les Balkans.

Cette saison-ci, les imprimés à pois seront très en vogue. Certains imprimés sont des pois enfermés dans des carrés, ou insérés dans des rayures, ou encore combinés avec des imprimés floraux.

DOUBLE EMPLOI

Jerry Silverman présente une robe à pois noir et blanc dont la bordure, le col et les poignets sont à pois également, mais rouges et blancs.

George Halley présente un manteau à pois blanc sur fond vert, accompagné d'une robe à pois verts sur fond blanc, et ce genre de contraste semble devoir être populaire. Susy Perette présente plusieurs robes en coton suisse à pois. Pauline Trigère a crée une robe-chemisier en jersey de coton, à pois beiges et blancs sur fond brun.

Evidemment, on reverra au printemps les imprimés imitant les reptiles et les peaux d'animaux. Junior Sophisticates présente un groupe de "jumpsuits" en nylon brossé, ainsi que des ensembles tunique-et-pantalon dans des motifs imitant la peau de girafe et la végétation de la jungle.

Les couleurs sont redevenues claires et brillantes : orange, corail, lime, toute la gamme des mauves. Les couleurs neutres seront encore en vogue, et les blancs semblent gagner de la popularité. On en verra beaucoup dans les costumes pour hommes.



● **Cette montre féminine en or blanc, exposée au salon annuel Montres et Bijoux, a gagné le Prix 1969 de la Ville de Genève. Le cadran clouté de perles fait preuve du génie créateur des artisans suisses.**

Des horloges... portatives et silencieuses

De nos jours les horloges suisses offrent autant de gaieté et de charme que la saison des Fêtes même — et beaucoup moins de travail ! Il n'est jamais nécessaire de les remonter ni de les régler quand l'électricité manque. Ces horloges automatiques et portatives, au tic-tac presque imperceptible, sont actionnées par une petite pile, facile à remplacer, qui dure toute une année. De plus, les horlogers suisses le sont dotées d'une sonnerie mélodieuse et certains modèles indiquent également la date.

Cette merveilleuse collection d'horloges comprend des modèles très recherchés qui sevent à deux fins. Leur petite taille et leur légèreté permettent de les glisser dans une poche ou un sac à main et de les transporter facilement tandis qu'on peut les faire tenir debout sur un pupitre ou une table en ouvrant un dispositif formant support au dos. Ces horloges existent en cuir élégant, en superbe émail et en métal électrolysé.

Ces bijoux d'horloges portatives de fabrication suisse sont conçues pour s'harmoniser avec le décor de chaque pièce de la maison ou du bureau. Il existe des modèles tout à fait féminins en émail ravissant qu'on peut assortir ou marier à toute combinaison de couleurs. D'autres rappellent l'ère victorienne, comme le modèle doré et élancé, garni de panneaux en émail vert foncé qui accentuent le boitier finement ciselé et la colonnade frontale. Soulignons aussi un groupe de modèles absolument charmants par l'exquis travail d'émail, aux boitiers carrés ou rectangulaires offerts dans un grand choix de coloris.

Pour ces messieurs au goût bien arrêté, il existe de beaux modèles aux lignes modernes en cuir ou en métal électrolysé. Plusieurs indiquent la date et d'autres ont un cadran de 24 heures.

La pollution, c'est aussi votre affaire

Le Pouvoir des Jeunes a donné un dur coup à la pollution et particulièrement à la pollution de l'eau. C'est l'histoire d'une petite liste qui a inauguré une véritable réaction en chaine en Amérique du Nord.

En février de l'année dernière, on apercevait pour la première fois, aux mains de quelques consommateurs, une liste de détersifs avec leur pourcentage respectif de phosphates, tels que relevés par un groupe d'étudiants de l'Université de Toronto qui s'était donné le nom de "Probe". En fait, les phosphates avaient déjà été identifiés comme l'une des principales causes de la pollution des eaux par la Commission internationale dans son rapport d'enquête sur la pollution des lacs Erié et Ontario et de la zone internationale du fleuve St-Laurent.

De nombreux journaux à travers le Canada publièrent cette liste, tout en recommandant aux maitresses de maison d'abandonner les produits nocifs et d'opter pour l'emploi combiné du savon et de la soude commerciale concentrée, deux produits reconnus absolument sans phosphates. Le public réagit immédiatement. Plusieurs groupes de femmes anxieuses de combattre la pollution due aux phosphates à la source même, c'est-à-dire dans les foyers, passèrent à l'action. Les militants firent connaitre la méthode de lessive "Savon-et-soude" et s'adjoignirent des étudiants pour convaincre les gérants des supermarchés d'afficher la fameuse liste "PROBE" au rayon des produits lessiviels de leur magasin. Chaque jour, des femmes prenaient note de la campagne et n'achetaient plus que des produits sans phosphates.

Aux Etats-Unis, les collèges lancèrent la croisade en vue de sensibiliser l'opinion publique aux multiples aspects de la pollution, en désignant une journée comme "Jour de la Terre". Les sceptiques eurent beau prédire que ce zèle à nettoyer notre monde ne survivrait pas au Jour de la Terre, il n'en fut rien. Des étudiants convaincus, guidés par leurs professeurs, commencèrent leur propre analyse des détersifs locaux et en rédigèrent un tableau détaillé. Avec l'aide de divers groupes de ménagères, ils firent afficher ces listes dans les magasins.

Les chiffres des ventes indiquent clairement le résultat de telles campagnes. Ainsi, un mois seulement après avoir affiché une liste de détersifs compilée par SOAP, un groupe de biologistes et d'étudiants en chimie de l'Université Tufts et de l'Université du Massachusetts, une chaine de supermarchés de la Nouvelle-Angleterre, les "Star Markets", annonçaient une augmentation de 30% dans la vente de produits à faible contenu de phosphates. Quant aux détersifs à pourcentage élevé en phosphates, leur vente avait baissé de 40%.

Un autre exemple rapporte qu'une chaine de magasins du Mid-West, la "Jewel Tea Company", peu de temps après avoir affiché la liste de détersifs compilée par les étudiants de l'Université Northwestern et intitulée "For a Better Environment", notait une augmentation de 50% dans la vente de produits lessiviels à faible contenu de phosphates.

Et ce n'est là qu'un très faible aperçu du Pouvoir des Jeunes. Une petite liste et un long effort soutenu sont en train de changer les habitudes et la liste d'achats de la femme canadienne et américaine. Car, madame, c'est vous qui avez le pouvoir d'agir et de lutter efficacement contre la pollution de l'eau, dans votre propre foyer... pas demain ni l'an prochain, mais dès aujourd'hui.

Si vous voulez vous aussi faire votre part pour assainir les eaux de notre milieu, adoptez ce mode de lessive "sans phosphates" et faites-le connaitre à d'autres.

Versez ½ de tasse de soude commerciale concentrée ou "Sal soda" ou "Soude à laver" dans la cuve, pendant qu'elle s'emplit d'eau. Lorsque la soude est dissoute, ajoutez une brassée de linge puis du savon, soit juste assez pour maintenir 2 pouces de mousse savonneuse à la surface, durant toute le cycle de lavage. Si votre eau est dure, ajoutez ¼ de tasse de soude concentrée à l'eau du premier rinçage.

La pollution, c'est d'abord notre affaire!

confectionnez-les vous-même!

Une belle ligne



9136 10½-18½

Marian Martin

Cette petite robe vous prendra 1 à 2 heures de votre temps. Facile à faire. Elle vous donnera une telle ligne avec sa jolie poche en forme de fleur et ses petits boutons sur les épaules.

Demandez le patron 9136. Grandeurs : 10½, 12½, 14½, 16½, 18½. Grandeurs 14½ (buste 37) requiert 2 verges et ¼ de tissus de 45 pouces.

De jolis babioles



Alice Brooks

Faites vos propres bijoux. Un ruban pour mettre sur votre tête ou une jolie ceinture à la taille ou un ceinturon au cou.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.
Adressez votre commande à :

**SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.**

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ ——— (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : ..... Tailles : .....
Patron no : ..... Tailles : .....
Nom : .....
Adresse : .....

l'Action financière

COTES DES BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO (PC) - La Bourse de Toronto a affiché sa plus active session hier depuis environ trois mois alors que les industrielles ont enregistré des gains fractionnaires.

A l'indice, les industrielles ont grimpé de .45 à 180.94, les valeurs or de 1.02 à 183.63 et les métaux de base de .99 à 93.85.

Les pétroles de l'Ouest ont reculé de .54 à 206.53.

Le volume des transactions a été de 3.28 millions d'actions, jeudi.

Les gains ont dépassé les déclins par 274 à 222 et 238 valeurs n'ont pas varié.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, a suspendu pour 15 jours, les transactions de Home Oil C. Ltd et Cygnus Corp. Ltd.

Falconbridge a gagné 2 1-4 à $140, Texas Gulf Sulphur 1 1-8 à $21, Metropolitan Stores 1 à $40, McIntyre a grimpé de $1 à $127, Campbell Chibougamau de 60 cents à $7.85.

Great West International Equities a perdu 1-8 à $5 1-4.

Parmi les autres déclins, International Utilities a glissé de 1-2 à $43 3-8, la Banque Royale de 1-8 à $24 1-2, CPR de 3-4 à $68 3-4, Canadian Superior Oil de 1-9 à $36 3-4.

Par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
INDUSTRIES					
Husky Oil	53500	17¾	17¼	17⅝	+ ⅛
MB Ltd	52800	25¾	25	25⅜	
C I Gas	49370	11⅝	11	11⅜	+ ⅛
C Westing	41350	14	12¾	13¾	
Royal Bk	31073	24⅞	24½	24½	— ⅛
MINES					
Blk Hwk	292800	68	49	64	+15
C Rambl	279550	330	282	293	+5
N Cnda	106200	124	105	113	+9
Bary Ex	103900	123	93	115	+19
C Mart	75000	34	28	31	+4½
PETROLES					
P Ocean	29763	15⅞	14⅞	15⅝	+ ⅜
Northld	24900	180	66	95	+1
Bp Oil G	19000	650	635	650	+10
Place G	19500	145	128	143	+2
Houston	15799	258	250	250	—8

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
— A —				
Abitibi	16320	7	6	6⅞
Abitibi 7½p	160	51¼	51½	51½
Acklands	870	5⅞	5¾	5¾
Ackland 2p	200	9½	9⅜	9
Acres Ltd	2655	9½	9¼	9¼
Acres A pr	195	38	37¾	38
Acres wt	280	235	230	230
Agra Ind	1400	7½	7⅛	7⅛
Aimco Ind	1100	13⅞	13½	13¾
Alta Gas T	2475	50	49¾	50
Alta G D p	25	136	135	136
Alta Nat	100	24	24	24
Alcan	27105	23¼	22⅞	23¼
Alcan pr	1330	29½	28½	29½
Algo Cent	1000	9½	9	9½
Algma	12403	15¼	14⅞	15
Allarco Dv	900	7½	7½	7½
Alliance B	40	375	355	360
Almin 3p	95	34¼	34¼	34¼
Anglo-en	210	475	475	475
Anglo-c pr	350	13¾	13½	13½
Ang CT 4¼	115	32	31½	31½
Ang CT 3p3	230	34¾	34¾	34¾
Ang CT 3p0	25	40	40	40
Aquitaine	1582	24¾	24¾	24½
Argus	250	16	16	16
Argu 250p	220	33¾	33¾	33¾
Argus B pr	215	33¾	33¾	33½
Argus C pr	1125	97	9⅜	9⅜
Absestos	630	35¼	35	35
Atco Ind	545	8¼	8¼	8¼
Atl Sugar	1395	7¾	7¾	7¾
Atl Sug A	700	16	15⅞	15⅞
Atl Sug pr	215	62	62	62
Auto Et	100	5½	5½	5½
Auto Hard	400	10¾	10¾	10¾
— B —				
Bahama	3000	25	25	25
Bank Mtl	7845	132	15½	15½
Bank N S	2922	24¾	24¾	24¾
Bartaco	100	7¾	7¾	7¾
Bathrset p	225	10½	10½	10½
Beaver L	2134	14	14	14
Beaver A	100	13¼	13¼	13¼
Bell Can	10005	44½	47¼	48¾
Bell A pr	1177	54	53½	53½
Block Bros	6520	435	430	430
Bombrdier	610	13¾	13½	13¾
Bovis C	16235	220	205	215
Bow valy	1350	15⅝	15¼	15¼
Bowater	200	355	355	355
Bowes	100	11⅝	11⅜	11⅝
Bramalea	3000	490	480	480
Brascan	8109	17	16¾	17
Brdg Tnk p	20	25	24	25
BC Forest p	220	40¼	40½	40½
BC Sugar	25	18½	18⅜	18½
BC Phone	200	65	65	65
BCPh 6 pr	83	87	87	87
BCPh 4¾p	250	66	65¼	65½
BCPh 1956	300	66½	66¼	66½
BCPh 36p	25	82½	82½	82½
BCPh 4.84	225	18¼	18¼	18¼
BCPh 5.15	2970	5¼	5¼	5¼
Budd Auto	2305	7⅛	7	7⅛
Burns Fds	4600	12	11⅛	11½
Burrard	100	5	5	5
— C —				
Cad Dev	3500	8	7⅞	7⅞
Cad Dev b p	220	18¾	18¼	18¾
CAE Ind	110	440	440	440
Calgary P	6235	27⅛	27⅛	27¼
Calgy 240p	115	100	100	100
Calvrt Dle	1000	95	95	95
Campeau	2944	450	430	440
C DiSugar	275	35½	35	35
Can Cem L	125	39¾	39¾	39¾
C Cem L p	56	201	197	197
Can Malt	228	21¾	21¾	21¾
Can Malt p	3034	85	84	85
C Nor West	220	205	205	205
C Packrs	2175	21	20¾	20¾
Can Perm	2225	13¾	13⅜	13¾
CSL	50	31	31	31
CSL pr	420	450	450	450
Cdn Brew	3516	8	7⅞	7⅞
Cdn Can A	400	6	5⅞	6
CC Manag	3100	12¼	12	12
C Curtis	4827	120	115	120
C Found pr	242	13½	13½	13½
CGE pr	300	26½	26½	26½
CG Invest	125	61	60⅜	60⅜
C Goldie	1175	5½	5¼	5⅜
C Hydro	870	17¼	17⅛	17⅛
C Hydro pr	300	15⅞	15⅞	15⅞
C Im B	17383	22	21⅜	22
CGOL	49670	11⅜	11	11⅜
CIL	231	13⅜	13½	13½
C Interurb	140	200	200	200
C Intrurb p	200	8½	8½	8½
C Marconi	325	360	355	360
CP Inve pr	1290	26¼	25¾	25¾
CP Inve w	6070	40	435	440
CPR	7686	69½	68¾	68¾
CPR $3. pr	100	9¼	9¼	9¼
CPR UK p	100	6¼	6¼	6¼
Cdn Tire	65	31¼	31¼	31¼
Cdn Tire A	6979	292	29	29
C Utils # pr	75	65	65	65
C Util 6 pr	80	77	77	77
C Util w	550	855	850	850
Cdn Wall	220	97	95	97
CWN Gas	210	16¾	16¾	16¾
CWN 5½p	100	15	15	15
C West	41350	14	13¾	13¾
Canron	2000	18¼	18	18
Capit Div	3650	125	120	120
Cara	250	6¾	6¼	6¾
Carrier jD	300	5	5	5
Cassidy L	300	380	370	370
CDRH Ltd	200	5¼	5	5
Cil Fund A	500	5¼	5⅛	5⅛
Chat-Gel	395	16¾	16¼	16¾
Chemcell	8155	480	455	460
Chrysler	375	27¾	27¼	27¾
CHUM	100	455	455	455
CHUM B	1000	7	6¾	7
Cimco A	235	6¼	6¼	6¼
Codville A	1100	290	290	290
Columbia	400	6	6	6
Columbi p	225	16½	16⅜	16½
Cominco	6475	32½	32¼	32⅜
C Holiday I	520	9⅜	9¼	9⅜
Compro	250	290	290	290
Comtech	100	165	165	165
Con Bath	2050	9⅜	9¼	9⅜
Con Bath p	825	15	15	15
Con Bath w	375	60	60	60
C Bath 65w	600	310	305	305
C Bldg	18000	165	165	165
Con Bldg p	4750	7	5½	6
Con Bldg p	4750	7	5½	6
Con Textle	400	15¾	15¼	15¼
Con Distrb	1100	18⅜	18¼	18¼
C Gas	10407	20¼	19¾	19¾
Con Gas B	215	87	86¾	86¾
Con Glass	100	13¾	13¾	13¾
Con Glass	100	13¾	13¾	13¾
Control F	200	150	150	150
Cooper C	1950	10½	10	10
Copp Clrk	210	100	100	100
Corby vt	230	24¼	24	24¼
Cornat Ind	2510	160	150	155
Coronatn	400	145	135	135
Corontn p	1500	180	180	180
Coron 22	1100	3	3	3
Corp Food	100	5⅜	5⅜	5⅜
Cosmas	500	185	185	185
Crain R L	550	15⅜	15¼	15⅜
Crestbrk	300	7	7	7
Crwn Life	70	29¾	29¼	29⅜
Crown Trst	400	11¼	10¾	11¼
Crush Intl	6550	18¼	17⅞	18¼
Cummngs	190	17	17	17
— D —				
Dawson D	100	67	6¾	6¾
Distl Seag	1865	53½	52¾	53
Doman 1	100	8	8	8
Dome Pete	188	87¼	87¼	87¼
D Bridge	360	21¾	21½	21½
D Frdry	11604	25	24½	24½
Dom Glas	325	15	15	15
Dom Lime	900	6¾	6¾	6¾
Dom Store	2425	11	10¾	11
Domtar	10037	15¼	14¾	15
D Textile	440	15¾	15¾	15¾
Douglas L	300	225	225	225
DRG Ltd	100	10⅞	10⅞	10⅞
Dupont	255	15¼	15	15¼
Dylex D A	800	495	485	495
EL F	12300	7⅜	7⅜	7⅜
E-L Fin w	3475	285	275	285
Electro Itd	2335	30	29½	29⅝
Erie D	300	6½	6½	6½
Erie D A	500	5¾	5¾	5¾
Exquisite	672	7¼	7¼	7¼
— F —				
Falcon	2271	140	138	140
Fam Play	2400	9¾	9½	9½
F Play w	764	155	150	150
Fed Farm	300	135	135	135
Fed Grain	850	7¼	7⅛	7¼
Fleet Mfg	300	130	130	130
Fleetw'd	215	7⅜	7⅜	7⅜
Ford USA	114	60½	60½	60½
Ford Cnda	136	81¼	81	81¼
F Seasons	100	12¼	12¼	12¼
Fraser	100	17¾	17¾	17¾
Fraser	100	17¾	17¾	17¾
Freiman	300	460	450	450
— G —				
Galt Mi Irn	150	8½	8½	8½
Gaz Metr	235	450	460	460
Gaz 5 40 p	210	64	64	64
Gaz M 63w	500	160	160	160
Gdn Mang	230	6½	6½	6½
Gen Ditrb	400	14¾	14½	14½
GMC	473	83¼	83	83¼
Genstar L	2900	11¾	11¾	11¾
Glendale	100	7	7	7
Glengair	3600	185	175	180
Gleng B p	350	330	320	320
Gleng U	400	6¾	6½	6
Goodyear	210	114½	113	114½
G Mckay A	200	5¾	5¾	5¾
GL Paper	125	18¾	18¾	18¾
GL Power	1350	21	20¼	20½
GN Capital	2700	9⅛	8¾	9¼
Gt West Int	8400	6	5¾	5¾
Gt W Life	310	44	44	44
Greyhnd	407	14½	14¾	14¾
GSW Cl A	110	6¼	6¼	6¼
Guar Trst	1350	9¾	94	96
Gulf Can	4159	21½	21⅜	21½
— H —				
H Group	1375	17	18¾	16¾
Hardee	8900	90	88	90
Hard Carp	300	14¼	14¼	14¼
Hard Crp A	675	14¾	14	14¼
Harlequin	100	255	255	255
Harris j S	700	275	270	270
Harveys F	2725	85	85	85
Hawker S	1510	235	230	235
Hawker pr	50	61½	61½	61½
Hays Dna	229	8⅝	8⅝	8⅝
Hedway C	1100	315	305	315
Horne Pit	300	205	205	205
Howdn DH	1050	250	250	250
H Bay Co	1835	17¾	17½	17⅜
H BOil Gas	1730	42	41	41¾
HB Oil G pr	455	57¼	57¼	57¼
Hunter D	100	10½	10½	10½
Huron Eri	850	21	20⅞	20⅞
Husky	53500	17¾	17¼	17⅜
Husky D w	694	885	875	885
— I —				
Imasco	6399	18	17⅝	17⅝
Imp O	14714	20	19¾	19¾
Income Di	500	7	6½	6½
Ind Disw	1300	70	70	70
Indusmin	1000	13¼	13¼	13¼
IAC Ltd	3965	17½	17¼	17⅜
IAC Ltd w	2600	675	665	670
Ind Adhes	500	13⅜	13⅜	13⅜
Inland Gas	545	12⅞	12⅝	12⅝
Inter-City	400	11¾	11¾	11¾
Intr City w	650	520	520	520
IBM	183	355	347	355
I Nickel	11248	45¼	45¼	45¼
I Util	19379	43¾	42¾	43⅜
Int Util A	534	49	47¾	49
Int Util pr	600	39	38½	39
Int Div	1400	3120	305	320
Intpr Pipe	3320	26¾	26½	26⅝
Int Pipe w	1105	12¼	11¾	11¾
Intpr Steel	3325	8¾	8¼	8¼
Intpr Stl pr	350	39¼	39	39
Inv Grp A	1101	8⅝	8½	8⅝
Inv Grp 3 p	620	21½	21¼	21½
In Overseas	435	370	350	370
IOS Ltd	3001	90	85	85
IOS Ltd	3001	90	85	85
Irwin Toy	420	12½	12½	12½
ITL Ind	430	5½	5¼	5¼
Ivaco Ind	700	10	9¾	10
IWC Ind	350	250	250	250
— J —				
Jefferson	583	10¾	10¾	10¾
Jeffersn w	1200	86	85	86
Jock C	10568	5¾	5½	5
Jockey A p	500	9¾	9¾	9¾
Jockey B p	230	9	9	9
— K —				
Kaiser Re	2900	7	6¾	7
Kaps Tran	2950	9¼	8¼	8¼
Keeprite P	245	11⅜	11⅜	11⅜
Kelly D A	1500	5¾	5	5½
Kelsey H	250	6¾	6¼	6¼
Kenting	5550	5¼	5	5¼
Koffler	2230	12¼	12	12¼
— L —				
Labatt	3165	23¾	21⅜	21⅜
Labatt pr	2596	24	23½	23¾
Laidlaw M	800	11⅞	11¾	11¾
Laidlaw A p	425	13¾	13¾	13¾
L Ont Cem	525	290	265	290
Laura Sec	77	9	8⅞	8⅞
Lau Fin	930	7⅞	7⅞	7⅞
Lau F 1.25	100	16¼	16¼	16¼
Lau Fn 140	730	18¾	18½	18¾
Lau F 2.00	239	23⅜	23¼	23¼
Leigh Inst	1356	7¾	7⅝	7⅝
Life Inves	1100	8¼	8¼	8¼
Life Inv w	100	140	140	140
Living w	204	475	475	475
Lob Co A	905	5¼	5	5
Lob Co B	2990	5¼	5	5
Lob Co pr	75	31½	31	31
Lob Inc	1035	7¾	7¼	7¼
Loeb M	1050	395	390	390
— M —				
Maclean H	400	13¼	13¼	13¼
MH Cable	1475	6¼	6	6¼
MB Ltd	52870	25⅜	25	25⅜
Magma El	200	430	430	430
Magnason	750	7¾	7¾	7¾
Magnetes	1400	90	90	90
Mancir Dn	1700	165	160	165
M Lf Gard	40	29¼	29¼	29¼
M L Mills p	113	75	75	75
Maritime	1295	21¾	21½	21½
Mrkboro	21200	6½	6¾	6¾
Mass-P	18230	10⅜	10⅜	10⅜
McLaghln	100	6¾	6¾	6¾
MEPC	1200	6¼	6	6
MEPC w	1600	200	190	200
Met Stores	700	40	40	40
Met Trust	220	16⅜	16⅜	16⅜
MGF'M	100	210	210	210
Microsyst	6040	440	415	440
Milt Brick	300	5¾	5½	5¾
MLW Wof	100	14	14	14
Molson A	1038	16¼	16	16¼
Molson B	250	16¼	16¼	16¼
Monenco	250	6½	6½	6½
Mnt Trst	120	13⅜	13⅜	13⅜
Moore	4551	35¾	35⅜	35¾
Morse A	650	17	16¾	17
Morse pr	100	36½	36	36½
Morse B pr	350	35½	35½	35½
MTS Inter	2920	5⅜	5½	5⅜
Muph	15019	10¾	10	10¾
Mrphy pr	235	28½	28	28½
Murritt B	500	466	465	465
— N —				
NaChrs I	300	8½	8½	8½
Nat Hees	300	340	340	340
Nat Sea	100	9¼	9¼	9¼
Nat Sea rt	526	54	52	54
Nat Trust	1500	26	26	26
Neonex	2400	435	430	430
NB Tel	239	14½	14½	14½
N Provid D	8460	60	58	58
Nfld LP	1810	9½	9⅜	9½
Noran	11453	34⅜	33¾	34½
NCtrl G	21495	16½	16⅜	16
Nor Ctl A p	400	25½	25½	25½
Nor Ctl B p	400	32	31½	32
Nor Ctl w	3275	845	830	830
NS L P	1389	9⅜	9¼	9⅜
NS Savings	2100	8½	8½	8½
NuWest H	1650	7¼	7¼	7¼
— O —				
Oil Patch	2300	300	290	290
Okanagan	650	460	455	460
OSF Ind	2032	6½	6⅜	6½
Oshawa A	3705	11½	11¼	11½
Oshawa w	1900	200	200	200
Overind 2 p	100	370	370	370
— P —				
Pac Pete	1885	31½	30¾	31
Peel Elder	24	19½	19⅜	19½
Pembina	2355	29¾	29¼	29½
Penningtn	100	9¼	9¼	9¼
Phillips Cb	310	11	11	11
Photo Eng	200	16	16	16
Pitts Eng	1925	12½	12⅜	12½
Pow Cp	12172	5¾	490	495
Pow Crp pr	219	27¾	27¾	27¾
Pow C 5 pr	290	7¾	7¾	7¾
Price Com	3610	8¼	8	8¼
— Q —				
Quinte C	1000	200	200	200
Quinte A	100	210	210	210
— R —				
Rnk O A	12750	19	18⅞	19
Rapid Grp	26	380	380	380
Rapid Gr A	100	7¼	7¼	7¼
Readers D	100	7⅜	7⅜	7⅜
Reed S	11700	23	23	23
Reichhold	300	7⅛	7⅛	7⅛
Reitman A	270	17	17	17
Revelstk	400	14⅞	14½	14
Rileys D	180	155	155	155
Ripley Int	1500	220	220	220
Rothman	1010	12½	12½	12½
Rothman w	590	285	285	285
Rothman A p	50	80	80	80
Rothm 2p	350	18⅜	18¼	18½
Roy Bk	31073	24½	24½	24½
Royal Trst	942	32½	32¼	32½
Russell H	400	19¼	19	19
Russl H p	400	21½	21½	21½
— S —				
StL Cem A	100	30½	30½	30½
StL Corp p	35	67½	67½	67½
St Maurice	7300	85	85	85
Sayvette	500	390	385	385
Schneid	250	9	9	9
Scintrex	400	6	6	6
Scot York	2500	15	15	15
Scot Mls pr	210	7¼	7¼	7¼
Scotts	1720	11	10⅞	11
Seaway M	200	8	8	8
Seaway pr	600	5¾	5¾	5¾
Seaway w	200	85	82	85
Secur Cap	300	350	335	335
Selkirk A	160	12	12	12
Shaw Pipe	150	8½	8½	8½
Shell Inv p	678	35½	35½	35½
Shel Inv w	3505	13¾	13¼	13⅝
Shell Can	6805	35¾	35⅜	35½
Shully's	280	3¾	3¾	3¾
Sifton Pro	200	450	450	450
Silverwd A	6850	16½	16½	16½
Simpsons	665	19¼	19	19¼
Simpson S	563	23¾	23¾	23¾
Skyline H	250	8¾	8¾	8¾
Slater Stl	178	11⅜	11⅞	11
Slate Wal k	100	5½	5½	5½
Southam	450	59½	59	59⅝
Stafford	100	250	250	250
St Brodcst	725	11¾	11¾	11¾
St Can	13463	27⅜	27	27
Steinbg A	1945	16½	15⅞	16⅛
Stuart Hse	100	6	6	6
Stuart Oil	140	114	11	11
Suptst com	200	14¼	14¼	14¼
Suptest od	25	43½	43½	43½
— T —				
Teledyne	1185	5⅞	5½	5½
Texaco	250	30¾	30½	30½
Texas Gu S	1150	22	19¾	21
Thom Nes	2501	23⅜	23⅛	23⅜
Thom N pr	110	49	49	49
Toromont	1965	87	87	87
Tor Dm Bk	9828	22¾	22¼	22¼
Tor Star B	3925	17½	17¼	17½
Traders A	3350	11¾	11½	11½
Trader A p	200	20½	20½	20½
Trader B p	350	25½	25½	25½
Trader 65w	1125	145	145	145
Trader 66w	300	325	325	325
Trader 69w	2280	325	315	325
Transair	1400	305	300	300
Tr Can PL	6504	32	31¾	32
Tr Can Pl p	100	42	42	42
Tr Can A pr	126	62½	60¼	62
Tr Can P w	215	10¼	10¼	10¼
Trans Mt	5700	23¾	23⅜	23¾
Trizec Crp	4270	135	130	130
Trizec w	850	43	43	43
Tru-Wall	2200	3706	375	375
— U —				
Un Carbid	1690	15¾	15⅜	15⅝
Un Gas	9345	15½	15¼	15⅜
U Gas A pr	25	35½	36½	36½
U Corp B	1000	15½	15¼	15½
U Corp pr	250	17¾	17¾	17¾
Un Fn Mgt	1090	13	12¾	13
Un Wbn w	100	235	235	235
U Sections	600	8	7¾	8
— V —				
van Der	400	6	6	6
van Ness	1375	85	85	85
versafd	100	7⅞	7⅞	7⅞
venpower	2700	70	67	70
versatil A	100	330	330	330
vic G Tr	473	35	35	35
villecentre	25	8⅝	8⅝	8⅝
vulcan Ind	40	106	10⅜	10⅜
— W —				
Wainoco O	700	5	490	5
WGW	12964	37⅜	37	37¼
Weldwod	275	17	17	17
Wstburne	100	9½	9⅝	9½
Wbur A p	425	32	31¾	31¾
Wburn wt	50	620	610	620
Weste'st	1625	24¾	24½	24⅝
West Ind	10	190	190	190
W Brdcast	100	30	30	30
W Bcas A p	225	24½	24¼	24½
W Cdn Sed	875	390	380	390
W Elec E	5010	345	335	340
W Pacific	3250	485	480	480
Weston	350	19¾	19¾	19¾
Wstn 4½p	35	63½	65½	65½
Wstn 6 pr	35	82	82	82
White Pas	390	16	15½	16
White P w	300	235	235	235
Woodwd A	1755	21¼	21	21
— z —				
zellers	6465	13⅝	14⅛	14⅛
zenith	300	135	135	135

MINES

— A —				
Acera	1000	8½	8½	8½
Acme Gas	2000	7	7	7
Adanac M	600	180	170	170
Agnico	2300	270	267	270
Am Larder	3300	64	63	64
Ang Ruyn	2000	59	57	58
Ang UD	37125	78	72	74
Area A	500	165	165	165
Asoc Pore	648	32	32	32
Atl C Cop	1028	56	56	56
Aunor	800	220	225	225
Avoca M	2500	85	85	85
— B —				
Bankeno	6468	605	575	600
Barex	1500	27	27	27
Barry E	103900	123	96	115
Betlin	4265	16	15¾	16
Black Bay	1000	7	7	7
Bl Hawk	202800	68	49	64
Big Nama	1075	12	11½	11½
Brnda	11755	265	248	265
Brunswk	5375	540	530	535
Bunker H	500	6½	6½	6½
— C —				
Cam Mine	2500	30	30	30
Camflo	7750	295	289	290
Cam Chib	5100	785	710	785
C Tung	2800	248	241	241
Cdn Arrow	2100	23	23	23
C jamieso	400	150	143	143
C Mal	75000	34	28	31
Captain	2500	6	5½	5½
Casslar	950	23¾	23½	23¾
Cent Pat	9500	223	217	220
Chemaloy	1300	180	178	178
Chestrvlle	2000	13	13	13
Chib M	7500	45

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 61-448
LUCIEN GIRARD
demandeur
vs
J.P. FOURNIER
demandeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donne que les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice en vertu d'un venditioni exponas, mardi le 30 mars 1971, à 11.30 heures de l'avant-midi, à la residence du défendeur, rue Mercier, Cap-Santé, Co. Portneuf.

Lesdits biens et meubles consistent: Une fournaise Gulf avec humidificateur, auto floor model 25 serie C-25-6972 et un réservoir de 250 gallons.

Le tout sera vendu argent comptant suivant la loi.

Donnacona, ce 12 mars 1971.
O. PEPIN, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 51-159
MARC GARIEPY
demandeur
vs
JEAN-PAUL JACKSON
defendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donne que les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice en vertu d'un bref de venditioni exponas, mardi le 30 mars 1971, à 10.45 heures de l'avant-midi, à la residence du défendeur à St-Basile Station.

Lesdits biens et meubles consistent: Une automobile Dodge 1963, 4 portes couleur bleu, licence 1970 Qué. 9F9063 serie 5139135002.

Le tout sera vendu argent comptant suivant la loi.

Donnacona, ce 12 mars 1971.
O. PEPIN, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 12-1970-71
CITE DE QUEBEC
demanderesse
vs
SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION LTEE
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse, saisis en cette cause en vertu d'un bref en jutice en vertu du dit bref, seront vendus le 24 mars à 10 heures de l'avant-midi, à 101, rue Ste-Anne, Québec.

Lesdits biens meubles et effets consistant en: Un grand fauteuil, un humidificateur, un bureau, un poêle, deux rond, un frigidaire, une chaise de secrétaire, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant le loi, Québec, 13 mars, 1971.
J. ARTHEME DROUIN, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 6528
LAURENT LEMIEUX
demandeur
vs
GISELE PAQUET
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donne que les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 25e jour de mars 1971, à 11 heures de l'avant-midi, à 1217, Royale, Villeneuve.

Lesdits biens consistent en: 1 automobile Honda sport 1967.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, le 13 mars 1971.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 12-1970-71
CITE DE QUEBEC
demanderesse
vs
SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION LTEE
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse, saisis en cette cause en vertu d'un bref en jutice en vertu du dit bref, seront vendus le 24 mars à 10 heures de l'avant-midi, à 101, rue Ste-Anne, Québec.

Lesdits biens meubles et effets consistant en: Un grand fauteuil, un humidificateur, un bureau, un poêle, deux rond, un frigidaire, une chaise de secrétaire, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant le loi, Québec, 13 mars, 1971.
J. ARTHEME DROUIN, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 36-268
PHYDIME DESCHENES
demandeur
vs
MARCEL BEAUCHAINE
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 24e jour de mars 1971, à 2 heures de l'après-midi, à 1085, rue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides.

Lesdits biens consistent en: télévision, set de salon.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, le 13 mars 1971.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 322-407
CECCHINI INC.
demanderesse
vs
SERGE BRIE
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 25e jour de mars 1971, à 10 heures de l'eavnt-midi, à 1395, Chemin Ste-Foy, Québec.

Lesdits biens consistent en: 1 Barracuda 1969.

Le tout sera vendu suivant le loi, Québec, le 13 mars 1971.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 49-128
ADRIEN DORE INC.
demanderesse
vs
GILLES CANTIN
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour de mars 1971, à 10 heures de l'avant-midi, au Garage J.C. Bédard, Route 2, Donnacona.

Lesdits biens consistent en: 1 autoneige Sno Jet.

Le tout sera vendu suivant le loi, Québec, le 13 mars 1971.
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 65-127
P. SIMARD INC.
demanderesse
vs
JEAN-GUY ROY
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en jutice, par encan public, le 23e jour de mars 1971, à 11 heures de l'avant-midi, à 201, Blouin, Duberger.

Lesdits biens consistent en: téléviseur-combiné, set de salon, table.

Le tout sera vendu suivant le loi, Québec, le 13 mars 1971.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
DIVISION DU DIVORCE
No 2379-D
MAURICE ST-HILAIRE
Requérant
vs
YOLANDE PAPILLON
Intimée

ORDONNANCE

Il est ordonné à l'intimée de comparaitre dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: "L'Action".

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe.

Québec, le 1er mars 1971.
(S) J. FORTIN
Régistraire du Divorce
COPIE CONFORME
J. FORTIN,
Régistraire du Divorce.

New York — Tendance

NEW YORK (AFP) - Les cours ont évolué irrégulièrement à Wall Street vendredi. Le plafonnement de l'indice des industrielles en-dessous de 900, la veille, a de nouveau decu les investisseurs et les baisses, généralement modérées, l'ont assez nettement emporté pendant la majeure partie de la séance, dans un marché relativement calme.

Un léger redressement a toutefois été enregistré peu avant la cloture.

Fermeté des cupriferes et bonne tenue des ordinateurs parmi lesquels IBM a gagné six points.

Les pharmaceutiques ont été soutenues à l'exception de Abbott Laboratories, en repli de deux dollars. Les chimiques, les mécaniques et les automobiles se sont améliorées par endroits. En revanche, United Aircraft a cédé un dollar aux constructions aérospatiales, hésitantes, et les grands magasins se sont repliés.

Les alimentaires se sont effritees par endroits. Les sidérurgiques, les pétroles et les télévisions ont marqué le pas tandis que les cinémas, les transports aériens, les électroniques, les papiers et les tabacs ont évolué irrégulièrement.

L'indice des industrielles Dow Jones a cédé 1.10 à 898.34.

Un total de 14.68 millions d'actions ont été échangées à la BNY, comparativement à 19.83 millions jeudi.

Les pertes ont surpassé les gains par 687 contre 642, tandis que 314 titres restaient inchangés.

Parmi les titres canadiens à la BNY, Granby Mining a gagné 1 7-8 à $24 3-4; Hudson Bay Mining 3-4 à $23 1-8, et Alcan 1-4 à $22 7-8.

Walker-Gooderham a cédé 1-2 à $38 1-2 et International Nickel 1-4 à $44 3-4.

A la Bourse Américaine, Canadian Javelin a avancé de 1 3-8 à $18 1-4, Preston de 1-4 à $9.50, tandis que Scurry Rainbow Oil a perdu 3-8 à $24 1-2.

Par la Presse Canadienne

COTATIONS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
— A —				
ACF 2.40	87	52	51	52
Adrs .30g	125	31⅞	31	31½
Admirl	108	13¼	13	13⅛
Alcan 1	902	23	22⅝	22⅝
Alleg C .2e0	37	14	13⅝	13⅝
Allis C .10g	189	16¾	16½	16⅝
Am Hees .07g	156	55½	54½	55¼
A Airlin .80	200	28½	27¾	28½
A Brnd 2.20	136	49¾	48⅝	49⅛
Am Can 2.20	110	43¾	42⅛	43
A Cyan 1.25	123	36⅞	36¼	36⅝
Am El P 1.70	283	30⅝	30⅛	30¼
A Home 1.70	172	75⅛	74⅝	74⅝
A Hosp .26	212	33¾	34⅞	35¼
Am Mot	174	7⅞	7¼	7¼
Am Phot .16	169	13⅝	13¼	13¼
Am Std 1	134	26½	26	26
AT T 2.60	715	48¾	48⅜	48⅝
Ampex	528	21⅜	20¼	20⅜
Anacon 1	247	20⅛	20¼	20¼
Armco 1	237	19⅝	19¼	19¼
Arm C .80	143	36¾	36⅛	36¼
Atl Rich 2	171	68¼	68¼	68
Avco	84	15¾	15⅝	15½
Avnet	181	13⅝	13¼	13⅜
Avon 1.10	127	94½	92¾	94½
— B —				
Back .50	128	33¼	32¾	32½
Bath .20	23	28¼	27¾	27¾
Beech A .75	36	16⅛	15¾	16⅛
Bell H .60	112	42¾	42½	42¾
Ben F 1.60	127	57⅝	57	57⅜
Beth St 1.20	231	21½	21⅛	21⅜
Boeing .40	182	23	22¼	22⅝
Bois C .25b	307	43⅞	43	43⅜
Bordn 1.20	47	27¾	27⅛	27⅜
Borg Wa 1.25	68	29⅜	29⅛	29⅜
Bos Ed 2.24	42	39½	38	39½
Brist My 1.20	178	66⅞	65¾	66⅜
Bruswk .12	271	26¾	25¾	25¾
Bucy 1.20	53	26½	26	26½
Burl In 1.40	278	44¼	43⅝	44⅛
Burrghs .60	403	116½	112	115⅛
— C —				
Cmp RL .45	40	32⅛	31¾	31⅞
Camp S 1.10	185	32⅜	32	32⅜
Cdn Br .40	11	8⅜	8⅜	8⅜
C P R 3.50	32	68¾	68¼	68⅝
Cat Tr 1.20	336	47⅛	47⅛	47⅛
Celanese 2	65	68	67¾	68
Cenco In .30	74	46⅛	45	45
Ches Oh 4	16	56¾	56⅛	56⅜
Chris Cft	131	8¾	8½	8½
Chrysle .60	294	27½	27	27⅜
Cities Sv 2.20	120	47¾	47	47
Clark E 1.40	137	41¼	41	41½
Clark O .40	278	22⅞	21⅝	21⅝
Coca C 1.58	99	92¼	91½	91⅝
CBS 1.40b	322	39	38⅛	38⅞
Comsat .50	230	70½	67¾	70¼
Con Ed 1.80	268	26¼	26⅛	26⅝
Con Can 1.60	114	44⅜	43¾	44⅛
Cont Data	475	64⅜	63	63⅜
Cop Rng .50b	465	37	22	36⅛
CPC Intl 1.70	124	38⅜	37⅞	38⅛
Crane 1.60b	3	35¼	35⅜	35⅜
Cr zell 1.20	71	32	31½	31¾
Curt Wr .60	527	15½	15	15½
— D —				
Dart I .30b	81	38¼	37¼	37½
Deere 2	202	43	42¾	43
Denn Mf .60	69	27⅝	26⅝	26¾
Dexter .24	29	19⅜	19¼	19⅜
Digital	736	64⅜	62½	63⅜
Dome .80	30	66½	65¾	66
Dow C 2.60	267	85⅜	84⅜	85⅜
Du Pont 1.25g	123	139½	138¼	139½
— E —				
East K 1a	504	76¾	76⅛	76⅛
Eatn Ya 1.40	223	35½	38	38¼
EG G .10	69	17¾	17¼	17⅜
El Pas NG 1	126	18⅝	18⅛	18¼
Eltra 1.20	15	28	27¾	27¾
ESB 1.20	25	26⅛	25¼	25¼
Essex I 1.20	102	43	42¼	42½
Ethyl Cp .84	60	26¾	26½	26½
Ex Cel 1.25	28	22¾	22¼	22¼
— F —				
Fairch	175	38½	37	38¼
Firest 1.60	38	50⅜	50⅛	50⅛
FMC Cp .85	121	29¾	29⅜	29⅜
Ford 2.40	500	60⅜	60⅛	60⅜
Frueh 1.70	74	35½	34⅛	35½
— G —				
Gen Dyn	36	27⅜	27⅛	27⅛
Gen Ele 2.60	518	108⅜	107⅛	108⅛
G Fds 2.80	263	85½	84¾	85½
Gen I .30t	126	24½	24	24⅛
GMC .85g	549	83¼	82½	83
GP Cem .80	63	29¼	29⅛	29⅛
G Tel E 1.32	866	35½	34¾	35¼
G Tire 1b	59	24⅝	24¼	24¼
Ga Pac .80b	85	58¼	58⅜	58
Goodrh 1	126	29	28½	28⅝
Gdyr .85	287	32	31¼	31¼
Gould 1.40	25	38	37¼	37¼
Granby 1.60	116	25	23	24⅜
Gt A et P 1.30	162	32⅞	32½	32½
Grn Gt .96	21	26½	25⅞	26½
Gulf O 1.50	839	31¼	30½	30⅝
— H —				
Heinz 1	48	42	41½	41¼
Hew Pack .20	342	41⅜	39⅝	41⅜
High volt	39	13	12⅝	12⅝
Hmstk .40	153	28⅝	27¾	28
Hnywl 1.30	152	105⅞	103¾	105⅝
HFC 1.20	59	48¾	47¾	48¼
Hud Bay 1.20	14	23⅛	22⅞	23⅛
— I —				
Ill Cent 1.14	10	34⅜	34⅛	34⅛
Ing Rand 2	282	48¼	47¾	48
Intlk I 1.80	13	27¼	26¾	26¾
IBM 5.20	326	354	347½	354
Int FF .60b	91	71¾	71	71¾
Int Har 1.80	655	31¼	31⅛	31⅛
Int Mng	50	12⅞	12¼	12½
INCO 1.60a	474	45	44¾	44¾
I Pap 1.50	162	36⅛	36⅜	36⅜
Int T et T 1.15	1740	60¼	59¼	60
— J —				
Jn Man 1.20	101	44⅝	44¼	44¼
— K —				
Kays Ro .60	9	25¾	25⅝	25¾
Kellogg 1	27	26	26	26
Kennec 2	707	36	34	36
Kraftco 1.70	144	43	42⅝	42⅞
Kresge .44	142	71	70¼	71
Kroehl	5	29½	29¼	29⅜
— L —				
Leasco	451	20⅞	20⅜	20½
Litton .50t	312	28⅜	28⅞	28
Lock A	162	10½	10¼	10½
Loews 1	265	46⅝	45⅜	46⅜
— M —				
Mad S Gar	685	4⅜	4⅛	4⅛
Mgnvx 1.20	294	44¼	42¾	44¼
Malry 1.80	12	46¼	46	46
Marath 1.60	145	35¾	34⅝	35⅜
Marien .27g	84	60⅝	60	60⅝
Marsh F 1.10	47	35½	35	35
Mart M 1.10	136	21½	21¼	21⅜
Masco Cp .28	16	54⅜	53½	54⅜
Mass F	162	11¼	10⅞	11⅛
McDon Cp	210	61¼	60⅜	61¼
McD D .40b	214	33½	33	33½
McGr H .60	288	21¾	21	21¾
McIntyre 1.60	280	135	135	135
McKee .80	11	23¼	22¾	23¼
Mrck 2.20	129	95⅞	95⅛	95⅞
MGM	51	24⅝	24⅛	24⅛
Midld R 1.40	810	30¾	30½	30½
MMM 1.85	133	108¾	106½	108¾
Mobil 2.40	349	56⅞	55¾	56⅜
Mohas 1.10	21	34⅝	34⅛	34⅜
Msant 1.80	401	37⅞	37½	37¾
Motrla .60	89	67½	65	67
— N —				
N Cash .72	604	43¾	43	43⅝
N Dist .90	192	18⅞	18¾	18⅞
N Gyps 1.05	173	24½	23⅞	24
N Lead 1	183	21⅜	20¾	20¾
Northrop 1	25	23⅞	23¼	23⅜
Nort S	179	34⅞	34¼	34⅝
— O —				
Occidt 1b	1879	18⅜	17⅞	18⅛
Outb Mar 1	146	35½	34	35
— P —				
Pac Pet .30e	409	31⅜	30½	31¼
Pan A	271	17⅛	16¾	16¾
Pen Cn	228	6¾	6½	6⅝
Pepsi Co 1	226	58⅜	57½	57⅝
Per El .20g	78	41¾	41½	4.⅝
Pfizer .60a	280	38⅛	37¾	37⅞
Phel D 2.10	232	43⅞	42	43¾
Phil Mr 1.20	198	58⅞	58	58⅞
Pitney B .68	380	32¼	31⅜	32¼
Polroid .32	317	90⅞	88⅝	90¼
Proc G 1.40	280	59⅝	59	59
Plmn 2	27	45	44¼	44⅝
— R —				
Ralst P .70	132	28¾	28	28¾
RCA 1	507	34½	34⅛	34½
Rep St 1.60	61	27⅞	27¼	27⅝
Rich M 1	28	64	63½	63½
Roy D 2e	83	42¾	42¼	42½
— S —				
Sa Fe I 1.60	127	26⅜	26	26¼
Schenl 1.40	9	28⅜	28⅛	28⅛
SCM	86	19⅜	18¾	19⅛
Scott Pap 1	121	26½	26⅛	26⅜
Srs R 1.20a	182	86	84⅝	85¼
Shell O 2.40	105	51	50⅝	50⅞
Singer 2.40	151	74⅜	73	73
Sou Pac 1.80	115	42	40¾	41½
Spartn .40	14	10½	10¼	10½
Spry R .25g	291	33⅝	33½	33⅝
Std Br 1.60	43	47¼	47¼	47⅜
St O Cal 2.80	182	58⅛	57¾	58
Std Ind 2.30	153	58¾	58¼	58½
Std NJ .90	272	76⅜	75⅞	76⅛
Stud W 1.20	82	66⅜	66	66½
Sun Oil 1b	7	52⅞	52¾	52⅞
Swift .70	59	35¾	34⅞	35¾
— T —				
Teledn .63f	230	28⅝	28⅛	28⅜
Tenco 1.32	355	28	27⅝	27⅞
Txco 1.60	342	37⅜	37	37¼
Tex GS .60	945	21	19¼	19⅝
Tex Inst .80	104	100¼	98⅜	100
Textr .90	72	27⅜	26¾	26¾
Thiok .40	79	12⅜	12⅛	12¼
Time 1.90	218	52¼	52¼	51¾
Timkn 1.80	18	35⅜	34¾	35⅜
Trns U 1.20	87	42	41	42
Tnsitrn	174	5	4¾	4¾
Twnt C	155	13⅞	13½	13⅞
— U —				
Un Carb 2	163	45½	44¾	45
U Air 1.80	174	38⅞	37¼	37¼
Un Cp .25g	34	10	9¾	9⅞
US Frt 1.40	48	26¼	25⅝	25⅞
US Gyps 3	19	62	61⅜	61¾
US Stl 2.40	201	32	31⅝	31¾
— V —				
varian As	129	17⅜	16⅞	16⅞
— W —				
Walw H 1.20a	10	38½	38½	38½
War L 1.20	163	74½	73⅜	73⅜
Weathd	190	12¾	12⅛	12¼
Wwth 1.20	439	50½	49½	50
— X —				
xerox .80	235	101⅜	99¼	101
— Z —				
zenith 1.40	150	45¾	45	45½

Total des ventes: 14,680,000.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: Cortland $2 à $2.25; McIntosh, $2.25 à $2.50.

LEGUMES

Betteraves: $1.50 à $1.75 les 50 lbs.

Carottes: $1.75 à $2.00 les 50 lbs; $2.75 à $3.00 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Choux: Verts $1.75 à $2.50 pour 50 lbs, suivant la grosseur et la qualité.

Oignons: 1 3-4 po. à 2 1-2 po.; $1.50 à $1.75 les 50 lbs; 2 1-2 po. à 3 1-4 po., $2.25 à $2.50 les 50 lbs; $2.75 à $3.00 24 cellos de 2 lbs; rouges, $2.00 à $2.50 les 50 lbs.

Patates: $1.25 à $1.30 les 50 lbs.

Panais: $3.00 à $3.05 pour 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux: $1.25 à $1.50 la doz.

Rutabaga: $1.00 à $1.25 les 50 lbs.

Emissions municipales

SEMAINE FINISSANT LE 12 MARS, 1971

8-3-71 $ 800,000
CITE DE DRUMMONDVILLE
(Drummond) REMIS

8-3-71 $ 445,000
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP
(Rivière-du-Loup) REMIS

8-3-71 $ 767,000
VILLE DE SAINT-HUBERT
(Taillon) $97.64
4 soumissions 8.4101
$767,000 8% 15-3-72-81

8-3-71 $2,644,000
CITE DE LASALLE
(Marguerite-Bourgeoys) $98.09
5 soumissions 8.3144
$ 717,000 8% 1-4-72-81
$1,927,000 8% 1-4-81

9-3-71 $ 124,000
LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELOEIL
(Verchères) $98.36
7 soumissions 8.0499
$50,500 7½% 15-3-72-76
$73,500 7¾ 15-3-77-31

9-3-71 $ 128,000
VILLE DE MERCIER
(Châteauguay) $98.40
3 soumissions 8.2603
$128,000 8% 15-3-72-81

9-3-71 $ 371,000
PAROISSE DE ST-EUSTACHE
(Deux-Montagnes) $96.34
2 soumissions 8.5644
$371,000 8% 15-3-72-81

9-3-71 $ 750,000
CITE DE THETFORD-MINES
(Mégantic) REMIS

10-3-71 $ 313,000
LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE CHOMEDEY
(Laval) $99.729
7 soumissions 8.0663
$313,000 8% 15-3-72-80

Informations financières

ETAT POUR LES DOSSIERS

CONSOLIDATED PERSHCOURT MINING LTD: - La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne ce qui suit pour ses dossiers:

1) Un accord entre Consolidated Pershcourt Mining Ltd. et Abitibi Silver Mining Corporation, d'une part, et Canadian Jamieson Mines Limited, d'autre part, conclu comme tel, en vertu duquel les propriétés effectueront une revue détaillée des anciens travaux sur les propriétés de Pershcourt-Abitibi, dans le canton de Barraute (Québec). Si les résultats sont favorables, on étudiera la possibilité d'une mise en production et l'étude devait durer sept mois. Advenant qu'elle soit jugée favorable, une nouvelle compagnie sera formée pour prendre possession des propriétés Pershcourt-Abitibi. Jamieson paiera alors $975,000 à la nouvelle entreprise et elle recevra un intérrêt égal à ceux de Pershcourt-Abitibi. Jamieson et les deux dernières entreprises auront le droit de financer conjointement tout autre exploitation.

2) A la suite du dit accord, les administrateurs de Consolidated Pershcourt Mining Ltd. et d'Abitibi Silver Mining Corp. ont approuvé l'accord de fusion qui a été approuvé et confirmé par les détenteurs d'actions de ces deux compagnies. Le nouveau nom de la compagnie sera Abcourt Metals Inc. Les actionnaires d'Abitibi auront le droit de recevoir trois (3) actions de la nouvelle compagnie pour chaque cinq (5) actions détenues et ceux de Pershcourt une (1) pour cinq (5). Le capital a été porté à 5,000,000 d'actions, dont 1,072,194 sont émises et en circulation.

NOUVELLE INSCRIPTION

BERNCAM INTERNATIONAL INDUSTRIES LIMITED: - Un total de 250,000 actions de la compagnie ont été inscrites à la Bourse Canadienne le 8 mars 1971. Cette inscription additionnelle couvre les actions souscrites, à $2.10 par L. J. Forget & Cie Ltée, agissant au nom de certains clients, conformément à l'accord en date du 29 décembre 1970.

DE NOUVEAU NEGOCIABLES

MOLYBDENITE CORPORATION OF CANADA LIMITED: - Les actions de la compagnie sont de nouveau négociables à la Bourse Canadienne depuis le 5 mars 1971.

AVIS

PEMBINA PIPE LINE LIMITED: - Pembina Pipe Line Ltd. entend procéder à la réorganisation de son capital actions au moyen de la fusion avec sa filiale, en propriété exclusive. Il est proposé d'échanger les actions ordinaires de Pembina Pipe Line pour des nouvelles actions ordinaires et privilégiées de la compagnie fusionnée sur la base d'une action privilégiée de $30 pour chaque 10 actions ordinaires formant un tout, avec quatre actions de la classe "A" ordinaire, ne comportant pas le droit de vote et une action de la classe "B" comportant le droit de vote pour chaque action présentement détenue. Les droits et privilèges des actions privilégiées existantes, de même que les obligations et les debentures demeureront les mêmes. Cette proposition est sujette à l'approbation des actionnaires lors d'une assemblée qui devrait avoirr lieu dans un avenir rapproché et elle devra aussi être approuvée par tous les corps régulateurs.

TRIZEC CORPORATION LTD - CUMMINGS PROPERTIES LTD: - La Bourse de Montréal a été avisée qu'à la fermeture des affaires le 23 février 1971, 1,637,173 actions ordinaires ou 97.45 pour cent des actions ordinaires, émises et en circulation de Cummings Properties Ltd. ont été acquises par Trizec, conformément à son offre du 30 décembre 1970.

CON QUEST EXPLORATION LIMITED

Un total de 4,000,000 d'actions ordinaires d'une valeur au pair de $1.00 chacune, dont 1,450,000 sont émises et en circulation seront inscrites à la Bourse Canadienne le jeudi 25 février 1971.

Le symbole au téléscripteur: C Q T"

La catégorie: minière
SIEGE SOCIAL: — Suite 401, 621 ouest, rue Craig, Montréal 101 (Québec).
INCORPORATION: — La compagnie a été incorporée en vertu des lois des compagnies minières du Québec par lettres patentes datées du 10 août 1967.
HISTORIQUE ET PROPRIETE: — La compagnie a été incorporée comme filiale en propriété exclusive de Magnetics International Ltd. ("Magnetics") afin d'acquérir tous les droits miniers et les claims de Magnetics lorsque Magnetics a cessé de fonctionner comme compagnie d'exploration minière.

Les droits miniers et les claims suivants ont été achetés de Magnetics le 11 avril 1969.

Propriétés canadiennes: (a) Environ 1,700 acres dans le canton de Portland West (Québec).

(b) Environ 487,835 acres dans 10 claims couvrant une partie de l'Ile Marguerite et la partie voisine à l'Est du canton Roy, région de Chibougamau (Québec).

(c) 27 claims miniers comprenant 1,223.88 acres dans la région de Pabineau River, comté Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Propriétés anglaises: La compagnie a récemment acquis toutes les actions émises et en circulation de Brea Tin Limited, et de Tolgarrick Tin Limited. Ces compagnies ont chacune une usine de recouvrement de fer blanc sur la Red River entre Camborne et Redruth dans la région bien connue pour son fer blanc, à Cornwall, Angleterre et s'adonne à la collecte des résidus de fer blanc, situés sur cinq propriétés ayant des baux à long terme à Brea Tin Limited. La compagnie a consenti à payer $78,326 aux créditeurs de Brea Tin Limited et Tolgarrick Tin Limited, en vertu d'un accord d'achat et de vente. Le produit de la souscription par Wills Bickle & Company Limited, courtiers en valeurs mobilières de Toronto Ontario, de 500,000 actions ordinaires de la compagnie à .30¢ l'action, sera utilisé pour payer les créditeurs de Brea Tin Limited et de Tolgarrick Tin Limited et pour mettre en pratique les recommandations de l'ingénieur de la compagnie d'acheter des outils supplémentaires pour la somme de $35,500 et d'investir $30,000 dans le fonds de roulement de la compagnie.

LA DIRECTION ET LES DIRECTEURS DE SERVICE: — MM. Randolph Pope Mills, président et administrateur, Westmount (Québec); John Harold Morgan, administrateur, Montréal (Québec); John McGlinchey Horne, c.r., administrateur, Westmount (Québec); William John Dennis Stone, vice-président exécutif et administrateur, Beaconsfield (Québec); Peter Nicholas Carter, directeur, Westmount (Québec); Nicholas Robert Burridge, secrétaire - trésorier, Montréal (Québec).

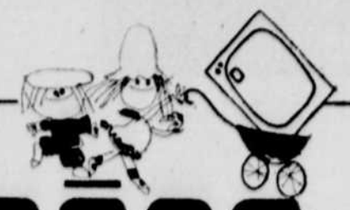
CAPITALISATION: — Il y a 4,000,000 d'actions autorisées, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, dont 1,450,015 actions sont émises et en circulation.
OFFRE PAR PROSPECTUS: — En vertu d'un accord en date du 26 novembre 1970, Wills, Bickle & Company Limited, agissant pour son propre compte comme souscripteur a souscrit 500,000 actions du capital-actions de la compagnie pour la somme de $150,000 payable sur-le-champ et en échange une option lui a été accordée pour acheter un montant additionnel de 100,000 actions à .40¢ qui doit être exercée le 4 mars 1971; 100,000 actions à .60¢ qui doit être exercée le 4 juin 1971; et 100,000 actions à .75¢ qui doit être exercée le 4 septembre 1971.

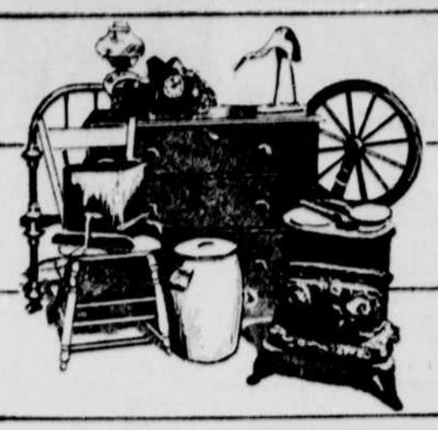
La compagnie a laissé savoir que Wills, Bickle & Company Limited a exercé la première option de 100,000 actions.
REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERT: — Canada Permanent Trust Company à 600 ouest, boul. Dorchester,



annonces classées







l'Action Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

VENTE AU NUMERO 15¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Anclenne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Lorretteville, Neufchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville De Vanier, Ville Montmorency.

60 CENTS PAR SEMAINE OU

$25.00 par année	6 mois	$13.00
	3 "	$ 7.00
	1 "	$ 2.50

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

$20.00 par année	6 mois	$10.50
	3 "	$ 5.50
	1 "	$ 2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec :

$20.00 par année	6 mois	$10.50
	3 "	$ 5.50
	1 "	$ 2.00

ETATS-UNIS

$36.00 par année	6 mois	$18.00
	3 "	$ 9.00
	1 "	$ 3.00

Dans les autres provinces du Canada :

$27.00 par année	6 mois	$14.00
	3 "	$ 7.50
	1 "	$ 3.00

PAYS ETRANGERS

$50.00 par année	6 mois	$25.00
	3 "	$13.00
	1 "	$ 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.

J'inclus le montant de ..... pour

..... mois d'abonnement.

Veuillez adresser comme suit :

NOM: .....

ADRESSE: .....

TARIF DES PETITES ANNONCES

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES

Charge de service pour les numéros de casier $1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue : **Sans photo** ..... $1.50 — **Avec photo** $5.00

Fiançailles, prochain mariage, (sans photo) ..... $3.00 (Publiés en page féminine)

Prières, (sans photo) $5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

Animaux à vendre

Elevons, achetons, échangeons, vendons, chiens toutes races, Boston Bull, Labrador, Pointer, Cocker, Berger, Colley, Caniches, autres. Vendons chats Siamois, aussi 200 poulettes, certifiées en ponte $1.50 chacune. Communiquer Lebouef Kennels Reg'd, St-Casimir, Co. Portneuf. Tél. : 339-2955.
23599 3-3 (1 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles ,dans la Cité de Québec e banlieue. Bailliargeon, Carrier & Latorce, notaire, 36, Desjardins, Québec. Tél. : 525-4637.
23506 11-3 (24 fs) 15

ARGENT disponible pour consolidation detttes, amélioration construction, fonds roulement, par 1ere ou 2e hypothèques. Service rapide. Prêts P.M. du Québec, courtiers, 1010, St-Cyrille Ouest, 683-4394, soir 626-1513.
23614 13-3 (24 fs) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
23314 26-2 (24 fs) 15

A vendre — Divers

CAUSE DE DEPART MENAGE neuf à vendre, valeur $3,000. pour $1,500. Tél. : 626-1108.
23452 8-3 (24 fs) 21

POLYON Polypropylene, laine Phentex (en gros). S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél : 623-9638.
23423 4-3 (24 fs) 21

Télévision en couleur, 25 pouces, régulier $719. Spécial $499 Tremblay & Bergeron Meubles Tél. : 626-1102 ou 523-7760.
23500 11-3 (24 fs) 21

A vendre — Divers

Grande vente de télévisions neuves directement de la Cie Dumont, aussi télévisions usagées pour chalets au montant de $35.00 et plus. S'adresser au 4 A, Boisclerc, Tél. : 522-6779.
23493 12-3 (24 fs) 21

Robe de bal, pour bal de coton, bleue avec châle grandeur 10 ans. Prix à discuter. Téléphoner entre 4 heures et 5 heures p.m. à 527-5554.
11-3 (6 fs) 21

CENTRE SINGER

VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de $19.95. Pour réparation et location, s'adresser 324 Est, St-Joseph. 522-8128.
23078 18-2 (24 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE 29, rue St-Vallier-Est. — Tel. : 525-6402.
23468 9-3 (24 fs) 21

BESOIN URGENT

T.V., Radio, tourne-disques. Place Marché aux Puces, 34, St-Joseph Ouest, Québec. Tél. : 523-0285, soir 626-0097.
23607 13-3 (6 fs) 21

A sacrifier — Trancheuses, hache-viande, scies, balances calculatrices, délicatiseurs. Tous Produits Hobart, avec service après vente. Victor Butcher's Supply Inc., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-4934.
23335 6-3 (l. mer. s. au 31-3) 21

Photos romans .5 et .10 sous, comiques 2 pour .5 sous, Laine Phentex .64 sous la balle. Lingeries assorties prix de fermeture; aussi livres de tout genre au plus bas prix. Au 621, 5e Rue, Québec.
23597 12-3 (6 fs) 21

EQUIPEMENT de restaurant neuf et usagé : grille-pain Toast-master, Silex, table chaude Modern Kitchen, poêle à hot-dogs et hamburgers Garland, poêle leuse de patates, malaxeur, laveuse de vaisselle. Garantie. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-4315.
23380 2-3 (mar.j.s. au 27-3) 21

A vendre — Divers

Téléviseurs neuves et usagées $35.00 et plus, vendues avec garantie, total de 90 jours. Tél. : 626-4988 ou 523-1720.
23595 12-3 (1 ms) 21

A BAS PRIX

AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
23498 11-3 (24 fs) 21

TAPIS

Spécial Ozite $2.58 la verge carrée. Evaluation, posage, aussi liquidation de meubles et d'appareils électriques. Centre d'Ameublement 239 Ouest, St-Vallier, Québec. Tél. : 529-9648, soir 529-2701.
23447 11-3 (24 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE MEUBLES NEUFS

Grand choix de mobiliers de chambre, cuisine et dinette, chesterfields, divans-lits, fauteuils de repos, matelas à ressorts, lits continentaux, lits superposés, cuisinières électriques, courant 110 ou 220, réfrigerateurs, lessiveuses et secheuses automatiques, lessiveuses-essoreuses, lave-vaisselle, radios-stéréos, téléviseurs en blanc et noir et couleur. Prix spéciaux aux futurs mariés pour ameublement complet. Bas prix garantis. Facilités de paiement jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltee, 330 de la Couronne, Québec, tél.: 529-3365.
23539 11-3 (6 fs) 21

MENAGE NEUF 1971

Ayant servi pour l'Exposition du meuble. Ces meubles sont neufs et garantis, comprenant : 1 poêle de luxe, 30 pouces, 1971, 1 réfrigérateur, 2 portes Zéro Zone 15 pieds cubes, 1971, 1 mobilier de salon 4 places, Air Foam, réversible 2 morceaux, 1 table de centre, 1 table de coin, 1 lampe de pied, 1 lampe de table, 1 mobilier de chambre, 72 pouces, miroir ajustable, 3 morceaux, 2 lampes de bureaux "Terre des Hommes", 1 sommier-caisse et un matelas, valeur $260., 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 plat à fruits, 1 téléviseur Admiral Instant-Matic, 1971, 1 laveuse automatique et 1 sécheuse automatique de luxe 1971, valeur totale $2635 laisser pour $1,690. Aucun comptant. Entreposage gratuit et livraison gratuite. Pour informations, 663-7485, Québec.
23227 20-2 (24 fs) 21

- APPAREILS ÉLECTRIQUES
- DÉCORATIONS
- AMEUBLEMENT

DU CHOIX DE LA QUALITÉ DES PRIX

Conditions faciles de paiement

40 ans d'expérience pour mieux vous servir

G.J. Lemieux

15, rue St-Louis — Lévis
837-8821

22403 11-1 (j.j.s. au 29-3) 21

Chambres et pension

CHAMBRE à louer et pension si désiré; personne pouvant fournir des références. Tél. : 524-6861.
23385 3-3 (24 fs) 46

Hotels motels convertis pour chambres et pensions pour personnes âgées, mariées ou célibataires, 5 milles centre ville, chambres individuelles; Pavillon des Chutes. Tél. : 822-2661.
23491 13-3 (24 fs) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois $18.00. GERALD MARTINEAU, 485, Boul. Langelier, Quebec. — Tél.: 525-5156.
23173 18-2 (24 fs) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539, clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
23497 12-3 (24 fs) 60

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT Inc., 555, boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location $7.50 par mois, $18.00 pour 3 mois. Réparons vendons, machines toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.
23433 6-3 (24 fs) 60

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15ième Rue, Québec. Tél. : 522-1661.
22615 21-1 (l. j. s. au 20-3) 89 A

Fem. filles demandées

Temps partiel, 3 soirs par semaine, 2 heures chaque soir environ $35.00. Auto utile. Tél. : 653-9712.
23446 8-3 (6 fs) 90

Foin

Foin à vendre, excellente qualité. Tél. : 828-2487.
23499 12-3 (24 fs) 94A

Hommes demandés

Homme demandé pour travailler pour le compte d'une municipalité, comme surveillant du réseau d'aqueduc et d'égout et autre travail concernant la surveillance générale municipale; être âgé entre 25 et 35 ans. Instruction égale à une 9ième année. La personne qui sera embauchée devra venir demeurer dans la municipalité, fournir des références, l'offre de service devra parvenir pour le 6 avril 1971, dernier jour pour envoyer application, au plus tard, à l'adresse suivante : Casier Postal 158, St-Henri de Lévis.
23578 12-3 (5 fs) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél. : 524-5181.
23435 6-3 (mar.j.s. au 3-4) 106-B

Instruments de musique

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéons, 302 Durocher, 525-8601.
22981 15-2 (24 fs) 115

CHOIX DE



GUITARES "YAMAHA"

ST-CYR & FRERES inc.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél. : 522-1233 — 522-1234

23288 24-2 (mer. s. au 20-3) 115

Local à louer

Local Industriel ou Commercial, 1900 pieds, coin Maguire et chemin St-Louis. Tél. : 681-4032 ou 527-1892.
23598 12-3 (3 fs) 119A

Logements à louer

Logement à louer Boischatel, 4 pièces, entrée laveuse-sécheuse, 110 et 220. Libre immédiatement, tél. : 822-1816.
23543 11-3 (6 fs) 118

Haute-Ville, 7 pièces, plus salle de bain, chauffé, eau chaude fournie, près église, école, magasins, centre des loisirs, stationnement gratuit, très propre. Tél. : 527-3846.
23545 11-3 (3 fs) 118

Immeubles

BELVEDÈRE LTÉE

VOUS OFFRE

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 4 logements, 1 de 7 pièces, 2 de 4 pièces, et un de 5, semi chauffé, prix $25,000.
NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, propriété 3 logements, 2 de 4 pièces, 1 de 3 pièces, chauffés, eau chaude, prix $18,000.
NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, propriété 3 logements, 2 de 6 pièces, 1 de 3 pièces, chauffés, prix $23,000.
NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, 6 logements, de 4 et 5 pièces, brique , chauffés, ac. $6,300.
ST-JEAN-BAPTISTE, propriété de flats, bons revenus, chauffés à l'huile, ac. $7,000.
ST-PASCAL, propriété de 3 logements, 1 de 5 pièces, 2 de 3 pièces, chauffés à l'huile, brique, prix $24,000.
ST-PASCAL, propriété de 5 logements, 1 de 7 pièces, 4 de 4 pièces, brique, chauffés, ac. $7,000.
CENTRE-VILLE, propriété, Centre commercial très bien situé, gros revenus, ac. $100,000.
STE-FOY, propriété, 3 logements, 1 de 5 pièces, 2 de 3 pièces, brique, chauffés, ac. $9,000.
NOTRE-DAME-DE-QUEBEC, propriété, 6 logements, rénovée, chauffés, finission intérieure partie pierre, ac. $10,000.
ST-JEAN-BAPTISTE, propriété, 6 logements, chauffés, pierre, bons revenus, ac. $15,000.
DUBERGER, propriété, 6 logements, de 4 et 3 pièces, finission extérieure pierre, chauffés, ac. $12,000.

COMMERCES

CENTRE-VILLE, Super Marché d'alimentation licencie, grosses affaires avec ou sans bâtisse, ac. $25,000.
CENTRE-VILLE, Taverne bien située, bons revenus, ac. $20,000.
CENTRE-VILLE, Epicerie licenciée, située dans complexe de 300 à 400 logements, bonnes affaires, prix $14,000.
BANLIEU, Bar salon, motel, salle de réception, grand terrain, ac. $30,000.
CENTRE-VILLE, Tabagie, affaires intéressantes, bien équipée, ac. $5,000.
CENTRE-VILLE, Restaurant bien situé, bel équipement, bonnes affaires, prix $10,000.
HAUTE-VILLE, Local pour épicerie, tout équipé à bon marché.

Pour une transaction rapide et équitable, confiez-vous à une équipe reconnue pour son intégrité et sa compétence.

Argent à prêter en 1ère et deuxième hypothèques, aussi achat de balance de prix de vente.

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES

Nous avons des demandes pour l'achat de propriétés de 4-6-8-12 logements et plus. Avons du comptant. Nous avons une grande demande pour commerce de tout genre, restaurant, tabagie etc

IMMEUBLES BELVÉDÈRE LTÉE
COURTIERS 681-6358
873 St-Vallier Ouest

23596 13-3 (1 fs) 111

Logements à louer

LOGIS

COURTIERS EN IMMEUBLES

Vaste choix d'APPARTEMENTS QUEBEC ET LES ENVIRONS

2½, 3½, 4½, 5½, 6 pièces

MEUBLES OU NON MEUBLES

TEL. : 623-7808 — 529-9738

23250 26-2 (v.s. au 20-3) 118

PLACE DE LA CONCORDE,
3180, BOUL. NEILSON, STE-FOY,



RESERVEZ DES MAINTENANT

2½-3½-4-5 pièces, meublés ou non. Vous trouverez ici ce que vous cherchez partout ailleurs, tous les services d'un immeuble de prestige unique en son genre. Jardins intérieurs, piscine, bain-sauna, salle de jeux, garages, ascenseurs, intercom, buanderie et incinérateur à chaque étage. A visiter de 9.00 A.M. a 9.00 P.M. TEL.: 651-4643

23438 6-3 (s. au 27-3) 118 Ste-Foy

Logements à louer

Logement à louer 4 pièces, libre 1er mai. Situé au 2307 sur Terrasse Cadieux à Courville tél. : 661-5572.
23542 11-3 (3 fs) 118

Flat à louer, chauffé, non meublé, 2 pièces, plus salle de bain, personne seule. Près du Parlement $75.00. Tél. : 523-4526.
23541 11-3 (6 fs) 118

Lévis — Logements neufs — 3 de 4 pièces, chauffés, eau chaude fournie, au 10 Georges Ramsay; aussi 2 logements de 2½ pièces meublé, tél. : 837-9429.
23282 24-2 (1 ms) 118

4 pièces, non chauffé, entrée 220, toilette sans bain, 3e étage, près église St-Malo, 711 ,St-Bernard, $55.00 demandé M. Marcel Bisson tél. : jour 681-6207 soir 7 à 9 heures 681-6601.
23466 9-3 (6 fs) 118

Logement à louer à Limoilou, 3 pièces, bain, pas chauffé, $65.00 adultes. Visites le soir de 7 à 8 heures, du lundi au vendredi au 336, 1ère Rue.
23616 13-3 (6 fs) 118

PLACE
BONAVENTURE
$115. à $160.
3½, 4½, 5½,
Ville Vanier, Rue Samson
RAOUL EMOND Construction Inc.
681-6257

23321 27-2 (l. mer. s. au 21-4) 118

Machines à coudre

Location de machines à coudres $10.00 par mois. Vendons machines à coudre usagées $29.95. aussi réparations Centre Singer, Place Laurier, Ste-Foy. Tél. : 651-4021.
22867 5-2 (j. v. s. au 1-4) 120 A

Machines à coudre Brother White, modèles 1970 à écouler, pleinement garanties à demi-prix, payables $10 par mois. Tél. : 663-7243.
23611 13-3 (24 fs) 120A

Maisons à vendre

Lorretteville, plain-pied, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, cause de transfert tél. : 842-4341.
23174 18-2 (1 ms) 127

Logements à louer

Logement à louer à Ancienne-Lorette, 4 pièces, plus salle de bain, libre 1er mai. Tél. : 872-7089.
23603 13-3 (3 fs) 118

Logement à louer, moderne, 3 pièces plus salle de bain, chauffage à l'électricité. Tél. : 683-0757.
23601 13-3 (1 fs) 118

GIFFARD

GIFFARD
MAGNIFIQUES
LOGEMENTS NEUFS
1½ — 3 — 4 et 5 pièces
Tous services inclus, terrasse, intercom. Période gratuite à discuter.
Réservez dès maintenant pour avril et mai
3475, Petitclerc, Appt 17
663-9029 — 661-5266

23451 8-3 (24 fs) 118 Giffard

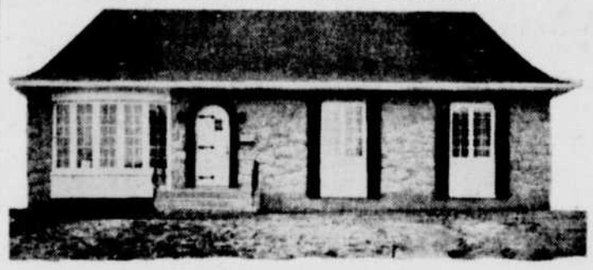
Machinerie

Pailloader, Michigan 2½ vgs., tracteur T.D. 18 avec pelle à fossés, Fardier 25 tonnes, tracteur Dodge 800-60, 1 remorque de garage, 1 litt de garage, 1 machine à laver à vapeur, 1 valve refosseur, 2 wrenches à air 1 po. Drive, 1 eligneur de roues, 2 skis-doo Bombardier, 10-18-H.P. Roulotte de 18 pi, équipée au complet, machine à souder, électrique avec moteur à gaz. Tél. : 1-418-369-3977.
23330 27-2 (24 fs) 120

Maisons à vendre

PARC BON-AIR

Par 80e Rue Est, descendre 10e Avenue Est
Près des Ecoles Polyvalente et Primaire.



Plusieurs maisons à visiter. — De 2 h. à 9 h. p.m.
BUREAU DES VENTES : 1060, RUE MAURIAC
Renseignements à toute heure
ROGER LACROIX — TEL. : 681-1237
Dufresne & Légaré Inc.
CONSTRUCTEURS

23357 1-3 (l. mer. j. s. au 10-4) 127

Motocyclettes

Fervents de la MOTOCYCLETTE

Chez votre concessionnaire
HONDA, BSA
et
HARLEY-DAVIDSON
les marques les plus populaires
Aussi choix de motos usagées



Facilités de paiement

AUCLAIR automobiles inc.
200, BOUL. HAMEL — VILLE VANIER — TEL. : 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir.

23337 4-3 (j.v.s. au 24-4) 147

Maisons démandées

QUI DIT VRAI ?

LE prix d'une propriété ne doit pas dépendre des seuls dons oratoires du vendeur et de l'acheteur, que ce soit pour acheter ou vendre une valeur immobilière, faites appel à notre service de vente d'immeubles. TRUST GENERAL DU CANADA, la plus importante Société de Fiducie Canadienne française, téléphone Québec, 529-5311.
23144 18-2 (24 fs) 128

Attention. Avons acheteurs sérieux, maisons seules ou à revenu, Québec et Banlieue, payons comptant. Immeubles Canadiens Enr. Gilles Thériault, Courtier, 129, 18e Rue. Tél. : 529-6178.
23224 23-2 (24 fs) 128

Marchandises nouveautés

BAS CULOTTES : MARTINI $8.00 DOZ. MARIE - $6.00 DOZ.
REDUCTION pour quantité.
Tél. : 527-6861
23502 13-3 (s. au 3-4) M. N.

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. Tél. : 842-1911.
23505 12-3 (24 fs) 137

Médecins

DR CHARLES RINFRET ,voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. Tél. : 524-4061.
22865 4-3 (1 ms) 140

CONSEILLER EN PSYCHOLOGIE, traitement sans médicament, sans piqûre et sans choc électrique. Psychothérapie naturelle avancée. Abbé R. Benoit, STUDIO PASCO, 4459 - 1ère Avenue. Tél. : 623-9825.
23213 20-2 (24 fs) 140

Meubles à vendre

CENTRE D'ECONOMIE
Meubles Neufs et Usagés
77 St-Vallier est - 525-8155
Voisin St-Lawrence Clothing. Toujours des prix coupés. Avec achat et cette annonce, dollar en argent gratuitement.
23364 2-3 (24 fs) 144

On demande travail

Menuisier en finission armoires et bibliothèques etc., grande expérience tél. : 527-1913.
23489 10-3 (6 fs) 156-A

Pianos à vendre

Gros et petits pianos reconditionnés, accordés, prix raisonnables. Louis Carrier, Marchand. Meubles neufs et usagés Pintendre Co. Lévis. Tél. : 837-0816.
23172 18-2 (24 fs) 165

Réparations de laveuses

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIECES
Laveuses, sécheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec. Tél. : 529-8479.
22617 21-1 (mer.j.s. au 20-3) 190

Roulottes

GARAGES André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Aussi maisons mobiles "Commodore", Posage d'Attachement. Vente service, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél. : 527-0749.
23079 22-2 (24 fs) 192-A

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS Spécialités : maladies de la peau et du cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec. Tél. : 522-1003.
22513 23-1 (mar. j. s. 23-3) 202

Téléviseurs à vendre

Téléviseur usagé à vendre à partir de $35.00. Tél. : 628-0163.
8-3 (6 fs) 209-B

Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion, Raymond Bélanger, notaire. Tél. : 623-5352.
23504 12-3 (24 fs) 210

L'émission TEMOIGNAGE

du 15 au 20 mars 1971

CKCV-1280 — 6 hres 05

Paul HAMEL, S.J., invite chaque jour, à l'émission TEMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien.

LUNDI, 15 mars, Michel Quoist: **Mon attitude envers ceux qui rejettent Dieu.**

MARDI, 16 mars, Michel Quoist: **Mon livre noir: plus révolutionnaire que le livre rouge de Mao.**

MERCREDI, 17 mars, Michel Quoist: **Le célibat du prêtre: obstacle à son épanouissement?**

JEUDI, 18 mars, Paul Morisset, S.J.: **Pour ceux qui cherchent: une Ecole de foi.**

VENDREDI, 19 mars, L. Poirier, O.F.M.: **La mi-carême a-t-elle perdu sa signification?**

SAMEDI, 20 mars, Denise Gauthier: **Nos coopérants à l'étranger sont-ils efficaces?**

LES ECHECS

Tournoi Ouvert à l'Université

Le club d'échecs de l'Université Laval organise un tournoi ouvert à partir du lundi 15 mars. Contrairement à la formule habituelle, les cinq rondes de ce tournoi se dérouleront à des jours différents. Les rondes de chiffre impair, les 1ère, 3e et 5e auront lieu au local du club (Pavillon Pollack), les lundis 15, 22 et 29 mars, et les deux autres n'importe ou et n'importe quand au cours des semaines du 15 et du 22, dès que les appariements auront été annoncés. Ce genre de tournoi devrait plaire aux amateurs qui ne sont pas toujours disposés à jouer cinq rondes en deux jours consécutifs. Le tournoi est ouvert à tous. Les frais d'inscription sont de $2; il y aura de nombreux prix, dont l'un réservé aux débutants. Pour renseignements, s'adresser à Jacques Sormany, 928, rue Drolet, Tél. : 523-0170. Rappelons en passant qu'il y a un autre tournoi ouvert d'annonce, les 27 et 28 mars, celui de l'Est du Canada, au Club Serge Lacroix, dans le hall de l'Hôtel Victoria.
N120371 PHN



Le "4" Parc Samuel Holland — Etat des travaux en janvier 1971. Un projet dont il sera avantageux d'attendre l'achèvement.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

Alouette Autos Inc.
Datsun, Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél : 683-2967.
23072 15-2 (24 fs) A.V.

CONCESSIONNAIRE MAZDA
VENTE et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec : 681-0525.
23223 24-2 (24 fs) A.V.

CHEZ CARILLON
LES PRIX SONT BONS
50 AUTOS, usagées, A-1, Disp. gar. totale, 100%, 6 mois ou 6,000 milles. Aucun comptant, 401, 1ère Avenue, coin Pont Drouin. Tél. : 529-1323.
22749 30-1 (mar. j. s. au 30-3) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1970 Volkswagen Démonstrateur, bas millage, 1967 Rambler Rebel 39,000 milles, 1967 Volkswagen de luxe, 1967 Meteor, 1966 Pontiac, 1965 Volkswagen. 50, rue Delisle, Rond Point, Levis. Tél. : 833-2133.
23220 22-2 (24 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILE
1970 Dodge Challenger, 1969 Volvo, 1969 Cortina GT, 1968 Firebird, 1968 Envoy Station, 1968 Volvo sedan, 1967 Cortina GT, 1967 Volvo, 1966 Volvo, 1965 Volvo Station Wagon, 1965 Meteor convertible, 1965 Chevelle Malibu, 1965 Valiant. Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 522-2793.
23470 9-3 (24 fs) A.V.

SPECIAUX

PONTIAC 69
Sédan automatique, radio, bas millage, Stock 91
$1,975

OLDSMOBILE 66
4 portes, hardtop, Stock 2037
$1,375

Premier paiement 15 avril '71
Léger comptant
Garantie OK, GW

ROGER BARRÉ AUTO.
1095 de la Canardière
Tél. : 529-3331
23462 10-13-15-3 A.V.

Autos demandés

B. RACINE AUTOS INC.
ACHETONS COMPTANT, 1400 Dorchester-Nord, coin de l'Espinay. — Tél. : 525-4769.
23496 11-3 (24 fs) A.D.

Accessoires d'autos

Maurice Poirier PIECES NEUVES, usagées, — différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoists, Ruxtell, 589, 1ère AVENUE, QUEBEC 3. Tél. : 529-0661.
23334 2-3 (mar.j.s. au 24-4) A.A.

SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue, 524-7791.
23424 4-3 (24 fs) A.A.

Auto-neige

PRESTO SPORTS INC.
MOTOS-neige Bombardier, neuves, usagées, vente, échange, remorques, vêtements, atelier réparation. Ouvert le soir. 4252 boulevard Henri-Bourassa. 623-5836.
23212 20-2 (24 fs) Autos-neige

En spécial cette semaine
CHEZ LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE
Le grand quartier général Volkswagen à Québec
OUVERT TOUS LES SOIRS

VOLKSWAGEN 1968
De luxe, 2 pneus à neige. Garantie écrite 30 jours ou 1000 milles.
$1295.

RENAULT 1967
Sedan
$895.

PLYMOUTH 1968
Décapotable V-8, automatique, power steering, power brake, radio.
$1795.

MUSTANG 1967
ROUGE H.T.
$1795.

Les modèles 1971 jouissent d'une garantie de 24,000 milles, ou 24 mois et de 4 services de diagnostics gratuits, 1er paiement le premier mai.

L'évaluation de votre véhicule à échanger sera faite gratuitement.

LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE
777 OUEST BOUL. CHAREST. TEL. : 683-4451
NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL
23602 13-3 (1 fs) A.V.

GRANDS SPECIAUX

1970 CHEVROLET IMPALA — Hard-top, 2 portes, V-8, équipée, avec air conditionné, 6 mille milles, balance garantie — $3595
1969 FORD TORINO — Hard-top, 2 portes, 6 cylindres, équipée, 21 mille milles. — $2195
1967 METEOR MONTEGO — Hard-top, 2 portes, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-frein, toit vinyle. — $1575
1967 CHEVROLET BISCAYNE — Sedan, 6 cylindres, automatique, radio. — $1350
1967 FORD CUSTOM — Station Wagon, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-frein, bas millage — $1250
1968 EPIC — 4 vitesses, moteur neuf, garantie 3 mois, 4 mille milles. — $995
1968 CHEVROLET IMPALA — Hard-top, 4 portes, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-frein, toit vinyle. — $1995
1969 OLDSMOBILE DELTA — Royal, hard-top, 2 portes, sieges baquets, équipée. — $2895
1967 PONTIAC Laurentian — Station-Wagon, V-8, 327 pouces cubes, équipée — $1350
1966 VOLKSWAGEN 1500 — Fast Back. Très propre. — $995
1968 CORVETTE — Hard-top, 4 vitesse, 396 pouces cubes, 350 forces — $4095
1968 PONTIAC STRATO — Sedan, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-frein, bas millage. — $1895

AUCUN COMPTANT

CHEVROLET OLDSMOBILE
565, boul. Hamel - 529-4564
23608 13-3 (1 fs) A.V.

Durcissement de la lutte anti-stupéfiants en RFA

BONN (AFP) — Les trois groupes parlementaires ouest-allemands (opposition démocrate chrétienne, socialiste et libéraux) se sont prononcés vendredi en faveur d'un durcissement de la lutte contre les stupéfiants. Deux projets de loi, l'un émanent du gouvernement, l'autre de l'opposition, ont été transmis à cet effet aux Commissions parlementaires compétentes.

Le projet de loi gouvernemental, qui concerne notamment la détention illégale et la vente de stupéfiants à des tiers, demande que tout contrevenant soit puni d'une peine allant de un à dix ans de prison. L'opposition, qui a affirmé que, depuis 5 ans, la RFA était devenue l'un des centres internationaux du trafic de la drogue, a demandé que la peine minimale pour les trafiquants soit fixée à trois ans de prison.

Le ministre de la Santé, de la Jeunesse et de la Famille Mme Kaete Strobel, qui a présenté le projet du gouvernement, s'est élevé contre les "faux prophètes" qui voudraient faire croire que le haschisch ou la marijuana ne présentent "presque aucun danger". Elle a souligné à ce propos que des études récentes avaient révélé que l'utilisation du haschisch pouvait avoir des effets néfastes qui se transmettaient héréditairement.

Pour sa part, le prince Botho Zu Sawn-Wi Tgenstein, qui défendait le texte de l'opposition, a déclaré que, en 1969, près de cinq mille délits relevant de la loi antidrogue avaient été commis contre 800 en 1963.
Il a également souligné l'utilisation grandissantte du haschisch dont plus de deux tonnes ont été saisis par la police en 1969, contre une quarantaine de kilos en 1963.

La Société International Nickel désire accroître sa participation à la COFIMPAC

Par BENOIT HOULE

PARIS (PC) — La société International Nickel a proposé au gouvernement français d'accroitre sa participation à la Compagnie française industrielle et minère du Pacfique, Cofimpac, afin de pouvoir assurer l'exploitation immédiate de nouvelles mines de nickel de la Nouvelle-Calédonie. Un porte-parole de la société International Nickel Océanie a confirmé vendredi que cette solution est l'une de celles envisagées par le gouvernement français pour remédier au problème causé par le retrait d'actionnaires et partenaires dans la compagnie, dont la Banque d'Indochine et la Compagnie financière de Suez.

Avec le départ de ces capitaux, se pose pour le gouvernement français, le problème de restructurer le fonds de la compagnie formée par la SAMIPAC, la Société auxiliaire minière du Pacifique et l'INCO.

En vertu de l'accord de 1969, la SAMIPAC possède 60 pour cent du capital de la COFIMPAC et l'INCO, 40 pour cent.

Le porte-parole de l'INCO a précisé que cette offre avait été faite au gouvernement français afin d'éviter les delais dans la mise en exploitation de nouvelles mines que causerait la recherche de nouveaux partenaires.

On n'a pas précisé quelle pourrait être la part de l'INCO dans la société, mais il semble quelle pourrait être augmentée à 49 pour cent.

Importance des mines

Des sociétés européennes de pays membres du Marché commun, comme l'Allemagne et l'Italie, s'intéressent également au sujet, tout en assurant le respect du caractère français de la société.

Les mines de nickel de la Nouvelle-Calédonia sont exploitées depuis 1880. Elles forment un véritable bloc contenant, entre trois milliards et cinq milliards de tonnes de minerai. Ce sont de loin les plus importantes mines de nickel au monde.

Le minerai est en partie traité sur place ou à l'étranger, comme en France ou au Japon, par exemple.

La Société française de nickel a produit 43 millions de tonnes de nickel en 1970, comparativement à cinq millions de tonnes à peine, en 1955.

La participation financière de l'INCO à la COFIMPAC se chiffre par $350 millions.

Elizabeth Chennevier est arrivée à son domicile

PARIS (AFP) — Elizabeth Chennevier, la jeune fille de 20 ans, enlevée lundi dernier, à Paris, et libérée vendredi soir, contre une rançon de 500,000 francs, est arrivée à son domicile, en taxi, vers 22 heures, GMT.

Elle s'est jetée dans les bras de son père, qui l'attendait et a déclaré qu'"à aucun moment" ses ravisseurs ne l'avaient maltraitée.

La mère de la jeune fille a déclaré de son côté qu'elle ne connaissait rien des circonstances de l'enlèvement et qu'elle savait simplement que sa fille était en bonne santé.

Les recherches se poursuivent pour retrouver les ravisseurs en fuite, et on confirme que la rançon a été remise jeudi soir, par le directeur général de la filiale francaise de la British Petroleum.

Ralliement de soldats laotiens au Pathet Lao

HONG KONG (AFP) — Une section de l'Armée royale laotienne s'est mutinée et a rallié le camp révolutionnaire le 16 février dernier, après avoir tué six officiers, a annoncé vendredi, l'agence du Pathet Lao dans une dépêche captée à Hong Kong.

L'agence précise qu'il s'agit de la deuxième section de la deuxième compagnie du vingtième bataillon d'infanterie de l'Armée royale laotienne et qu'une cérémonie a été organisée en son honneur par l'administration populaire révolutionnaire du plateau des Bolovens.

Les conversations pétrolières de Tripoli

Les adversaires se mesurent

TRIPOLI (De l'envoyé spécial de l'AFP: Jean-Claude HAZERA) — Des conversations se poursuivent aujourd'hui encore entre le gouvernement libyen et les compagnies pétrolières anglo-saxonnes, opérant dans le pays, sans que leurs chances d'aboutir à un accord amiable sur le prix et les conditions d'imposition du pétrole semblent meilleures qu'il y a quelques jours.

Leur issue parait plus imprévisible que jamais. Aucun des deux adversaires ne semble décidé à faire un pas en avant, mais un retournement de dernière minute reste toujours possible.

Si l'on en croit les déclarations de M. Abdeslam Jalloud, vice-président du gouvernement, les compagnies n'ont que jusqu'à samedi soir pour accéder aux demandes libyennes, ce qui devrait précipiter les événements. Mais celles-ci ne semblent pas très impressionnées par ce nouvel ultimatum.

Apparemment, pour le moment, chaque camp reste sur ses positions, essayent de mesurer la détermination de l'autre et de trouver des arguments pour le persuader qu'il a intérêt à faire preuve de souplesse en présentant de nouvelles offres.

La guerre des nerfs continue, un peu plus apparents que la semaine dernière, sans doute parce que chacun sent que quelqu'un doit bien finir par prendre une initiative pour sortir de cet enlisement, ce quelqu'un devant vraisemblablement être le gouvernement libyen. Ce dernier, qui était muet sur les questions pétrolières depuis deux semaines, s'est mis depuis deux jours à faire savoir publiquement que l'obstination des compagnies à ne pas rapprocher leurs offres des demandes libyennes, ne pouvait mener qu'à l'échec des négociations et à la rupture.

Les compagnies, de leur côté, laissent passer l'orage et continuent semble-t-il a renvoyer la balle dans l'autre camp en expliquant inlassablement qu'elles ne peuvent aller plus loin dans leurs affaires sans aboutir à des prix qui seraient, disent-elles, inacceptables pour les consommateurs européens. De ce fait, il est vraisemblables que le fossé entre offre et demande reste de 30 à 40 cents par baril de pétrole. En leur propre nom, les compagnies ajoutent certainement qu'elles ne peuvent se plier à un système de réinvestissement obligatoire dans le pays sans compromettre très gravement leurs libertés d'option et la rentabilité de leurs exploitations. Elles se refusent aussi très vraisemblablement à signer toute accord qui ne soit pas assorti d'une clause de garantie pour trois ans au moins.

D'une manière générale, leur attitude semble donc sans changement. Elles préfèrent risquer une crise ouverte et se faire imposer autoritairement ce que demande la Libye plutôt que de l'accepter dans le cadre d'un accord. Si elles l'acceptaient, estiment-elles, elles perdraient toute crédibilité et tout pouvoir de négocier vis-à-vis de leurs autres partenaires: les pays consommateurs d'une part et le reste des pays producteurs qui ont accepté de se lier pour cinq ans à Teheran, en échange d'avantages nettement moins importants que ce que demande la Libye, d'autre part.

Le journal "Al Thawra" (LA REVOLUTION), très proche du gouvernement, écrit vendredi: "... si les compagnies ont été assez habiles ou assez rusées pour refuser leurs droits légitimes aux pays du golfe Persique et leur faire signer l'accord inéquitable de Teheran, elles ne seront jamais capables d'aboutir par les mêmes méthodes en Libye. Si elles continuent à d'obstiner, elles doivent savoir que le gouvernement révolutionnaire peut adopter des solutions révolutionnaires".

Cet éditorial est très proche des déclarations de M. Jalloud qui laissaient entendre que l'on était proche de l'échec et que son gouvernement allait devoir "prendre des mesures" et convoquer, dans cette intention, une conférence de coordination avec l'Algérie, l'Irak et l'Arabie séoudite. Celle-ci pourrait être réunie "vraisemblablement" d'ici samedi soir.

Dans les milieux pétroliers on retient que la Libye ne précise pas pour le moment quelles mesures elle compte prendre en cas d'échec des conversations, et partant, on estime qu'elle hésite devant les conséquences d'un éventuel embargo sur les exportations de pétrole. La Libye ne veut pas se lancer seule dans cette aventure. Elle cherche des appuis chez les autres pays arabes producteurs de pétrole, mais n'est pas, dit-on, du tout sûre de les obtenir surtout de la part de l'Irak et de l'Arabie séoudite, producteurs de pétrole à la fois en Méditerranée et sur le golfe Persique et à ce dernier titre signataires de l'accord de Teheran.

Dans les mêmes milieux on reprend aujourd'hui l'argumentation selon laquelle devant le blocage prolongé des exploitations, certaines compagnies, sinon toutes, n'hésiteraient pas à abandonner l'exploitation du pétrole libyen.

On en est donc à Tripoli à la période des grandes menaces et des grandes déclarations d'intransigeance qui marquent toujours à un moment ou à un autre les négociations pétrolières. Si a Teheran on était persuadé, dans les milieux des observateurs que l'on finirait par parvenir à un accord, on l'est beaucoup moins à Tripoli.

"A l'heure actuelle, la réaction et les décisions finales de la Libye restent parfaitement imprévisibles" reconnaît-on d'ailleurs dans les compagnies pétrolières où l'on travaille fort avant dans la nuit, démentant en quelque sorte le détachement que l'on cherche à manifester en public.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

♠ R. 6, 4.
♥ 9, 7, 5, 2.
♦ A, 10, 6, 2.
♣ 10, 7, 6, 2.

♠ 10, 9, 3.
♥ R. D. 10, 8, 6, 4.
♦ R. 3, 2.
♣ 5.

N O E S

♠ D. V. 8.
♥ A.
♦ D. 9, 8, 7, 6, 5.
♣ D. 4, 3.

♠ A. 7, 5, 2.
♥ V. 3.
♦ V. 4.
♣ A. R. V. 9, 8.

Les enchères :

Sud	Ouest
1 Trèfle	1 Coeur
3 Trèfles	3 Carreaux
4 Trèfles	Passe
Nord	**Est**
2 Trèfles	2 Carreaux
Passe	Passe
Passe	Passe

Les déclarations d'Est sont évidemment trop timides, il aurait dû annoncer 4 Carreaux sur les 4 Trèfles adverses.

Ouest entame le Roi de Coeur, Est prend de l'As et joue le 7 de Carreau, Ouest suit du Roi et le déclarant prend de l'As. Il joue ensuite Trèfle du mort en mettant le Roi chez lui et entre au mort par le Roi de Pique. Quel doit être le plan de la défense ?

Il est visible que le déclarant s'apprête à faire l'impasse à la Dame de Trèfle et la défense ne réalisera que trois levées (une en Coeur, une en Pique et une en Carreau). Pour faire chuter le contrat il s'agit de faire encore une levée en Coeur. Or il est facile de prévoir que lorsqu'Est encaissera ses levées Carreau et Pique, il sera obligé de jouer en double coupe, permettant à l'adversaire d'écarter son Coeur perdant. Prévoyant ce déroulement du coup, Est doit donc se débloquer de ses honneurs Pique. Sur le Roi de Pique, il doit écarter un honneur et par après, lorsque le déclarant jouera l'As, l'autre honneur. De cette manière le contrat chutera si Ouest a le 10 de Pique.

Connaissant l'As de Coeur singleton chez Est, le déclarant prévoit un mauvais partage des atouts adverses et décide de faire l'impasse à la Dame de Trèfle.

En même temps il envisage le seul moyen de gagner le contrat: donner la main à Est en Carreau tout en éliminant les Piques de manière à obliger cet adversaire à jouer en double coupe.

La distribution des cartes favorise le plan du déclarant. Ayant enlevé les atouts adverses, Sud encaisse son As de Pique et rend la main à Est en jouant Valet de Carreau. Si cet adversaire ne s'était pas débloqué de ses honneurs Pique, il aurait été obligé de rejouer en double coupe permettant ainsi au déclarant d'écarter son Coeur perdant.

MOTS CROISÉS

Problème No 864

HORIZONTAL

1—Redresser les quilles — Titre anglais.
2—Dans mule — Voyelles jumelles — Cherche à faire comme un autre.
3—Viande coupée en tranches minces — Principe de vie.
4—Rideau qui se lève ou se baisse devant une fenêtre — Grand lac.
5—En les — Double sillon — Unité de mesure agraire.
6—Dém. — Sorte de siège — Symb. chim. de l'aluminium.
7—Adj. num. — Souveraine.
8—Métal gris — Qui a des rentes.
9—Pron. ind. — Dégradation très grave.
10—Pron. pers. — Pape de 757 à 767 — Inf.
11—Dieu des vents — Reçus — Tête d'une tige de blé.
12—Qui aime à rire — Volumineux.

VERTICAL

1—Province — Se recueillir.
2—Ville d'Allemagne — Non accompagné — Ordonnance.
3—Dans liste — Qui fait preuve de snobisme — Largeur d'une étoffe.
promptitude — Eminence — Pas beaucoup.
5—Instructions publiques — Gros serpent.
6—Aller ci et là — Venue au monde.
7—D'un verbe gai — Savant mathématicien — Evangéliste.
8—La mienne — Soutirer.
9—Outil pour polir à froid — Lassitude morale.
10—Enièvera — Allongtr.
11—De la gamme — Se rendra — Dans — Fl. d'Italie.
12—Vrais — Mis en circulation.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX : $0.60.

Solution du problème No 863

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	V	E	I	L	L	O	N	N	E	R
2	E	■	I	L	■	I	O	D	E	■	L	I
3	V	S	■	U	S	U	R	E	■	M	U	R
4	E	T	E	■	O	R	D	■	T	■	S	A
5	T	A	L	C	■	E	■	C	I	E	■	S
6	E	L	I	T	E	■	E	L	E	V	E	■
7	M	I	R	E	■	S	■	E	R	E	■	D
8	E	N	E	■	S	U	C	■	S	I	R	E
9	N	E	■	F	I	E	R	E	■	L	O	T
10	T	■	L	■	S	U	I	T	E	■	S	T
11	■	C	E	S	■	R	E	A	L	E	■	E
12	T	R	O	I	E	■	R	T	■	N	O	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								•				
2			■									■
3							■					
4		■									■	
5			■									
6				■					■			
7		■										
8												
9			■									
10				■								
11					■							
12						■						

MOT-CACHÉ

No 469 — 6 LETTRES CACHEES — *La mode*

La procédure

☐ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
☐ Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
☐ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
☐ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
☐ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".
☐ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).
☐ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

A
achat
alèse
art
audace
B
beauté
boucle*
boutique
C
charmeur
chic
collier
coquet
costume
couleur
couture
crinoline
E
éclat
effet
élégance
élégant
escot
essayage
étude
F
farfelu
féérie
fourrure
forme
frivole
G
genre
I
idéal
imitation
inégal
L
lainage
laize
lamé
ligne
linge
liséré
M
mannequin
manteau
mesure
milan
modèle
mondaine
N
neuve
nouveau
O
objet
ourlet
orné
P
pause
peintre
pli
R
rais
rayure
réunion
riche
rococo
rutilant*
S
salon
satin
séduisant
simple
société
sortie
style
succès
superbe
svelte
T
tache
tailleur
talent
teint
tenue
tissu
tranche
U
usage
usure
V
vendeur
veston
vitrine

Le mot-caché du problème No 468 : FRANÇOIS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	U	Q	I	T	U	O	B	O	U	C	L	E	C	N	A	G	E	L	E
2	L	G	F	E	E	R	I	E	A	N	R	O	T	A	L	E	N	T	T	B
3	O	I	A	H	C	D	E	E	E	Z	I	A	L	T	L	E	R	E	C	R
4	V	M	C	N	E	L	V	R	B	F	N	U	N	L	U	E	I	U	O	E
5	I	I	A	A	I	U	A	O	E	A	O	A	Q	V	I	C	S	C	S	P
6	R	T	L	N	O	A	U	T	A	S	L	R	E	E	O	E	O	E	T	U
7	F	A	N	N	T	C	L	E	U	I	I	I	M	S	N	C	R	R	U	S
8	O	T	I	A	L	E	R	T	T	M	N	L	G	E	O	N	A	L	M	O
9	U	I	T	E	S	U	A	U	E	P	E	R	S	N	S	I	A	R	E	R
10	R	O	A	A	S	I	R	U	O	L	U	E	M	V	E	G	M	M	E	T
11	R	N	S	E	C	C	U	S	U	E	U	O	P	E	E	O	A	U	N	I
12	U	U	M	C	I	H	C	D	L	N	D	A	R	N	N	L	N	R	R	E
13	R	C	E	L	S	E	A	U	E	E	U	T	I	D	E	I	T	F	O	F
14	E	O	P	M	C	V	O	T	L	S	N	A	A	V	O	D	A	E	U	F
15	H	U	B	A	R	C	E	E	E	I	A	I	U	N	I	R	U	S	R	E
16	C	T	D	J	O	A	G	N	E	R	N	L	A	S	F	T	A	T	L	T
17	N	U	N	Q	E	N	H	P	D	E	N	L	O	E	S	G	R	Y	E	O
18	A	R	U	I	I	T	A	C	H	E	I	E	L	N	E	I	T	I	T	C
19	R	E	E	L	E	G	A	N	T	M	U	U	G	V	E	S	T	O	N	S
20	T	N	A	L	I	T	U	R	A	Y	U	R	E	G	A	Y	A	S	S	E

Selon M. James McGrath

Certains fabricants soumettent les jeunes à un lavage de cerveau avec leur publicité

OTTAWA (PC) — On devrait voir à restreindre la publicité intensive adressée aux enfants par le truchement de la télévision, a maintenu jeudi le député James McGrath, conservateur de Saint-Jean-Est, devant le comité des Communes sur la santé.

M. McGrath, qui a six jeunes enfants, a expliqué que dans certains cas les fabricants, surtout ceux de jouets et de céréales, soumettaient tout simplement les jeunes à un lavage de cerveau, avec leurs réclames télédiffusées.

"Je fermerais la porte au nez d'un vendeur, qui demanderait à parler à mes enfants, mais tous les jours il sont assujettis à une publicité intensive transmise par la télévision", a-t-il souligné.

D'autres témoins ont appuyé M. McGrath et ont demandé que le ministère de la Consommation exerce une surveillance plus étroite sur les concours et les trucs publicitaires tendant à faire croire aux gens qu'ils obtiennent quelque chose pour rien.

Le ministre de la Consommation, M. Ron asford, a répondu que, si certaines réclames télévisées tombaient sous la loi anti-trust, qui couvre la publicité trompeuse, il fallait porter le cas à l'attention des tribunaux. Il a noté qu'à sa connaissance une telle cause ne s'était jamais présentée.

Il a ajouté que bon nombre de citoyens s'inquiétaient en effet de la publicité télévisée, mais que cette publicité était loin de pouvoir être considérée comme publicité trompeuse. Le ministère de la Consommation a prévenu ce danger en demandant aux fabricants de demeurer dans des limites raisonnables.

Le Canada participera au programme d'agrandissement d'un port au Nicaragua

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau a annoncé, vendredi, que le Canada allait participer au programme d'agrandissement d'un port qui permettra d'atteindre plus facilement une région relativement isolée du Nicaragua.

L'Agence canadienne de développement international, précise-t-on dans une communication gouvernementale distribuée à Ottawa, fournira une somme de $2,461,857 US pour la réalisation de ce programme.

Les travaux s'effectueront à El Bluff, petit port de mer situé au sud-est du Nicaragua sur la côte atlantique, et à Roma, première ville importante en amont du fleuve Escondido.

Il s'agira alors de draguer le chenal et l'arrière-port à El Bluff et de construire de petits postes de mouillage et une jetée pour péniches à Rama.

Le programme comprend aussi la préparation des plans définitifs d'exécution des travaux et la fourniture des services de surpervision.

Critiques du sénateur McElman contre les journaux de langue anglaise du N.-B.

OTTAWA (PC) — Le sénateur Charles McElman L - Nouveau-Brunswick, a formulé jeudi une série de critiques nouvelles contre les journaux de langue anglaise du Nouveau-Brunswick, malgré la contre-attaque dont il a été l'objet de la part de trois d'entre eux.

Au cours du débat autour du rapport de la commission sénatoriale sur les média de masse, le sénateur McElman a précisé que ses critiques s'adressaient principalement à la presse écrite et électronique du Nouveau - Brunswick contrôlée par K. C. Irving.

Cet empire, dit-il, possède la totalité des cinq quotidiens de langue anglaise de la province, ainsi qu'un poste de télévision et un autre de radiodiffusion.

Aux dires du sénateur McElman, "cet empire est puissant comme un lion, il a un appétit de vautour, la grâce d'un éléphant, les instincts d'un barracuda et les principes d'un chat de gouttière".

Mercredi, M. McElman avait déclaré au Sénat que M. Michael Wardell, ancien propriétaire du Fredericton Gleaner — racheté entretemps par les intérêts Irving — "est ce même homme qui, pendant des années, s'est servi de ce quotidien pour attiser les dissensions raciales, la haine, les préjugés, la malice, le fanatisme et la méfiance au Nouveau-Brunswick".

En réponse à cette attaque, M. Wardwell a accusé le sénateur d'abuser de ses privilèges sénatoriaux pour le diffamer.

LA BIBLE

UN LIVRE DIFFICILE ?

NON, si nous savons comment la lire et écouter Dieu qui nous parle. Venez vous renseigner et poser vos questions au Père Gaston Rinfret. Tous les samedis du Carême, à 7 hres 15 du soir.

Sous-sol de l'Eglise St-Roch
589 est, St-François, Québec.

PHILOMENE — Par Ernie Bushmiller



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



LES PIEDS NICKELES



LA TÉLÉVISION A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) Adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI — SAMEDI

P. M.

12.00 3—Scooby Doo *
4—De tout de tous
7—Tour de terre *
8—Motor Mouse *
10—Bon Week-End *
11—Tour de terre *
12—Earthmen Are Coming *
13—Tour de terre *
12.25 5—Test Pattern & Music
12.30 3—The Monkees *
4—Epelle-O-4 *
7—Aventures du Seaspray *
8—Hardy Boys *
11—Aventures du Seaspray *
12—Scouting Today *
13—Aventures du Seaspray *
12.30 5—Prelude *
12.36 3—In The Know *
1.00 3—Dastardly & Muttley *
5—Children's Cinema *
7—Joe 90
8—American Bandstand *
11—Les 4 saisons *
12—Captain Ned's Showboat *
13—Les petites annonces
2.15 11—Le golf et ses étoiles *
13—Le golf et ses étoiles *
1.30 3—The Jetsons *
4—Les hommes volants *
7—Skippy *
10—Jeunesse en forme *
12—Saturday At The Movies *
2.00 3—People *
4—Québec sait chanter *
5—Canadian College Sports (hockey) *
7—Monsieur Magoo *
8—The Rick Wells Show *
11—M. Magoo *
13—M. Magoo *
2.30 3—Canadian Travel *
4—Jeunesse Optimiste *
7—Les animaux chez eux *
8—Topper
10—Le Virginien *
11—Les animaux chez eux *
13—Les animaux chez eux *
2.45 3—Film Shorts *
3.00 3—Like Young *
4—Grande Caravane
7—Univers des sports *
8—High Schools Quiz
11—Univers des sports *
13—Univers des sports *
3.30 8—Professional Bowlers *
12—Call Of The West *
4.00 3—CBS Golf Classic *
4—Sur le matelas
7—Les enquêtes Jobidon *
10—Sur le matelas
11—Les enquêtes Jobidon
12—Come Together *
13—Les enquêtes Jobidon *
4.30 5—CBC Sports *
7—Cadets de la forêt *
11—Cadets de la forêt *
12—Wide World of Sports *
13—Cadets de la forêt *
5.00 3—Current Events Quiz
4—Allez-4 *
5—Bugs Bunny — Road Runner *
7—Assemblée de la Pentecôte
8—Wide World Of Sports *
10—C'est arrivé cette semaine *
11—L'heure des quilles *
13—Tarzan
5.15 7—Parti Québecois
5.30 3—Hazel *
7—J.-A. Desfosses
5.45 7—Ralliement des créditistes
6.00 3—Sports Digest *
4—Les découvertes de Jen Roger *
5—Teen Club *
7—Edition du samedi
10—Terre des jeunes *
11—Téléjournal
12—Like Young *
13—Parti libéral
6.05 11—Si jeunesse pouvait
6.10 3—Weatherwise *
6.15 3—Saturday News *
7—Edition sportive
13—Lauriers loisirs
6.30 3—Roger Mudd & News *
4—Samedi-Informations *
7—FZ
8—Judd For The Defense *
11—Tarzan *
13—C'est beau chez nous
7.00 3—Get Smart *
4—Jeunesse *
5—Zut *
7—Soirée Canadienne *
10—Jeunesse *
12—National Geographic Special *
7.30 3—Mission Impossible *
5—The Pig & Whistle *
8—Lawrence Welk *
11—Jinny *
13—Papa a raison
8.00 4—Auto-Patrouille *
5—Hockey Night in Canada * Chicago at Montreal
7—Soirée du hockey *
10—Les grands spectacles : La belle des belles *
11—La soirée du hockey : Chicago à Montréal *
12—Academy Performance *
13—Hockey *
8.30 3—My Three Sons *
4—Le Ranch à Willie *
8—The Pearl Bailley Show *
9.00 3—Arnie *
4—A la brunante : Diablesse aux collants roses. Aventure dramatique avec Anthony Quinn et Sophia Loren.
9.30 3—Mary Tyler Moore Show *
8—This Is Your Life *
10.00 3—Mannix *
5—The Bill Anderson Show *
10—Brigade criminelle *
12—The Flip Wilson Show *
10.30 4—Avec André Guy *
5—Countrytime *
7—Pierre, Jean, Jacques
8—Special *
10—Le 10 vous informe *
11—Pierre, Jean, Jacques
13—Pierre, Jean, Jacques *
11.00 3—Final Edition *
4—Actualité
5—CBS-TV News *
7—Téléjournal
10—Au delà du réel
11—Téléjournal
12—The National News *
13—Téléjournal
11.10 3—Tomorrow Weather *
11.15 5—Provincial Affairs
7—Dernière édition
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.18 12—Pulse *
11.20 3—Sports Digest *
11.21 5—After II : Under The Yum-Yum Tree
11.30 3—Late Show *
4—Entrevue Paul Bégin
7—Cinéma 7 : Casino à Paris
11—Cinéma : Katia (4) Fr. 1959. Drame sentimental de R. Siodmak avec Romy Schneider et Curd Jurgens. Le tsar Alexandre II s'éprend d'une jeune fille de petite noblesse.
13—Ciné-Soir : Inquiétante dame en noir
11.45 4—Heure Exquise : La tête à l'envers (3) E.-U. 1960. Comédie de J. Logan avec Anthony Perkins et Jane Fonda. Une jeune fille s'inscrit dans une collège avec l'intention d'y dénicher un mari.
12—Saturday Night Feature Movie *

A. M.

12.00 10—En pantoufles : Les nerfs à vif
12.30 8—News Report
12.45 8—ABC Weekend News *
1.00 7—Cinéma : Le soleil brille pour tout le monde
1.03 3—Sign Off
1.11 4—Musique Marc Legrand *
1.14 13—Nouvelles anglaises
1.15 11—Ciné-Nuit : Désiré (5) Fr. 1937. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Pauline Carton. Les aventures amoureuses d'un valet de chambre.
1.17 5—Postlude *
1.21 4—Fin des émissions
1.30 10—Dernière édition
12—Montreal Bulletin Board
1.32 13—Fin des émissions
1.35 10—Fin des émissions
2.29 11—Fin des émissions
* Programmes en couleurs

DEMAIN — DIMANCHE

A. M.

6.45 12—Sign On
7.15 12—The Pacemakers *
7.30 12—Cathedral Of Tomorrow *
7.45 8—Rev. Carl Stevens
8.15 8—Rex Humbard *
11—Mire et musique
8.30 3—Test Pattern
12—Oral Roberts Presents *
9.00 3—Tom & Jerry *
12—It Is Written *
9.15 4—Mire et musique
8—Catholic Mass
11—Mire et musique
9.20 4—Musique Marc Legrand *
9.25 10—Mire et musique
9.30 3—Perils Of Penelope Pitstop *
4—Dessins animés *
7—La bonne nouvelle
10—Musique canadienne *
12—The Hellenic Hour *
9.40 11—Aujourd'hui à CBVT
9.45 4—Ciné-Dimanche : * Francis aux courses. (Amér.). Avec Donald O'Connor et Piper Laurie. (Comedie 51).
7—Cours Universitaires
11—Cours Universitaires
10.00 3—Lamps Unto My Feet *
8—Day Of Discovery *
13—Mire et musique
10.30 3—Look Up & Live *
7—Le jour du Seigneur
8—Sunday Morning Movie
10—Bon voyage *
11—Le jour du Seigneur
12—Teledominica
13—Le jour du Seigneur
11.00 3—Camera 3 *
10—Sauve qui peut *
11.15 4—Ralliement Créditiste
11.30 3—Faith For Today *
4—Emission J.-A. Desfossés *
5—Test Pattern & Music
7—Le monde en liberté
11—Le monde en liberté *
13—Phare sur le monde
11.45 4—Le temps s'ouvre *
11.50 5—Prelude *

P. M.

12.00 3—This Is The Life *
5—Sacred Heart Program
7—Les découvertes de Jen Roger
10—Bon dimanche *
11—D'hier à demain *
13—Consommateurs avertis
12.15 4—La lumière jaillira *
5—The Living Word
12.30 3—Face The Nation *
4—Match *
5—Crossroads *
7—Votre foyer madame
8—Professional Skiing *
12—Continental miniature
13—L'heure de la bonne nouvelle
12.45 7—Télé-propos
13—Votre foyer madame
1.00 3—You Can Quote Me
4—L'heure de la bonne nouvelle
5—Analog
7—Travaux et les jours
8—New England Baptist Hour
11—Travaux et les jours
12—The Incredible Forest *
13—Les travaux et les jours
1.15 4—Les assemblées de Pentecôte au Canada
8—A Way Out *
1.30 3—ABA Basketball *
4—Musique en notre temps *
5—Country Canada
7—Le temps s'ouvre
8—Issues And Answers *
10—Les Champions *
11—Le français d'aujourd'hui
12—Mr. Chips *
13—Le temps s'ouvre
2.00 4—Nos hommes politiques *
5—Living *
7—Cent millions de jeunes
8—NBA Basketball *
11—Cent millions de jeunes
12—The Champions *
13—Cent millions de jeunes
2.30 4—Carnet de voyage *
5—Music To See *
7—Son et image
10—Le temps s'ouvre *
11—Son et image *
13—Son et image
3.00 3—NHL Hockey : St. Louis at Detroit *
4—Bricolage *
5—World Of Music *
7—Histoire de . . .
10—Le fond des choses *
11—Histoire de . . .
12—The World Tomorrow *
13—Histoire de . . .
3.15 4—Votre foyer madame *
3.30 4—Les mystères de l'Ouest *
7—Valérie et l'aventure *
11—Valérie et l'aventure *
12—Under Attack *
13—Valérie et l'aventure *
4.00 5—New Majority *
7—Entre ciel et terre
10—Citoyens du monde *
11—Entre ciel et terre
13—Entre ciel et terre
4.15 8—American Sportsman *
4.25 4—Les nouvelles *
4.30 4—Patrouille du Cosmos *
10—Télé-Quilles *
12—Question Period *
4.56 5—CBC-TV News
5.00 5—Audubon *
7—3-D
8—Indianapolis Car Race *
11—3-D
12—University Challenge *
13—3-D
5.30 3—Animal World *
4—Flipper *
5—Hymn Sing *
10—Les joyeux naufragés *
12—The New Crusaders
6.00 5—CBS News
4—Bonne soirée avec Réal Giguère *
5—The Wonderful World Of Disney *
7—Mission Impossible
10—Flipper *
11—Téléjournal
12—Pulse *
13—Vie de vedette
6.01 12—Pulse *
6.05 11—Invitation aux loisirs *
6.30 3—Untamed World *
8—Sunday Showcase
10—Bonne Soirée *
11—Au pays de l'Arc-en-ciel *
13—Bewitched *
13—Jeunes à la page
7.00 3—Born Free *
4—Qui-Club *
5—Adventures In Rainbow Country *
7—Quelle famille *
11—Quelle famille *
12—Untaned World *
13—Quelle famille *
7.30 5—The Bill Cosby Show *
7—Zoom *
10—Qui-Club *
11—Zoom *
12—Hee Haw *
13—Zoom *
8.00 4—Vie d'artiste *
5—Canadian Travel Test *
8—The F.B.I *
8.30 7—Les beaux dimanches *
10—Vie d'artiste *
11—Les beaux dimanches *
11—Les beaux dimanches : Hansel et Grétel
12—Here's Lucy *
13—Les beaux dimanches *
9.00 3—Burt Bacharach Special *
4—Sous mon toit *
5—Sunday At 9 *
8—Sunday Night Movie *
12—W-5 *
9.30 4—Cinéma : La colline des potences (4) E.-U. 1936. Western de D. Daves avec Gary Cooper et Maria Schell. Un épisode de la vie d'un médecin réfugié dans un camp de mineurs.
10—Québec sait chanter *
10.00 3—Doris Day Special *
5—Weekend *
10—Auto-Patrouille *
12—Marcus Welby M.D. *
10.30 7—Dossiers
10—Le 10 vous informe
11—Dossiers
13—Dossiers
11.00 3—CBS News *
4—Actualité *
5—CBC-TV News *
7—Téléjournal
10—En pantoufles : Les filles sèment le vent
11—Téléjournal
12—The National News *
13—Téléjournal
11.15 3—Nerv Griffin *
5—Nation's Business *
7—Sport-Dimanche
8—Movie 8
11—Sport-Dimanche
13—Sport-Dimanche
11.18 13—Pulse *
11.20 4—Heure Exquise : Le sergent noir (3) E.-U. 1960. Western de J. Ford avec Jeffrey Hunter et Woody Strode. Un sergent de race noire est accusé injustement de meurtre et de viol. Original. Photographie soignée.
11.21 5—After II : World Without Sun
11.30 7—Cinéma *
8—News Report
11—Cinéma : Le duel
13—Cinéma : Le duel
11.45 8—Movie 8
12—The Pierre Berton Show *

A. M.

12.30 10—Dernière édition
12.35 10—Fermeture
12.45 3—Sign Off
12.46 12—Montreal Bulletin Board
12.52 5—Postlude *
1.00 8—ABC Weekend News *
1.10 4—Musique Marc Legrand *
1.11 13—Fin des émissions
1.14 11—Fin des émissions
1.20 4—Fin des émissions
(*) Programmes en couleurs

LUNDI

A. M.

6.30 3—Test Pattern
7.00 3—CBS Morning News *
12—Sign On
7.15 4—Mire et musique
7.20 10—Mire et musique
7.25 10—Horaire, bienvenue
7.30 7—Aujourd'hui
10—Les p'tits bonshommes
12—University Of The Air
7.35 4—Musique Marc Legrand *
7.45 4—Dessins animés *
8—Morning Report
10—Mini-annonces *
7.56 3—Morning Report *
7.55 3—CBS Morning News *
8.00 3—Captain Kangaroo *
4—Les nouvelles
8—Farm & Home
10—Bonjour *
12—Miss Helene *
8.10 4—Yé, Yé, Quelle heure ? *
8.15 12—The Sandbox *
13—Mire et musique
8.30 4—Smokey Bear
13—Le 13 vous informe
8.45 10—36-24-36 *
11—Mire et musique
13—Caméra 13 : Isabel
9.00 3—Mike Douglas *
4—Au bout du fil
5—Test Pattern & Music
7—Rataplan
8—Snuffy & Barney
10—Madame est servie *
12—Hercules
9.10 11—Aujourd'hui à CBVT
9.15 7—Télévision scolaire
11—Télévision scolaire
13—Télévision scolaire
9.26 5—Opening *
9.30 5—Quebec Schools *
7—Joyeux naufragés
8—Morning Movie
11—Mes trois fils *
12—Magic Tom *
13—Caméra 13 : (suite)
9.45 5—Quebec Schools *
10.00 3—Lucy Show *
4—Doigts de Fée *
7—Télévision scolaire
10—Pour vous mesdames *
11—Télévision scolaire
12—Mountrap *
13—Télévision scolaire
10.20 7—Film
11—Film
13—Film
10.30 3—Beverly Hillbillies *
4—Pour vous mesdames *
5—Friendly Giant *
7—Edith Seref
11—En mouvement
12—The Pierre Berton Show *
13—Leçon de beauté
10.45 5—Chez Helene
7—Contes du lundi
11—Contes du lundi
13—Contes du lundi
11.00 3—Family Affair *
5—Sesame Street *
7—La souris verte
8—The Movie Game *
11—La souris verte
12—John Manolesco *
13—La souris verte
11.15 7—Théâtre des petits *
11—Cinéma : La chauve-souris (5) All. 1961. Comédie musicale de G. Von Cziffra avec Peter Alexander et Marika Rokk. Série de quiproquos à l'occasion d'un bal masqué.
13—Marine Boy
11.30 3—Love Of Life *
4—Palmarès
7—La famille Stone
8—That Girl *
10—Mon ami Flicka *
12—Edith Serei *
11.45 4—Leçons de beauté *
13—Zaguilath 0013

P. M.

12.00 3—Where The Heart Is *
4—Actualité
7—Mini-rama *
8—Bewitched *
10—Le 10 vous informe
12—The Flintstone *
13—Le 13 vous informe
12.10 13—Les petites annonces
12.15 4—Dessins animés *
10—Ciné-Lundi : Le grand duc et l'héritière *
12.24 3—CBS News *
12.30 3—Search for Tomorrow *
4—De tout de tous
7—Deuxieme édition
8—A World Apart *
12—Matinée Joe Van
13—Rue Principale
12.45 7—C'est mon opinion
12.50 7—Midi-sport
1.00 3—One O'Clock Weather *
4—Deux dans un — Les premiers hommes dans la lune, avec Lionel Jeffrey et Edward Judds. (Science-fiction). — (2e film) : Le temps du ghetto (4) Fr. 1961. Documentaire de F. Rossif. L'extermination des Juifs du ghetto de Varsovie, durant la Seconde Guerre mondiale. Oeuvre bouleversante. Authenticité des documents.
5—Test Pattern and Music
7—Qui paire gagne
8—All My Children *
11—Cinéma : A bout de nerfs (5) All. 1959. Drame de R. Thiele avec Nadja Tiller et Amedeo Nazzari. Un psychiatre tente de guérir une jeune femme alcoolique.
13—Les plus beaux films : La môme vert de gris
1.05 3—Across The Fence *
1.15 3—Lucille Rivers Show
1.20 5—Prelude *
1.30 3—As The World Turns *
5—35 North Maple Street *
7—Route 66
8—Let's Make A Deal *
2.00 3—Love Is a Many Splendored Thing *
5—What On Earth
8—Newlywed *
10—Ciné-Lundi : Quand te tues-tu *
2.30 3—Guiding Light *
5—Peyton Place
7—Pour vous mesdames
8—Dating Game *
11—Oui ou non
12—Famous Jury Trials *
13—Pour vous mesdames
3.00 3—Secret Storm *
5—Take Thirty
7—Femmes d'aujourd'hui
8—General Hospital *
11—Femmes d'aujourd'hui
12—Another World *
13—Femmes d'aujourd'hui
3.30 3—Edge Of Night *
5—Edge Of Night *
8—One Life To Live *
10—A vous de jouer *
12—Trouble With Tracy *
3.57 4—Actualité
4.00 3—David Frost Show *
4—Commodore Sémaphore *
5—Galloping Gourmet *
7—Bobino *
8—Dark Shadow *
10—Le cirque du capitaine *
11—Bobino *
12—Bewitched *
13—Bobino *
4.30 4—Prof. Pierre *
5—Drop-In
7—Flip et Compagnie *
8—The Munsters
11—Flip & Compagnie
12—Lassie
13—Flip & Compagnie
5.00 5—The Pink Panther Show *
7—Daktari *
8—Gilligan's Island *
10—Bon appétit *
11—Daktari *
12—Truth Or Consequences *
13—Cinéma de 5 heures : Capitaine Mystère
5.30 3—Gomer Pyle *
4—Bon-Appétit *
5—Woody Woodpecker Show *
8—5:30 Report *
12—Beat The Clock *
6.00 3—World of Sports *
5—Dateline
7—Troisième édition
8—ABC Evening News *
10—Studio 10 *
11—Sport Détente
12—Pulse *
6.15 3—Weatherwise *
7—C'est mon opinion
6.20 7—Edition sportive
6.25 3—Newstime *
6.30 4—Panoramonde *
7—Bonsoir copains *
8—Beat The Clock *
11—Téléjournal
13—Le 13 vous informe
6.35 6—Truth Or Consequences *
6.40 11—24 heures
6.53 11—Nouvelles du sport
7.00 3—CBC News *
4—Madame est servie *
5—The Pierre Berton Show *
8—To Tell The Truth *
10—Le 10 vous informe
11—Format 30
12—U. F. O. *
13—Coeur Atout
7.25 10—Les commentaires de *
7.30 3—Gunsmoke *
5—This Week With Rurb *
7—Mont-Joye *
8—Let's Make A Deal *
10—Les Berger *
11—Mont-Joye *
13—Mont-Joye *
8.00 4—Les Berger *
5—The Partridge Family *
7—Ma sorcière bien-aimée *
8—The Newlywed Game *
10—Patrouille du cosmos *
11—Ma sorcière bien-aimée *
12—Room 222 *
13—Ma sorcière bien-aimée *
8.30 3—The Lucy Show *
4—Symphorien *
5—Front Page Challenge *
7—A la seconde
8—The Reel Game *
11—A la seconde
12—Carol Burnett Show *
13—A la seconde *
9.00 3—Maybery R.F.D. *
4—Soirée Canadienne *
5—The Bold Ones *
7—Le paradis terrestre *
8—Monday Night Movie *
10—Claude Blanchard *
11—Le paradis terrestre *
13—Le paradis terrestre *
9.30 3—Doris Day *
7—Prenez le volant
11—Prenez le volant
12—The Pig'n Whistle *
13—Prenez le volant
10.00 3—Carol Burnett *
4—Claude Blanchard *
5—The Nature Of Things *
7—Spécial — Modes — Printemps *
10—Une journée avec .. *
11—Les Espions *
12—Ironside *
13—Les espions *
10.30 5—Man Alive
10—Le 10 vous informe
11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Le magazine *
5—CBC-TV News *
7—Téléjournal
8—11 O'Clock Report
10—La couleur du temps *
11—Téléjournal
12—The National News *
13—Téléjournal
11.05 10—En pantoufles : Le tigre de Malaisie *
11.18 12—Pulse *
11.20 7—Dernière édition
11—Nouvelles du sport
13—Le 13 vous informe
11.22 5—Viewpoint *
11.29 5—Late Scores
11.30 3—Merv Griffin Show *
4—Heure Exquise : La nuit du chasseur (3) E.-U. 1955. Drame de C. Laughton avec Robert Mitchum et Shelley Winters. Un prêcheur fanatique terrorise des enfants pour s'emparer de leur fortune.
7—Cinéma
8—Dick Cavett Show *
11—Dossier
13—Dossier
11.33 5—Fighting Words *
11.46 12—Monday Night Feature Movie *
11.39 11—Cinéma : Tharus, fils d'Attila (6) It. 1962. Film d'aventures de R. Montero avec Jerome Courtland et Lisa Gastoni. Tharus parvient à réfuter les accusations d'un traître et à épouser celle qu'il aime.
13—Cinéma

A. M.

12.03 5—Postlude *
12.35 10—Dernière édition
12.40 10—Fin des émissions
1.00 3—Sign Off
1.12 4—Musique Marc Legrand *
1.14 4—Musique Marc Legrand *
13—Nouvelles anglaises
1.15 11—Fin des émissions
1.22 4—Fin des émissions
1.33 13—Fin des émissions
1.45 12—University Of The Air
2.15 12—Montreal Bulletin Board
(*) Programmes en couleurs

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

Projet de résolution condamnant Israël à la Commission des droits de l'homme

NATIONS-UNIES AFP — Un projet de résolution, présenté vendredi après-midi à la Commission des droits de l'homme, "condamne les violations persistantes par Israël des droits de l'homme dans les territoires occupés, y compris la politique visant à modifier le statut de ces territoires". La résolution, présentée par l'Inde, la Mauritanie, le Pakistan, la Tanzanie et la Yougoslavie, sera mise aux voix lundi.

La résolution dénonce les agissements d'Israël "qui tendent à placer la population des territoires occupés dans une situation générale de répression, de peur et de détresse" et condamne particulièrement "les recours à des châtiments collectifs, les mauvais traitements et tortures infligés aux prisonniers, les arrestations et détentions arbitraires, les expropriations et les déplacements de population". Les signataires de la résolution invite Israël à se conformer aux conventions de Genève et aux résolutions des Nations Unies et demandent au comité international de la Croix-Rouge (CICR) de collaborer à l'enquête menée sur les pratiques israéliennes dans ces territoires.

Des femmes pour lutter contre la piraterie aérienne aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Plusieurs femmes vont être engagées dans le corps des policiers de l'air chargés de lutter contre la piraterie aérienne aux Etats-Unis. Le bureau des douanes a en effet précisé jeudi que des femmes expertes en judo, karaté et armes à feu, allaient subir un entraînement de quatre semaines pour aller renforcer leurs collègues masculins dans cette force de répression spéciale.

Des centaines de milliers de candidates ont paraît-il, présenté des demandes d'emplois mais le nombre de policiers de l'air prévu pour cette année n'est que de 2,000. Le Bureau des douanes a précisé qu'il s'était toujours opposé à la discrimination sexuelle.

Les soldats britanniques de moins de 18 ans seront rappelés

LONDRES (A.F.P.) — Tous les soldats britanniques âgés de moins de 18 ans qui servent en Irlande du Nord vont être progressivement évacués a annoncé vendredi le ministère de la Défense. La décision affecté 170 des 8,000 militaires britanniques actuellement en Ulster.

Cette mesure fait suite à l'assassinat mercredi soir de trois jeunes soldats du régiment écossais du "ROYAL HIGHLAND" dont deux, les frères Joseph et John McCaig, étaient âgés de 18 et 17 ans. Outre les conditions dans lesquelles a été commis cet assassinat, le fait que deux adolescents en aient été les victimes, (le troisième avait 23 ans) avait provoqué une très grande émotion dans la population Britannique.

Le communiqué précise qu'aucun soldat de moins de 18 ans ne sera dorénavent envoyé en Irlande du Nord.

CBUF-FM deviendra la voix française de Vancouver

VANCOUVER (PC) — Le seul poste français de radio à Vancouver sera libéré de ses patrons anglophones à partir du 1er avril, et il sera supervisé directement, quoique de loin, par Radio-Canada à Montréal, déclare le gérant du poste, M. Aurélien Bouchard.

Au cours d'une récente interview, M. Bouchard a expliqué que le poste CBUF-FM deviendra éventuellement la voix française de Vancouver. Le personnel sera augmenté et il comprendra des reporters en plus grand nombre qui recueilleront les évenements locaux.

M. Bouchard, originaire de l'Abitibi et plus tard annonceur et réalisateur dans un poste de radio de Toronto, est le troisième gérant à prendre la direction du poste de Vancouver, lequel compte déjà trois années d'existence.

Le nouveau gérant a expliqué que les réseaux anglais et français de Radio-Canada seront partagés, à partir du 1er avril, en deux administrations distinctes d'un bout du pays à l'autre. Les postes anglais du Québec vont perdre leurs directeurs francophones, tout comme CBUF-FM va être soustrait à la supervision des anglophones. Pour ce qui concerne le budget, la programmation et l'embauche de nouveau personnel, les directives, ainsi que les fonds, viendront désormais de Montréal.

Cote d'écoute

Actuellement, le poste CBUF est au bas de la liste, parmi les postes FM de Vancouver, si on en juge par les sondages officiels. Chez les jeunes Canadiens français de Maillardville, par exemple, c'est le poste CKLG qui a été mentionné le plus fréquemment en réponse au questionnaire du sondage.

Mais M. Bouchard, qui occupe son poste ici depuis décembre, n'est pas d'avis qu'il est à Vancouver pour desservir Maillardville. "Je suis à Vancouver pour offrir des services de communication radiophonique en français à l'ensemble de la population de Vancouver, et non pas uniquement aux Canadiens français. Je ne suis pas à Vancouver pour défendre la cause du français ou pour arrêter l'anglicisation. Mon travail, c'est d'offrir des émissions de radio en français.

"Il est certain que nous aiderons le français à prendre racine ici. Le fait que cette langue à sa place dans la ville va devenir une réalité. C'est sa présence quotidienne, une présence aussi familière que les media anglophones, et avec laquelle tous les citoyens seront en contact, qui brisera les préjugés et les libérera des complexes. Cela peut arriver à changer le visage de Vancouver".

M. l'abbé Drouin en deuil de sa mère



Remerciements à S.S. le Pape Jean XXIII pour sept faveurs obtenues avec promesse de publier.

J. P.

Mme Léda Grenier, épouse en 1ères noces de feu Paul-Emile Drouin et en 2es noces de J.-W. Berger, est décédée à Québec, à l'âge de 76 ans.

Elle demeurait au 1173, route de l'Eglise, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roger (Marthe Drolet), et M. l'abbé Marcel Drouin, curé de la paroisse St-Denys-du-Plateau, Ste-Foy. Elle était la belle-mère de Jean Berger.

Elle es présentement exposée au funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois.

Le service sera chanté lundi le 15 mars à 3 heures en l'église St-Denys-du-Plateau. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

L'horoscope

DIMANCHE, 14 MARS, 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Dans la mesure où vous pouvez le faire, offrez de l'aide sans qu'on ait besoin d'en solliciter. On vous communique une bonne nouvelle.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Prenez le temps d'arrêter et de faire la pause, dans l'intérêt de votre santé. On compte sur votre jugement pour clarifier une situation.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — N'hésitez pas à demander ce dont vous avez besoin. On vous offre la chance de réaliser des progrès sur le plan domestique.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre enthousiasme devrait être tempéré de prudence. Ne négligez pas "le proche pour l'ombre".

24 juillet au 23 août (Lion) — On cherchera à vous éclipser, mais vous saurez bien défendre vos positions. Nettoyez le dessus de votre pupitre avant la fin de semaine.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous montrez pas trop autoritaire, ce n'est pas le moyen de faire valoir votre autorité.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Le meilleur projet ne sera pas nécessairement celui qui n'implique aucune modification. Protégez vos valeurs.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Avant de commencer la journée, prenez le temps de vous recueillir, afin de bien l'orienter. Tenez compte des bons conseils.

23 novembre au 21 decembre (Sagittaire) — Dormez suffisamment pour retrouver vos forces. Ne laisser pas la tradition se brouiller avec le progres.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne cédez pas à la tentation du materialisme. Vous aurez un travail important à mettre en marche.

21 janvier au 19 fevrier (Verseau) — Une journée progressive sur tous les plans. Ne négligez pas vos devoirs d'hospitalité ou de gratitude.

20 février au 20 mars (Poissons) — Patience, équilibre et bonne volonté seront trois clés de voûtes pour les natifs de ce signe, aujourd'hui.

LUNDI, 15 MARS 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous commencerez la journée par un retard que vous ne parviendrez pas à rattraper. De nombreuses possibilités dans le monde des affaires.

21 avril au 21 mai (Taureau) — La concurrence sera grande, mais saine et stimulante. Une amitié naissante contribuera à votre joie de vivre.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne confondez pas l'essentiel et l'accessoire. Organisez-vous un programme récréatif pour la fin de semaine.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne tendez pas "les chevaux en quatre", sous prétexte qu'il faut être prudent. La soirée vous réserve une agréable surprise.

24 juillet au 23 août (Lion) — La position du Soleil est stimulante pour les natifs de ce signe. Journée propice aux inventions dans différents domaines.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous exercerez une influence discrète mais réelle. N'exagérez pas le souci des détails.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une rencontre stimulante sur le plan professionnel. Evitez les dépenses inutiles. Souriez.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'entreprenez pas trop de choses à la fois, vous risqueriez de n'en réussir aucune. Refaites vos provisions d'énergie, au fur et à mesure.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Quand le moment de l'action est venu, suspendez vos délibérations et agissez. On discute votre sens de la procédure.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — "Le juste milieu" est la voie la plus sûre, aujourd'hui. Abstenez-vous de vos circonstances changeantes d'exagération.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous lancez pas dans deux changements trop considérables. Procédez graduellement. Soyez plus attentif à votre santé.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre attitude résolue provoquera des réactions. Mouvement planétaire favorable aux échanges d'idees.

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Des mécaniciens diesel pour des emplois de jour ou de nuit dans différentes entreprises. Tél. 694-3751.

Un jeune homme avec expérience dans le département des modelistes d'une manufacture de chaussures pour étamper, sabler, limer, marquer et poinçonner. Tél. 694-3206.

Des mécaniciens d'automobile classe A, B, ou C et des apprentis pour différents employeurs. Tél. 694-3751.

CHEZ LES FEMMES

Une dactylographe bilingue avec expérience pour dactylo électrique IBM. Doit posséder un minimum d'une 11e année. Emploi à Valcartier, salaire intéressant. Tél. 694-3499.

CANDIDAT DISPONIBLE

Un musicien pour donner des cours privés de musique, théorique ou instrumental. Il possède 8 ans d'expérience dont 2 ans dans l'enseignement musical au niveau du secondaire. Il accepterait aussi un emploi dans un magasin de musique. Il est marié, bilingue et disponible immédiatement. Tél. 694-3743.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

dans le Québec métropolitain.

NE RESTEZ PAS SOURD

Nous pouvons vous aider... en vous faisant parvenir un

LIVRE GRATIS

qui explique comment retrouver une audition claire, des deux oreilles. Des termes simples, des illustrations pratiques. Vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Une nouveauté destinée aux personnes qui n'acceptent pas de porter d'appareil encombrant.

Pour recevoir ce livre précieux POSTEZ CE COUPON SANS TARDER!

Nom

Adresse

PHILIPS SERVICE AUDITIF

J.-R. PEYROT/ACOUSTICIEN

451 est, Boul. Charest, Québec 2

Dépt. 36

Service anniversaire



M. Georges Durand

DURAND — Lundi le 15 mars 1971 à 7h.30 p.m., en l'église de Loretteville sera chanté le service anniversaire de M. Georges Durand, époux de Dame Marguerite Falardeau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements



M. Jean-Paul Hamel

HAMEL — Mme Thérèse Smith (dit) Houde Hamel et les membres de sa famille ainsi que la famille Aimé Hamel remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Jean-Paul Hamel, caissier à la Régie des Alcools, ancien gérant de tabagie Jos. Côté, ainsi que trésorier de la Ligue ouvrière catholique durant de nombreuses années, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous cordial merci.

Décès de M. Louis Morneau

M. Louis Morneau époux en 1ères noces de feu Dame Alice Bouchard, en secondes noces de feu Dame Georgiana Morel, en troisièmes noces de feu Dame Marie Chenard est décédé le 10 mars 1971 à la Villa St-Pascal Cté de Kamouraska à l'âge de 94 ans et 7 mois.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Marthe (Mme Oscar Paradis) Georges-Henri (Jeannette Coulombe) Robert Isabelle (Mme Louis Masse) Cécile (Mme Louis-Philippe Dubé) Antoinette (Mme Georges Desjardins) Benoit (Madeleine Franck) Antoine (Béatrice Emond) Françoise (Mme Gérar Emond).

Son frère: Philippe.

Ses belles-soeurs: Mme André Bouchard, Mme Georges Bouchard; ainsi que plusieurs petits-enfants et arrières petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée au Salon Roméo Robitaille de St-Philippe de Néri.

Les funérailles auront lieu dimanche le 14, à 3h. p.m., en l'église de St-Philippe de Néri et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Nécrologie

BIBEAU — A Ville Vanier, le 11 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Philippe Bibeau, époux de dame M.-Anne Bergeron. Il demeurait au 225, avenue Giguère.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 1 heure 45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 12-3 (2 fs)

BOLDUC — A La Durantaye, le 12 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Eudore Bolduc, époux de dame Dorilla Roy, père de Thérèse (Mme Ulisse Langlois), Raymond (Pauline Belley), Réjeanne (Mme Raymond Asselin), Lorraine (Mme Claude Ruelland), Antoine, Janine (Mme Claude Boulfard), Céline (Mme Jacques Gagnon).

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la salle paroissiale de La Durantaye, sous la direction de la maison Emile Ruelland à 9 heures 50, pour l'église de La Durantaye et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

COTE — A Québec, le 12 mars 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Anna-Marie Labonté, épouse en 1ères noces de feu M. Léonidas Ferland et en secondes noces de M. Edmond Côté, mère de Berthe (Mme Gérard Hamel), Yvette (Mme Roméo Gingras), Conrad (Raymonde Jacques), Jean-Guy (Gaby Voyer), Marcel, soeur de Emélie (Mme Sylvio Viel), Omer (Fleurette Chamard), Alice, Wilfrid, Jean-Marc. Elle demeurait au 2770, avenue Duval.

Les funérailles auront lieu lundi, le 15, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles (Rue St-Vallier-Ouest). 13-3 (1 fs)

Perquisitions dans des facultés parisiennes

PARIS (AFP) — Dix personnes ont été interpellées et une tonne de barres de fer, manches de pioche, casques, boucliers et un fusil de chasse ont été saisis au cours de perquisitions qui ont été effectuées simultanément vendredi matin, dans les milieux d'extrême gauche et d'extrême droite, notamment dans trois facultés parisiennes et au siège de l'organisation d'extrême droite, "Ordre nouveau".

Plus de deux cents policiers ont participé à cette opération qui avait été ordonnée par M. Raymond Marcellin, ministre français de l'Intérieur.

En signe de protestations contre ces perquisitions, le conseil de l'Université de Paris-Vincennes qui groupe enseignants et étudiants, a décidé de suspendre tous les cours pour la journée.

Subvention de $160,000 à la boulangerie Vachon

OTTAWA (PC) — Vachon Inc., de Ste-Marie de Beauce, recevra environ $160,000 en vertu de la Loi de l'Expansion économique régionale, pour moderniser sa boulangerie. Selon le ministère de l'Expansion régionale, cette opération créera 20 nouveaux emplois.

L'investissement total de capital pour ce projet est de l'ordre de $1,069,000.

Décès de M. Camille Morneau

M. Camille Morneau, époux en premières noces de feu Dame Eugénie Dubé et en secondes noces de Dame Stellina Dionne, est décédé le 11 mars 1971, à l'hôpital Notre-Dame de Fatima à la Pocatière à l'âge de 82 ans.

Il laisse dans le deuil ses enfants adoptifs, M. Louis-Philippe Dubé (Cécile Morneau), Madeleine Dubé (Mme Adrien Martineau), son frère Philippe Morneau, son beau-frère, François Dubé, ses belles-soeurs: soeur Amanda Dubé, C. N. D., Mme Philippe Morneau, Mme Elzéar Dubé, Mme Arthur Dubé, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée au salon mortuaire Roméo Robitaille de St-Philippe de Néri.

Les funérailles auront lieu dimanche le 14 mars, à 3 heures p.m., en l'église de St-Philipe de Néri et l'inhumation au cimetière paroissial.

• dignité
• courtoisie
• discrétion

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

DROUIN-BERGER — A Québec, le 12 mars 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Léda Grenier, épouse en 1ères noces de feu M. Paul-Emile Drouin et en secondes noces de M. J.-W. Berger, mère de Roger (Marthe Drolet), Marcel, curé à St-Denys du Plateau, soeur et belle-soeur de: M. et Mme Lucien Grenier, Mme Victor Grenier, Mme Wilbrod Grenier, M. et Mme Vincent Drouin, M. et Mme Honoré Naud, M. et Mme Georges Drouin, Mme Gustave Drouin, Sr Marie des Anges et Sr Marie-Gemma des RR SS de St-Joseph St-Vallier, Sr Thérèse-Agnès des SS Servantes du St-Sacrement et M. et Mme Arthur Girard, M. et Mme J.-C. Chaillon, belle-mère de Jean Berger. Elle demeurait au 1173, route de l'Eglise, à Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, le 15 mars, à 3 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, Quatre-Bourgeois, à Ste-Foy à 2 heures 45, pour l'église de St-Denys du Plateau et de là au cimetière Belmont. 13-3 (2 fs)

GAGNON — A L'Isletville, le 12 mars 1971, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Wilfrid Gagnon, époux en premières noces de feu dame Amanda Thibault et en secondes noces de feu dame Alvine Dubé et en troisièmes noces de feu dame Antoinette Tremblay, père de Donat (Thérèse Boulé), Michel (Jeanne-d'Arc Boucher), Louis-Georges (Alfreda Bernier), frère de Alfred, Amanda (Mme Ernest Bélanger), Joseph (Eva Fortin), et beau-frère de Mme Augustin Gagnon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du salon Kirouac & Fils à 9 heures 50, pour l'église de L'Isletville et de là au cimetière de L'Islet. 13-3 (1fs)

HUDON — A Québec, le 11 mars 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Philippe Hudon, rentier, époux de feu dame Berthe Grenier, frère de Robert, Emilia, Mathilde, Blanche (Mme Joseph Lefebvre). Il demeurait au 250, Grande-Allée Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, 13 mars, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire La Cie Hubert Moisan, 35 Est, Grande-Allée à 2 heures 50, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 12-3 (2 fs)

LAFOND — A St-Emile, le 11 mars 1971, est décédé M. Patrick Lafond, époux de dame Germaine Bouchard, père de Henriette, Liliane, Louise, Alexandre (Germaine Lafond), Ibrahim (Fabiola Légaré), Belzémire (Mme Séraphin Garneau). Il demeurait au 76, boulevard Lapierre.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph à 9 heures 45, pour l'église de St-Emile et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

LANGLOIS — A Québec, le 9 mars 1971, à l'âge de 43 ans et 1 mois, est décédé M. Roger Langlois, surveillant chez Davie Shipbuilding Ltd, fils de M. et Mme Arthur Langlois, frère de Janine (Mme J.-Paul Blouin), René, Suzanne (Mme Vve Marc Lamontagne), Huguette (Mme Roger Bourret), Jacques (Monique Verret), Ghislaine (Mme Roger Grosslouis), Monique (Mme Marcel Baron), Claude (Andrée Dubois), Gilles, Jean-Yves, Linda. Il demeurait au 1465, rue Vitré.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mars, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Chardière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière de Charlesbourg. 11-3 (3 fs)

LEBEL — Au Foyer Thérèse Martin, Rivière Ouelle, le 10 mars 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Dorilda Duval, épouse de M. Antoine Lebel, soeur de Odilon, Anna (Mme Sylvio St-Onge), Adèles. Elle demeurait au Foyer Thérèse Martin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.

Départ des salons du Foyer Thérèse Martin à 2 heures pour l'église de Mont Carmel et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Marcel Ruelland. 12-3 (1 fs)

MOREAU — A Québec, le 11 mars 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles Moreau, ex-inspecteur Sanitaire du Comté de Dorchester, époux de dame Edith Tanguay, père de Jeanne, I.L., Charlotte (Mme Maurice Lemieux), Pierre-Yves (Catherine Alleman), Suzaine (Mme Jacques Auger), Guy (Marie Duchesne), Chantal (Mme Robert Beaulieu), frère de l'abbé Domicile, Adélia, inst. Il demeurait à Scott Jonction, Co. Dorchester.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis à 9 heures 15, pour l'église St-Maxime de Scott Jonction et de là au cimetière paroissial. 12-3 (2 fs)

NICHOLSON — A Ste-Anne de Beaupré, le 11 mars 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Edward Nicholson (Eddy), époux de dame Cécile Morel, père de James (Denise Angers), Patrick, Norma, frère de Yvonne (Mme Georges Bolduc), Nellie (Mme Ludger Paré), Johnny (Pierrette Roy), James (Grâce Thibodeau), Madeleine (Mme Egée Halfé), Loretta (Mme Antonio Hébert), William (Rita Savard), Douglas.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du funérarium Assistance Funéraire Inc., 10195, avenue Royale à 2 heures 45, pour la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière paroissial. 12-3 (2 fs)

SAMSON — A Québec, le 9 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Alida Samson, fille de feu M. Ludger Samson et de feu dame Amanda Bissonnette, soeur de Lauréat. Elle demeurait au 272, avenue Poitou, autrefois de Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, St-Joseph, Lauzon à 2 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de Lauzon. 12-3 (2 fs)

Sr St-Gabriel — A la Maison-Mère des Bon Pasteur de Québec, le 11 mars 1971, à l'âge de 74 ans, est décédée, après 52 ans de vie religieuse, Sr St-Gabriel (Alma Hébert S.C.I.M.I.).

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée, en la chapelle de la Maison-Mère, 1080, de la Chevrotière, et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, Ste-Foy. 12-3 (2 fs)

THIBOUTOT — A St-Pamphile, Co. L'Islet, le 11 mars 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé subitement M. Arthur Thiboutot, père de Fernande (Mme Louis Charland), Emilio, Marguerite (Mme Camille Robichaud), Clémence, Jeanne (Mme Lucien Caron), Gertrude (Mme Claude Bolduc), Alphonsine (Mme Edgar Boutin), Guy, Adrienne, frère de Gérard et Lise Moreau, Albertine (Mme Wilbrod Jean), Lucia (Mme S.-René Pelletier).

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, St-Pamphile à 2 heures 50, pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. 12-3 (2 fs)

TREMBLAY — A l'Hôpital Laval, le 11 mars 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Marie-Louise Dufour, épouse de feu M. Alfred Tremblay, mère de Fernand, Réal, Gaby (Mme Jean Chouinard), Céline, Marthe (Mme Roland Lefebvre), Marc-Edouard, Aline (Mme Paul-Emile Guillemette), Solange (Mme Louis Mathieu). Elle demeurait au 28, St-Siméon, Ste-Thérèse.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boulevard Ste-Anne, Ville Montmorency à 2 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

MESSE ANNIVERSAIRE

LACROIX — Samedi, le 20 mars, à 3 heures P.M., en l'église de St-Albert-le-Grand, une messe anniversaire sera célébrée pour M. James Lacroix, époux de dame Marie-Louise Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23610 (13-19-20-3) M.A.

TARIFS DE PUBLICATION

AVIS DE DECES
(Formule régulière) $2.00
mots additionnels chacun 0.03

SERVICE ANNIVERSAIRE
(Formule régulière) $2.00
(avec photo 1 col.) $10.00

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES
(Formule régulière) $2.00
mots additionnels, chacun 0.03

NOUVELLES DE DECES
(Nécrologie) $10.00
(Nécrologie et photo) $15.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES
Minimum $20.00

Le service de publicité de l'Action

Tél.: 522-4771

VIDEZ VOS GRENIERS

AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC

La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .

Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus

LE COMPTOIR EMMAÜS

160 St-Paul, Québec — 692-0385

"Le meurtre est une violence en réponse à la violence du système"

- Jacques Larue-Langlois

OTTAWA (PC) — Le révolutionnaire avoué Jacques Larue-Langlois a déclaré devant un groupe d'étudiants universitaires, jeudi, que le meurtre est "une violence en réponse à la violence du système".

"Vous n'avez pas besoin d'analyser la chose moralement", a-t-il déclaré en réponse à une question à savoir si le meurtre était le meilleur moyen de s'attirer l'appui du jublic.

"Peut-être que vous ne pouvez approuver la violence des révolutionnaires, mais vous pouvez la comprendre", a déclaré Larue-Langlois, qui a été accusé de conspiration séditieuse, à Montréal, mercredi.

Il a porté la parole devant quelque 1,000 étudiants de l'Université Carleton et devant environ 400 autres à l'Université d'Ottawa. L'assistance était moindre à ce dernier enlroit à cause d'un conflit entre les enseignants et la direction de l'institution.

Larue-Langlois, qui poursuit une tournée à travers le pays dans le but de recueillir des fonds pour "la libération des prisonniers politiques du Québec", a recueilli environ $600 grâce aux frais d'entrée et aux dons des participants

PIERRE LAPORTE

Ses allusions à la violence et aux meurtres furent provoqués par une question d'un étudiant relativement à l'assassinat de l'ancien ministre québecois du Travail, M. Pierre Laporte.

"Ca va peut-être vous surprendre, mais la mort de M. Laporte n'a pas été désapprouvée totalement par les ouvriers québecois," a-t-il dit.

M. Laporte, alors qu'il était journaliste au Devoir, fut le seul employé à avoir franchi les lignes de piquetage au cours d'une grève déclenchée en 1959, a-t-il ajouté.

"Peut-être qu'ils l'ont nommé ministre du Travail parce qu'il était une canaille". A titre de ministre du Travail, il a fait adopter une loi, l'été dernier, pour forcer les ouvriers de la construction à retourner au travail. Et M. Laporte était le "plus ardent défenseur du favoritisme" au sein du gouvernement libéral.

"Ces choses étaient bien connues, a ajouté Larue-Langlois.

Pour le Québecois moyen, il (Laporte) est le vrai type de l'ennemi".

L'union des étudiants de l'Université Carleton a versé une somme de $350 au conférencier, tandis qu'on recueillit $150 parmi les étudiants présents. On a ensuite recueilli $100 à l'Université d'Ottawa.

LES ENLEVEMENTS

Interrogé sur les raisons pour lesquelles le chargé commercial britannique M. James Cross, avait été libéré, tandis que M. Laporte fut assassiné, Larue-Langlois, qui est également accusé d'appartenance au FLQ, a refusé de répondre

"Je n'ai rien eu à voir avec les enlèvements".

Il a ajouté qu'il était heureux que M. Laporte ait été assassiné, au lieu de M. Cross. Ils ont éliminé tout aspect de racisme de leur geste.

La révolution n'était pas une bataille entre francophones, mais entre exploiteurs et exploités, a-t-il dit. Elle faisait partie d'une lutte se répétant partout à travers le monde et l'ennemi n'était pas uniquement les Etats-Unis mais aussi l'impérialisme soviétique.

Les étudiants de Carleton ont vivement exprimé leur satisfaction en entendant ces mots.

M. Larue-Langlois a terminé chacune de ses interventions par l'appel de Che Guevara encourageant la création d'une multiplicité de Vietnams, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus suffisamment de marines américains.

Les auditeurs ont applaudi durant environ une minute après que M. Larue-Langlois se fut retiré de la scène, en proclamant: "Vive le Canada libre. Vive le Québec libre. Le pouvoir entier au peuple".

La Commission des Transports autorise Air Canada à suspendre son service commercial à Bagotville

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des transports vient d'autoriser Air Canada à suspendre pour une période indéterminée son service commercial à Bagotville, au Québec.

C'est la compagnie Québecair qui assurera désormais seule ce service.

Toutefois, le maintien de la décision rendue est sujet à certaines conditions, précise-t-on dans une communication de la Commission distribuée, vendredi, à Ottawa.

Ces conditions sont les suivantes :

1. Air Canada s'engage à publier dans ses indicateurs nationaux l'horaire de Québecair relatif à Bagotville;

2. Air Canada et Québecair s'engagent à préparer conjointement les cédules d'envolées de manière à faciliter en autant qu'il est économiquement possible de le faire, les raccordement et correspondance du trafic entre leurs réseaux;

3. les deux compagnies s'entendront sur le raccordement de leur système respectif de réservations, de vente et d'émission de billets;

4. le personnel de Québecair recevra d'Air Canada un entrainement aux fins de perfectionner le service aux clients de Québecair désireux de voyager sur le réseau d'Air Canada ou de tout autre voiturier par air au-delà de Montréal.

Enfin, durant une période de six mois après le retrait d'Air Canada, aux fins de permettre au Comité des transports aériens de juger si les services sont adéquats, Québecair devra lui soumettre tout rapport jugé nécessaire sur les origines et destinations du trafic et les coefficients d'utilisation. ....

La Commission rappelle qu'elle a tenu des audiences publiques sur la demande de retrait d'Air Canada qui a soutenue que Québecair pouvait fournir à la région du Saguenay la totalité du service aérien commercial.

Le programme de bilinguisme sera suivi de près

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau surveillera de près l'application de son programme de bilinguisme dans la fonction publique pour qu'il ne donne pas lieu à la discrimination, a déclaré, vendredi, aux Communes le président du Conseil du Trésor, M. Drury.

M. Drury a donné cette assurance en réponse à une question de M. Patrick Nowlan PC-Annapolis Valley.

Seule la France a protesté contre les limites de pêche canadiennes

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Pêches, M. Jack Davis, a révélé, vendredi, que la France était la seule nation qui ait protesté officiellement contre les limites de pêche que le Canada a décrétées, l'an dernier.

En vertu de ces limites, les pêcheurs étrangers ne peuvent plus fréquenter le golfe Saint-Laurent.

M. Davis a aussi déclaré aux Communes que le ministère des Affaires étrangères du Canada avait eu des discussions à ce sujet avec le gouvernement français et qu'un haut-fonctionnaire de son ministère avait aussi eu, récemment, des entretiens avec des représentants français, lors d'une rencontre à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Les autres pays touchés par l'interdit canadien sont la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Norvège et le Danemark.

Le gouvernement songe à se porter acquéreur majoritaire de la Home Oil

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Greene, a déclaré, vendredi, que le gouvernement canadien avait entrepris "des négociations délicates" avec M. R. A. Brown, de Calgary, pour se porter acquéreur d'intérêts majoritaires dans la société pétrolière Home Oil Ltd. Le ministre qui a été harcelé de questions de la part des membres de l'Opposition aux Communes, a toutefois refusé de préciser la nature de l'offre gouvernementale.

Il a néanmoins donné l'assurance que le prix payé par le gouvernement sera plus équitable pour les actionnaires de la Home Oil que ne le serait celui de toute autre entreprise, y compris les sociétés américaines.

Cette pluie de questions sur l'avenir de la Home Oil suivait l'annonce que M. Greene avait faite, la veille, aux Communes, soit que le gouvernement songeait à se porter acquéreur majoritaire de cette société pétrolière de Calgary.

M. Greene, en réponse à une question de M. Eldon Woolliams PC - Calgary-Nord, a dit qu'il avait décidé d'informer la Chambre sur les intentions du gouvernement puisque l'on avait démontré [illegible] d'intérêt sur l'avenir de la Home Oil. Toutefois, a-t-il ajouté, je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt du public de révéler la teneur des pourparlers en cours.

L'offre du gouvernement

M. Douglas Harkness PC-Calgary - Centre a demandé au ministre d'être plus précis dans son assurance que les actionnaires toucheraient un prix équitable advenant une entente avec M. Brown.

L'offre du gouvernement sera-t-elle plus élevée que celle qu'a faite récemment la compagnie américaine Ashland Oil, a demandé M. Harkness ?

"Je suis certain qu'elle sera plus avantageuse", a répliqué M. Greene.

M. Gerald Baldwin PC-Rivière de la Paix a demandé si les intentions du gouvernement vis-à-vis de la Home Oil entraient dans le cadre de sa politique sur la propriété étrangère au Canada.

M. Greene a répliqué que cette politique sera bientôt annoncée par le ministre du Revenu national, M. Herb Gray, dans un Livre blanc.

Il a ajouté qu'aucun critère spécial ne guidait le gouvernement dans le cas de la Home Oil.

Mais, ce qui a grandement incité le gouvernement à passer à l'action c'est le récent désir des Communes que la Home Oil demeure propriété canadienne, a dit M. Greene.

Puis, en réponse à une question de M. Gérard Laprise RC-Abitibi, le ministre a dit que si des compagnies canadiennes n'avaient pas encore acheté la Home Oil, ce n'était pas par manque d'argent. "Il peut y avoir bien d'autres raisons", a-t-il dit.

Entre-temps, on croit savoir que le gouvernement envisagerait, une fois qu'il détiendra la majorité des intérêts de la Home Oil, de la céder à la Corporation de développement du Canada dont la création est proposée dans un projet de loi actuellement étudié par les Communes.



Nouveau CEGEP pour la Côte-Nord

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, a annoncé, jeudi, la création du Collège d'enseignement général et professionnel de la Côte-Nord.

Ce nouveau CEGEP, le 27e de la province, sera formé de deux campus situés à Sept-Iles et à Baie-Comeau-Hauterive.

Les cinq membres de son conseil d'administration sont MM. Horacio Cormier, de Havre-St-Pierre; Ronald Barbe, de Sept-Iles; Robert-A. Dagenais, de Port-Cartier; Léopold Cormier, de Baie-Comeau; et Raymond D'Auteuil, de Hauterive.

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0.5 pour cent en février

Par Donat VALOIS

OTTAWA (P.C.) — L'indice des prix à la consommation au Canada a augmenté de 0.5 pour cent en février, en raison notamment du prix plus élevé de certaines voitures de l'année.

Cet indice était de 1.7 pour cent plus élevé que celui de février 1970, précise le Bureau fédéral de la statistique dans une communication.

Tous les éléments, sauf l'habillement et les soins personnels et de santé, ont progressé par rapport à janvier.

Les prix des aliments consommés à la maison ont grimpé de 0.8 pour cent, les prix des transports, de 1.5 pour cent ceux des alcools et tabacs, de 0.5 pour cent.

Quant aux prix des loisirs et de la lecture, ils ont augmenté de 0.4 pour cent et ceux de l'habitation, de 0.3 pour cent.

L'indice des soins personnels et de santé n'a pas varié par rapport à janvier et celui de l'habillement a subi sa plus forte baisse mensuelle depuis avant 1961, soit 0.9 pour cent.

ALIMENTATION

La hausse de 20 pour cent du prix des pamplemousses, celle de 16 pour cent du prix des bananes et certaines augmentations substantielles des prix de certains légumes frais ont contribué à faire grimper l'indice de l'alimentation de 0.8 pour cent.

Les fruits frais, par exemple, se vendaient en moyenne 4 pour cent plus cher qu'en janvier.

D'autre part, les prix des produits laitiers, à l'exception du beurre, ont grimpé de 1.7 pour cent, en raison notamment de la hausse du lait en Ontario; et ceux des produits de boulangerie ont augmenté de 1.3 pour cent.

D'autre part, certains produits d'épicerie qui se vendaient à des prix spéciaux, en janvier, ont marqué des hausses considérables; le sucre 8.2 pour cent, la soupe 3 pour cent, les aliments pour enfants 2.5 pour cent, et les boissons gazeuses 2.1 pour cent.

Toutefois, les prix des oeufs ont marqué leur sixième baisse d'affilée, étant de 25 pour cent inférieurs à ceux de février 1970.

Les prix du boeuf étaient à la hausse mais ceux du porc regressaient de 1.5 pour cent et de plus de 22 pour cent par rapport à fevrier 1970.

HABITATION

L'augmentation de 0.3 pour cent de l'indice de l'habitation provient surtout de l'augmentation des prix des prises d'assurance-maison qui ont grimpé de 12.6 pour cent, soit la plus forte hausse depuis 10 ans.

Les prix des maisons neuves ont aussi augmenté de 0.6 pour cent mais ceux des loyers ont grimpé de 0.1 pour cent à peine.

Les prix des meubles et des tapis ont regressé de 2 pour cent et ceux des textiles, de 0.6 pour cent.

Entre février 1970 et février 1971, l'indice de l'habitation a monté de 4.8 pour cent.

HABILLEMENT

L'indice de l'habillement a reculé de 0.9 pour cent, subissant ainsi la baisse la plus importante depuis avant 1961.

Ce mouvement résulte de baisses dans les vêtements pour hommes 1.1 pour cent, dans les chaussures 0.9 pour cent et dans les tissus à la pièce 0.8 pour cent.

Toutefois, l'indice de l'habillement était en hausse de 0.6 pour cent par rapport à février 1970.

TRANSPORTS

L'indice des transports a avancé de 1.5 pour cent, en raison de la hausse de 2 pour cent des frais de mise en service d'une voiture, de celle de 2.8 pour cent des prix des voitures neuves, et de celle des primes d'assurance qui a été de 2.4 pour cent plus élevée qu'en janvier 1971.

D'autre part, les prix des courses en taxi ont augmenté à Ottawa, Oshawa et Brantford.

Par rapport à février 1970, l'indice des transports était en hausse de 3.9 pour cent.

SOINS ET SANTE

L'indice des soins personnels et de sante n'a pas varié entre janvier et février, mais il était de 2.2 pour cent plus élevé qu'en février 1970.

En février, il y a eu une baisse de 0.5 pour cent des prix des produits pharmaceutiques, mais elle a été comblée par la hausse des honoraires des dentistes de la Colombie britannique.

Parmi les soins personnels, les coiffeurs pour hommes et femmes ont augmenté leurs prix légèrement.

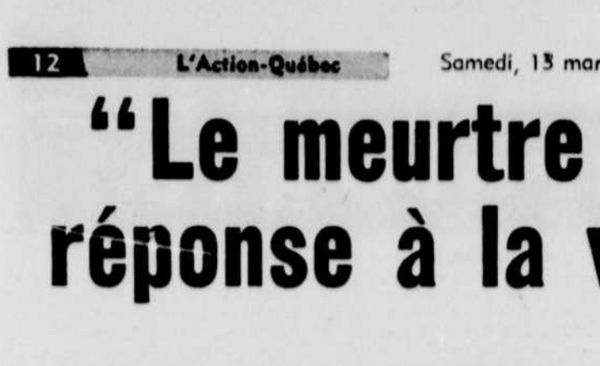
LOISIRS ET LECTURE

Quant à l'indice des loisirs et de la lecture, il a grimpé de 0.4 pour cent en raison notamment de la hausse de 1.4 pour cent des billets de cinéma et de celle de 1.3 pour cent des prix des revues.

En février 1970, l'indice des loisirs et de la lecture était 4.5 plus bas qu'en février 1971.

TABACS ET ALCOOLS

Enfin, la hausse de 1 pour cent des prix du tabac a fait grimpé l'indice des tabacs et alcools de 0.5 pour cent.





ÉVITEZ LES ERREURS
dans votre demande de passeport

Si nous sommes tous sujets à commettre des erreurs, il n'en faudrait qu'une dans votre demande de passeport pour gâter tout votre voyage. Toute erreur entraine des délais et vous risqueriez de ne pas obtenir votre passeport à temps.

Voici ce que vous conseille le Bureau canadien des passeports:

- repassez votre formule de demande — assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions et de vous être conformé à toutes les instructions.
- présentez votre demande le plus tôt possible — qu'une erreur se glisse dans votre demande et vous aurez tout le temps voulu pour la faire corriger.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

On peut se procurer des demandes de passeport dans tout bureau de poste, agence de voyage, bureau de société, aérienne et de compagnie de navigation.

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

COURS DE PROSPECTION

du 19 avril au 14 mai 1971

L'Extension de l'enseignement universitaire, en collaboration avec le Département de géologie de la Faculté des sciences de l'Université Laval, offre un cours d'une durée de 160 heures, visant à fournir un entrainement et une formation de base en prospection minière.

Programme : Géologie générale - Minéralogie et pétrographie - Géologie appliquée - Prospection - Géophysique - Géochimie - Dessin - Loi des mines - Exercices pratiques sur le terrain.

Condition d'admission : aucune.

Ces cours sont offerts à toutes les personnes intéressées aux divers aspects de l'activité minière.

Frais d'études : droit d'inscription $15
droit de scolarité aucun *

Date limite de demande d'inscription : le 12 avril.

A cause de la nature de cet enseignement, le nombre des participants est limité à 30.

Renseignements et prospectus sur demande :

Secrétariat de l'Extension de l'enseignement
Bureau 2417
Pavillon de la bibliothèque
Cité universitaire, Québec 10e. Tél. : 656-3202

* Ce cours est subventionné par le ministère des Richesses naturelles.

Cité universitaire, Québec 10e

Bien parler c'est se respecter

Pour refléter l'image du progrès et exprimer les richesses diverses d'une grande culture, notre français doit être le français universel.

Ce message vous est présenté par les organes d'information du Canada français

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

11,311 personnes ont assisté à un nouveau feu d'artifice

Les Remparts ont terrassé les Castors par 10 à 5 - Ils recevront les Ducs demain soir



● L'instructeur des Castors Ron Racette s'est excité au début de la rencontre, mais l'arbitre Raymond Hogue le calma en lui adressant un ultimatum quand il tenta de retarder la rencontre. Le voici assis sur le bord de la cloture devant le banc de ses joueurs. Un tel comportement aurait très bien pu justifier son renvoi, mais le match venait tout juste de débuter. Il se calma ensuite . . .
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● NORMAND DUBE ne devait certainement pas être enchanté de sa soirée d'hier. Face aux Remparts au sein desquels s'alignent les trois joueurs qui le devancent dans le classement des pointeurs de la ligne, le meilleur franc-tireur des Castors de Sherbrooke a dû se contenter d'une maigre assistance. Le voici devant Reynald Fortier qu'il ne parviendra pas à déjouer. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Tours du chapeau



RENE LAMBERT



JEAN LAMARRE

Ligue Junior A

	PJ	B	A	Pts	Pn
Lafleur G., Qué.	60	127	77	204	135
Brière M., Qué.	60	49	90	139	35
Savard A., Qué.	59	49	87	136	146
Dubé N., Sher.	59	70	63	133	17
Leduc R., T.-R.	54	54	68	122	161
St-Sauveur, C. She.	59	49	66	115	68
Peloffy A., Ros.	56	45	65	111	55
Richard J., Qué.	54	52	59	111	120
Grenier R., Qué.	60	23	76	99	74
Martel S., Verd.	57	36	55	93	10

par Jacques REVELIN

Les Remparts ont fait sentir une nouvelle fois leur surpuissance hier soir, au Colisée, devant une grosse foule de 11,311 personnes, en écrasant les Castors de Sherbrooke par 10 à 5. Pourtant, Guy Lafleur n'a compté qu'un seul but et n'obtint qu'une assistance. Mais d'autres joueurs du club québecois sont capables de marquer des buts et c'est avec plaisir que la plupart des partisans du club en or virent Jean Lamarre et René Lambert réussir chacun un tour du chapeau, leur premier sous l'uniforme qu'ils ont endossé au cours de la présente saison. Par ailleurs, Michel Brière a enfilé ses 48e et 49e et Savard son 49e, si bien que les deux compagnons de ligne de Lafleur devraient pouvoir enregistrer leur cinquantième demain soir, quand les Ducs de Trois-Rivières rendront eux aussi leur dernière visite aux Québecois. La rencontre débuta avec près d'un quart d'heure de retard, parce que les arbitres se faisaient attendre. Ils allaient avoir passablement d'ouvrage au commencement du match, à la suite de plusieurs altercations.

Mais le calme se rétablit après un sévère avertissement à l'endroit du pilote Ron Racette. La joute se poursuivit toutefois sans incidents sérieux et, il faut l'admettre, sans soulever beaucoup d'intérêt. Les Remparts menèrent par 4 à 1, puis par 6-2. Ne sentant pas de pression sur lui, Reynald Fortier relâcha sa vigilance dans le dernier engagement pour encaisser trois buts trop facilement. Mais ses coéquipiers, fort heureusement continuèrent à enfiler des rondelles dans la cage des Castors qui fut gardée tour à tour par Yves Bélanger et Yvon Pouliot. Avec ces cinq nouveaux buts encaissés, le total des points contre des Remparts s'élève maintenant à 200. Sans en faire un drame, disons simplement que ce nombre est trop élevé. Comme les Leafs de Verdun on fléchi chez eux devant les Royals de Cornwall(. . .), les Sherbrookois sont donc demeurés au 4e rang, ce qui leur permet encore d'espérer conserver cette place jusqu'à la fin, pour ne pas retomber sous peu devant l'équipe de Maurice Filion. Par contre, les Ducs que l'on va revoir demain sont presque assurés de détailler dans la série A, celle des Québécois, car Shawinigan s'est accrochée davantage au deuxième rang en blanchissant les Rangers 5 à 0.

CA COMMENCE RAIDE

UNE petite montée sur la gauche, suivie d'un certain cafouillage, puis d'un mauvais dégagement et hop! ça y était pourtant. Une rondelle était déjà au fond de la cage des Castors. André Savard, qui en avait pris possession par hasard, venait de compter son 49e but dès la 38e seconde par un léger revers à l'aveuglette. C'était le premier but. La première bagarre survint peu après entre Richard Grenier et Yvon Cloutier. Ce combat fut assez rude mais non sanglant. Trente seconde après, les Remparts menaient par 2 à 0, René Lambert ayant déjoué Yves Bélanger sur le retour d'un lancer de Lacroix. Ca partait donc raide, au grand plaisir de la foule remplissant TOUS les gradins.

Giroux, qui faisait sa réapparition et Denis Gagnon se bravèrent avec les bâtons hauts. L'arbitre Raymond Hogue patienta quelques secondes mais, comme ils allaient en venir aux coups, il siffla. Alors le No 17 des Castors prononça des paroles qui lui coûtèrent une infraction de dix minutes. Il n'en fallut pas davantage pour que Ron Racette sorte de ses gonds. Il avait déjà contesté vigoureusement le second but. Sa colère bouilla encore plus. On le vit s'asseoir sur le bord de la balustrade et haranguer l'officiel, n'ayant pas un air à vouloir s'en laisser imposer.

Réalisant que le manège du pilote des Castors pouvait retarder inconsidérément le match il lança un ultimatum que l'annonceur traduit ainsi: "L'arbitre a averti le pilote des Castors, qu'il lui donnait deux minutes, pour relancer ses joueurs dans la partie". Une telle intervention n'était pas commune. Que signifiait-elle? Aurait-il arrêté le match alors qu'il venait tout juste de commencer? On oublia de dire que les Sherbrookois avaient subi une punition de banc . . . en attendant. Peu avant le délai imposé, la rencontre se réengagea et, à 6:03, un lancer d'une précision inouie de Lafleur, rapportait un troisième but aux Remparts et un 127e à son auteur. Un autre suivit, encore du même bord, et ce fut cette fois, Jean Lamarre, qui l'enregistra. 4-0 après neuf minutes de jeu seulement, quel désastre . . .

Racette qui semblait avoir retrouvé son calme décida sans plus attendre de changer de cerbère. Bélanger céda en effet sa place à Yvon Pouliot que l'assistance accueillit avec des "chououou" très significatifs.

Forts de leur grosse avance de quatre buts, les Remparts se mirent dès lors à cogner plus ou moins légalement et trois d'entre eux se firent punir successivement: Lambert, Grenier et Lafleur qui venait de neutraliser le jeu de puissance à 5 contre 3 des Castors en les ridiculisant. Mais son séjour au pénitencier allait coûté un but à son équipe. Réjean Beaudoin l'enfila peu avant le terme du premier engagement qui avait duré au moins 40 minutes.

BRIERE APPROCHE AUSSI DE SON 50e

Tout le monde était apaisé quand le deuxième engagement débuta. C'était même si calme que Reynald Fortier se fit surprendre par un lancer voilé de la ligne bleue décoché par Gérald Lecomte. Ainsi, le pointage se resserrait et l'intérêt de la rencontre remontait.

Puni à 6.55 pour avoir fait trébucher Savard, Claude Campeau obligea son club à supporter le jeu de puissance des Remparts. Il ne tarda pas à produire. Lafleur qui venait d'effectuer une passe "sucrée" à Savard peu avant en fit une autre aussi belle à Brière et celui-ci enfila l'un de ses plus beaux points de l'hiver. C'était son 48e. Le cinquantième n'était plus loin . . .

La mi-temps approchait quand Lambert et Lecomte s'empoignèrent avec vigueur derrière la cage des Castors. Lambert se fit plaquer mais renversa la situation avec un vigoureux coup de reins, puis on les sépara avant que les poings se mettent en action. La friction n'avait pas été trop fracassante mais, comme il s'agissait de deux joueurs n'ayant pas froid aux yeux, une deuxième ronde n'était pas impossible . . .

Un combat faillit ensuite s'engager entre Lafleur et Dubreuil. Le grand 4 tranquilisa le petit 11 avec un "jab". Peu après, Brière bien lancé par Savard enregistrait son 49e. Deux ou trois minutes plus tard, Pierre Roy "passa proche" de marquer son premier, puis une brève altercation se produisit ensuite entre Gagnon et Giroux. Mais elle ne réchauffa pas la rencontre qui avait beaucoup tiédi. 6 à 2, telle était l'avance des Remparts après quarante minutes de jeu.

DEUX PREMIERS TOURS DU CHAPEAU

L'écart s'élargit peu après la reprise, quand René Lambert marqua son deuxième but de la soirée sur une belle passe de Pierre Duguay. Celui dont nous avions longuement parlé hier en marqua lui aussi un second. Jean Lamarre comptant en effet son 5e, sans aide, à 3.59, haussant l'avantage des Remparts à 8-2. Donc pas le moindre problème pour Maurice Filion. C'était heureux car il était mal en point derrière le banc de ses joueurs, à cause d'un tour de reins le pliant en deux depuis le début de l'après-midi.

Ca allait si bien pour les Remparts que le trio de Brière-Savard-Lafleur fut maintenu au repos un long moment. Deux buts marqués en 38 secondes par les Castors les ramenèrent sur la glace. Ce fut toutefois Jean Lamarre qui calma les Sherbrookois, en complétant son premier tour du chapeau dans l'uniforme des Remparts (notre article l'avait-il à ce point stimulé?)

Un autre mauvais but encaissé par Fortier allait toutefois décevoir les spectateurs. Yvon Cloutier le compta facilement. Il s'agissait du troisième but des Castors sur un jeu de puissance, mais l'excuse n'avait guère de poids et la moyenne défensive du club québecois était encore en train d'en prendre un sérieux coup. C'était le 200e but qu'ils encaissaient depuis le début de l'hiver, ce qui les plaçait dans l'impossibilité d'relever notre défi lancé au mois de novembre . . .

La joute se poursuivit au petit trot. Peu avant sa conclusion, René Lambert complétait lui aussi un tour du chapeau par un beau tir à mi-hauteur qui trompa complètement les réflexes du cerbère Yvon Pouliot. Ce fut le dernier point de la rencontre qui n'avait pas été aussi excitant que prévu, en dépit d'un début chaleureux mais qui n'avait été qu'un feu de paille.

ALIGNEMENTS

SHERBROOKE — Yves Bélanger, Yvon Pouliot, Gérald Lecomte, Raymond Bibeau, Denys Gingras, Claude Campeau, Jean Lemieux, Yvon Cloutier, Bruno Isabel, Michel Lefebvre, Richard Bibeau, Réjean Beaudoin, Renaud Duguay, Claude St-Sauveur, Normand Dubé, Denys Gagnon, Claude Rancourt, Gaston Boulanger, Jean-Marc Dubreuil.

QUEBEC — Reynald Fortier, Serge Gaudreault, Jean Landry, Pierre Roy Guy Lafleur, Paul Dion, Pierre Duguay, René Lambert, Michel Brière, Réjean Gloux, Richard Grenier, André Savard, Jean Lamarre, Yves Lacroix, Jacques Locas, Richard Perron, Bill Landers.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Savard (49) (seul) 0.38
2—Québec, Lambert (24) (Lacroix, Duguay) 2.34
3—Québec, Lafleur (127) (Brière, Perron) 6.03
4—Québec, Lamarre (4) (Giroux, Locas) 8.45
5—Sherbrooke, Beaudoin (Dubé) 16.11
Punitions: Grenier (maj.) et Cloutier (maj.) 1.55, Giroux et Gagnon (min. m.c.,) 3.22, Lambert 11.32, Grenier 12.02, Lafleur 14.42, Gagnon 17.44.

Deuxième période

6—Sherbrooke, Lecomte (St-Sauveur) 1.28
7—Québec, Brière (48) (Lafleur, Dion) 7.37
8—Québec, Brière (49) (Savard) 14.10
Punitions: Campeau 6.55, Lecomte (min. maj.) et Lambert (min. maj.) 9.28, Gagnon et Giroux 17.25.

Troisième période

9—Québec, Lambert (25) (Duguay) 2.52
10—Québec, Lamarre (5) (seul) 3.59
11—Sherbrooke, Dubreuil (Lemieux, St-Sauveur) 7.49
12—Sherbrooke, St-Sauveur (seul) 8.37
13—Québec, Lamarre (6) (Roy) 9.54
14—Sherbrooke, Cloutier (Beaudoin, St-Sauveur) 11.49
15—Québec, Lambert (26) (Dion) 17.20
Punitions: Lamarre 6.10, Lambert 11.21, Roy 18.04.

Lancers par:

Québec	19	15	15	— 49
Sherbrooke	9	8	15	— 32

ASSISTANCE: 11,311.

Dernière chance pour Ste-Foy

Le Couillard de Ste-Foy est acculé au mur à la suite d'une défaite de 6 à 2 encaissée aux mains des Barons du Cap-de-la-Madeleine, hier soir, au Centre Sportif de Ste-Foy. Les Barons mènent 3 à 0 dans la série semi-finale B des éliminatoires Junior B Provinciale. La 4e joute est prévue pour samedi après-midi, au Cap, et si, une 5e est nécessaire, elle aura lieu, dimanche après-midi, à 2h.30, à Ste-Foy. André Gervais a conduit l'attaque des vainqueurs avec 2 buts, les autres appartiennent à Yves Tremblay, Gilles Therrien, Etienne Lacoursière et Pierre Lemay. Richard Nantais et Alain Laroche étant les compteurs pour les hommes de Bob Chevalier.

La première période a donné lieu à du jeu ouvert du début à la fin. Les deux gardiens de buts ont dû se surpasser en plusieurs occasions. Ste-Foy a pressé le pas dès les premières minutes de jeu. A 3.54, Richard Nantais a ouvert le pointage, aidé de Michel Brousseau et Jacques Michaud. Une minute plus tard, les Barons égalisèrent par l'intermédiaire de Pierre Lemay qui profita de la faiblesse des joueurs de défense pour déjouer Jean Marois.

A 14.35, Alain Laroche donna l'avantage 2 à 1 au Couillard, en prenant le retour de Jacques Robitaille. Pierre Benoit, le gardien de buts des Barons a été formidable durant l'absence de l'un de ses coéquipiers au pénitencier à 16.33. La défensive du Couillard a croulé au deuxième engagement où les visiteurs ont enregistré quatre buts sans riposte, dont deux marqués en 24 secondes, pour prendre les devants 5 à 2.

Jean Marois, dans les filets du Couillard, a effectué 27 arrêts contre seulement 6 pour son opposant Pierre Benoit.

Les Barons ont pénétré à volonté dans la zone du Couillard qui a manqué d'agressivité dans cette période.

SOMMAIRE

Première période

1—Ste-Foy, Nantais (Brousseau, Michaud) 3.33
2—Cap, Lemay (St-Louis) 4.52
3—Ste-Foy, Laroche (Robitaille, Michaud) 14.35
Punitions: Trudel 0.26, Therrien 0.54, Boucher, 10.40, Therrien 16.33.

Deuxième période

4—Cap, Gervais (Therrien) 2.48
5—Cap, Gervais (Dauphinais, Samson) 7.10
6—Cap, Tremblay (St-Louis, Désilets) 7.34
7—Cap, Therrien (Samson, Désilets) 12.42
Punitions: Michaud 3.03, Chiasson 9.22, Lacoursière 15.23, St-Hilaire et Tremblay, maj. 19.31.

Troisième période

8—Cap, Lacoursière (Therrien, Désilets) 3.31
Punitions: Désilets 5.08, Lemelin 13.41, Désilets 17.17.

Rendement des Remparts

STATISTIQUES EN DATE DU 10 MARS 1971

NOMS ET NO.	PJ	B	A	Pts	Pun.
Lafleur, Guy (4)	60	127	77	204	118
Brière, Michel (9)	60	49	90	139	37
Savard, André (12)	59	49	86	135	143
Richard, Jacques (15)	53	52	59	111	121
Grenier, Richard (11)	60	23	76	99	96
Giroux, Réjean (10)	47	25	33	58	133
Locas, Jacques (18)	47	24	34	58	41
Lacroix, Yves (16)	55	29	22	51	26
Duguay, Pierre (7)	53	19	30	49	71
Landry, Jean (2)	60	6	39	45	42
Lambert, René (8)	52	26	14	40	40
Dion, Paul (6)	57	2	30	32	62
Landers, Bill (21)	58	1	23	24	124
Perron, Richard (19)	60	3	14	17	17
Lamarre, Jean (14)	24	6	11	17	46
Roy, Pierre (3)	38	0	15	15	157

GARDIENS DE BUTS	PJ	L.C.	B.C.	Moy.
Fortier, Raynald (30)	37 1/3	1519	126	3.37
Gaudreault, Serge (1)	5 1/3	143	20	3.75

Buts Victorieux:
Guy Lafleur 13, André Savard 11, Jacques Richard 7, Michel Brière 6, Yves Lacroix 4, Réjean Giroux 4, Jacques Locas 2, René Lambert 2, Richard Grenier 1. Autres (Blais et Reid 2).

Buts A.N.:
Guy Lafleur 15, Jacques Richard 10, André Savard 8, Réjean Giroux 6, Michel Brière 5, Yves Lacroix 2, Richard Grenier 2, Jean Landry 1.

B.D.N.:
Jacques Richard 4; Guy Lafleur 3, André Savard 3, Richard Grenier 2, Réjean Giroux 1, Paul Dion 1.

ASSISTANCES:

Au Colisée	29 joutes	286,704
A l'Extérieur	31 joutes	120,513
	60 joutes	407,217



● Depuis hier soir, la cueillette de fonds pour fêter Guy Lafleur (et les Remparts) est en cours. Des membres de l'Association des Sportifs du Québec ont mis en vente, des mini-bâtons de hockey pour la somme de $1.00, à l'entrée du Colisée. On pourra s'en procurer aussi demain soir au même endroit. Plus de 1,000 auraient déjà été achetés. Voici un gamin qui a su vite faire un bon usage de celui que son père s'était procuré. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

LUCKY GARDEN RESTAURANT INC.
1177 RUE DE L'EGLISE, VILLE DE STE-FOY
LIVRAISON A DOMICILE
Tél.:659-1010



Direct au but!

par Jacques REVELIN

● Il parait que Johnny Farago a parié $100.00 avec un hôtelier québécois que les Remparts remporteraient la Coupe Memorial cette année. C'est un fidèle supporteur du club en or, avec son camarade Patrick Zabé...

● Jos Faucher est venu à la rescousse de la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent en acceptant de prendre une délicate relève. Le secrétaire de la Zone ayant été relevé de ses services . . . par la force des choses, c'est vers celui dont la compétence avait été mise en doute que l'on s'est immédiatement tourné. Comme toujours, Jos Faucher n'a pas marchandé son dévouement. D'ailleurs, il ne sait pas dire non! . . .

● Nous avons hâte qu'une très grosse nouvelle sorte "officiellement". Elle concerne Georges Labrecque. Notre discrétion commence à être pesante car les rumeurs circulant à son sujet s'amplifient et elles sont fondées. . .

● Le soccer ne tardera pas à se réintroduire dans l'activité sportive, à Québec. L'équipe du Patro Roc Amadour s'est remise à l'entrainement, très sérieusement. A la suite de sa fantastique saison de l'an passé, elle s'est élevée en première division de la Ligue Nationale et dans les premiers pour prendre part aux éliminatoires.

Cet objectif ne sera pas facile à atteindre car la moitié des joueurs de la glorieuse formation de l'été dernier ne sont plus en mesure de se réaligner. Les uns à cause de leur travail trop accaparant, d'autres parce qu'ils ont déménagé, que leur santé est fléchissante, ou à cause de blessures qui tardent à guérir.

Toutefois, plusieurs recrues s'affirment, notamment le jeune Pierre Moffet, un dynamique gaillard de 18 ans pouvant devenir un excellent ailier gauche. Giovanni Marcolin a besoin de 18 joueurs. Actuellement, huit anciens et huit nouveaux participent activement aux vendredi soir au Patro Roc-Amadour où tous les aspirants sont les bienvenus . . .

● Normand Dubé est de la même famille que l'ancien joueur senior Gilles Dubé. Ce n'est toutefois pas son fils mais un neveu. De son joueur étoile, Ron Racette nous a déclaré hier: "C'est un gros travailleur".

Il est constamment agressif. De plus, c'est un compteur naturel. Malheureusement, il a dix-neuf ans. Nous ne l'aurons plus l'an prochain. Mais surveillez le repêchage de la LNH. Son nom ne sera pas mentionné dans les derniers, j'en suis sûr. Si Normand a été capable de compter jusqu'à maintenant 70 buts avec les Castors, il en aurait peut-être 25 de plus en jouant pour votre . . .club en or. Arborant un autre sujet. Racette a ajouté: "J'ai dit l'autre jour à Jean Sawyer que mon club veut se classer en cinquième place au terme de la saison, mais le quatrième rang nous intéresse davantage, pour tomber devant les Remparts un peu plus tard et non en partant."

● Pierre Duguay sera opéré à un pied prochainement. L'intervention n'est pas sérieuse. On doit la pratiquer la semaine prochaine et il devrait être en mesure de jouer le dernier match de la saison contre les Rangers, dans la soirée du vendredi 19 mars . . .

● Voici le dernier message que nous a transmis Jean Pouliot, de l'aéroport de Dorval, avant de s'envoler vers la France: "Il y aura après tout, des balais de caoutchouc mousse au championnat du monde de curling à Megève. En effet, l'équipe du Nord Dakota, pilotée par Dan Dalziel, s'est présentée à l'aérogare hier, avec 4 balais du même genre que ceux utilisés par le Nord-Ontario. Les équipes canadiennes et américaines se rendront d'ailleurs à Zurich, sur le même vol".

● Hier, c'était le 18e anniversaire de Pierre Roy. Voilà sans doute pourquoi on le vit foncer au moins une fois dans la zone adversaire pour tenter de marquer son premier but qu'il rata de justesse . . .

● Selon l'éclaireur des Remparts dans le Saguenay Lac-St-Jean, le meilleur joueur de la région s'appelle Michel Bergeron. Il a 16 ans et mesure déjà 5'9" 1-2. C'est un centre des Saguenéens Juniors qui a marqué 48 buts dans 50 parties. Les Canadiens Juniors l'auraient déjà approché, mais ils sera repêchable par toutes les équipes de la province au mois de mai . . .

● Les Royals de Cornwall ont encore gagné en disposant des Maple Leafs A VERDUN. C'est-y assez fort pour notre ami Saby? . . .

Voici, plus bas, un tableau permettant de comparer la production globale des Remparts au cours des saisons 1969-70 et 1970-71. Ces statistiques sont basées sur 56 matches, la précédente saison ayant été plus courte. Les chiffres permettent également de comparer les rendements des neuf joueurs qui sont demeurés avec le club junior québecois. Presque tous ont largement dépassé leur bilan de l'hiver passé:

	1969-70				1970-71			
	PJ	B	A	Pts	PJ	B	A	Pts
Guy LAFLEUR	56	103	67	170	56	119	73	192
Michel BRIERE	48	15	32	47	56	44	85	129
André SAVARD	53	23	60	83	56	46	79	125
Jacques RICHARD	53	62	64	126	53	52	59	111
Réjean GIROUX	56	38	44	82	46	25	32	57
Jean LANDRY	56	4	12	16	56	6	38	44
Paul DION	52	2	12	14	53	2	28	30
Bill LANDERS	56	3	13	16	55	1	22	23
Pierre ROY	55	1	18	19	35	0	12	12

	1969-70							1970-71						
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
REMPARTS	56	37	18	1	323	248	75	56	48	7	1	400	183	97



Montréal...Zurich...Genève...MEGEVE

(Par JEAN POULIOT)

DORVAL — On affirme, non sans un brin de vérité, que les deux parties les plus passionnantes d'un voyage sont de le préparer et de le raconter. Il n'y a pas de doute qu'il y a beaucoup de plaisir à planifier un voyage, même si une fois sur place, il faudra abandonner plusieurs projets, faute de temps ou dû à des circonstances incontrôlables.

La préparation lointaine au Balai d'Argent de Megève remonte à un an. En effet, pour être les invités d'Air Canada dans les Alpes françaises, il fallait d'abord couvrir l'édition de 1970 à Utica, New York. C'est un peu comme le purgatoire avant d'avoir le droit au septième ciel ou, comme diraient les Anglais, le "Cloud Nine", ce qui s'appliquerait fort bien au majestueux Mont Blanc — pas celui à Gerry McNeil, mais son ancêtre. Ceux qui ont lu nos articles en provenance de Utica l'an dernier, savent fort bien que c'est un endroit qu'il fait bon avoir visité, afin d'avertir ses amis de ne pas y aller. Et encore, nous étions tombés sur une bonne semaine, car la police avait cueilli tous les robineux pour les mettre au rancart pour la semaine, en "preventive custody", qui est un peu l'équivalent de nos mesures de guerre.

L'ITINERAIRE

Une fois reçue l'invitation officielle de Claude Grégoire, le préposé aux relations publiques pour Air Canada, il restait à choisir l'itinéraire, soit par Paris, soit par Zurich. Nous commencerons par cette dernière ville, parce que Air Inter, la filiale locale d'Air-France est en grève, et nous reviendrons par la Ville-Lumière (pas Shawinigan, mais l'autre qui compte quelques ponts de plus).

Un coup de téléphone à Doug Maxwell assurait non seulement une réservation à l'hôtel mont d'Arbois, mais même les services d'un opérateur de Telex qui pourrait acheminer en quelques minutes la copie destinée à l'Action. Il faudra cependant être plus prudent dans les commentaires, car contrairement à Sao Paulo, à Utica, à la Jamaïque et à Perth, lui, il comprend probablement le français. Un autre coup de fil aux télécommunications du C.N., nous fournissait une carte d'identité permettant de transmettre nos autres articles des différentes villes visitées.

Une petite précaution : laisser un bon décalage entre le vol Québec-Montréal et celui pour l'Europe. Souvent les avions ne peuvent atterrir à Dorval à cause des conditions atmosphériques, mais peuvent s'envoler pourvu que ça soit dégagé à l'autre bout du trajet. Il faut se garder la possibilité de prendre un train pour la métropole, afin de ne pas rater le vol transatlantique.

D'ailleurs quelques heures à l'aérogare sont loin de ressembler à une excursion en brousse. Les endroits pour se restaurer sont nombreux et on y accepte les cartes de crédit majeures ($1, maintenant, $1 tout le temps). Ça donnera également le temps de se procurer quelques francs suisses (4 pour $1) et quelques francs français (5 pour $1), pour assurer les pourboires des premières heures à Zurich, Genève et Megève. Pour le reste, les chèques de voyageurs sont bienvenus (américains de préférence) et ils sont sûrs.

UNE BONNE IDEE

Comme je prends habituleiement le soin de me camoufler une couple de semaines de vacances, afin de récupérer de la "dure" semaine de travail que représente le Balai d'Argent, je me trace un semblant d'itinéraire avant de me présenter à l'agence de voyages : une journée à Genève, trois jours à Nice, non seulement pour voir dans quel état le passage de Fernand Bilodeau a laissé le Négresco, mais pour pousser une pointe à Cannes, à Monte Carlo ou à San Remo qui sont juste à côté, une journée à Marseille, une à Lyon et cinq à Paris pour revenir avec le poisson d'avril ou le Patro-Lapin, comme vous préférez.

Léonce Jacques et son épouse ont préféré louer une voiture, mais comme j'ai déjà de la difficulté à entrer dans nos gros modèles d'Amérique, imaginez où je me retrouverais dans une petite auto européenne. D'ailleurs, avec la neige qu'on a eu sur le Riviera récemment, je me demande s'ils pourront monter la Côte d'Azur sans pneu d'hiver.

Personnellement, j'ai préféré obtenir la passe de train qui permet d'aller n'importe où dans 13 pays pendant trois semaines, en première classe, pour le prix global d'aubaine de $110. Ça s'appelle l'euRAILpass, ce qui a fait dire à Louis Chassé : "Ça m'aurait surpris qu'il n'y ait pas de "rye" dans ton affaire".

DES QUEBECOIS

Enfin, les amis Jean-Jacques Pichette et Fernand "Butch" Houle m'ont fourni les noms et adresses de quelques Québecois qui vivent dans un rayon de 100 milles de Megève : André Girard, au club de golf de Genève; Gaston "Rouge" Pelletier, à Chaux-de-fond; Larry Kwong ,à Lausanne; Pete Laliberté, à Grenoble; et Jean Cusson, à Genève. Il se peut même qu'on en rencontre de toute l'Europe, car le championnat mondial de hockey se tient ces jours-ci en Suisse.

Il est bon d'avoir des contacts sur place. Ils peuvent vous indiquer des petites boutiques qui ne vous prennent pas pour des milliardaires américains et qui n'essaieront pas de vous refiler la plume avec laquelle Jean-Jacques Rousseau a signé le "contrat social". Ils peuvent également vous faire connaitre des restaurants où vous ne payez que pour la nourriture, sans qu'on vous charge le mobilier ou la vue sur le paysage à chaque repas.

Votre agent de voyages peut également vous fournir une table d'équivalence des mesures et des poids, afin que vous ne vous retrouviez pas avec un drap au lieu d'un mouchoir, avec une tente au lieu d'une chemise.

La partie numéro un du voyage, la préparation, est donc terminée. Je suis dans un réacté d'Air Canada au dessus de la Grande Mare. Mes filleuls ont une intéressante assurance entre les mains et ils téléphonent probablement au Père Legault pour savoir s'il est moralement possible de désirer un héritage sans pour autant souhaiter un accident.

MICHEL BELHUMEUR S'ILLUSTRE MEME SI SON CLUB S'EST FAIT BLANCHIR 4-0 A PROVIDENCE



PROVIDENCE (Spéciale) — Les Reds de Providence ont infligé un blanchissage de 4-0, aux As de Québec, hier soir, et pendant ce temps, au Forum de Montréal, les Voyageurs de Montréal y allaient d'un gain de 4-3, aux dépens des Américains de Rochester, pour prendre seuls le premier rang de la division Est, de la Ligue Américaine, avec une avance de deux points.

Les Reds et les As ont maintenant une fiche égale en ce qui concerne les rencontres entre les deux formations, cette année, soit quatre victoires, quatre défaites et deux nulles. Les hommes de Larry Wilson connaissent présentement beaucoup de succès et ils n'ont qu'un retard de quatre points sur l'équipe québecoise avec deux parties en mains.

C'est le cerbère Michel Belhumeur qui a cependant volé la vedette de ce match, en effectuant 40 arrêts contre 24 pour son rival Bob Sneddon. Le cerbère des As a souvent été laissé seul par la défensive québecoise qui était privée des services de Bill Brossart et n'eut été de sa tenue, Providence l'aurait emporté par une marge beaucoup plus élevée. De l'autre côté, le gardien Bob Sneddon avait été très erratique au Colisée, jeudi soir, et l'instructeur Larry Wilson avait dû le remplacer par Marcel Paillé, au cours de la première période. Ce fut différent hier, et Sneddon s'est mérité un blanchissage.

Sans réplique

C'est Gary MacMillan qui a enregistré le premier but de la rencontre, celui qui d'ailleurs, devait s'avérer victorieux à 13:38, en première période. MacMillan en était à son troisième filet en deux rencontres, aux dépens des As. Les deux équipes ont écopé d'une mineure chacun dans cet engagement, soit à MacMillan et Bob Currier, mais aucune n'a pu profiter de l'avantage numérique.

Michel Belhumeur a accordé un autre but dans la période médiane, à Neil Nicholson et encore une fois, l'arbitre Bob Myers a égalé les punitions, deux à chaque club, Keller et Rota pour Providence, et Saleski et MacSweyn pour les As.

Puis Providence a enregistré deux autres buts à la dernière reprise, le 25e de Bob Leduc et Adam Keller a profité de ce que Belhumeur avait la vue obstruée pour marquer le quatrième but des Reds. Drolet et Currier ont écopé de mineures pour Québec et le cerbère Bob Sneddon, attrapait la seule punition du Providence.

Les hommes d'Eddie Bush passeront la journée d'aujourd'hui dans l'autobus, pour effectuer le trajet Providence-Cleveland, où ils doivent affronter les Barons dimanche après-midi. Ils seront de retour au Colisée mercredi soir, pour recevoir la visite des Américains de Rochester.

SOMMAIRE

Première période
1—Providence, MacMillan (Oddleifson, Clearwater) 13.38
Punitions : MacMillan 2.31, Currier 9.01.

Deuxième période
2—Providence, Nicholson (Speer, Laframboise) 17.50
Punitions : Keller 4.20, Belcehl et Rota 7.43, MacSweyn 14.06.

Troisième période
3—Providence, Leduc (Laframboise, Nicholson) 5.03
4—Providence, Keller (Oddleifson, Garwasiuk) 12.23
Punitions : Drolet 7.18, Sneddon 14.00, Currier 19.27.

Lancers

Québec	7	11	6	— 24
Providence	15	18	11	— 44

Tableau de rendement des As

	Roc	Pro	Spr	Cle	Bal	Her	Mtl	B	A	Pts
Gaudette	3-1	4-6	2-3	0-2	2-2	2-10	6-6	19	30	49
Drolet	0-2	1-4	4-3	1-2	2-8	1-3	1-7	15	31	46
Clément	0-7	2-6	2-6	1-4	1-1	4-2	6-3	16	29	45
Sarrazin	4-1	5-6	4-2	1-0	4-2	2-7	3-3	23	21	44
Giannini	1-3	5-2	5-1	4-0	4-2	3-2	1-3	23	13	36
Schultz	0-2	3-8	1-1	2-2	2-0	1-2	3-7	12	22	34
Hurlburt	2-1	1-2	1-4	0-2	2-2	1-4	1-2	8	17	25
Currier	3-0	5-1	2-1	3-1	0-1	4-0	2-2	19	6	25
Brossart	1-2	1-3	0-2	2-2	0-0	1-2	2-4	7	15	22
MacSweyn	0-3	1-4	0-4	0-1	0-2	0-0	1-6	2	20	22
Mair	2-0	2-3	1-2	1-0	2-1	0-2	1-1	9	9	18
Saleski	4-0	0-0	0-3	1-1	1-0	0-2	3-2	9	7	16
Pelletier	0-1	0-1	1-3	0-0	0-3	0-2	2-2	3	12	15
Trevelyan	0-1	1-2	2-1	1-1	0-0	1-0	0-1	5	6	11
Nowak	0-1	1-1	0-1	0-2	0-1	1-1	0-0	2	7	9
Woodley	0-0	0-3	0-2	0-1	0-0	0-0	0-1	0	7	7
Cunningham	0-0	0-1	1-1	0-0	0-1	0-1	0-0	1	4	5

GARDIENS DE BUTS

	MIN	BC	BL	Moy.
Michel Belhumeur	1883	94	1	2.99
Bobby Taylor	1794	94	5	3.14
Guy Desaulniers	43	4	0	5.58
L'EQUIPE (x)	3660	188	6	3.08

x — Quatre buts dans le filet désert

New York 7 Philadelphie 2

NEW YORK (PA) — Walt Tkaczuk et Bruce MacGregor ont réussi chacun deux buts, hier soir, pour conduire les Rangers de New York à un gain de 7-2 sur les Flyers de Philadelphie. Il s'agissait de la 10e joute consécutive sans défaite pour les Newyorkais.

Tim Horton, Vic Hadfield et Dave Balon ont complété la fiche des Rangers, tandis que Lew Morrison et Serge Bernier répliquaient pour les Flyers.

C'était la deuxième victoire consécutive des Rangers aux dépens des Flyers, après avoir subi 10 défaites au cours des deux dernières années.

Les Rangers ont ainsi augmenté leur avance sur les Canadiens de Montréal, au 2e rang du classement de la division Est de la LNH. Ils présentent une fiche de 97 points, contre 81 pour les Canadiens.

LES VOYAGEURS

MONTREAL (PC) — Mike Hyndman a compté un but sans aide à 16:27 de la 3e période hier soir en procurant un gain de 4-3 aux Voyageurs de Montréal sur les Américains de Rochester dans un match de la LAH.

Terry Clancy, Terry Gray et Ron Busniuk ont complété le total des vainqueurs tandis que Duke Harris, Don Blackburn et Don Westbrooke répliquaient pour les vaincus.

Ray Comeau, des locaux, s'est vu refusé un but par l'arbitre sous prétexte qu'il avait poussé le disque avec son patin.

SOMMAIRE

Première période
1—Montréal, Clancy
Hyndman, Murdoch 8.14
Punition : A[illegible]t.

Deuxième péric
2—Rochester, [illegible]
Blackburn, A[illegible]n 7.43
3—Montréal, Gray
Glenwright, Lefley 7.59
Punitions : Comeau .07, Stewart 1.39, Busniuk 11.09.

Troisième période :
4—Rochester, Blackburn
Harris 3.08
5—Montréal, Busniuk 14.00
6—Rochester, Westbrooke
Stanfield, Ward 15.02
7—Montréal, Dyndman 16.27
Punition : Comeau 5.16.

Lancers :

Rochester	12	14	13	— 39
Montréal	9	8	13	— 30

Gardiens : Aubry, Rochester, Thomas, Montréal.

On vendra de la bière au Colisée, mercredi

Par Réal LABBE

De source généralement bien informée, nous avons appris hier que la vente de la bière au Colisée de Québec commencera dès mercredi prochain lors de la joute des As qui recevront les Américains de Rochester. Depuis plusieurs jours déjà, les comptoirs pour la vente de la boisson sont prêts et la Commission de l'Exposition a donné sa commande de caisses de bière. Les frigidaires seront remplis et la ville pourra commencer à exploiter son commerce.

Il s'agira d'une innovation dans l'amphithéâtre de la Capitale Provinciale qui était à peu près le seul à abriter un club de hockey professionnel à ne pas servir de bière, en Amérique.

HIER

Ligue AMERICAINE
Québec 0 Providence 4
Rochester 3 Montréal 4

Ligue NATIONALE
Philadelphie 2 New York 7

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Sherbrooke 5 Québec 10
Drummondville 0 Shawinigan 8
St-Jérôme 4 Rosemont 5
Cornwall 3 Verdun 2

Ligue JUNIOR B PROVINCIALE
Semi-finale 4 de 7
Cap 6 Ste-Foy 2
(Cap mène 3-0)

Ligue JUNIOR B DE L'EST
Demi-finale 4 de 7
St-Romuald 10 Lévis-Lauzon 1
(St-Romuald mène 3-0)

Ligue JUNIOR B METROPOLITAINE
Roc-Amadour 7 Loretteville 1

SAMEDI

Ligue AMERICAINE
Rochester à Cleveland
Baltimore à Hershey
Montréal à Springfield

Ligue NATIONALE
Chicago à Montréal
Philadelphie à Toronto
Boston à Vancouver
Detroit à Los Angeles
Buffalo à St-Louis
Minnesota à Pittsburgh

Ligue JUNIOR B PROVINCIALE
Semi-finale 4 de 7
Ste-Foy à Cap
(Quatrième partie)

DIMANCHE

Ligue AMERICAINE
Québec à Cleveland (2h.00)
Baltimore à Providence
Springfield à Rochester

Ligue NATIONALE
Montréal à Pittsburgh
Toronto à New York
Detroit à Californie
Buffalo à Minnesota
St-Louis à Chicago

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Trois-Rivières à Québec (8h.15)
Cornwall à Sorel
St-Jérôme à Verdun
Rosemont à Drummondville
Sherbrooke à Shawinigan

Ligue JUNIOR B PROVINCIALE
Semi-finale 4 de 7
Cap à Ste-Foy
(Cinquième partie)

Ligue JUNIOR B DE L'EST
Semi-finale 4 de 7
St-Romuald à Lévis-Lauzon (2h.30)
(Quatrième partie)

Ligue JUNIOR B METROPOLITAINE
Les Saules à Roc-Amadour
(Partie jouée à Loretteville 2h.30)
Loretteville à Pont-Rouge (2h.30)

Ligue Junior B de l'Est
Semi-finale 3 de 5
Donnacona à St-Georges (1h.30)

Ligue INTERMEDIAIRE
Semi-finale 4 de 7
Guadeloupe vs Québec
(Partie jouée à Thetford)
(Série égale 1-1)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Montréal	63	25	26	12	198	208	62
Québec	62	23	25	14	183	196	60
Providence	60	22	26	12	207	222	56
Springf.	60	22	30	8	200	238	52

Division OUEST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Baltimore	58	36	15	7	223	171	79
Cleveland	58	29	23	7	216	170	65
Hershey	60	23	27	10	192	184	56
Rochester	61	20	31	10	181	196	50

LIGUE NATIONALE

Division EST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Boston	67	50	10	7	340	169	107
N. York	68	43	14	11	227	151	97
Montréal	66	34	19	13	240	179	81
Toronto	67	34	27	6	223	183	74
Buffalo	67	18	36	13	177	249	49
Detroit	65	19	36	10	178	243	48
Vancou.	66	19	40	7	181	251	45

Division OUEST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Chicago	66	42	16	8	239	158	92
St-Louis	66	26	24	16	167	197	70
Minnesota	68	25	29	14	167	197	64
Philadel.	67	24	30	13	182	199	61
Pittsburgh	67	20	30	17	190	197	57
Los Angel.	67	20	35	12	195	259	52
California	68	17	46	5	162	264	39

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	60	52	7	1	427	200	105
Shawin.	58	37	20	1	284	237	75
T.-Rivière	58	34	23	1	281	229	69
Sherb.	59	28	30	1	270	281	57
Verdun	58	27	29	2	238	286	56
Drumm.	58	23	32	3	255	284	49
Sorel	59	24	34	1	206	240	49
St-Jérôme	58	23	34	1	236	274	47
Rosemont	58	20	38	1	246	337	41
Cornwall	57	18	39	0	236	310	36

LIGUE JUNIOR B METROPOLITAINE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Loretteville	29	18	6	5	175	100	41
R.-Amadour	29	19	7	3	196	126	41
Les Saules	28	10	15	3	127	140	23
Anc.-Lorette	28	9	16	3	119	161	21
Pont-Rouge	28	6	18	4	91	181	16

La pêche sportive au Québec

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, annonce que les nouveaux règlements de la pêche sportive au Québec pour l'année 1971-72, qui seront en vigueur à partir du 1er avril prochain, ne comportent aucun changement d'importance en ce qui concerne les saisons de pêche aux différentes espèces de poisson.

La saison de pêche à toutes les espèces de truites débutent comme d'habitude avec le vendredi qui précède le dernier dimanche d'avril, qui tombe cette année le 23.

La pêche à l'achigan et à l'esturgeon ouvre le vendredi le plus rapproché du 15 juin, soit le 18.

La pêche au doré, à l'exception de la baie Missisquoi ou cette pêche est permise à l'année longue, commence le 7 mai dans les eaux interprovinciales (zone "G"), le 14 mai dans les zones "A", "B" et "F", et le 21 mai dans les zones "C", "D" et "E". A noter qu'aucun changement n'a été apporté dans les limites des zones de pêche.

Cette année, il y a une saison de pêche à l'esturgeon: tout comme pour la pêche commerciale, il est interdit de le capturer du 15 mai au 14 juin inclusivement et, à moins d'être détenteur d'un permis de pêche commerciale, le nombre de captures est limité à 2.

On a ajouté de nouveaux lacs à la liste des lacs où la capture de l'éperlan à l'épuisette est permise au moment du frai. Ce sont les lacs Ouimet, Supérieur et Quenouille dans Terrebonne, le lac Perchaude dans St-Maurice et le lac Croche dans Laviolette.

La capture du corégone à l'automne, avec un filet maillant, par les amateurs de pêche récréative, n'est permise cette année que dans le lac Témiscouata.

Pour ce qui a trait à la pêche d'hiver, il n'y a pas de changement, à part l'addition de quelques lacs où la pêche à toutes les espèces y compris les truites, est permise du 20 décembre au 31 mars. Il faut consulter le nouveau résumé de pêche à ce sujet.

Comme dans le passé, les parcs ont leurs propres règlements de pêche, avec dates de saison et limites de captures. Consulter le résumé ou encore la brochure publiée par la Direction générale des parcs.

Là où il y a du nouveau, c'est du côté des permis. D'abord, le permis de pêche est généralisé: un permis est dorénavant requis pour pêcher dans toutes les eaux du Québec, à l'exception du fleuve St-Laurent (en aval du pont de Québec), du Saguenay (en aval du pont de Chicoutimi), de la baie des Chaleurs (en aval du pont de Campbellton) et du golfe St-Laurent.

De plus conformément à une emande qui, depuis de nombreuses années, a été faite par de nombreuses associations de chasse et de pêche, le prix du permis de pêche pour un domicilié a été porté à $3.25.

Pour les non-domiciliés, le coût d'un permis saisonnier pour toutes les espèces de poissons, y compris le saumon, est maintenant de $25.50; le prix d'un permis de saison pour toutes les espèces de poisson, à l'exclusion du saumon, est de $10.50; le prix du permis de trois jours pour pêcher le saumon et toutes les autres espèces de poissons, est également de $10.50 le prix d'un permis de dépendant est de $4.25.

Tous ces prix conprennent le coût de l'assurance.

Comme dans le passé, le permis d'un chef de famille, domicilié au Québec, autorise son épouse, et ses enfants de moins de 18 ans, à pêcher à la ligne toutes les espèces de poisson, mais ne donne droit qu'à une seule limite de capture.

Autre innovation en ce qui concerne les permis, pour les domiciliés du Québec, âgés de 65 ans et plus, le coût du permis de pêche à la ligne n'est plus que de $0.50, ce qui en fait ne couvre que les frais de l'assurance.

Le "Résumé des règlements de la pêche sportive au Québec (édition 1971-72) "sera disponible en quantité suffisante d'ici quelques semaines et l'on pourra s'en procurer gratuitement un exemplaire aux endroits habituels.

Clôture du championnat de motos-neige, à St-Lazare

La dernière compétition inscrite cette année au circuit de motoneige O'Keefe, soit le championnat de vitesse du Québec, sera présentée dimanche à St-Lazare, quelque 25 milles à l'Ouest de Montréal, près de Dorion.

La tempête de neige de la fin de semaine du 14 février dernier avait obligé les organisateurs de ce championnat à remettre au 14 mars les différentes épreuves dont l'enjeu sera à nouveau de $5,000.

Les participants auront alors une dernière chance de mériter des points aux différents classements de fin de saison et ainsi d'empocher une part du gâteau de $1,500 offerts par la brasserie.

René Simard (Polaris) et Réal Lalonde (Bombardier) dominent quatre des sept classements, deux chacun, mais la lutte ne sera vraiment décidée qu'à l'issue de la toute dernière course, dimanche après-midi.

Lalonde mène dans la classe A (0-295 cc.) et partage le premier rang avec Gérald Lavardière (Polaris) dans la classe D (441-650 cc.). Simard vient au premier rang dans la classe E (651-800 cc.) et partage avec Jean-Claude Boulianne (Bombardier) la première position dans la classe ouvert 2 (441-800 cc.).

Les autres meneurs aux classements de fin de saison O'Keefe sont René Desormeaux (Arctic Cat) dans la classe B (296-340 cc.), Pierre Caron (Bombardier) dans la classe C (341-440 cc.) et Frank Smarlack (Arctic Cat) dans la classe ouverte 1 (0-440 cc.).

Caron domine également chez les boursiers du circuit avec des gains de $1,335.

Ce championnat de vitesse est sanctionné par l'Association canadienne de l'auto-neige et est organisé par l'Association de motoneige Vaudreuil-Soulanges. Les éliminations débuteront dimanche à onze heures et le signal de la première course sera donné à une heure trente.

Eagleson voudrait que les joueurs partagent les profits des équipes

Par la Presse Canadienne

Alan Eagleson, directeur de l'Association des joueurs de la LNH, a averti ses clients que les salaires atteindraient un sommet dans cinq ou dix ans, "car je prévois le temps où les salaires de trois ou quatre joueurs défonceront le budget d'un club".

Cet avertissement survient alors que les Bruins de Boston sont en voie d'établir de nombreux records, avec Phil Esposito et Bobby Orr en tête, et on sait que ces deux étoiles sont grassement payées par la direction.

A la suite des succès des Bruins, on peut prévoir que les autres joueurs seront exigents l'an prochain. Ceci, ajouté à une révolte générale chez les joueurs moins rémunérés, donne raison à Eagleson.

Selon celui-ci, les clubs font face à un problème sérieux, car, en dépit d'assistances et de recettes supérieures, la ligue a besoin des contrats de TV pour payer ses joueurs.

Eagleson a révélé hier que le contrat conclu avec CBS pour les matches du dimanche après-midi aux USA ne s'élevait qu'à $750,000, ce qui ne rapporte qu'un peu plus de $53,000 par année à chacun des 14 clubs du circuit.

Il imagine que Montréal et Toronto partagent entre $500,000 à $750,000 des droits canadiens de TV et Vancouver, peut-être $250,000.

"Evidemment, il serait préférable que chaque club reçoive $1,500,000 par année de la TV".

Selon Eagleson, la solution au problème est la participation au profit par les joueurs, "car ils sont prêts à recevoir un salaire moindre afin de ne pas placer leur club dans une situation financière intenable".

Calendrier

Ce soir, les Canucks de Vancouver reçoivent les Bruins tandis que Chicago visite Montréal, Philadelphie est à Toronto, Buffalo se rend à St-Louis, Pittsburgh est l'hôte du Minnesota et Détroit évolue à Los Angeles.

Dimanche, St-Louis est à Chicago en matinée, Détroit se rend en Californie, Toronto visite Ney York, Montréal évolue à Pittsburgh et Minnesota est l'hôte du Buffalo.



● **PHIL ESPOSITO lève les bras en l'air en signe de joie après avoir dépassé le record de Bobby Hull pour le nombre de buts comptés dans une saison régulière. Le joueur des Bruins de Boston en a compté deux jeudi soir à Los Angeles pour porter son total à 60. Hull en avait enregistré 58.** (Téléphoto UPI)

Zdenek Mezl tentera d'abaisser son record de saut en fin de semaine au Mont Ste-Anne

Par Rémy D'ANJOU

Au moins une trentaine de sauteurs, dont presque la moitié sont américains tenteront de battre le record de 202 pieds établi au tremplin du Mont Ste-Anne.

Cette compétition se tiendra aujourd'hui et demain sur le tremplin où Zdenek Mezl a établi son record de 202 pieds. L'athlète de Montréal sera d'ailleurs en lice pour participer à cette confrontation canado-américaine.

Le tremplin construit au Mont Ste-Anne a reçu la visite de centaines de sauteurs émérites depuis 1967, mais l'impressionnante liste des participants aux concours de sauts de la fin de semaine donne à entendre que l'on pourra assister à une compétition de taille.

Il semble que malgré les bonnes conditions prévues par le service météorologique, il sera difficile d'abaisser le record de 202 pieds car le point critique du tremplin est de 165 pieds et qu'un sauteur qui ferait plus de 200 pieds risquerait de tomber sur le plat, ce qui est évidemment très dangereux.

Ce concours de printemps canado-américain sera sous la présidence d'honneur du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Aujourd'hui, il y aura pratiques et exercices de 9h.30 à 11h.30 et en après-midi, de 14h. à 15h., il y aura concours de pratique, c'est-à-dire que l'on calculera la longueur des sauts et qu'on utilisera ces marques s'il arrivait qu'une tempête de neige ou tout autre force de la nature venait empêcher la tenue du concours dimanche.

Au cours de l'avant-midi, dimanche, il y aura pratique de 9h.30 à 13h.30. La cérémonie d'ouverture du concours aura lieu vers les 14h.00 et on prévoit que les médailles seront distribuées vers 15h.30.

Voici la liste des participants au concours canado-américain de fin de semaine :

CANADA

Québec :

Charland, Jacques, T.-Rivières
Christen, Roger, Un. Montréal
Martel, Denis, Trois-Rivières
Mezl, Zdenek, Montréal
Moisan, André, Québec
Parent, Jacques, Québec
Sagesser, Fred., Un. Montréal
Trahan, Claude, Trois-Rivières

Ontario :

Armstrong, John, Woodbridge
Fripp, Kim, Woodbridge
Graves, Richard, Woodbridge
Grinnel, Doug, Woodbridge
Kvendbo, Ulf., Champion nord-américain 1971
Liskan, Self., Junior
McCamus, Speed, Junior
Morris, Pat, Champion canadien 1970
Raven, Christ, Junior
Wilson, Peter, Junior

ETATS-UNIS

Barber, Hughes, Junior, Classe "A", Vermont
Burghorn, Cruck, Lac Placide, Classe vétéran
Fobare, Mark, Lac Placide, Classe "A"
Grinnes, Martin, Vermont, Classe "A"
Guest, John, Vermont, Classe "A"
Harris, Dave, Brittle Boro
Henry, Tom, Lac Placide, Classe "A"
McBain, John, New Hampshire, Junior "A"
McLaury, Bruce, Vermont
Morgan, Terry, Lac Placide, Classe "A"
Pfeisle, Luc, Vermont
West, Don, New York, (Plattsburg).



● CONCOURS DE SAUTS — André Donaldson, Paul Desruisseaux, du Haut-Commissariat aux Sports et Loisirs et Georges Labrecque discutent des résultats possibles du concours de sauts canado-américains qui se déroulera aujourd'hui et demain sur le tremplin du Mont Ste-Anne. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Conclusion de la Coupe du Monde de ski alpin

ARE (D'un des envoyés spéciaux de l'AFP Jacques Grosbois) — La "Coupe du Monde" de ski alpin connaîtra sa conclusion aujourd'hui et demain à Are, en Suède, où sont disputés un slalom géant et un slalom spécial masculins et un slalom géant féminin, dernières épreuves de l'édition 1971 du "trophée Evian". Chez les hommes, la lutte pour la première place se réduira en un match, qui s'annonce comme devant être sensationnel, entre l'Italien Gustavo Thoeni et le Français Henri Duvillard, tous les autres concurrents étant déjà battus. Chez les dames, la victoire de l'Autrichienne Anne-Marie Proell est déjà assurée.

Avant les deux dernières courses, Thoeni mène avec un total de 155 points devant Duvillard 135 points, les Français Patrick Russel et Jean-Noël Augert, qui ont respectivement 125 et 107 points, le Suisse Bernhard Russi 95 points, etc. Dans le slalom géant masculin, qui sera disputé aujourd'hui, Thoeni peut marquer au maximum 5 points puisqu'il compte déjà deux places de premier et une de second. Duvillard peut lui marquer 10 points en cas de victoire (il a actuellement obtenu une victoire, une place de second et une de 3e). Dans le slalom, Thoeni peut s'attribuer en cas de victoire 5 points également (deux victoires, une place de second et Duvillard 19 points (deux places de 5e, une de 6e). On voit donc que Thoeni doit absolument gagner pour marquer de points. Dans ce cas, il peut au mieux atteindre le total de 165 points.

Duvillard, quant à lui, s'il gagne les deux courses, bloquant Thoeni à son total actuel de 15 points, peut donc atteindre 164 points et ainsi s'attribuer la "Coupe du Monde", autrement, en supposant que Thoeni n'obtienne aucun autre point, le Français peut encore gagner s'il est second du géant et premier du slalom ou premier du géant et second du slalom. Telles sont les possibilités des deux adversaires qui, les dernières épreuves de "Coupe du Monde" et les derniers championnats nationaux l'ont prouvé, sont en très grande forme.

Pour la victoire dans la catégorie "slalom géant" de la "Coupe du Monde", non seulement Thoeni et Duvillard restent en course mais également Russel et le Suisse Edmund Bruggmann. Le classement est d'ailleurs actuellement le suivant avant la dernière épreuve : 1ers ex aequo Thoeni et Russel avec 70 points, 3e Bruggmann 6 points, 4e Duvillard 60 points. La lutte s'annonce donc très serrée et son issue très ouverte. Pour le titre du slalom, l'affaire est déjà jouée puisque le Français Jean-Noël Augert, qui est le seul à compter quatre victoires cette saison contre deux à Thoeni, ne peut plus être battu.

Chez les dames, Anne-Marie Proell, dont la fin de saison "à la Killy" est éblouissante, a déjà assuré sa victoire finale au classement général de la "Coupe du Monde".

Pour le titre de "slalom géant", Proell est après les épreuves de l'Abetone 1ère ex aequo avec Jacot, chacune comptant 70 points, Macchi étant 3e avec 60 points.

Anne-Marie Proell en raison de son énorme supériorité actuelle — elle a battu Macchi de près de trois secondes dans la seconde course de l'Abetone — devrait, sauf accident se l'attribuer après avoir gagné celui de la "descente". Le titre du "slalom" a déjà été gagné par la Française Brit Lafforgue devant la Canadienne Betsy Clifford.

Coupe Allan

TRAIL, C.-B. (PC) - Les directeurs des quatre clubs de la Ligue de hockey internationale de l'Ouest ont décidé de ne pas participer au tournoi de hockey senior de l'Ouest à Yorkton, Sask., du 15 au 18 avril, en vue de la finale de l'Ouest de la coupe Allan parce qu'il en coûterait trop cher d'attendre pendant deux à trois semaines les finalistes de l'Est.

Les clubs impliqués sont les Royals de Cranbrook, les Maple Leafs de Nelson, les Dynamiters de Kimberley et les Jets de Spokane, détenteurs actuels du trophée.

Le tournoi-à-la ronde proposée devait opposer les champions des ligues de l'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et ceux de LHIO.



Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI LE 13 MARS

1h.15 : CBVT (11) — Weiskopf et Yancey vs Devlin et Nichols (golf)
2h.00 : Tele 5 — Hockey interuniversitaire, de Sudbury
3h.00 : CBVT (11) — Patinage artistique, de Lyon
3h.30 : WMTW (8) — Professionnel Bowlers Tour (quilles)
4h.00 : WCAX (3) — Mike et Dave Hill vs Jones et Miller (golf)
4h.00 : Télé 4 — Sur le matelas (lutte)
4h.36 : Tele 5 — CBC Sports Presents Ice Boating
5h.00 : CBVT (11) — L'heure des quilles
5h.00 : WMTW (8) — Derby de démolition et bobsled
8h.00 : CBVT (11)
Tele 5 — Chicago à Montréal (hockey)

DIMANCHE LE 14 MARS

12h.30 : Télé 4 — Match
12h.30 : WMTW (8) — Winterfest (ski professionnel)
1h.00 : WCAX (3) — Denver à Indiana (basketball)
1h.00 : WMTW (8) — Outdoors avec Julius Boros
2h.00 : WMTW (8) — Philadelphie à Atlanta (basketball)
3h.00 : WCAX (3) — St-Louis à Chicago (hockey)
4h.15 : WMTW (8) — American Sportsman
4h.30 : CFTM (10) — Téléquilles
6h.05 : CBVT (11) — Invitation au loisir

Ski universitaire

LAKE PLACID, N.Y. (PC) — Jean-Pierre Puthod, champion junior nationale de FRANCE, A REMPORTE HIER LES HONNEURS DE LA DESCENTE MASCULINE DES CHAMPIONNATS 1971 de la Fédération internationale de ski universitaire, qui se déroulent présentement au mont Whiteface, près de Lake Placid, dans l'Etat de New York.

Puthod a négocié et il a devancé son compatriote Georges Hottegindre, vainqueur du F.I.S.U. 1970 disputés en Finlande, par plus d'une seconde. Hottegindre a réussi 1:55.47 minute.

Chez les dames, la victoire est allée à Anahid Tasgian, championne de l'Italie en slalom et slalom géant, qui a été chronométrée en 1:55.08 secondes. Sa compatriote Paola Strauss a terminé au deuxième rang avec un temps de 1:56.99 minute.

Au moins 64 skieurs et skieuses de 10 pays ont participé aux deux descentes d'aujourd'hui.

AUTRES CONCURRENTS

En troisième place chez les hommes, on trouve l'Italien Roberto Vola, 1:55.87, suivi de l'Autrichien Hans Tesar, 1:56.20, et du Français Eric Stahl 1:57.28 champion junior national de France en 1970.

Lorena Hagelberg de l'Allemagne de l'Ouest, a terminé troisième chez les dames avec un un temps de 1:57.33. Les Canadiennes Penny Drury, de McGill, et Kathleen Butler, de l'Université de Montréal, ont pris les 16e et 17e places avec des temps de 2:03.03 et de 2:03.75 minutes.

Ron Crook a été le meilleur skieur canadien avec une 26e place. L'étudiant à l'Université Guelph a été chronométré en 2:03.18. Denis Boulanger, de l'Université de Québec de Montréal a terminé au 29e rang avec un temps de 2:04.20 minutes.

Frazier daigne accorder un match-revanche à Cassius Clay

NEW YORK (AFP) — Les meurtrissures s'estompent sur le visage de Joe Frazier. L'hématome qui déformait la face de Cassius Clay se résorbe. Les commentateurs épuisent leurs derniers arguments, leurs dernières remarques.

Mais, alors que les échos du "combat du siècle" tendant à ne devenir que des chiffres — ceux de la recette et des impôts — la perspective d'une revanche, mise en doute au lendemain du combat, s'affirme maintenant de jour en jour.

Mohamed Ali, heureux d'apprendre que son vainqueur était finalement disposé à le rencontrer à nouveau, prit soin de lui téléphoner depuis son luxueux ranch espagnol qu'il vient d'acquérir pour $200,000, dans la banlieue de Philadelphie.

"Si tu es d'accord, Joe, on fait la revanche dans sept mois et on demande trois millions chacun", lui a-t-il proposé.

C'est Yancey Durham, le gérant de Frazier qui prit alors l'appareil: "On pourrait même demander plus, mais pas question de revanche cette année. L'an prochain. On va y réfléchir", répondit-il.

Avant d'entamer les pourparlers, les deux hommes se reposeront des fatigues de leur combat qui a fait dire à l'arbitre Arthur Mercante: "Je n'ai jamais vu, dans ma carrière, deux poids lourds échanger autant de coups et à un tel rythme".

Une fois qu'il aura repris figure humaine, Frazier va effectuer une tournée avec son ensemble de rock and roll "The Knockouts" tandis que Clay passera deux ou trois mois à aider à la décoration de son nouveau ranch.

La revanche qui pourrait avoir lieu au Forum de Los Angeles, arène dont le principal actionnaire est Jack Kent Cooke, semble être ainsi en bonne voie de se réaliser car, pense-t-on généralement, c'est par fierté de vouloir confirmer son premier succès sur Clay que le champion du monde repousserait sa retraite d'une année.

Recettes et impôts

En attendant, les organisateurs — l'association formée du financier Jack Kent Cooke et de l'impressario Jerry Perenchio — se rendent compte, avec satisfaction, qu'ils avaient vu juste. Le combat fut un gros succès. La plupart des 370 salles du réseau de circuit fermé étaient combles ou presque. La recette totale se situera donc comme prévu ers les $25 millions, à quelques millions près.

La revanche tacitement conclue, les deux boxeurs se penchent sur leur problème le plus pressant: les impôts. Ils ont tous deux à rendre des comptes à cinq organismes: L'Etat américain, l'Etat de New York et la ville de New York. Par ailleurs, en tant que résidents, la ville de Philadelphie leur réclame environ 3 pour cent de leurs revenus et l'Etat de Pennsylvanie 3.5 pour cent, selon la nouvelle réglementation des impôts.

Echos

Budini Brown, le conseiller et aide-entraineur de Mohamed Ali, a été suspendu "indéfiniment" par la Commission de boxe de New York, pour avoir prodigué des conseils au champion déchu, du bord du ring, pendant les rounds et pour l'avoir aspergé d'eau dans la dernière round, après le "knock down".

Si la revanche se concrétise, Clay est affirmatif: Il ne commettra pas les mêmes erreurs. Il courra plus à l'entrainement pour être mieux en jambes et exigera que l'arbitre et les deux juges soient étrangers. "Je ne veux pas être victime des préjugés défavorables des Américains envers moi. Vu sous un angle neutre, j'avais gagnée ce combat", dit-il.

Deux avocats californiens ont intenté un procès aux organisateurs, "Chartwell Artists Ltd", pour la médiocrité des images télévisées reçues au Forum de Los Angeles. Ils réclament non seulement qu'on leur rende leur argent, mais que les quelque 16,000 téléspectateurs de l'enceinte soient, au même titre, remboursés. La recette du Forum qui affichait complet, s'est élevée à $350,000.

Un commentateur du "Washington Post", qui suivait le combat sur les téléscripteurs des deux grandes agences américaines, avoue que le compte-rendu du round par round était si contradictoire, qu'il avait cru à un moment qu'il s'agissait de deux combats différents. L'une accordait l'avantage à Clay et l'autre à Frazier.

Yancey Durham avoue qu'il n'a jamais eu aussi peur qu'à la fin du combat, lorsque l'arbitre s'avança pour lever le poing de son protégé en signe de victoire: "J'ai dit à l'arbitre de F... le camp, car j'avais peur que Joe, épuisé, s'effondre au beau milieu du ring. Ca aurait fait mauvais effet. Joe ne savait plus où il était. Il reprit peu après ses sens et me demanda enfin: combien de fois l'ai-je envoyé à terre, Yank?"

Le film en couleurs du "combat du siècle" va être projeté dans près de 7,000 cinémas des Etats-Unis et du Canada, ce qui ajoutera encore à la recette globale du match.

La soirée Jean-Béliveau

Malgré les fameuses tempêtes de neige de la semaine dernière, les organisateurs de la soirée Jean Béliveau se disent fort satisfaits des résultats obtenues jusqu'ici en vue de la création du fonds Jean Béliveau qui servira en entier à soulager les jeunes déshérités dans le domaine des sports.

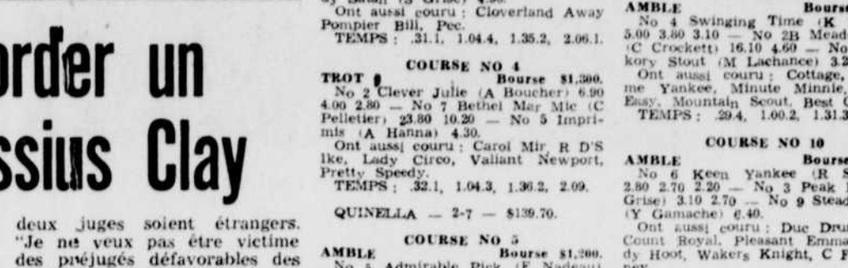
Jusqu'ici — et cela fait immensément plaisir aux organisateurs et aussi à Jean lui-même — on a naturellement reçu des dons des quatre coins de la province, mais on en a reçus aussi et en quantité fort nombreuse des autres provinces du pays notamment des provinces de l'Ouest et tout particulièrement de l'Alberta et de la Colombie-britannique.

Ici au Québec, des comités sont à l'oeuvre et travaillent déjà d'arrache-pied dans une quinzaine de régions et jusqu'ici, on rapporte partout que les résultats sont des plus encourageants. Enfin, pour les amateurs locaux qui n'auraient pu encore faire parvenir leur souscription par la poste — en l'adressant à Fonds Jean Béliveau Casier Postale 4, Montréal 101, Qué. — ils pourront également le faire au Forum en s'adressant aux co-présidents du comité des souscriptions aux guichets, les sympathiques Baz Power et Paul Lebel, tout en ayant soin de laisser leurs noms et adresses afin qu'un reçu leur soit envoyé comme il se doit, pour fins d'impôt.

Voici pour le bénéfice des lecteurs les noms des présidents des différents districts de la province en marge du Fonds Jean Béliveau : Cantons de l'Est : Henry Crochetière ; Hull-Ottawa : Yvon Sabourin ; Sept-Iles et Côte Nord: Benoit Roberge; Valleyfield: Jacques Viau; Ville de Québec et sa région : Jacques Côté; anciens As de Québec: "Butch" Houle; Vallée du Richelieu: Georges Desrosiers, St-Hyacinthe Lac St-Jean et Chicoutimi-Jonquière-Alma : Roland Hébert; Longueil et Rive-Sud: Georges Touten; Bas St-Laurent et Rimouski-Gaspé : Marcel Jacob; Rouyn-Noranda-Abitibi : Gilles Laperrière; St-Jérôme et Laurentides : Jean Lalande; Trois-Rivières: le maire Gilles Beaudouin; Victoriaville et les Bois-Francs : Lucien Arcand et Pierre Roux; Granby : Gaston Forand; Drummondville : Guy Bureau et Robert Pepin.



● YVES COTE, représentant du Syndicat de Québec, a lancé la première pierre de curling inter-clubs qui se déroule sur les glaces du Club Jacques-Cartier. A la droite de Yves Côté, on aperçoit Neil Belcourt, représentant de Grant's Scotch et à sa gauche, Pierre Geco, qui est le président du comité inter-clubs de Québec.



Résultats à B.B.

VENDREDI

COURSE NO 1

TROT — Bourse $1,100.
No 7 Uncle Art (M Turcotte) 3.10 3.00 2.40 — No 4 Gerard Mir (S Grise) 5.30 3.40 — No 2 Earley Return (M Bouvrette) 2.90.
Ont aussi couru : High Darneau, Fringe, Two Mountains Dove, Vario Hanover, Run Away Todd.
No 5 Darnleys Choce a été retiré.
No 6 Run Away Todd: équipement cassé.
No 9 High Darneau fini 3e, place 7e
TEMPS : .31.3, 1.03.2, 1.33, 2.10.2.

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,100.
No 1 Sylvie Bunter (A Deguise) 10.00 4.20 5.20 — No 2 Lord Saunders (A Bédard) 4.00 3.00 — No 4 Mischief Long (R Montroy) 4.10.
Ont aussi couru : Mighty Go, Noseys Brother, Barge In, Black Rythm, Maynard Success, Avonlan.
TEMPS : .31.3, 1.06.1, 1.37.4, 2.11.

PARI-DOUBLE — 7-1 — $32.90.

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $1,900.
No 3 Key Pebble (A Deguise) 10.10 4.90 3.20 — No 5 Top Deck Lobell (J G Brosseau) 6.10 4.40 — No 1 Speedy Satan (S Grise) 4.90.
Ont aussi couru : Cloverland Away Pompier Bill, Pec.
TEMPS : .31.1, 1.04.4, 1.35.2, 2.06.1.

COURSE NO 4

TROT 9 — Bourse $1,300.
No 2 Clever Julie (A Boucher) 6.90 4.00 2.80 — No 7 Bethel Mar Mic (C Pelletier) 23.80 10.20 — No 5 Imprimis (A Hanna) 4.30.
Ont aussi couru : Carol Mir, R D'S Ike, Lady Circo, Valiant Newport, Pretty Speedy.
TEMPS : .32.1, 1.04.3, 1.36.2, 2.09.

QUINELLA — 2-7 — $139.70.

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,200.
No 5 Admirable Pick (F Nadeau) 22.10 8.00 5.40 — No 3 Deac Rodney (G Gendron) 4.70 4.10 — No 8 Bethel Adios (B Côté) 5.90.
Ont aussi couru : Earline, Kelly Sorel, Brad Fedro, Dino Mir, Kimberly Sis.
TEMPS : .32, 1.06.2, 1.38.2, 2.10.2.

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,200.
No 2 Theda Sue (J G Lareau) 5.80 3.80 3.20 — No 5 John Glenn (M Gingras) 7.10 3.60 — No 8 Brown Flute (S Boucher) 4.20.
Ont aussi couru : Minouche, Handy Lad, Dramatic Star, Huntingdon Boy, Goodby Buckeye.
TEMPS : .31.2, 1.04.2, 1.37, 2.00.4.

COURSE NO 7

TROT — Bourse $1,300.
No 3 Andrew Hanover (A Hanna) 3.80 2.60 2.40 — No 6 Tina Silk (J Hebert) 3.70 3.50 — No 7 Lucky Friday (D Normandin) 4.00.
Ont aussi couru : Sand Dollar, Corker Dean, Mr Coal Dust, Tropper Mike, Onan W, Meadow Hank.
TEMPS : .31.4, -.06, 1.3?.4, 2.11.

QUINELLA — 3-6 — $10.60.

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $1,800.
No 4 Chico Herbert (S Brisson) 38.90 9.60 5.10 — No 2 Alex Hanover (C Pelletier) 4.10 3.80 — No 5 Abe Brookdale (R Bouthillier) 4.00.
Ont aussi couru : Gordie Parker, Howard Mir, Dagwood Mir.
TEMPS : .31.4, 1.05.3, 1.36, 2.08.

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $8,407.
No 4 Swinging Time (K Waples) 5.00 3.80 3.10 — No 2B Meadow Rod (C Crockett) 16.10 4.60 — No 5 Hickory Stout (M Lachance) 3.24.
Ont aussi couru : Cottage, Supreme Yankee, Minute Minnie, Swing Easy, Mountain Scout, Best Chance.
TEMPS : .29.4, 1.00.2, 1.31.3, 2.03.2.

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,400.
No 6 Keen Yankee (R Seaman) 2.80 2.70 2.20 — No 3 Peak Pick (S Grise) 3.10 2.70 — No 9 Steady Teck (Y Gamache) 6.40.
Ont aussi couru : Duc Drummond, Count Royal, Pleasant Emma, Steady Hoot, Wakers Knight, C F Attorney.
TEMPS : .31, 1.03.3, 1.34.3, 2.06.3.

EXACTA — 6-3 — $10.20.

ASSISTANCE : 9,372
PARI-MUTUEL : $23,173.

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI

COURSE NO 1

TROT — Bourse $5,5[illegible]
7—Ridgevue Lady (A Hanna) 3-1
3—Major Edgewood (G Gendron) 7-2
8—Eastern Boy (A Boucher) 4-1
2—Mr Parish (S Brisson) 9-2
1—Ruth Ann Sky (P Caldwell) 5-1
6—Tasha Lind (B Desjardins) 6-1
4—Cookie Mir (M Dostie) 8-1
5—Sharp Kilt (R Coutu) 8-1

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,200.
1—Betty B. Leo (A Hanna) 5-2
5—Adios Glove 3-1
3—Lincoln Adios (R O'Dwyer) 7-2
7—Mamise (M Lefebvre) 4-1
9—Baylor Hanover (G Gendron) 5-1
2—Hearty Dare 6-1
4—A Little Scotch 8-1
6—Foxcroft Duke (M Turcotte) 8-1
8—Green River Ruthie (Samson) 10-1
Elig. : Silent Butler (M Gingras)
Tammy Chief (Y Gamache)

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $2,900.
4—Polli J Adios (M Bouvrette) 2-1
1—Dell Mir (R White) 5-2
3—Mr Frontenac 3-1
5—Miss Lady Byrd (M Lachance) 4-1
6—Betty N Brewer (J Bédard) 5-1
5—Glamour Boy (J Hébert) 6-1
7—Faber Boy (J G Lareau) 8-1

COURSE NO 4

AMBLE — Bourse $1,600.
1—Asola Mite (M Lachance) 5-2
5—Josedale War God (A Hanna) 3-1
8—Bairn Cloud (M Bouvrette) 7-2
2—Dangerous Lack (St-Jacques) 4-1
3—Perfect Mir (C Pelletier) 5-1
4—Joe Rodney (G Filion) 6-1
7—Kawartha Butch 8-1
6—Todd Mite (P Caldwell) 8-1

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,300.
2—Northwood Freddy (G Dubois) 3-2
8—Dean Lee (R Bouthillier) 3-1
7—Mr Smoke (A Hanna) 7-2
3—Millies Rose (G Gendron) 4-1
4—Morant (S Grise) 5-1
5—Two Mountains Pass (R Grandmaison) 6-1
1—Marlen Spangler (F Nadeau) 8-1
6—Lullathorpe 10-1
Elig. : Mertz Western
Village Del (M Bouvrette)

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,100.
6—Capitaine Tracy (M Lachance) 5-2
7—Circle Air (Y Gamache) 2-1
5—Lusty Lawrence (A Bédard) 7-2
8—Elmer C. 9-2
4—Two Mountains Vic (D Normandin) 4-1
1—Winning Ace (N Bardier) 5-1
2—Easy Going Pick 6-1
3—Coquine (Bouthillier) 10-1

COURSE NO 7

AMBLE — Bourse $1,300.
4—Melin Kimar (M Turcotte) 2-1
8—Geofroy Mir (M Dostie) 5-2
7—Pedro Hanover (Pelletier) 3-1
2—Cyclone Queen (J Martineau) 4-1
3—Bouyant Fleurie (P Lachance) 5-1
1—Bonus Angus (A Deguishe) 6-1
5—Worthy Hodgen (C Crockett) 8-1
9—Try M Coffee (MacGregor) 8-1

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $1,400.
1—Keystone Victor (A Hanna) 5-2
7—Duffy's Bet (D White) 3-1
3—Rusty Moko (Bouthillier) 7-2
6—Countess Rene (A Boucher) 4-1
2—War Cry (Y Gamache) 6-1
5—Grateful Pat (M Turcotte) 8-1
4—Belle Gay Pat (J P Gauthier) 10-1

COURSE NO 9

TROT — Bourse $3,200.
5—Quick (J P Gauthier) 5-2
3—Bos Allen (C Pelletier) 3-1
4—Matthew Hanover (Robillard) 4-1
1—Third Edition (D MacTavish) 5-1
2—Lincoln Land Abe (Gamache) 8-1

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,500.
1—Timothy Knight (A Hanna) 5-2
5—Dukes Victor 3-1
6—Pepper Mir (S Grise) 7-2
2—Los King (G Gendron) 4-1
3—Mr Morty (M Turcotte) 5-1
8—Secant (M Turcotte) 6-1
7—Mr Wklo (D Normandin) 8-1
4—Armbro Imprint (R White) 8-1
9—Active Bud 12-1

DIMANCHE

COURSE NO 1

TROT — Bourse $1,300.
2—Lively Kid (V Bourgon) 5-2
5—Queen Jersey (J Hébert) 3-1
6—Observer (M Giguère) 7-2
1—Bevy Spirit (A Bédard) 4-1
7—Gallant Blue (M Turcotte) 5-1
9—Katys Bert (R Bouthillier) 6-1
8—Sandy Glen (M Lefebvre) 8-1
3—Amish (J C Ducharme) 10-1
4—Tidy Rose (M Gingras) 12-1
Elig. : Côté Mir (A Deguise)
Sergeant Rum (C Bourgois)

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,100.
2—Tammy Chief (Y Gamache) 5-2
3—Lincolns Champ (P Robillard) 3-1
9—Little Boy Burton (S Brise) 7-2
8—Hobo Lem (M Turcotte) 4-1
1—Pesky D (R O'Dwyer) 5-1
4—Ace Dean (R Bouthillier) 6-1
6—Christian Abe (G Gendron) 8-1
7—Sweet Harmony (Normandin) 8-1
5—Billy Bow Bow (Desjardins) 15-1
Elig. : The Gogetter (J G Lareau)
Marsha Mir (J Hébert)

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $1,800.
2—Bullet Star (M Lachance) 5-2
1—Star Brook (A Deguise) 3-1
3—Steady Nan (J MacGregor) 7-2
6—A C'S Prince (R White) 4-1
5—Buds Dominion (R Ponton) 6-1
4—Dowin (D Normandin) 8-1

COURSE NO 4

TROT — Bourse $2,000.
3—Wyncrest Tom (G Gendron) 2-1
1—Prince Randolph (C Patry) 5-2
2—Newport Gem (P Aranyi) 3-1
5—Scotch Admiral (M Lachance) 4-1
4—Serki R. (Y Desjardins) 5-1
6—Karen Mon (A Hanna) 6-1
8—Dottie Boy (S Grise) 8-1
9—Yankee Smoke (G Filion) 8-1
7—Rodettes Boy (P Robillard) 10-1

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,100.
3—Frozen Chips (D Normandin) 3-2
1—Fleche Coloniale (A Bédard) 3-1
9—Lovely Luann (M Turcotte) 7-2
4—P G Demon (B Côté) 4-1
5—Hickory Holly (M Picard) 5-1
7—Starting Price (T Miller) 6-1
2—Stone Chief (J Hébert) 8-1
6—Baroness Angus (Y Poirier) 10-1
Elig. : Two Mountains Carl (S Grise)
Ad Da Card (R Bouthillier)

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,300.
3—Snowman Pero (Y Gamache) 2-1
2—Flying Hank (G Filion) 3-2
1—Lew James 3-1
5—Village Del (M Bouvrette) 4-1
7—K L Express 6-1
6—Royal Jersey (M Lefebvre) 8-1
4—Marquis De Tracy (I Aubin) 10-1
8—Houdini (Beauchemin) 13-1

COURSE NO 7

TROT — Bourse $2,300.
1—Troubador (R White) 3-2
2—Mr Steps (D Normandin) 3-1
5—Harlan Mary (MacTavish) 7-2
7—Gina Romy (A Boucher) 4-1
3—Voltaire Hanover (J Hébert) 5-1
4—Aqua Duke (L St-Jacques) 6-1
8—Template (J Jodoin) 8-1
6—Une Fleur P. (S Grise) 10-1

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $2,300.
1—Pier Mac 2-1
3—Uno Amigo (M Bouvrette) 5-2
5—Betsies Dream (Normandin) 3-1
7—Teen Queen (S Grise) 4-1
6—Diamond Dale (J Hébert) 5-1
2—Don's Bow (G Filion) 6-1
4—Bravo Angus (R Bardier) 8-1
8—Caroldon Intrepid (Gamache) 10-1

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $4,000.
5—Boot Hill (R White) 2-5
4—Black Swan N. (G Filion) 2-1
3—John Craig (B Côté) 3-1
2—Golden Kenny (G Bouvrette) 5-1
1—Runnymede Chuck (Crockett) 6-1

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,500.
1—Bye Yall (G Gendron) 2-1
5—Potent Yankee (C Pelletier) 5-2
6—Vital Hanover (D Plouffe) 3-1
3—Gold Fly (J M Savard) 4-1
9—Little Willie (J P Gauthier) 5-1
8—Page Boy (A Boucher) 6-1
4—Richelieu Fleurie (Rocheleau) 8-1
2—Racso (M Turcotte) 10-1
7—Collingwood Boy (J Brosseau) 15-1

TENNIS

SYDNEY (AFP) — Le vétéran australien Ken Rosewall a réalisé une grande performance, vendredi, à Sydney en se qualifiant pour la finale du simple-Messieurs des championnats omnium d'Australie. Rosewall a, en effet, battu aisément en demi-finale, le Hollandais Tom Okker en trois sets, 6-2, 7-6, 6-4.

Autres résultats : simple — Dames — demi-finale — M. Court, Austr. bat L. Hunt, Austr. 6-0, 6-3.

Double — Messieurs — demi-finale — Newcombe — Roche, Austr., battent Ashe — Ralston, E.-N. 6-4, 6-3.

Classement final

cwrJ Toutefoisel e le	G	P
Sask.	7	3
N.-E.	6	4
N.-B.	6	4
C.-B.	6	4
Manitoba	5	5
Ontario	4	6
Québec	4	6
T.-N.	2	8
N.-Ont.	1	9



• tourisme • voyages •aventures

Villas de luxe à Montego Bay pour le touriste du Québec



Une des villes de luxe, mises à la disposition des touristes du Québec à Montego Bay, Jamaïque.



Photo prise à bord du DC-9 d'Air Canada. Douze des invités d'Air Montréal Inc. se sont vus attribués au sort une vacance de 14 jours à Montego Bay tous les frais compris. A l'extrême gauche de la photo, sur la première rangée, M. Jacques Groleau, président d'Air Montréal Inc.

Par Thé-rèse DALLAIRE

Le Québécois est devenu un touriste enthousiaste et exigeant. Aussi, les entreprises touristiques s'efforcent-elles de lui préparer des programmes de vacances axés sur ses désirs, ses besoins et ses possibilités financières. Une toute nouvelle expérience ne manquera pas de plaire à la population touristique du Québec. Air Montréal inc. (AMI) inaugurait dimanche, le 7 mars, à Montego Bay, La Mecque du tourisme jamaïcain, ses superbes villas de luxe, mises à la disposition des vacanciers à un prix modique. "Il faut pouvoir apporter aux touristes du Québec, de classe moyenne, la possibilité de vivre des vacances à leur goût et selon leur moyen tout en assurant la rentabilité de l'entreprise, nous déclarait en substance M. Jacques Groleau, président d'Air Montréal, au cours d'une rencontre au Hilton Airport, samedi soir. Il en fournissait d'ailleurs tous les détails, lors d'une conférence de presse qu'il donnait dimanche, à bord d'un DC-9 d'Air Canada à quelque 30,000 pieds d'altitude.

M. Groleau avait invité des représentants des media d'information de Montréal et de Québec à participer au vol inaugural Montréal-Montego Bay en Jamaïque. Un premier groupe de vacanciers du Québec se rendaient à cet endroit pour quatorze jours de repos sous le soleil jamaïcain.

UNE FORMULE QUI PLAIT :

La plupart des professionnels, et hommes d'affaires du Québec qui désirent s'évader à la fois de leurs roblèmes et des rigueurs d'un hiver trop doux, n'aiment guère l'atmosphère des grands hôtels ,la vie trépignante et le standing obligatoire. C'est du moins l'opinion que nous avons recueillie au cours du voyage.

"J'ai beaucoup voyagé avec ma femme au cours des dernières années... au moins deux voyages par an, nous dit M. Laurier Desmeules, pharmacien de Baie-Comeau. La vie d'hôtel ne me plait pas du tout. Aussi suis-je emballé à l'idée de vivre dans une villa très moderne, avec piscine privée, en compagnie de deux couples seulement. C'est un mini... mini hôtel. La compagnie de ces deux couples, loin de nous déranger, sera je crois excellente pour nouer des relations sociales et même au point de vue professionnel... tout en pouvant se réserver des moments d'intimité ma femme et moi. "Et Lynn, son épouse d'ajouter : "pour ma part j'aime me sentir un peu "chez-moi" même en vacances à l'étranger. Et le fait d'avoir un cuisinier à notre service... vous pensez bien, me comble d'aise."

Il faut dire que chaque villa compte trois domestiques au service des occupants : un jardinier, une femme de chambre et un cuisinier. Et chaque villa comprend 3 chambres à coucher, 1 grand salon, 1 salle à diner, 1 cuisine et évidemment patio et piscine.

"L'hôtel est impersonnel, nous dit à son tour, Renée Gobeil de Québec. Je n'aime pas y vivre. Notre plaisir en vacances mon mari et moi c'est de nous retrouver... de pouvoir causer de choses et d'autres... ce que nous n'avons pas le temps de faire à la maison. Je ne veux pas que nos vacances deviennent "une foire"... boire tout le temps sans jouir de la présence l'un de l'autre, sans pouvoir apprécier ce qui nous entoure." Renée est convaincue que les canadiens-français préfèrent la formule de voyage "nolisé". "On est libre, explique-t-elle, sans se sentir isolé. Et surtout, sur le plan monétaire, on sait où on va... sans être pris à dépenser au delà de nos moyens."

Le mari de Renée, Me Serge Gobeil, directeur du contentieux au ministère du Travail, avait exprimé les mêmes idées, quoique différemment, quelques minutes plus tôt. Très enthousiaste, Me Gobeil a de plus préciser ce qui pour lui, est condition essentielle d'une vacance réussie : faire appel à une agence de voyages responsable qui sait planifier une vacance basée sur le budget disponible. Il ne faut pas jouer les millionnaires, quand on a pas le moyen de payer, de dire Me Gobeil. Puis s'assurer le maximum de sécurité... ne pas partir dans un "avion à pistons". Et enfin s'assurer qu'on en a pour son argent. Quand j'ai lu l'annonce d'Air Montréal, j'ai téléphoné à mon agent de voyage, M. Denis Gosselin de l'agence Laurier. Il a fait faire une enquête qui a révélé que le "produit serait bon". Tout ce qu'on nous offre pour un prix modique est réel... il n'y a pas de frais cachés. Une villa en flanc de montagne, entourée de fleurs avec vue sur la mer... réserve de nourriture pour les deux premiers jours... déjeuner quotidien... les autres repas, on achète ce dont on a le goût et le cuisinier nous prépare le tout. Ce qui n'est pas du tout désagréable, on nous accueille à la villa avec un joyeux "rhum-punch" jamaïcain. Et nous découvrons dans le réfrigérateur un 26 oz de rhum et 24 bouteilles de bière red stripe (bière jamaïcaine)... Dites-moi si ce n'est pas un voyage extraordinaire ?..."

Mme Jeanne d'Arc Fortin de Napierville, qui voyage en compagnie de son mari et d'un couple de sa parenté est ravie de se retrouver à Montego Bay. "Comment ne pas me plaire dans ce décor magnifique et avec tous les services mis à notre disposition ?... C'est la première fois que je viens en Jamaïque, mais j'ai l'impression que ce ne sera pas la dernière... je trouverai ici le repos dont j'ai besoin".

LA MECQUE JAMAICAINE

Montego Bay a été surnommée La Mecque du tourisme jamaïcain, parce qu'elle est en réalité la capitale du tourisme, bien que la deuxième ville en importance de l'île. Montego Bay se divise en trois parties : la ville elle-même avec ses rues encombrées, ses cabarets de nuit. Le quartier des hôtels de luxe à un mille et demi du centre ville, à partir du célèbre "Doctor's Cave Beach" et jusqu'au Chatham Hotel. Et puis la partie des hôtels sur la plage et en flanc de montagne.

La Jamaïque compte 146 milles de long sur 49 milles de large. Son plus haut sommet atteint 7,400 pieds. Son climat est idéal. La température se maintient à environ 78° F. On y trouve des plages sablonneuses, des cascades et des forêts montagneuses. Tous les sports s'y donnent rendez-vous. Pêche en eau profonde, sports aquatiques : plongée sous-marine, ski-nautique; golf tennis etc... Enfin un petit paradis terrestre où il n'y a pas de fruit défendu.



Le photographe a surpris, M. Laurier Desmeubles, pharmacien de Baie-Comeau, et son épouse au moment où ils se trouvaient au bord de la piscine privée de la villa Tanya à Montego Bay (Jamaïque) où ils passeront une vacance de quatorze jours.



Au centre de la photo, Me Serge Gobeil, directeur du contentieux au ministère du Travail en compagnie de son épouse. A gauche, M. Jacques Groleau de Air Montréal Inc. et à droite, M. Denis Gosselin, de l'agence de voyages Laurier.

Attractions vacancières à travers le Canada

OTTAWA — Vous pensez connaitre le Canada ? Eh bien !

Dans quelle province trouverez-vous

"Un petit coin tranquille où les doux flots de la rivère Skoodawabskoosis se joignent à ceux de la rivière Skoodawabskook".

C'est une des questions qu'on posera le 14 mars à Pierre Berton, à un groupe d'experts touristiques canadiens, à un groupe représentant le grand public et à l'ensemble des téléspectateurs canadiens. L'animateur sera Fred Davis, qui posera les questions.

Cette émission : TEST TOURISTIQUE SUR LE CANADA, sera présentée en couleurs le 14 mars à 8 heures du soir sur le réseau national de Radio-Canada, où elle remplacera l'émission d'Ed Sullivan.

Réalisée en collaboration par l'Office de tourisme du gouvernement canadien et l'Association canadienne de l'électricité, cette présentation fait partie du programme de l'OTGC en vue de familiariser les Canadiens avec les attractions touristiques de leur propre pays.

L'Office de tourisme, qui depuis 37 ans poursuit un des plus grands programmes gouvernementaux de promotion touristique au monde, lance actuellement une campagne d'envergure pour multiplier les voyages des Canadiens à l'intérieur du Canada. Le programme fédéral complètera la promotion actuelle des provinces individuelles.

L'Association canadienne de l'électricité est une association nationale de compagnies d'électricité provinciales et régionales formée en vue de démontrer les avantages de l'emploi de l'électricité dans les projets de construction, d'encourager la mise en valeur des ressources énergétiques et de stimuler la vente des appareils électriques.

M. Dan Wallace, directeur de l'Office de tourisme du gouvernement canadien, a déclaré : "Un des problèmes que nous devons affronter dans notre tentative en vue d'encourager les Canadiens à visiter leur pays est leur ignorance surprenante des attractions remarquables du Canada.

"Ou c'est peut-être le défaut d'appréciation de la qualité de ces attractions. Après nombre d'années d'expérience sur le marché du tourisme international, où la concurrence est acharnée, nous savons que les attractions du Canada peuvent se mesurer avec celles de tout autre pays du monde. Nous l'avons prouvé l'an dernier alors que le Canada a encaissé 1,2 milliard de dollars de dépenses par les visiteurs étrangers venus au pays.

"Cette année, a-t-il conclu, nous encouragerons les Canadiens à découvrir ce qui les attend dans la ville, dans la province à l'horizon".

Le TEST TOURISTIQUE SUR LE CANADA fait partie d'un programme qui comporte une réclame d'envergure nationale à la télévision, des campagnes de publicité, des tournées de familiarisation pour les agents de voyage et les chroniqueurs touristiues, et enfin un programme de distribution de films.

Le TEST TOURISTIQUE SUR LE CANADA, qui sera diffusé le 14 mars, est la première de deux émissions spéciales d'une heure à Radio-Canada sur les voyages. D'autres présentations sont en voie de préparation et d'évaluation.



TORONTO — CP Hôtels annonce les nominations de quatre vice-présidents régionaux et la création d'un bureau de centralisation des services de la compagnie. "Cette réforme administrative assurera une plus grande souplesse d'exploitation et de commercialisation de chaque propriété", a dit M. H. M. Pickard, président de CP Hôtels. M. Victor Gheriani (photo ci-haut) vice-président, exploitation, région du Québec, et directeur général du Château Champlain, à Montréal, sera responsable des hôtels suivants : Le Château Champlain à Montréal, Le Château Frontenac à Québec, Le Château Montebello, Montebello, Qué., et les hôtelleries Le Baron, de Sherbrooke et de Trois-Rivières. Avant d'entrer au service de CP Hôtels en 1968, M. Gheriani avait acquis une vaste expérience de l'administration hôtelière dans les grands hôtels du monde.

Québecair étend son tarif familial à tous les jours de la semaine

DORVAL, Qué. — Québecair annonce que son tarif familial qui permet une réduction de tarif aux membres d'une même famille voyageant ensemble, est maintenant extensionné à tous les jours de la semaine et dans toutes les directions.

Selon M. André Lizotte, vice-président Marketing : "Cette amélioration de notre tarif familial sera à l'avantage des familles des diverses localités de l'Est et du Nord desservies par Québecair".

Voici quelques détails de ce nouveau plan : le chef de famille (l'époux ou l'épouse pour la circonstance) paie le plein tarif, l'épouse (ou un enfant selon le cas) paie 75% du tarif, les autres enfants de 12 à 21 ans paient 66 2-3%, les enfants de 2 à 12 ans ne paient que 50% et ceux de moins de 2 ans voyagent gratuitement s'ils n'occupent pas de sièges séparés.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à tout bureau Québecair, où l'on vous dit : "Bienvenue chez nous,... vous êtes chez vous".

Avec ses réactés de 79 sièges BAC-1-11, ses turboprop Fairchield F-27 de 36 sièges, Québecair ainsi que ses filiales desservent maintenant plus de 43 localités au Québec, au Nouveau-Québec et au Labrador. La Compagnie s'est vu récemment octroyer des permis de nolisements pour tous les points au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, aux Antilles et en Amérique du Sud.

Voyage culturel
ETE 1971
EUROPE
Trente-trois jours à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe.
Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco et France.
Départ le 7 juillet, Dorval — KLM; Retour le 10 août par Air-France
Tous frais compris $1,067.00 canadiens.
Profitez de l'expérience : dix-septième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.
Pour INFORMATIONS demandez : R. P. Julien Déziel, O.F.M., dir. 2010 Ouest, Dorchester, Montréal 108

NEW YORK à Pâques 9-12 avril $69
EUROPE, 4 pays 10-24 mai $595
EUROPE, 11 pays 11 mai 1er juin 9-30 sept. $935
TERRE-SAINTE, Bruxelles, Gand, Bruges, Paris, Assise, Rome, Athènes, Delphes : 20 mai-10 juin 12 août 2 sept. $927
OUEST-CANADIEN, Stampede 26 juin 16 juil. $420
OUEST-CANADIEN, Stampede 3-17 juil. $325
AGENCES FRANCISCAINES
500 8e Av. Québec 3. (523-0031)
Montréal : 861-8634 Ottawa : 728-1984

VOYAGES EN 1971
NEW-YORK à PAQUES 8 au 12 avril Spectacle Radio City $72
OUEST CANADIEN 27 juin au 27 juillet Retour par l'ouest Américain $610
MARITIMES-GASPESIE 17 juillet au 1er août $282
ATLANTIC CITY 31 juillet au 8 août Spectacle inclus C. H. $149
CALIFORNIE 2 au 30 août $590
SERVICE DUN GUIDE **VOYAGES DES COPAINS ENRG.** Marius Couture, dir.
959, 3e Ave, Québec 3. 523-4466 — si on ne répond pas 524-0840

Qualité DANS TOUS VOS IMPRIMÉS
•IMPRESSION
•LITHOGRAPHIE
•TYPOGRAPHIE
•PHOTOGRAVURE
•RELIURE
L'Action Sociale, Limitée
PLACE JEAN-TALON, QUÉBEC — TÉL. 522-4171

CINE INFORMATION

LA QUALITÉ NE SE JUGE PAS A L'ÉPAISSEUR
Abonnez-vous à L'Action
VOUS EN APPRÉCIEREZ LA VALEUR !



Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classés suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) infâme.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

"KENNER"

Un mélodrame américain réalisé par Steve Sekely en 1968. Un film d'une durée de 92 min. en Metrocolor interprété par Jim Brown, Madlyn Rhue, Robert Coote, Ricky Cordell et Charles Horvath. Dans ce mélodrame conventionnel tourné à Bombay en Inde, un homme dur perd le goût de la vengeance au contact d'âmes généreuses.. Sur la photo : Jim Brown qui discute avec le petit Ricky Cordell et Robert Coote. Présenté prochainement à Québec par Metro-Goldwyn-Mayer.

"L'aveu"

Cinéma EMPIRE

Français. 1970. 140 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Costa-Gavras, d'après le livre de Lise et Artur London. Principaux interprètes: Yves Montand, Simone Signoret, Gabriele Ferzetti. Présenté à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.

En 1951 à Prague, Artur London, vice-ministre tchécoslovaque aux affaires étrangères, est arrêté et conduit en prison. Gardé au secret, il subit pendant vingt mois des mauvais traitements et des interrogatoires devant l'amener à avouer sa collaboration à un prétendu complot d'espionnage. Un procès s'ensuit où London et quinze autre membres de la direction du parti communiste sont condamnés après aveux publics. London échappe à la mort et, quelques années plus tard, il décide de relater son expérience dans un livre.

Après Z, Costa-Gavras aborde un nouveau sujet politique avec une technique toujours aussi habile. Le ton est plus contenu toutefois et l'auteur s'astreint à l'examen rigoureux des méthodes utilisées pour briser la volonté d'un homme et l'amener à de faux aveux. L'ensemble est d'une rare puissance et jouit d'une interprétation remarquable d'Yves Montand dans le rôle principal. Certaines préciosités de style ne nuisent pas outre-mesure à la force du propos. (3)

Ce film habilement réalisé constitue un réquisitoire contre les méthodes policières inhumaines utilisées en régime totalitaire. Le personnage principal fait preuve de grandeur et de noblesse dans ses épreuves. (4)

"Adolphe"

Cinéma CANARDIERE

Français. 1967. 98 min. Eastmancolor. Drame sentimental écrit et réalisé par Bernard T. Michel d'après le roman de Benjamin Constant. Principaux interprètes : Jean - Claude Dauphin, Ulla Jacobsson, Philippe Noiret. Présenté à 1.10, 4.20, 7.40. (2e semaine)

Henri Rebecque, fils d'un photographe de province, veut tourner un film d'amateur d'après le roman Adolphe de Benjamin Constant. Il obtient du comte Marc de Pourtalin la permission d'utiliser son château comme décor et confie le rôle d'Hellenor, héroïne du roman, à Hélène gouvernante des enfants du châtelain. Une passion amoureuse naît entre Henri et Hélène en dépit de leur différence d'âge, si bien ue lorsque Henri est appelé à faire son service militaire, la jeune femme va s'installer près de la caserne. Henri se lasse d'une liaison devenue pesante et se décide à une rupture.

L'auteur a eu une idée ingénieuse pour transporter à l'écran l'intrigue du roman de Constant et la moderniser à la fois en en faisant ressentir l'aspect universel. La psychologie des personnages est intelligemment exposée et l'intrigue, bien conduite se déroule au long d'images souvent splendides qui tirent un heureux parti de paysages naturels. L'ensemble s'avère donc intéressant même si la direction d'acteurs n'est pas toujours aussi ferme qu'on le souhaiterait. (4)

Ce film de facture soignée présente l'échec d'une liaison entre une femme d'âge mûr et un tout jeune homme. L'intrigue se déroule dans un climat d'amoralité et comporte des scènes sensuelles.

"Mourir d'aimer"

Cinéma PARIS

Franco-italien. 1970. 113 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par André Cayatte. Principaux interprètes : Annie Girardot, Bruno Pradal, François Simon. Présenté à 12.10, 2.30, 4.40, 7.00, 9.30. (2e semaine)

Professeur dans un lycée de Rouen, Danièle Guénot, divorcée et mère de deux enfants, s'éprend d'un de ses élèves, Gérard Leguen. Le père de celui-ci s'oppose violemment à cette idylle et, lorsque Gérard a quitté le foyer paternel pour s'installer chez Danièle, il va jusqu'à inscrire une action en justice pour détournement de mineur. La jeune femme est emprisonnée et subit un procès. Ces tracasseries judiciaires finissent par la briser et elle se suicide.

En dépit de l'habituelle dénégation de ressemblance avec des faits ou des personnes véritables. Il est facile de reconnaître dans le film les éléments de l'affaire Russier qui défraya la chronique en France au cours de l'année 1969. Cayatte s'en prend donc à ce qui lui semble être un abus judiciaire ni de l'application de lois désuètes. Son récit manque parfois de nuances et a tendance à simplifier les faits, mais sa mise en scène efficace et l'interprétation des protagonistes donnent pourtant au film un intérêt qui transcende les particularités nationales. (4)

A travers l'illustration habile d'un fait divers, le film plaide contre l'appreil judiciaire dans des cas où seule la responsabilité morale personnelle serait engagée. L'intrigue est basée sur la liaison d'une divorcée avec un adolescent.

"Airport"

Cinéma ST-ROMUALD

Américain. 1969. 137 min. Todd-AO. Technicolor. Drame écrit et réalisé par George Seaton, d'après le roman d'Arthur Hailey. Principaux interprètes : Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg, Jacqueline Bisset, Helen Hayes. Présenté sur semaine à 9.00. Dimanche à 6.00, 9.40.

En se posant à l'aéroport de Cleveland, un avion s'embourbe dans la neige accumulée par une tempête, bloquant ainsi l'une des pistes. Malgré la température inclémente, un Boeing 707 s'envole pour l'Europe. L'un des passagers transporte une bombe dans l'intention de se suicider pour faire profiter sa femme d'une forte prime d'assurance. Il est découvert mais fait exploser son engin. L'avion, endommagé, retourne à l'aéroport et doit atterrir sur la piste bloquée qu'on parvient à dégager juste à temps.

Ce film est un exemple de la machine hollywoodienne traditionnelle bien montée et bien huilée. Le metteur en scène a fait là un travail proprement professionnel avec juste une touche d'emprunt à certaines trouvailles stylistiques modernes tel l'écran fragmenté. La mise en place, quelque peu longuette, démonte les rouages de l'administration d'un aéroport et certains détails, apparemment inutiles, s'imbriquent par la suite avec habileté dans le tableau d'ensemble. Le suspense est tempéré d'humour et l'interprétation fonctionnelle. (4)

Habilement réalisé, ce film fait ressortir le souci d'efficacité de personnes engagées dans les services d'un aéroport. Les intrigues amoureuses sont basées sur des situations irrégulières.

"Le renard"

Cinéma LE BIJOU

Canado - américain. 1967. 110 min. De Luxe color. Drame psychologique réalisé par Mark Rydell, avec Sandy Dennis, Anne Heywood et Keir Dullea, d'après la nouvelle de D. H. Lawrence. Présenté sur semaine à 6.15, 9.45. Dimanche à 2.20, 5.50, 9.30.

Deux jeunes femmes, Jill et Helen, exploitent ensemble une ferme isolée. Arrive un jour un marin, Paul, petit-fils de l'ancien propriétaire de la ferme. Jill l'invite à rester quelques jours et Paul accepte, ayant déjà porté son attention sur Helen. Le marin finit par demander Helen en mariage et celle-ci se donne à lui avant qu'il ne parte. Jill accepte mal le départ prochain de son amie et son chagrin fait éclater au grand jour l'amour anormal que les deux femmes se portent. Helen renonce à Paul mais il revient et tue accidentellement Jill en abattant un arbre.

Ce sujet particulièrement délicat est généralement traité en belles images où une tension retenue s'installe, née des relations subtiles créées entre les personnages. Quelques scènes inutilement explicites viennent pourtant briser cette atmosphère comme pour surenchérir sur l'audace de l'intrigue. Le rythme est lent, la mise en scène soignée et la photographie souvent remarquable. Les interprètes jouent à fond le jeu des ambiguités. (4)

Le film présente le problème d'une femme partagée entre un amour normal et une attraction homosexuelle. Ce sujet entraîne un climat trouble accentué par des scènes d'une sensualité particulièrement audacieuse.

"Song Of Norway"

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Américain. 1970. 138 min. Super Panavision. De Luxe color. Film biographique réalisé par Andrew L. Stone, d'après la pièce de Homer Curran. Principaux interprètes : Toralv Maurstad, Florence Henderson, Christina Schollin, Frank Porretta. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.15, 8.15. Sur semaine à 8.15. (2e semaine)

La jeune pianiste et compositeur norvégien Edouard Grieg éprouve de la difficulté à s'imposer à ses compatriotes. Une compagne d'études, Therese Berg, tente de lui venir en aide mais elle en est empêchée par son père. Grieg épouse une cousine, Nina, et connaît une période ardue où il doit donner des leçons de piano pour subsister. Sur la recommandation de Liszt, il obtient une bourse pour un voyage à Rome où son talent est enfin reconnu.

La vie du compositeur Grieg, traitée sous la forme de clichés conventionnels, n'est manifestement qu'un prétexte à un spectacle haut en couleur où prennent une place importante les merveilleux paysages de Scandinavie et les éléments folkloriques de cette région. A ce point de vue, le film est plutôt réussi et il se déroule de plus avec allant et gaieté, ce qui permet de supporter facilement les aspects sirupeux de l'intrigue. L'interprétation manque de naturel mais la musique de Grieg est fort bien rendue. (4)

Ce film spectaculaire présente les efforts d'un musicien pour imposer son talent. Les problèmes sentimentaux du héros sont traités avec discrétion. (e)

CONSERVEZ CES PAGES TOUTE LA SEMAINE

FUTURS MARIES l'Action
vous offre un beau choix de
FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR
CARTES DE REMERCIEMENTS
NAPPERONS, etc.
Service des impressions :
Tel. : 522-4771 - Local 57

CINE INFORMATION

PLACEZ VOS ANNONCES CLASSEES dans l'Action
POUR DE BONS RESULTATS 522-4771 LOCAL 32



Un marin américain, Kenner, recherche à Bombay un trafiquant qui a causé la mort de son associé. Sur la photo : Jim Brown déguste une liqueur avec Robert Coote.

"Par exemple: adultère"

Cinéma CANARDIERE

Allemand. 1969. 95 min. Eastmancolor. Film didactique réalisé par Alexis Neve, d'après des articles d'Oswalt Kolle. Principaux interprètes : Kathrin Kretschmer, Dieter Kaiser, Heidrun Kussin, Bert Hochschwarzer. Présenté à 2.50, 6.05, 9.20.
(2e semaine)

Le film se propose de montrer que l'adultère ne doit pas signifier nécessairement l'échec d'un mariage mais doit être envisagé avec un esprit de tolérance. Cette proposition est illustrée par deux sketches. Dans le premier, une jeune épouse se laisse entraîner dans une aventure passagère et avoue cet écart à son mari qui finit par le lui pardonner. Dans le deuxième, c'est un jeune mari qui parvient à faire admettre à son épouse que la liaison qu'il a eue avec sa secrétaire n'entame en rien l'amour qu'il éprouve à son égard.

C'est le quatrième film entrepris par Oswalt Kolle dans la série commencée avec le Miracle de l'amour. On y retrouve la componction dans l'exposé et l'audace dans les images qui caractérisaient les films précédents. La photographie manifeste une certaine recherche mais les sketches sont toujours aussi simplistes et démonstratifs. Les comédies s'acquittent de leur tâche sans plus manifester d'émotion que des mannequins animés. (5)

Ce film démonstratif et bavard traite du problème de l'adultère de façon incomplète dans une optique uniquement matérialiste. On s'y attarde longuement et inutilement à des scènes audacieuses d'intimité amoureuse.

"Baby Love"

Cinéma CARTIER - LAIRET

Britannique. 1968. 95 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Alastair Reid d'après le roman de Tina Chad Christian. Principaux interprètes : Linda Hayden, Ann Lynn, Keith Barron, Derek Lamden. Présenté sur semaine à 7.15. Samedi et dimanche à 3.35, 7.15.
(2e semaine)

Le docteur Robert Quayle accepte d'accueillir chez lui une adolescente, Luci, fille d'une ancienne maîtresse qui vient de se suicider. Luci, issue d'un milieu populaire décide de tout mettre en oeuvre pour demeurer dans le milieu aisé où elle vient d'accéder. Déséquilibrée par la mort de sa mère, elle accepte des marques d'affection anormales de la part de la femme de son hôte. Lorsqu'elle risque d'être chassée après avoir causé un accident grave pour le fils de Robert, elle révèle au docteur les tendances lesbiennes de sa femme.

La mise en scène de cette histoire scabreuse fait montre d'un certain savoir-faire technique chez son auteur. La psychologie des personnages reste confuse cependant et leurs réactions apparaissent souvent arbitraires. Ces imprécisions sont sources d'ambiguités dans le récit et nuisent à l'effet dramatique de l'ensemble. L'interprétation est valable pourtant et Linda Hayden impressionne dans son rôle d'ingénue perverse. (5)

Ce traitement superficiel des conflits provoqués par une adolescente névrosée comporte des éléments scabreux et des scènes licencieuses.

"Baptême de feu"

Cinéma ST-ROMUALD

Américain. 1966. 93 min. Panavision. Technicolor. Drame de guerre réalisé par John Peyser, avec James Drury, Steve Carlson et Jonathan Daly, d'après le roman The Beardless Warriors de Richard Matheson. Présenté sur semaine à 7.30. Dimanche à 8.15.

Le sergent Cooley est chargé de mener au combat un groupe de jeunes recrues. Il s'intéresse particulièrement à l'un de ses soldats, Hacker, de tempérament solitaire. Hacker se révèle bientôt un habile tireur, mais un jour il descend un ennemi qui s'était déjà rendu et s'attire une verte semonce de Cooley. Cet incident lui enlève pour un temps l'ardeur au combat, mais il a l'occasion de sauver la vie de Cooley et retrouve ainsi son sang-froid. Au départ de Cooley, blessé, c'est lui qui est chargé de le remplacer.

Ce film de guerre de facture modeste contient des scènes de combat empruntées à une production précédente. Il n'est pourtant pas dépourvu de points d'intérêt, en particulier par l'attention qu'il apporte aux réactions de jeunes combattants sans expérience. Sans être très profond dans sa psychologie, il présente des types vraisemblables et un récit qui se tient. L'atmosphère de guerre n'est pas toujours convaincante, mais la mise en scène et l'interprétation sont honorables. (5)

Tout en mettant l'accent sur le courage et la camaraderie, le film ne passe pas sous silence les conséquences tragiques de la guerre dans la vie des soldats. (a)

"Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas mais . . . elle cause"

Cinéma CANADIEN

Français. 1970. 79 min. Eastmancolor. Comédie satirique écrite et réalisée par Michel Audiard, d'après le roman Bonne vie et meurtres de Fred Kassak. Principaux interprètes : Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc, Sim. Présenté sur semaine à 7.30, 9.20. Samedi et dimanche à 1.00, 2.45, 4.15, 5.35, 7.25, 9.20.
(3e semaine)

Germaine, femme de ménage, a trois patrons : Francine Marquette, animatrice à la télévision, Liethard, caissier de banque, et Phalempin, directeur d'une oeuvre de loisirs pour enfants pauvres. Elle découvre que Francine a participé autrefois à des ballets roses, que Liethard a assassiné un collègue et que Phalempin chante en travesti dans une boîte louche. Disséminant ses connaissances au hasard de la conversation, elle occasionne chez ces charmantes personnes un chassé-croisé de chantages qui aboutissent au meurtre.

Faisant flèche de tout bois, Audiard lance à droite et à gauche des traits satiriques au long d'une intrigue-prétexte un peu facile. La pyrotechnie visuelle manifestée dans ses deux premiers films s'est cependant considérablement amenuisée et la verve verbale commence à faire long feu. Les interprètes, choisis avec astuce, se tirent d'affaires avec intelligence. (5)

Dans cette comédie assez aleste, les agissements répréhensibles des personnages sont présentés sous un jour fantaisiste et peu vraisemblable. Des vulgarités et des détails salaces prennent place dans l'ensemble.

"L'étrangère"

Français. 1967. 82 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Sergio Gobbi, avec Marie - France Boyer, Pierre Vaneck et Pierre Massimi. Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.58. Dimanche à 1.15, 4.35, 7.58.

Une jeune femme poursuivie par des inconnus leur échappe en prenant un train où elle fait la rencontre d'un écrivain, François, qu'elle suit jusque chez lui. Elle lui raconte qu'elle a été la victime d'un voyou qui la recherche parce qu'elle a été témoin d'un meurtre commis par lui. François s'éprend de l'étrangère et décide de partir en voyage avec elle. Avant son départ, il découvre cependant qu'elle lui a menti et la livre à ses poursuivants.

La réalisateur accumule les effets esthétisants pour masquer la vacuité et l'invraisemblance psychologique de son intrigue. Les préciosités de la photographie où les teintes monochromes alternent avec les couleurs chatoyantes et les complexités du montage manifestent du talent mais relèvent d'une gratuité totale. Cette virtuosité technique, loin de susciter un climat d'enchantement, crée une distanciation nuisible entre le spectateur et le film. Marie-France Boyer joue avec ardeur, mais Pierre Vaneck semble légèrement indifférent. (5)

Le film raconte une aventure sentimentale artificielle entre un divorcé et une névrosée. Il comporte des scènes très sensuelles.

"Les pianos mécaniques"

Cinéma LE BIJOU

Franco-espagnol 1965. 100 min. Eastmancolor. Drame de moeurs réalisé par Juan Antonio Bardem, avec Melina Mercouri, Hardy Kruger et James Mason, d'après le roman d'Henri-François Rey. Présenté sur semaine à 9.05. Dimanche à 12.45, 4.15, 7.50.

Vincent, jeune peintre souffrant de dépression, se rend dans un petit village de la Costa Brava pour se reposer dans la villa qui lui a prêtée son ami Réginald. Il y fait la connaissance d'un romancier alcoolique, Régnier, et de son jeune fils Daniel, d'un couple d'adolescents qui filent le parfait amour et d'une femme facile, Jenny, dont il finit par s'éprendre. Mais Reginald s'amène et reprend son empire sur Vincent qui le suit à Paris. Jenny se console avec Régnier tandis que l'amour des adolescents finit de façon tragique.

Ce film où s'enchevêtrent plusieurs intrigues créé une impression d'artificiel. L'action traîne en longueur et accroche difficilement. La mise en scène demeure soignée cependant et les images sont souvent belles. Les interprètes, gens de métier semblent mal à l'aise dans leur personnage.

Cette peinture insistante d'un milieu dépravé est empreinte de pessimisme et comporte des scènes suggestives. On peut y percevoir quelques lueurs d'espoir. (5)



Kenner s'éprend de la mère d'un petit indien et songe à vivre avec elle même si elle vit de danse et de prostitution. Sur la photo : Madlyn et Jim Brown.

TOUT SOUS UN MÊME TOIT
JOURNAL - IMPRIMERIE
LITHOGRAPHIE - RELIURE
PHOTOGRAVURE - LIBRAIRIE
L'Action Sociale Ltée

CINE INFORMATION

LES VRAIS
AMATEURS DE SPORT
NE MANQUENT PAS DE LIRE CHAQUE JOUR l'Action



Jim Brown (Kenner) en pleine action dans son film.



Sur les instances du Bambin, Kenner renonce à sa vengeance.

"L'étalon"

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Français. 1969. 85 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Jean - Pierre Mocky. Principaux interprètes : Bourvil, Francis Blanche, Michel Lonsdale, R.J. Chauffard. Présenté mercredi, samedi et dimanche à 3.30, 7.10. Combat de boxe Clay-Frasier à 1.15, 4.55, 8.40. Sur semaine à 7.10 le film et à 8.40, la boxe. (5e semaine)

Chaminade, un vétérinaire de passage dans un village de Provence, sauve du suicide une jeune femme négligée par son mari. Il imagine alors de créer un centre où des mâles soigneusement sélectionnés viendraient en aide aux femmes privées d'amour. Son initiative lui vaut de nombreux ennuis, mais il arrive par de curieux moyens à obtenir de l'Assemblée nationale que son oeuvre soit reconnue d'utilité publique.

Spécialiste de l'humour grinçant et anti-conformiste, Jean-Pierre Mocky a imaginé une situation polissonne qu'il développe sur le ton de la caricature et de la farce-poursuite. Le personnage créé là-dedans par Bourvil ne manque pas d'originalité et le comédien lui confère une certaine finesse. Mais l'ensemble du film tombe trop souvent dans la lourdeur et les effets supposément comiques sont soulignés à outrance. (5)

Cetie comédie assez lourde tourne autour d'un thème scabreux traité avec plus de mauvais goût que de finesse.

"L'amour humain"

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Canadien. 1970. 90 min. Couleur. Drame psychologique réalisé par Denis Héroux. Principaux interprètes : Louise Marleau, Jacques Biberolles. Présenté mercredi, samedi et dimanche à 1.45, 5.30, 9.20. Sur semaine à 9.20. (5e semaine)

Julien Lambert, aumônier d'hôpital, décide un jour d'abandonner l'état sacerdotal. Une jeune religieuse, Constance Langlois, qu'il a connue à l'hôpital sort elle-même peu après de communauté. Tous deux se revoient et finissent par s'épouser. Les rapports conjugaux sont tendus entre l'ancien prêtre et l'ex-religieuse, si bien que Constance quitte Julien pour retourner chez ses parents. Après un temps de désarroi, Julien pense avoir trouvé la cause de leur mésentente et convainc Constance de reprendre la vie commune.

Après le succès commercial de Valérie et de L'Initiation, Denis Héroux aborde maintenant un sujet plus grave, celui de la crise de vocation que traverse actuellement un certain nombre de prêtres et de religieuses. Il le fait cependant avec un simpliste navrant tant dans la mise en place de la situation que dans son développement et sa conclusion. Les personnages ont des réactions qui relèvent plus de l'arbitraire d'un scénariste à la recherche d'effets-choc que d'une psychologie vraisemblable. La photographie est assez soignée, mais l'ensemble manque de style et l'interprétation est plutôt monocorde. (5)

Ce film superficiel présente le cas du mariage d'un prêtre laïcisé et d'une ex-religieuse de façon simpliste et dans une optique uniquement matérialiste. Des scènes d'une grossière indécence s'insèrent de façon gratuite dans l'ensemble.

"Un fruand"

Cinéma PIGALLE

Américain, 1966. 107 min. Eastmancolor. Drame policier écrit et réalisé par Bernard Girard, avec James Coburn, Aldo Ray et Camilla Sparv. Présenté à 3.00, 8.15.

Un criminel, en traitement psychiatrique dans une prison, séduit la thérapeute qui dirige les sessions de groupes et obtient d'être libéré sur parole. Il prépare aussitôt un vol de banque à l'aéroport de Los Angeles et, en se donnant diverses identités comme en exploitant ses talents de don Juan, il parvient à recueillir l'argent nécessaire à l'accomplissement de son exploit. Une fois sur place, il se présente comme un détective australien et profite de l'aéroport. Après quoi il s'embarque tranquillement avec ses comparses dans un avion en partance.

Un scénario tarabiscoté, fragmentaire et épisodique, où l'auteur s'attarde inutilement à des éléments secondaires, fait que l'ensemble ne tourne pas rond dans cette histoire policière aux allures souvent prétentieuses par surcroît. La mise en scène est assez élaborée toutefois et le travail de la caméra est soigné mais le film n'accroche pas pour autant et James Coburn semble un peu perdu dans l'aventure. (6)

Appréciation morale : La liberté de conduite du héros et les actes criminels qu'il commet, même présentés sur un ton fantaisiste, ne sont pas suffisamment corrigés par l'ensemble du film.

"Guet-apens à Téhéran"

Cinéma PIGALLE

Austro-italien. 1966. 95 min. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Manfred R. Kohler. Principaux interprètes : Stewart Granger, Karin Dor, Curd Jurgens, Scilla Gabel. Présenté à 1.25, 6.40.

L'équipage d'un avion abandonne l'appareil en plein vol. Un passager, Jimmy Vine, prend les commandes et avec l'aide d'une jolie voisine de bord, Sandra Perkins, parvient à poser l'avion à l'aéroport de Téhéran. Il se révèle que Sandra était la cible de cette manoeuvre car un oncle, acoquiné avec une bande de criminels, désire s'accaparer son héritage. Vine, agent secret à la recherche du même gang, se fait le protecteur de Sandra. Il parvient à démasquer le chef de la bande, un ancien camarade des services secrets, et réduit l'organisation criminelle à néant.

L'intrigue de ce film ne sort guère des sentiers battus mais elle a au moins le mérite d'être traitée sur un ton d'exagération qui confine à la parodie. La mise en scène est assez alerte et ménage, chemin faisant, les moments voulus de surprise ou d'angoisse. Tout cela n'échappe à la routine que par le jeu plaisant de Stewart Granger en héros dégagé et de Curd Jurgens en méchant désabusé. Karin Dor s'effarouche joliment. (5)

Dans ce film d'aventures d'une réalisation moyenne, un héros courageux lutte avec succès contre des forces criminelles. L'intrigue donne lieu à des scènes de cruauté assez poussées.

"Deux femmes en or"

Cinéma LIDO

Canadien. 1970. 105 min. Techniscope. Technicolor. Comédie réalisée par Claude Fournier. Principaux interprètes : Monique Mercure, Louis Turcot, Marcel Sabourin, Donald Pilon. Présenté sur semaine à 9.00. Samedi à 6.00, 9.37. Dimanche à 2.47, 6.00, 9.37.

Deux voisines et amies demeurant en banlieue de Montréal, Fernade Turcot et Violette Lamoureux, se sentent négligées par leur mari respectif. Elles imaginent d'attirer chez elles le plus de livreurs et fournisseurs possible pour satisfaire avec eux leur appétit sexuel. Un de ces visiteurs meurt inopinément pendant ses ébats avec Violette. Les deux amies s'efforcent en vain de camoufler ce décès et finissent par subir un procès. Elles sont acquittées et l'événement leur apporte une gloire momentanée.

L'auteur ne s'est guère embarrassé de subtilités ni même de sous-entendus dans la conduite de son film. L'intrigue se situe au niveau d'une grosse farce gaillarde aux effets facile et répétitifs. Le rythme est incertain et n'est pas rendu plus alerte par l'usage intempestif du montage parallèle. Le milieu de banlieue est présenté sous un jour plus caricatural que satirique et les interprètes, pratiquement laissés à eux-mêmes, n'arrivent pas à trouver une unité de ton satisfaisante. (6)

Dans cete comédie lourde et facile, on s'attarde à des situations égrillardes et à des scènes d'exhibitionnisme.

"Les derniers aventuriers"

Cinéma ODEON (Dauphin)

Américain. 1970. 168 min. Panavision. Technicolor. Drame d'aventures réalisé par Lewis Gilbert, d'après le roman de Harold Robbins. Principaux interprètes : Bekim Fehmiu, Ernest Borgnige, Candice Bergen, Alan Badel. Présenté à 1.25, 5.00, 8.15. (3e semaine)

Dans un pays d'Amérique du Sud, le jeune Dax Zenos voit sa mère et sa soeur tuées par les troupes du gouvernement. Les révolutionnaires ayant été portés au pouvoir, Dax suit son père nommé ambassadeur à Rome. Devenu adulte, il se rend compte de la tyrannie exercée par le nouveau chef du gouvernement. Il se prête à toutes sortes de compromissions pour acquérir une fortune respectable et contribue ensuite à une nouvelle révolution qui n'a pour tout résultat que d'assurer le triomphe d'un autre tyran.

Du roman feuilletonesque et souffu de Robbins, Gilbert s'est efforcé de tirer une intrigue simplifiée, centrée sur un seul des héros du livre. Il n'a pas réussi pourtant à conférer la moindre crédibilité aux personnages qui relèvent d'une inspiration mélodramatique. Certaines scènes sont traitées avec savoir-faire, parfois même avec brio, mais tout cela manque d'unité de style et le luxe de moyens ne fait qu'accentuer la superficialité de l'ensemble. L'interprétation est fort inégale. (5)

Ce film d'une somptuosité superficielle évoque des moeurs politiques primitives et s'attarde avec complaisance à des éléments de violence et d'érotisme.



Ayant retrouvé la trace de son ennemi, il s'engage pourtant dans une nouvelle poursuite où la jeune femme est tuée.

Pour vous mesdames!
Horizon 2.000
•RUBRIQUES •CONSEILS •RECETTES
•MODES, etc Toujours dans L'Action

CINE INFORMATION

Lorsqu'il s'agit de
LIVRES
VIVE LA
LIBRAIRIE DE L'ACTION
Place Jean-Talon Québec
529-8821
529-9784



● "L'aveu" présentement à l'affiche dans une de nos salles de cinéma

"La guerre des anges"

Cinéma PIGALLE

Américain, 1966, 84 min. Panavision. Pathécolor. Drame réalisé par Anthony Lanza, avec Dennis Hopper, Jody McCrea et Chris Noel. Présenté à 5.50, 10.00.

Un motard, Darryl, et sa jeune amie, Christina, sont attaqués par les membres d'une bande rivale. Darryl étant tombé inconscient par suite des coups reçus, ses agresseurs le croient mort et partent en enlevant Christina. Des rivalités se dessinent dans la bande à cause de la présence de la jeune fille et ces conflits, aggravés par l'absorption de stupéfiants et de boissons alcooliques, finissent par entraîner mort d'homme. Cependant, Darryl s'est mis à la poursuite des ravisseurs avec quelques amis et il les rejoint à temps pour sauver Christina d'un sort funeste.

Le scénario, d'une construction très lâche, se contente d'expliciter le phénomène des motards pour y trouver matière à des effets faciles et accrocheurs. La photographie se montre parfois réussie mais elle est trop souvent gâtée par l'usage abusif de lentilles déformantes. Les personnages ne sont guère plus que des caricatures et l'interprétation oscille entre l'insignifiance et l'outrance.(6)

Dans ce film qui présente le comportement d'être asociaux, on s'attarde avec complaisance sur des actes brutalité. Des scènes d'un érotisme vulgaire s'ajoutent à l'ensemble.

"Le C. I. A. mène la danse"

Cinéma ODEON (Frontenac)

Présenté à 1.15, 4.40, 8.05.

Film d'espionnage tourné en 1967 en technicolor de Cocinor, 90 min. Fr.-Ital.-Esp. réalisé par Marco Vicario. Interprètes: Rossana Podesta, Philippe Leroy, Gastone Moschin, Maurice Poli

L'enlèvement scientifiquement audacieux d'un coffre-fort par une bande de spécialistes télé-dirigée par un honorable gentleman imperturbablement coiffé d'un chapeau melon attire l'attention d'une grande puissance d'outre-Atlantique. (6)

Après un bon démarrage qui laissait augurer un humoristique canular dont l'électronique était le principal ressort, le rythme faiblit un peu par moment, pourtant le film fourmille d'idées.



Sur cette photo celui qu'on appelle "Le grand meaulnes" Alain Noury.



Brigitte Fossey la principale interprète féminine du film "Le grand meaulnes".



"Le grand meaulnes" réalisé par Jean-Gabriel Albicocco. Interprété par Brigitte Fossey, Jean Blaise, Alain Noury et Juliette Villard.

"Orgissimo"

Cinéma CARTIER - LAIRET

Américain 1970, 109 min. Panavision. De Luxe color. Drame réalisé par Russ Meyer. Principaux interprètes: Dolly Read, Cynthia Meyers, Marcia McBroom, John La Zar. Présenté sur semaine à 9.10. Samedi et dimanche à 1.30, 5.15, 9.10. (2e semaine)

Trois amis, Kelly, Casey et Petronilla, ont formé un groupe musical et se rendent à Hollywood avec leur jeune gérant, Harris, pour y tenter leur chance. Grâce à l'aide d'un jeune richard excentrique, Barzell, elles connaissent vite le succès mais Harris leur devient inutile et tente de se suicider. Cet acte de désespoir le rend infirme mais Kelly sent renaître son amour pour lui. De son côté, Casey, engagée dans une liaison anormale, est tuée par Barzell dans une crise de démence. Petronilla, pour sa part, s'attache à un étudiant en droit qu'elle trompe avec un boxeur pour lui revenir par la suite.

Après une série de films de sexploitation à petit budget, Russe Meyer accède à la grande production. Il y manifeste un mauvais goût constant tant dans le choix des situations que dans la mise en images. Son habileté technique ne s'exerce ici que dans une série de trucs tapageurs. Des interprètes sans expérience n'arrivent pas donner vie à des personnages artificiels et inconsistants. (6)

Ce film de mauvais goût fait étalage de perversions et de moeurs anormales au long de scènes marquées d'érotisme et de violence.

"L'Explosion"

Cinéma ODEON (Frontenac)

Présenté à 2.55, 6.20, 9.45. Fin à 11.22.

Comédie, avec Michèle Richard, Mylène Demongeot, Frederic De Pasquale et Richard Harrison. Une explosion de gags, d'aventures et d'intrigues en couleurs. Un film de Marc Simenon. Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales.

"Pile ou face"

Cinéma CAPITOL

Présenté à 1.00, 3.00, 500, 7.00, 9.00.

Film, réalisé par Roger Fournier. Couleurs, 1970. Cinépix. Interprété par: Jean Coutu, Nathalie Norbert, Diane Arcand et Jacqueline Fellay. Le séjour dans une villa des Laurentides de quatre couples épris d'amour libre.

AVIS AUX LECTEURS, CE DEPLIANT EST A CONSERVER PRECIEUSEMENT POUR DE BONNES INFORMATIONS SUR LES FILMS QUI PASSENT DANS NOS SALLES DE CINEMA.

Une tragédie québecoise: "Charbonneau et le Chef"

Par Jean ROYER

La dernière production de la saison du Trident est une tragédie québécoise. "Charbonneau et le Chef" est une adaptation pour la scène par Paul Hébert et Pierre Morency de la pièce radiophonique de John McDonough.



● JEAN DUCEPPE interprète le personnage du Chef, Duplessis. C'est Jean-Marie Lemieux qui joue Mgr Charbonneau, dans la dernière production de la saison du Trident.

Nommé directeur artistique du Trident, Paul Hébert, fervent de la tragédie, avait joué dans la version radiophonique à Toronto. Il décida de faire de "Charbonneau et le Chef" le troisième spectacle du Trident. Il demanda à McDonough d'adapter sa pièce pour la scène. Au bout de deux versions, le langage québécois n'y était peut-être pas assez, et la caricature restait l'élément dramatique. Paul Hébert ne voulait pas de "charge". Il voulait une tragédie, telle que la constitue la matière du drame : l'opposition entre Duplessis et Mgr Charbonneau qui croient posséder la vérité dans le combat de la grève d'Asbestos. Paul Hébert travailla avec Pierre Morency. Une adaptation de dialogue devint vite celui d'invention de nouvelles scènes, de précision des personnages, et les adapteurs d'ajouter à la pièce de McDonough un élément essentiel : le problème du syndicalisme, matière de fondement de la pièce.

Hébert et Morency ont aussi réduit le spectacle à une durée de deux heures : "la matière tragique ne peut pas être élastique, et ce fut un énorme travail de réduire la pièce en efficacité", affirme Pierre Morency.

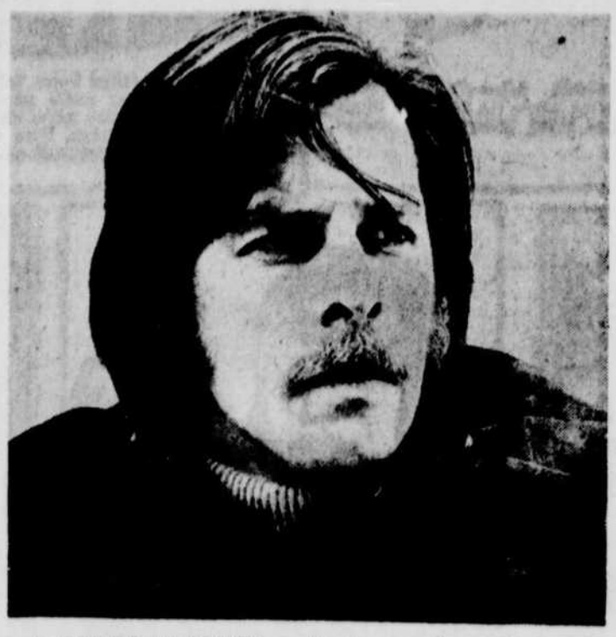
En fait, toute la pièce repose sur le fameux sermon de Mgr Charbonneau à la cathédrale de Montréal, le 1er mai 1949. Où l'évêque affirme son appui total aux grévistes.

L'adaptation se veut fidèle à la vérité historique qui condense les événements. Mais en évitant la caricature : c'était trop facile, disent Paul Hébert et Pierre Morency. Il fallait respecter les personnalités de Duplessis et Charbonneau de même que celle de l'évêque de Rimouski. Il fallait démontrer l'opposition entre Charbonneau, qui aimait les ouvriers, et Duplessis, qui en avait peur.

D'autre part, dit Morency, "nous étions pris avec des personnages autour desquels s'est construite une légende alors qu'il fallait aussi respecter la vérité dramatique.

"Il était temps et bon, ajoute Morency, que dans le théâtre québécois soit jouée une tragédie". Le théâtre qui marche ici, c'est le comique, mais il y a place pour la tragédie. Pour un drame : car la pièce comporte des éléments comiques. Et déjà, en jouant avec une réalité temporelle et des personnages plus ou moins anecdotiques, on en arrive finalement au drame.

Beaucoup de gens peut-être vont être déçus, dit Morency : ceux qui iront voir la pièce pour la partie anecdotique. Il n'y a aucune charge contre Duplessis. Je pense qu'on n'avait pas le droit. Quelqu'un d'autre pourra faire une comédie avec le personnage de Duplessis. Ce qui nous était impossible avec le présent sujet. D'ailleurs, la majorité des spectateurs vont s'apercevoir que c'était plus honnête de cette façon. L'honnêteté intellectuelle de Paul Hébert a beaucoup concouru à éviter l'élément facilité. Paul Hébert connaît le théâtre. Mais c'est aussi un homme très honnête et très libre : il n'a pas refusé la charge par peur de représailles, mais par honnêteté pour le théâtre et les personnages.



● PIERRE MORENCY a adapté, avec le metteur en scène Paul Hébert, "Charbonneau et le Chef" de John McDonough, pour le Trident. (Photo Delâge)

Dans ce sens, ajoute Pierre Morency, je pense qe la pièce peut être durable et reprise assez souvent dans d'autres théâtres, à Montréal ou ailleurs.

La pièce est aussi très moderne dans sa présentation. Par l'intégration du cinéma, par l'utilisation de l'éclairage et la déduction minimum des décors. Dans un espace de jeu élizabéthain très souple.

Après la première représentation, jeudi soir, l'euphorie avait gagné la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre. Après chacun des tableaux de "Charbonneau et le Chef", le public applaudissait.

La tragédie québécoise avait réussi son impact.



Hommage d'un photographe à Georges St-Pierre et à son ami "le Capitaine"

(J.R.) — Le photographe québécois Marco présente au Chantauteuil une exposition qui sort de l'ordinaire et se veut un hommage au peintre Georges St-Pierre et à son ami "Le capitaine", le poète Charles Therrien.

Ces deux personnages inusités, bien connus dans le quartier latin et dans certaines îles . . . on les retrouve dans des atmosphères d'un album 1900 d'où ils semblent sortis. Où ils sont à l'aise. Où ils "posent". Comme des princes. Un peu hors du temps. Dans un monde bien à eux. Dans une sorte de halo. Dans leur romantisme unique.

"Le Misanthrope", pièce moderne

Le Misanthrope, l'une des rares pièces de Molière encore jamais jouées par le Théâtre du Nouveau Monde, prendra l'affiche à la salle Port-Royal de la Place des Arts le jeudi 18 mars prochain.

Pièce extraordinairement moderne, où l'on ne sait trop quand rire ou quand pleurer. Où le personnage principal est affligé de ce que nous appellerions aujourd'hui un complexe d'infériorité.

Il souffre aussi d'une maladie qui est bien de notre temps, l'aliénation. "Alceste ne trouve pas un seul homme à qui parler, vraiment". N'est-ce pas là ce qui caractérise nos rapports entre individus, entre groupes, entre classes ? entre races même ? Cela est tragique, mais souvent dérisoire. Donc, comique.

"C'est pourquoi Robert Prévost et moi avons évité de nous enfoncer dans une attitude franchement historique, sans pour autant vouloir faire acte anti-traditionaliste. Nous avons plutôt insisté sur le côté passionnel du texte . . . ce qui compte, c'est le jeu des comédiens, qui est poussé à l'extrême".

Le Misanthrope du TNM ne comporte pas de décor; les costumes sont uni-couleur pour chaque personnage, sans rubans ni dentelles. Peu d'accessoires, sinon des saisissants masques d'animaux que les personnages revêtent de temps en temps, "comme s'il y avait bal masqué chez Célimène durant l'action".

Ainsi, Célimène, c'est la chatte; Eliante, l'hirondelle; Philinte, le renard; Acaste, le paon; Arsinoé, la vipère. "... car Alceste est obsédé par les masques. Et qui sait, sa misanthropie n'est-elle pas elle-même un masque ?"

Tout cela, fait remarquer Ronfard, est bien dans l'esprit des moralistes du 17e siècle qui utilisaient à fond le bestiaire pour faire passer leur message.

La musique de Marc-Antoine Charpentier, compositeur attiré de Molière, a été "transformée" par Gabriel Charpentier qui utilise les procédés électroniques modernes dans cette production qui tiendra l'affiche un mois.

La distribution comprend : Pierre Collin dans le rôle titre, Elisabeth LeSieur, Jean Brousseau, Luce Guilbeault, Ronald France, Monique Belisle, Jean-L. Millette, Julien Genay, Marc Hébert, J.-Claude Sawyer et J.-Denis Leduc.

Le 22 avril, le TNM clôturera sa saison 1970-71 par la présentation de Désir sous les ormes d'Eugène O'Neill, mise en scène de Olivier Reichenbach.

La chorale de l'Université Laval fête son vingtième anniversaire

La chorale de l'Université Laval présente un concert dans le cadre des activités entourant le 20ième anniversaire de sa fondation, ce soir au Théâtre de la Cité Universitaire.

Au programme entre autres, des oeuvres de Giovanni Gastoldi, Heinrich Schutz, G. Ph. Telemann, Franz Schubert . . . et pour cette occasion, la création d'une oeuvre de Nil Parent.

Le choeur sera accompagné d'un ensemble de 20 musiciens et 4 solistes, et sera sous la direction de Monsieur Laurent Breton.

Le même concert sera donné en l'église Ste-Geneviève de Ste-Foy, le lendemain, c'est-à-dire, le 14 mars, à 20h.30.

LES EXPLORATEURS FRANCAIS PRESENTENT

CRATERES en FEU



Un film en couleur réalisé à l'intérieur des volcans et présenté par l'auteur en personne:

HAROUN TAZIEFF

Voir Perspectives du 27 fév. 71 au PALAIS MONTCALM 4, 13, 14 et 15 MARS à 20h.30

Entrée: $1.00 et $1.50

Haroun Tazieff a inventé l'exploration sportive et scientifique des volcans. Du Kenya à l'Alaska il les a tous explorés.

C'est en se précipitant partout où une éruption éclate qu'il a photographié tant de manifestations monstrueuses de l'activité terrestre.

en collaboration avec

CLUB HORIZONS DU MONDE



AUBERGE DE LA COLLINE
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m. Maurice Grondin.

BRASSERIE JEAN TALON
Orchestre Bavarois, cuisine française, et allemande. Ambiance sans égale.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre Georges Turgeon.

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "La cage". Lundi fermé.

CHASSE GALERIE
La Discothèque la plus sélecte d'Amérique.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Danse tous les soirs avec orchestre. Lundi, mardi, mercredi, Les Damiers, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, Les Don Juans.

CLUB CASINO
Danse tous les soirs, spectacles du mardi au dimanche.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
Danse tous les soirs avec orchestre de choix. "Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spacthèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar, à partir de 10.00 p.m. : Pierre Roche.

HOLIDAY INN
Ce soir. "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

HOTEL MOTEL PONT FRONTENAC
Du mardi au dimanche, Richard Cazes et ses musiciens.

LA DILIGENCE
"Un nouveau salon-bar de style "Western" du lundi au samedi, danse avec Uicole."

LE BARILLET
Ce soir : Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

LE VIEUX MOULIN DU ST-LAURENT
Samedi : Lajos Molnar et sa musique tzigane à 6 h. p.m. — Les Gais Meuniers (bavarois) à 8 h. 45. Dimanche : Lajos Molnar 6 h. p.m. à 1 h. a.m.

MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar : "Le Rendez-vous" : Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget de 9.30 p.m. à la fermeture.



● Elizabeth LeSieur et Pierre Collin dans une scène du MISANTHROPE de Molière, à l'affiche du Théâtre du Nouveau Monde, salle Port-Royal, Place des Arts, dès le 18 mars.

L'affaire des Beatles

LONDRES (AFP) - La Haute cour a nommé vendredi un administrateur judiciaire chargé de liquider les affaires détenues en association par les Beatles en attendant la répartition du capital entre les quatre membres du célèbre groupe musical qui a éclaté l'an dernier.

La décision de la Haute cour fait droit à la demande formulée en justice par Paul McCartney. Les trois autres Beatles, John Lennon, George Harrison et Ringo Star, s'y opposaient.

Ils peuvent maintenant se pouvoir en appel contre la décision de la Haute cour dont l'arrêt précise d'ailleurs que la nomination de l'administrateur judiciaire ne prendra effet que lorsqu'elle aura été soit confirmée, soit maintenue faute d'être attaquée.

Vendredi dernier, la Haute cour avait reporté, à huitaine son jugement à l'issue d'un procès spectaculaire de 11 jours qui avait passionné l'opinion publique britannique. Elle a reconnu que la situation financière du groupe était "confuse", et que, par conséquent, la poursuite de sa gestion par M. Allen Klein, l'homme d'affaires américain qui dirigeait jusqu'à présent leur empire, serait susceptible de porter préjudice à Paul McCartney. Quelle que soit l'issue du procès engagé par ce dernier, les trois autres "Beatles" ont déjà décidé de poursuivre leur association et d'en confier la gestion à M. Klein.

tous les événements

arts-spectacles

théâtre

GRAND THEATRE, (salle Crémazie):
Jeudi, vendredi et samedi, à 20h.30: CHARBONNEAU ET LE CHEF par Le Trident

● ● ●

GRAND THEATRE, (salle Crémazie):
Dimanche, à 13h.30 et 15h.30: FABY EN AFRIQUE, par Le Trident.

● ● ●

GRAND THEATRE, (salle Crémazie):
Mardi et mercredi, à 20h.30: MOLIERE POP, par Le Trident.

● ● ●

PAVILLON POLLACK:
Samedi, à 20h.15 et 23h.00: Yvon Deschamps.

musique

EGLISE ST-SACREMENT:
Mercredi, 17 mars, à 20h.30: La Société des Amis de l'Orgue présente, Jean-Marie Bussières.

● ● ●

THATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE:
Samedi, 13 mars, à 20h.30: Concert de 20e anniversaire de la Chorale de l'Université Laval.

expositions

MUSEE DU QUEBEC:
"Les trésors de l'église de Charlesbourg" — "Québec 1600-1900" — Arts traditionnel et contemporain du Québec.

● ● ●

CAMPUS DE CAP-ROUGE:
Peintures de G. Mustafa.

● ● ●

FOYER DU PALAIS MONTCALM:
17 au 28 mars: Peintures de Pierre Tabouillet.

SAMEDI, 13 MARS

YVON DESCHAMPS

2 spectacles : 20 heures 15 et 23 heures

GRAND SALON, PAVILLON POLLACK, UNIVERSITE LAVAL

Sièges : $2.00 (étudiants) — $2.50 (autres)

Billets en vente au guichet à compter de 19 heures

Spectacles présentés en collaboration avec Tourbec et le Swing Air Club. Deux billets d'avion (pour n'importe où sur le continent nord-américain) seront tirés au sort parmi les détenteurs des cartes du Swing Air Club (en vente à l'entrée).

CJRP QUEBEC PRESENTE

EN HOMMAGE À WILLIE LAMOTHE POUR SES 25 ANNÉES DE VIE ARTISTIQUE.

GRAND FESTIVAL WESTERN CANADIEN

UNE RÉALISATION DE PRODUCTIONS MUTUELLES LIMITÉE



Samedi 20 mars 8 h. 30 p.m.

Colisée de Québec

Action - - Scout

LES PERMANENTS

au service des chefs et du public !

Devant la considérable expansion que prend le Scoutisme dans le distric, il a fallu augmenter le personnel pour bâtir et assurer de meilleurs services. C'est ainsi que depuis novembre dernier deux animateurs à plein temps travaillent à l'élaboration et à la planification d'un échéancier en vue d'une plus grande efficacité de notre animation.

Il faut bien noter que les permanents tant du côté administratif que du côté de l'animation sont à votre entière disposition. Les permanents sont à votre service. Si vous consultez le magnifique petit bottin blanc de l'Association, vous verrez aux premières pages les services dont vous pouvez disposer, surtout le Centre de Dépannage qui devient très populaire !

En définitive, ils sont là pour vous aider à tous les niveaux du scoutisme et encore à bien d'autres points de vue. Demandez à Gérard et à Carl. Les permanents vous attendent au Secrétariat.....

En ce qui regarde le public en général, les permanents restent ouverts à toute critique et aux discussions sur le scoutisme ou les loisirs des jeunes. C'est avec un large sourire qu'ils accueillent les visiteurs scouts et autres à toute heure de la journée.

Que ceci soit une invitation à tous.....

SECRETARIAT

Le secrétariat sera bientôt ouvert de 9 h. du matin à 9 h. du soir. Surveillez cette chronique.

NOUVELLES DES BRANCHES

Louvetisme

Plus de trente candidats au Noeud de Gilwell (1er cycle) Louvetisme ont participé au Camp de revision du 6 mars dernier. Ce Camp tant attendu se tenait à St-Albert-Legrand sous la direction du Commissaire de District au Louvetisme, M. Pierre Verret.

La dernière réunion de l'équipe Grande-Chasse réunissait trois aumôniers. On y traitait de l'éducation du louveteau à la Foi. Le climat de la discussion était vrament chaleureu et proftable. Bravo à l'équipe.

Grand-Projet

A Grand-Projet se tient aujourd'hui la deuxième partie du 1er cycle, Noeud de Gilwell Eclaireur, au Mont St-Sacrement. Dirigé par Jacques Cantin, Commissaire de District Eclaireur, l'équipe aborde la progression du garçon à la troupe et la démarche d'un Grand-Projet dans toutes ses phases avec montage audio-visuel à l'appui. Bon succès à tous.

Tremplin

A Eclaireur Tremplin, André Gagnon, Commissaire de District Tremplin, entre en fonction. Il mentionne que la formule Tremplin se veut vivante et dynamique plus que jamais, sachant qu'on y trouve les futurs Pionniers. Chefs et scouts Tremplin doivent bien le réaliser et vivre leur scoutisme dans cet esprit de progression et d'aventure...

Pionnier

Michel Bégin, Commissaire de District Pionnier innove dans le domaine de la formation. Son équipe élabore un projet de consultation auprès des postes en vue de répondre à la soif de formation au niveau des chefs Pionnier et dans le but également de définir des façons de qualifier ses chefs. Les postes de Beauport, Giffard et St-Pascal ont déjà présenté un mémoire à cet effet.

Route

Pour la deuxième fois depuis février, Carl rencontrait les chefs de Clan du campus de Cap-Rouge. La rencontre de mercredi dernier permettait d'évaluer le travail fait sur le campus et de fixer la nature de l'action pour l'avenir immédiat et l'an prochain. Il y aura sous peu d'autres rencontres dans les autres secteurs de la ville. Un Rover Moot est prévu pour l'été de 1972.

Autour du feu

Les scouts de Loretteville célèbreront bientôt le 25ième anniversaire du Scoutisme chez eux. Nous leur souhaitons de joyeuses festivités et longue vie à la 31ième.

La troupe Tremplin de St-Thomas d'Aquin campait dernièrement "sous la neige". Il y avait semble-t-il tout ce qui fallait pour bâtir un village d'igloo.

Le groupe-maitrise de St-Pascal devient radio-actif depuis quelques mois. En ce moment, il est à édifier un livre-blanc sur l'expérience de vie de ce groupe dans le milieu scout-local et sa raison d'être ou non. Bon travail.....

LA PROCHAINE

15—C P Louvetisme 2ième Session Couvent St-Albert
17—Rencontre Chefs Pionniers Ste-Ursule
19-20-21—Rencontre du Diocèse de Montréal, Montréal
22—C P Louvetisme 3ième Session Couvent St-Albert
25—Rencontre Scoute St-Pie X
26-27—Camp C P Louvetisme Centre de Plein-Air

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



Résumé : Le Prince Vaillant arrive à Camelot et trouve son fils, le Prince Arn, l'attendant. "Père, cette séparation est une erreur tragique ! s'écrie le Prince Arn. "Il n'y eut rien d'autre que le malheur depuis le jour où vous êtes parti ! "



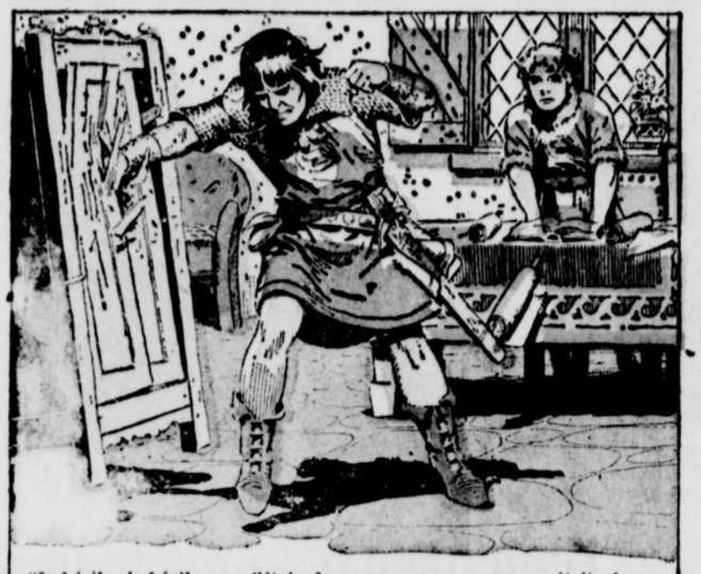
"Cette journée-là, mère s'est levée en chantant et s'est parée de ses plus beaux vêtements. Les jours sombres semblaient à leur fin".



Les enfants, faites votre toilette et soyez de votre mieux, parce qu'aujourd'hui je vais chercher votre père, même si je dois me mettre à genoux. Etre une reine orgueilleuse n'est rien sans son amour ! "



"Elle courut toute la distance jusqu'au Palais dans la boue et la neige et arriva essoufflée à votre chambre. Elle était vide. Vous étiez parti. Elle n'a pas souri depuis. "Alors, Arn regardant son père dans les yeux dit : "Demain avec ou sans votre permission, j'irai la chercher".



"Imbécile, imbécile que j'étais de penser que son amour était chancelant, s'écrie Vaillant, et brise la porte d'un cabinet avec son poing. Sa violence insensée calme sa colère. "Arn, préparez-vous pour un long voyage. Nous ferons le long voyage jusqu'aux Iles brûmeuses".



Arn répond avec un sourire : "Je suis préparé depuis plusieurs semaines. Nous pouvons partir quand vous voudrez".

1780 © King Features Syndicate, Inc., 1971. World rights reserved. 3-21

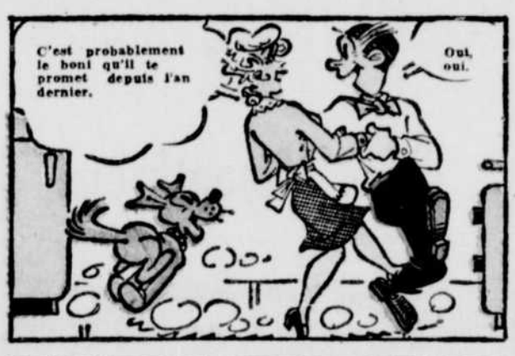


Ils allèrent immédiatement chez le Roi pour lui demander la permission de partir. "Accordée", dit Arthur, "et nous vous fournirons des bateaux et une troupe de vrais chevaliers pour vous accompagner. Mais ramenez-la, Sir Vaillant, parce que Camelot est un endroit ennuyant sans elle".

La semaine prochaine : UN PERIL EN MER.

























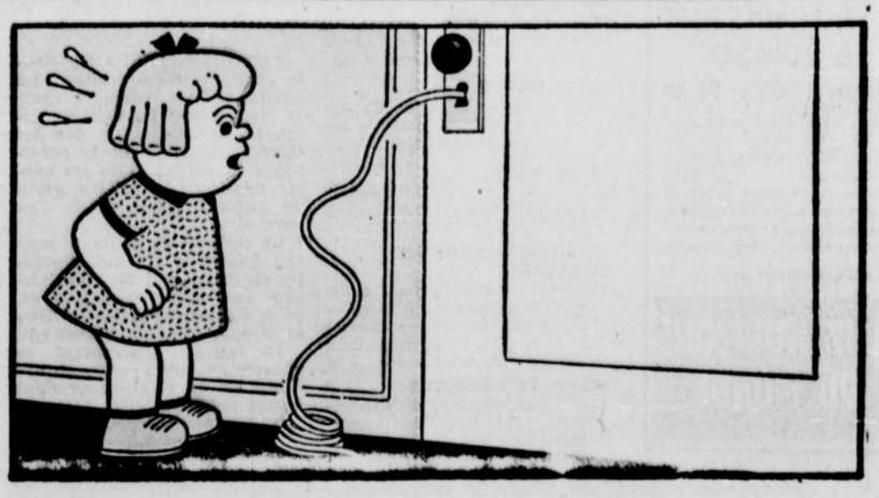












la vie des livres

Lisez marabout pocket
BOB MORANE – DOC SAVAGE
AVENTURE-ESPIONNAGE-FICTION
LIVRES POUR TOUS

Bernard Dadié et la culture africaine (3)

Les tam-tams d'un passé à défendre

N. D. L. R. Un les grands écrivain français, M. Bernard Dadié, directeur des Affaires culturelles de Côte d'Ivoire, vice-président du Conseil exécutif de l'UNESCO, séjourne à l'Université Laval où il donnait notamment une conférence publique sur la culture africaine.

Etant donné l'importance et l'intérêt des propos de M. Dadié, nous tranmettons avec plaisir à nos lecteurs le texte de cette conférence dont voici cette semaine la troisième et dernière tranche.

Les routes du monde nous étant ouvertes, c'est Fodeba Keita avec ses ballets africains qui va populariser les danses africaines et peut-être même donner à nombre de personnes l'envie de visiter l'Afrique ou tout au moins le goût d'écouter les chants africains, de se pencher sur la musique africaine, sur la société africaine pour la mieux saisir.

Si certains orchestres imitent les rythmes afro-cubains, nombreux sont ceux qui entendent crier original.

Les radios nationales sur les chaines dites locales donnent des émissions en langues indigènes, de la musique traditionnelle, des contes, des légendes. L'Afrique moderne, l'Afrique des villes n'est pas coupée de l'Afrique traditionnelle. Et même dans les villes, l'Afrique traditionnelle est là, présente avec ses coutumes, ses traditions, son extrême vitalité, qui donne le caractère typique aux quartiers africains.

Les musées et les bibliothèques s'organisent, se multiplient, des écoles de Beaux-Arts de musique, de danse classique et de théâtre s'ouvrent, des instruments africains au Mali, en Guinée et au Sénégal. Si d'un côté des artistes produisent des articles pour touristes, de l'autre il y a ceux des villages qui continuent à créer authentique. Pour encourager la production littéraire des prix vont être créés dans plusieurs Etats. L'alphabétisation se fait dans les langues indigènes et l'UNESCO a entrepris, après la collecte des traditions orales, de publier bientôt une histoire générale de l'Afrique. Ici et là naissent des revues telle Abbia du Cameroun, les troupes théâtrales se multiplient. Comme pour se relier au passé, dans lequel il va puiser ses éléments, comme étant le moyen d'expression le plus apte à capter l'attention du public, — moyen d'éducation et d'information, — le théâtre dans l'après-guerre prendra un essor et va révéler sa vitalité au Festival Panafricain d'Alger. Certes existent encore des faiblesses, mais il y a beaucoup d'espoir dans ce domaine.

Une analyse de quelques productions vous donnera une idée des sujets traités :

Jusqu'à Nouvel avis de Oyono-Mbia

"Un jeune couple africain mais européaniseé rentre au pays natal. Leur retour suscite beaucoup d'espoirs parmi les leurs. N'ont-ils pas contribué à payer les études ? Le moment n'est-il pas venu d'en récolter des fruits ? Espoirs vains. Car "Jusqu'à Nouvel avis" le couple ne viendra même pas rendre visite aux leurs. Deux conceptions de vie s'affrontent et un gouffre les sépare".

La Reine scélérate, la langue et le scorpion de Dervain

De l'épopée bambara du Roi Da Monzon de Ségou, il retire ses deux pièces, exemple des possibilités de dramatisation de la littérature orale africaine.

Dans cette même série, il faut ranger LAT DIOR de Dia Cissé, L'Exil d'Ali-Boury de Cheikh N'Dao...

MONSIEUR THOGO-GNINI rampant avec la tradition pose le problème de l'homme africain au contact des valeurs occidentales. Monsieur Thógó-gnini pour asseoir sa fortune, pour accomplir son ascension sociale, se sert, avec la plus grande malhonnêteté, des gens autour de lui et il les écrase ensuite sans pitié jusqu'à ce que la situation se retourne contre lui. Dans cette pièce sont évoquées, — ce que ne connait pas toujours l'Afrique traditionnelle — le rôle néfaste de l'argent, les problèmes moraux et religieux, l'asservissement de la justice, l'appétit du pouvoir social, politique et son exercice.

Faut-il vous parler de ce foisonnement de production littéraire d'après-guerre ? Contes, romans, pamphlets, nouvelles, poésies, théâtres, études politiques... etc... etc... la série augmente tous les jours qui puise tantôt ses sources dans l'Afrique traditionnelle, dans l'Afrique contemporaine, tantôt en Europe... Il arrive à des écrivains d'observer les Européens eux-mêmes vivre dans leur milieu. Regard très amusé du reste qui ne déleste jamais de compréhension et d'une bonne dose d'humour. Car tous comptes faits le rire nous a été salutaire. Puis-je omettre de parler du MANDAT de Sembene Ousmane ?

"Chef de famille, chômeur, pauvre et considéré, Ibrahma Dieug reçoit un mandat de Paris. Il essaie d'en toucher le montant. D'espoirs fous en amères désillusions commencent alors ses tribulations. On voit défiler le petit peuple africain des villes, à la frontière ambiguë de l'Afrique traditionnelle et de l'Afrique de l'administration, de la bureaucratie, de la police...

— "L'argent ! c'est fou ce qu'on se bagarre pour les sous depuis notre indépendance.

— Malheur à celui qui a inventé l'argent.

— En fait, dans notre pays, depuis quelque temps, l'argent tient lieu de morale..

— Il n'y a que fourberie, menterie de vrai. L'honnêteté est un délit de nos jours", conclut Krahma Dieug après s'être fait tromper par les uns et les autres.

Et par le Mandat qui a été plusieurs fois projeté à Paris, nous débouchons sur le cinéma, j'entends les films réalisés par des cinéastes africains et dans lesquels les Noirs ne seraient plus de simples figurants, mais d'authentiques acteurs. De l'Afrique exotique nous tomberons dans l'Afrique sans maquillage, parce que le cinéaste africain exposera les problèmes tel qu'il les voit, tel qu'il les sent, ou tel qu'il les vit. Cela ne voudrait pas dire qu'il faut méconnaître l'oeuvre des Européens qui ont voulu présenter l'Afrique telle qu'ils la voyaient, prise entre l'étau de la tradition et l'étau de la présence occidentale. Je suis convaincu que dans ce domaine comme dans d'autres, il faut nécessairement une conjugaison des efforts des hommes de bonne volonté pour faire triompher la cause de l'homme.

Un effort notable a été accompli par les cinéastes africains, et n'oublions pas tout au long de ce survol rapide du destin des Africains, que dix ans à peine se sont écoulés depuis les indépendances qu'il faut édifier consolider. Tout comme les romans et le théâtre, le cinéma africain va plus souvent se nourrir de traditions pour se singulariser avant d'atteindre l'universel. Le Premier Festival Panafricain d'Alger en 1969 s'est lui aussi longuement penché sur le devenir de la culture africaine au contact des apports extérieurs.

Il a été un bilan, au niveau du continent africain, contrairement à ce qu'a été la rencontre de Dakar qui appelait à son rendez-vous — et avec juste raison — tous les Nègres du monde entier, tous ces Nègres qui se cherchent un statut dans les collectivités où ils vivent. Ces deux manifestations très heureusement se complètent. C'est un bonheur que l'Afrique moderne tente de s'appuyer sur son passé pour affronter l'assaut des autres cultures. Les tams tams, chaque soir, à tous les carrefours, en donnent l'ordre. Voix ancestrales, voix d'aujourd'hui, voix de toujours.

Dans les villages, la forme traditionnelle de transmission se poursuit, veillées, théâtres, fêtes diverses.

Dans les villes, par contre, une certaine individualité se forme que viennent renforcer la radio et le transistor, mais elle ne paraît de façade, car il suffit qu'un évènement d'importance frappe un membre d'une collectivité pour que tous les autres se retrouvent autour de lui. Les tribus vivent si l'on peut dire, groupées dans les villes.

On peut donc se poser la question de savoir à qui sert la nouvelle littérature écrite africaine, si elle est enseignée dans les écoles.

Tout le monde convient de l'urgence de la réorientation de l'enseignement qui dans sa grande partie, demeure une fenêtre ouverte sur l'extérieur. "On répète qu'il faut insérer l'enfant dans son milieu, l'enraciner dans ses traditions, l'entretenir de sa culture propre, s'appuyer sur son acquis culturel pour assurer sa promotion intellectuelle. La tâche étant immense, on se demandait par quel bout commencer ? le primaire, le secondaire, le supérieur ?" Longtemps, les gouvernements africains se sont plutôt souciés de l'extension de l'enseignement que de sa réorientation vers des objectifs purement africains. A cette littérature, on cherche encore dans nombre de pays sa place véritable dans les programmes officiels. Un fait fait demeure : cette littérature existe, s'accroit d'année en année. On ne pourra pas toujours la laisser sur le seuil de toutes les écoles en la comparant à la prestigieuse littérature classique occidentale pour retenir contre elle son extrême jeunesse, et sa nouveauté".

Pour qui écrivons-nous ? Eh bien, pour les Africains et pour tous ceux qui peuvent sortir de leur culture pour s'intéresser à celle des autres peuples. Pour nous que ce continent fascine parce qu'il parait hors du temps parce que là-bas cohabitent la ville la plus moderne et la vieille case, le radio, la télévision et les transistors de toutes les formes, les orchestres modernes et les goumbés et autres danses, parce que là-bas, où tout éclate de vitalité, de rythme, pour s'encourager, se distraire, ou pour le simple plaisir, on chante aussi bien par les autoroutes goudronnées que par les sentiers herbus, qui mènent au champ ou à la source. Nous écrivons pour tous les hommes curieux du monde, pour les hommes disponibles du monde.

— Excellences,

— Mesdemoiselles,

— Mesdames, Messieurs,

Voici que l'Afrique traditionnelle ressurgit pour me dire :

"La bouche ne mange pas tout ce que voient les yeux". "La langue n'a pas de liens à l'homme de savoir la tenir. Et ne pas savoir s'arrêter quand on parle est un mal".

Si fais-je donc en fils respectueux de cette Afrique, tout en vous remerciant sincèrement d'avoir eu la patience de m'écouter.

Arts et littérature
par Georgette Lacroix

Le poète RINA LASNIER qui a collaboré aux légendes d'un livre publié par l'Office National du film sous le titre de "CES VISAGES QUI SONT UN PAYS" est née à St-Grégoire d'Iberville et a fait ses véritables débuts littéraires en 1939 en publiant FEERIE INDIENNE, pièce en 3 actes ayant pour heroïne une jeune convertie : CATHERI TEKAKWITHA. Le livre fut acclamé par la critique et la littérature canadienne-française venait de s'enrichir d'un nouveau poète.

Elle a publié par la suite : IMAGES ET PROSES, LE JEU DE LA VOYAGERE sur la vie de MARGUERITE BOURGEOYS, LES FIANÇAILLES D'ANNE DE NOUE, MADONES CANADIENNES, NOTRE DAME DU PAIN, LE CHANT DE LA MONTEE, ESCALES, PRESENCE DE L'ABSENCE, MIROIRS, LES GISANTS et L'ARBRE BLANC.

RINA LASNIER a obtenu en 1943 le prix David pour l'ensemble de son oeuvre; elle n'avait pourtant pas donné à cette époque toute la valeur et toute la beauté révélées par la suite.

Afin de nous permettre à tous, vous et moi d'aller vers une connaissance plus grande de RINA LASNIER les éditions DU RICHELIEU de St-Jean, province de Québec viennent de rééditer l'ouvrage IMAGES ET PROSES publié en 41 et qui avait alors marqué le net acheminement pour ne pas dire l'éclosion du talent littéraire de cet auteur devenu l'un des grands noms de la poésie de notre pays. Ce recueil de proses poétiques avait alors été édité à très faible tirage et il manquait dans la collection des écrits de RINA LASNIER.

Pour répondre au désir des bibliohèques et des amateurs de poésie qui ont, à maintes reprises, réclamé, ce recuil, les éditions du RICHELIEU ont revisé le choix des photos et donné une allure moderne à la présentation de cet ouvrage qui contribua pourtant à l'obtention du prix David pour RINA LASNIER. Cette réédition de IMAGES ET PROSES peut être obtenue chez votre libraire ou encore auprès des éditions du RICHELIEU, 100 rue Bouthillier, Saint Jean, P.Q.

L'arbre a toujours joué un très grand rôle dans l'imagerie de RINA LASNIER. Parfois sous forme d'objet symbolique, le plus souvent comme indicateur d'une voie essentielle, celle de la Montée. IMAGES ET PROSES présente cet aspect de notre pays qui va de la feuille à la forêt tout entière, du printemps à l'hiver, de l'île à la mer, de l'exubérance au dépouillement, de la ferveur à la sérénité.

IMAGES ET PROSES comporte des titres évocateurs comme une fenêtre qui chante, vitrail, la forêt vide, les ailes du matin, refuge des pêcheurs, la neige de mai, la Belle-au-lac-dormant, la trentième brebis, l'arbre dans un champ et l'arbre dans la rue.

Cette réédition de IMAGES ET PROSES de RINA LASNIER par les éditions du RICHELIEU vous permettra de refaire connaissance avec l'auteur d'ESCALES, PRESENCE DE L'ABSENCE, MIROIRS, LES GISANTS, L'ARBRE BLANC. Ces poèmes et ces textes sont une page lumineuse pour la littérature canadienne-française.

Les éditions EDUCATION NOUVELLE, 342 Terrasse St-Denys, à Montréal, viennent de publier un ouvrage intitulé GEORGE SAND ETUDE D'UNE EDUCATION, signé LOUIS DUSSAULT.

GEORGE SAND, cette femme dont on a beaucoup parlé jadis parce qu'elle fumait le cigare, portait le pantalon, s'entourait d'hommes célèbres, choisissant des amants et des amis parmi les poètes, les peintres et les musiciens de son temps et aussi parce qu'elle a publié une oeuvre littéraire considérable.

A notre époque de mise en question et de contestation, où naissent tant de nouveaux mythes, LOUIS DUSSAULT souligne le souffle général et l'enthousiasme qui ont animé l'oeuvre de GEORGE SAND, toute de générosité, de confiance dans l'homme et toujours respectueuse de la sensibilité infantile; car cette femme a toujours donné sa place au merveilleux, fondement du psychisme enfantin. GEORGE SAND en retrouvant l'enfance dans l'homme, figure parmi les précurseurs qui comme Baudelaire et les Surréalistes ont situé le lieu et la formule de l'art dans les couches primitives de l'être.

Dans "L'HISTOIRE DE MA VIE", GEORGE SAND a versé en partie la substance de sa pensée éducationnelle en la plaçant selon les nécessités du récit biographique plutôt que sous la forme d'un exposé dogmatique. C'est à travers la dispersion de ses souvenirs d'enfance qu'il faut tenter de saisir les sentiments pédagogiques sandiens et les placer dans l'économie générale des valeurs éducatives.

L'ouvrage de LOUIS DUSSAULT, GEORGE SAND ETUDE D'UNE EDUCATION NOUVELLE laisse volontairement dans l'ombre le côté femme et le côté romancière de GEORGE SAND pour ne voir dans cet auteur du 19ième siècle que sa philosophie éducationnelle.

GEORGE SAND a été enfant et adolescente, elle a été mère deux fois. En lisant l'ouvrage de LOUIS DUSSAULT on peut encore connaitre ses idées personnelles sur l'action éducative, à partir de l'image, de la chanson, des fables, de la danse, de la découverte des divers sentiments et des premiers apprentissages de la vie.

GEORGE SAND, ETUDE D'UNE EDUCATION, ouvrage de LOUIS DUSSAULT publié par l'EDUCATION NOUVELLE, 342 Terrasse St-Denys, Montréal et en vente chez votre libraire.

x x x

Texte diffusé à l'émission **Arts et littérature** sur les ondes de CHRC-FM, le samedi à 19h.30.

Des livres et des gens

Association des professeurs de français
Livre noir

Les Editions du Jour annoncent la parution du **Livre noir** (De l'impossibilité presque totale d'enseigner le français au Québec) préparé par l'Association des professeurs de français.

L'un des buts de ce manifeste est pour dire aux gouvernants que leurs fameux livres blancs sont aussi suspects aux professeurs de français que le chat enfariné du vieux rat de la fable :

"Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille... "Je soupçonne dessous encore quelque machine".

L'Association québécoise des professeurs de français existe depuis quatre ans. Cette année, elle a quelque peu changé son orientation puisqu'elle est devenue une association de combat dont le but est de sensibiliser le grand public à la situation linguistique de Québec.

Le Livre noir passe en revue les faits qui manifestent la situation critique de la langue et de la vie française au Québec; il dénonce une réforme de l'enseignement du français qu'il considère comme mal engagée. Et, bien sûr, il reparle de la fameuse loi 63.

Dans ce combat dont l'enjeu est l'épanouissement de la langue française au Québec, ce serait l'heure de la dernière manche. Dans le **Livre noir**, les professeurs de français n'ont pas l'intention de s'avouer vaincus.

E. Harris
Ma vie Pearl Buck

Présentement elle-même ce livre qui lui est consacré, Pearl Buck a écrit : "M. Harris me connait mieux que quiconque. J'ai pu lui parler librement et répondre à ses questions avec une totale franchise".

En étroite coopération avec l'illustre romancière, Théodore F. Harris, président de la Fondation Pearl Buck, est parvenu à nous faire pénétrer de plain-pied dans ce que l'auteur de "Vent d'Est, Vent d'Ouest" appelle ses "mondes successifs et différents".

De l'enfance en Chine à la consécration du **Prix Nobel**, à travers les deuils et les joies, les revers et les fracassants succès, Pearl Buck est là, présente dans chacune de ces pages qu'illumine sa radieuse et généreuse personnalité.

Stock

Jean-Claude Larouche
Alexis le Trotteur

Les Editions du Jour annoncent le lancement d'**Alexis le Trotteur** de Jean-Claude Larouche.

Alexis le Trotteur a été à la course ce que Louis Cyr a été à la force. Né à Clermont en 1860 et mort accidentellement à Alma en 1924, Alexis Lapointe est devenu rapidement une légende. Ces exploits comme coureur ont dépassé nos frontières et créé, au Québec même, une mythologie auquelle notre littérature a beaucoup empruntée.

Surnommé par Marius Barbeau le **surcheval**, Alexis Lapointe est un cas d'espèce. Dans son ouvrage, Jean-Claude Larouche fait un profil complet de cet homme étonnant. Pour ce faire, il visita 225 témoins oculaires, fit 18,000 milles, travailla 4,000 heures et (ce qui est le comble) alla jusqu'à déterrer les ossements d'Alexis !

Alexis le Trotteur est donc un document essentiel. Cette biographie pleine d'anecdotes savoureuses **met en lumière**, pour la première fois au Québec, une de nos grandes figures de l'athlétisme. En effet, une des conclusions de Jean-Claude Larouche est qu'Alexis Lapointe, entre 1890 et 1900 a égalé certaines marques olympiques contemporaines.

Diplômé en éducation physique et récréation, Jean-Claude Larouche est directeur général du Conseil Régional des loisirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Michel Tournier
Le roi des aulnes

Une enfance frustrée de tendresse, une adolescence humiliée, un métier qu'il juge au-dessous ont contribué à faire d'Abel Tiffauges l'ennemi de la société et des hommes qui l'incarnent. Mais un épisode de sa vie d'écolier lui a donné la conviction qu'il existe une secrète complicité entre le cours des choses et son destin personnel : parce qu'il devait ce matin-là comparaître devant le conseil de discipline, il a fait des voeux pour que le collège soit détruit par un incendie. Or tandis que dans les cas ordinaires ce genre de prière demeure sans effet, cette fois l'incendie libérateur a lieu...

Deux passions éclairent et réchauffent sa solitude : la détection des symboles dont il devine la présence autour de lui, et le goût de la chair fraiche. Il hante les étals des bouchers, puis il rôde autour des écoles communales. Il y a en lui du mage et de l'Ogre, le premier guidant et secourant le second. C'est ainsi qu'une affaire de viol menaçant de l'envoyer au bagne, la mobilisation de 1939 lui vaut un non-lieu : l'école a encore brûlé !

Fait prisonnier en 1940, il est acheminé vers la Prusse-Orientale. Mais alors que ses compagnons sont accablés par cette plaine infinie et désolée, Tiffauges y voit la terre magique qu'il attendait, et il trouve une étrange libération dans sa captivité. Pays des emblèmes héraldiques et paradis de la chasse, la Prusse-Orientale est exaltée de surcroit par la mythologie nazie et par son culte des symboles et du sang. Deux Ogres majeurs règnent déjà sur ses forêts et sur ses marécages : Goring, l'Ogre de Rominten, grand tueur de cerfs et mangeur de venaison, et Hitler, l'Ogre de Rastenburg qui pétrit sa chair à canon avec les enfants allemands. Tiffauges devient l'Ogre de Kaltanborn, une ancienne forteresse teutonique où sont sélectionnés et dressés les jeunes garçons appelés à devenir la fine fleur du IIIe Reich.

Tribulation exemplaire d'un anarchiste pris au piège du fascisme, aventure réaliste d'un prisonnier français en Allemagne, suite cohérente de variations sur le theme de la chair fraiche et de sa prédation, portrait de quelques ogres, ce roman a également une ambition plus profonde : celle de déduire la "drôle de guerre", l'hitlérisme, les camps de concentration et le déferlement de l'armée rouge selon une voie purement symbolique et sans recourir aux vieux ressorts de l'histoire et de la psychologie.

Enfin replacé dans la perspective ouverte par Vendredi ou les Limbres du Pacifique, Le Roi des Aulnes apparait comme un essai pour décrire un nouveau modèle de sexualité non génitale.

GALLIMARD

Le poète Juan Garcia mérite le prix des "Etudes françaises"

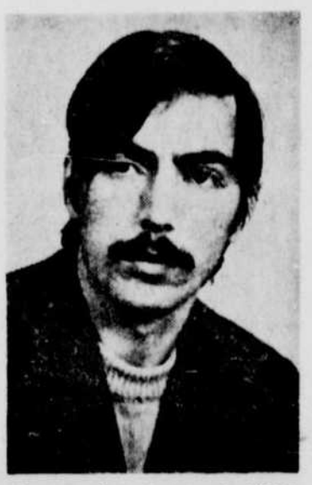
Cette semaine avait lieu la remise du Prix de la revue "Etudes françaises", revue que publient les Presses de l'Université de Montréal. Le lauréat couronné cette année est un poète d'origine marocaine, mais qui a publié ses premières oeuvres au Québec : JUAN GARGIA.

Couronner un écrivain francophone dont l'oeuvre, partiellement publiée, mais peu diffusée, n'a encore fait l'objet d'aucune distinction littéraire, tel est le principe qui a guidé le jury pour l'attribution du Prix "Etudes françaises" 1971.

Juan Garcia est né à Casablanca en 1945. Il fait ses premières études en français. Ses parents, qui sont d'origine espagnole, émigrent au Canada à la suite de la révolution marocaine de 1957. Il arrive donc à Montréal à l'âge de 12 ans, et y poursuit, en anglais cette fois, ses études secondaires. C'est pourtant le français qu'il choisit, lorsqu'il commence à écrire, vers l'âge de 20 ans. L'histoire de ses premiers écrits est intimement liée à la vie littéraire de Montréal, de 1965 à 1968 : il participe à des récitals de poésie, il collabore à la Liberté, à l'Action nationale, aux nouvelles revues d'avant-garde : Passe-partout, Quoi, la Barre du jour : il se lie, en particulier, avec Pierre Bertrand, Jacques Brault, Raoul Duguay, Gilbert Langevin et Gaston Miron. Il publie simultanément, en 1967, Alchimie du corps, aux éditions de l'Hexagone, et, dans la revue Quoi, un important texte de prose intitulé la Transmutation.

Minoritaire lui-même, au sein d'une minorité culturelle particulièrement menacée, Juan Garcia témoigne, par son oeuvre, de la fécondité, de la solitude. Dépossédé du monde comme ses amis québécois, il doit créer, recréer le monde de l'intérieur, pour y survivre. De l'intérieur — et c'est à l'image de la recherche alchimique que se développe son oeuvre naissante. En attribuant à Juan Garcia le Prix de la revue "Etudes françaises", le jury a voulu souligner l'exceptionnelle qualité de la poésie qui traduit cette expérience.

Le prix qui vient d'être décerné, d'un montant de $2,000, est accompagné de la publica-



tion par les Presses de l'Université de Montréal, d'un recueil de textes du lauréat : CORPS DE GLOIRE. Cet ouvrage contient les textes de Juan Garcia publiés en 1967 : Alchimie du corps, Parler en nous, la Transmutation et des Poèmes (1965-1970), pour la plupart inédits. Un témoignage de Jacques Brault et une note bibliographique complètent le volume.

Le Prix de la revue "Etudes françaises", prix littéraire de la "francité", fut créé en 1967 grâce à la générosité d'un imprimeur montréalais, M. J.-Alex Thrérien. Il fut décerné pour la première fois, en 1968, à M. Ahmadou Kourouma, originaire de la Côte d'Ivoire, pour son récit, les Soleils des Indépendances. En 1969, aucun des manuscrits ne répondant aux normes de qualité établies par le jury, celui-ci décidait de suspendre l'attribution du Prix pour une année. En 1970, le jury couronnait l'oeuvre de Gaston Miron, recueillie sous le titre de l'Homme rapaillé. Corps de gloire, de Juan Garcia, est donc le troisième volume à s'inscrire dans la collection des Prix de la revue "Etudes françaises".

En couronnant des écrivains francophones appartenant à des univers culturels autres que celui de la France, le jury du Prix de la revue Etudes françaises veut attirer l'attention du public sur le renouvellement de la langue et des formes littéraires qui se poursuit actuellement dans les communautés de langue française du monde entier.

Pelletier et l'édition

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral étudiera les propositions des éditeurs canadiens visant à ce que cette industrie — l'édition — ne passe pas entre des mains étrangères, a fait savoir, mercredi, aux Communes, le secrétaire d'Etat, M. Pelletier.

Ce dernier était interrogé par M. Doug Rowland NPD — Selkirk sur les résultats du colloque que les éditeurs canadiens ont tenu, au début de la semaine, à Ottawa.

Cette rencontre avait été organisée par le secrétariat d'Etat.

"Nous voulions savoir quels sont leurs besoins et leurs suggestions; nous les avons maintenant, nous allons les étudier", a dit M. Pelletier.

C. Wright Mills
Les causes de la troisième guerre mondiale

C'est un véritable cri d'alarme que C. Wright Mills lançait aux intellectuels américains et soviétiques, dans ce livre prophétique, en constatant que quinze ans après la Seconde Guerre mondiale les grandes puissances, sourdes aux leçons de l'histoire, poursuivaient une politique menant à la guerre. Son étude reste valable et l'actualité lui confère même un caractère plus saisissant au moment où des conflits localisés, en Asie ou au Moyen-Orient, constituent une menace réelle pour la paix mondiale.

Si, comme il le dénonçait déjà en 1960, le pouvoir réel et le moyen de faire l'histoire, dans le monde occidental et capitaliste ou dans le monde communiste, restent aux mains d'une "élite au pouvoir", il semble bien que l'avertissement de C. Wright Mills commence à porter ses fruits. Aux Etats-Unis, et également en Union soviétique quoique d'une manière plus clandestine, on assiste à une prise de conscience croissante des universitaires et des scientifiques, et la pression qu'ils exercent sur leur gouvernement respectif s'accroit de jour en jour.

Mais le programme esquissé par C. Wright Mills était plus vaste : il imposait aux savants et aux ministre des cultes le devoir de refuser publiquement de participer aux préparatifs de guerre et de faire connaitre très largement les répercussions du progrès scientifique et technique, afin que s'instaure une véritable démocratie faite par les hommes et pour les hommes.

Toujours est-il que bien tardivement comme tous les prophètes, C. Wright Mills est devenu le maitre à penser, ainsi que l'écrit Claude Julien dans sa préface, de "toute une jeunesse en révolte contre certains aspets de la société américaine et contre la politique interventionniste de Washington. Avant Marcuse, qui n'a pas manqué de lui rendre hommage, Mills a semé les idées qui nourissent une contestation toujours au bord de la révolte".

CALMANN-LEVY

A Ankara

L'armée prend la relève après la démission du gouvernement Demirel

ANKARA (AFP) — Après quatre mois d'hésitations, l'armée turque est sortie, vendredi, de sa réserve pour intervenir sur la scène politique du pays afin de remplacer le gouvernement M. Suleyman Demirel par un gouvernement fort capable de réaliser "dans un esprit kémaliste" les réformes économiques et sociales et de mettre fin à l'anarchie.

La lecture de la proclamation des chefs militaires turcs au bulletin de 11 heures de la Radio nationale a fait l'effet d'une véritable bombe à Ankara. La veille encore, le chef d'état- major général, le général Memduh Tagmac, avait souligné devant les chefs militaires: "Le caractère pénible des lacunes et des motifs de plainte actuels ne peut constituer une raison valable pour prendre position contre l'ordre constitutionnel que nous avons établi".

En fait, dans les milieux politiques de la capitale, on estime que les généraux ont dû intervenir à la hâte afin de prévenir un coup d'Etat des officiers et soldats qui auraient décidé de prendre le pouvoir quelles que soient les conséquences de leur action. Cette hypothèse semble confirmée par des rapports qui ont signalé jeudi des mouvements de troupes autour d'Ankara, mouvements destinés, indique-t-on dans les mêmes milieux, à forcer les chefs de l'armée à intervenir pour obtenir le changement de gouvernement souhaité par les gardes subalternes.

POSITION DELICATE

Placés au pied du mur, le chef d'état-major général et les commandants des trois armés, dont un seul, le général chef de l'aviation, était connu pour ses critiques à l'encontre du gouvernement de M. Demirel, ont dû choisir l'intervention indirecte laissant aux institutions en place une possibilité de sauver la face en procédant elles-mêmes aux changements souhaités par l'armée.

Telle est la signification de la formule "selon les règles démocratiques", utilisée par les militaires pour qualifier l'action exigée. Il est évident que l'armée turque souhaite ne pas avoir à enfreindre, en assumant directement le pouvoir, l'ordre démocratique qu'elle a elle-même contribué à instaurer en Turquie il y a dix ans, après le coup d'Etat du 27 mai 1960 qui mit fin au régime de M. Adnan Menderes.

Un passage de la mise en demeure des chefs de l'armée retient tout particulièrement l'attention: la constitution d'un gouvernement fort est demandée notamment pour remédier à l'angoisse et au désespoir éprouvés devant la situation grave existante par les forces armées turques, issues du sein de la nation".

C'est encore une manière de souligner que, pour le moment, l'armée n'a pas l'intention de suivre l'exemple d'autres pays où les militaires ont délibérément choisi de tourner le dos à la démocratie. En Turquie, c'est donc, comme en 1960, contrainte par l'angoisse de toute la nation que l'armée intervient sur la scène politique.

La proclamation des chefs militaires turcs

WANKARA (A.F.P.) — Voici le texte intégral de la proclamation des chefs militaires turcs, diffusée vendredi à 11 heures GMT sur les ondes de la radio nationale:

"Les Forces armées turques sont décidées à prendre le pouvoir si un nouveau gouvernement fort n'est pas constitué dans les plus brefs délais pour mettre fin à l'anarchie menaçant la Turquie et pour réaliser les réformes économiques et sociales prévues par la constitution.

"Le parlement et le gouvernement ont mis en danger grave l'avenir de la République Turque en conduisant le pays à l'anarchie, à la lutte fratricide et au chaos social et économique, enlevant à la nation tout espoir d'atteindre le niveau d'une civilisation moderne, ce qui a été le but assigné par Kemal Ataturk.

"Il est nécessaire de former, selon les règles démocratiques, un gouvernement fort et capable de réaliser dans un esprit kemaliste les réformes ordonnées par la constitution, de mettre fin à la situation anarchique existante et de remédier ainsi à l'angoisse et au desespoir éprouvé devant cette situation grave par les Forces armées turques, issues de la nation.

"Si cela n'était pas fait dans les plus brefs délais, les Forces armées turques son déterminées à assumer directement le pouvoir conformément à la mission que lui confèrent les lois les chargeant de sauvegarder la République turque".

La situation en dernière heure

ANKARA (AFP) — Le président de la république, M. Cevdet Sunay, en acceptant la démission du gouvernement présidé par M. Suleyman Demirel, a remercié ce dernier des services rendus et l'a prié d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation d'un nouveau ministère, communiqué vendredi soir la présidence turque.

Le président Sunay a commencé aussitôt ses consultations en vue de la constitution du nouveau gouvernement. Il recevra dans la soirée les présidents des deux chambres.

On ignore quelles autres personnalités le chef de l'Etat consultera pour dénouer la crise. M. Ismet Inonu, chef de l'opposition au parlement, a qualifié de "démission démocratique" le geste de M. Demirel qui s'est incliné vendredi devant l'ultimatum des chefs militaires. La plupart des principaux dirigeants politiques au parlement ont fait état dans la soirée de la nécessité de former "une coalition nationale" pour diriger le pays jusqu'à des élections anticipées qui pourraient être organisées le 10 octobre, date prévue pour des élections partielles au Sénat et à l'assemblée.

M. Demirel a quitté à 19h.45 (17h.40 GMT) la présidence du conseil pour se rendre directement à son domicile.

Assailli de questions par les journalistes, il s'est refusé à toute déclaration, se bornant à les renvoyer à la déclaration du porte-parole du gouvernement annonçant la démission de son ministère.

Vingt-trois dirigeants du parti ouvrier de Turquie, la seule formation d'extrême gauche en Turquie où le Parti socialiste est interdit, ont été déférés en justice vendredi par le parquet d'Ankara pour "activité communiste".

Mme Behich Boran, présidente du parti, figure parmi les inculpés qui risquent, quinze ans d'emprisonnement.

Les dirigeants du parti se seraient rendus coupables de faits et déclarations contrevenant à l'article du Code penal qui interdit le communisme au cours de leur récent congrès national. Mme Boran est la première femme élue à la tête d'un parti politique turc. L'information du parquet à l'encontre des dirigeants socialistes turs avait été ouverte il y a un mois.

L'Eglise et les fantômes

CITE DU VATICAN (AFP) — Pour la première fois depuis la fondation de l'Eglise, il y a près de 2,000 ans, Rome, cœur et tête de la chrétienté, abrite une chaire de "paranormologie" ou étude scientifique des phénomènes spirites : fantômes, tables tournantes, esprits frappeurs, etc ...

Le premier titulaire est un Autrichien, le rédemptiste Andrea Resch, spécialiste de la question qui vient de terminer un cours pour de nombreux séminaristes de l'Institut supérieur de théologie morale, dépendant de l'Université du Latran. Professeur de psychiatrie à Innsbruck, le R.P. Resch s'est borné à un exposé théorique des phénomènes envisagés, mais il n'est pas exclu qu'il passe, dans l'avenir, à des expériences pratiques.

Son cours magistral a porté successivement sur la télépathie — qui inspira à la NASA une curieuse expérience entre les derniers astronautes lunaires et un correspondant terrestre — les apparitions d'"ectoplasmes", la lévitation ,les "poltergeist" esprits des polders, voire les guérisons d'apparence anormale ou les stigmates d'origine psychopathique.

Attitude de l'Eglise

Le Père Resch s'est généralement borné à un exposé scientifique, sans conclusions morales, en signalant le caractère indéniable de nombre de phénomènes. Il a donné quelques conseils de caractère pratique aux futurs prêtres, en les mettant par exemple en garde contre le fait que "les exorcismes et injonctions rituelles de l'Eglise n'ont presque jamais pu mettre fin aux interventions des poltergeist". Ce qui ne veut, du reste, nullement dire que l'exorcisme soit inutile, dit-il mais il convient d'étudier soigneusement les cas.

Au cours des âges, l'Eglise a eu une attitude extrêmement réservée à l'égard des phénomènes supra-normaux. Il existe au moins deux décrets du St-Office et un article du code de Droit canon qui interdisent les séances de spiritisme, sous peine de péché mortel, sauf si le but est strictement scientifique.

Mais le P. Resch a montré, dans le cadre de l'aggiornamento, consécutif à Vatican II.

De toutes façons, le succès de l'initiative prise par l'Institut supérieur de théologie morale incite les observateurs à penser que son exemple est appelé à se multiplier dans les autres universités catholiques et permettra d'accroitre encore la connaissance de l'homme.

Les compagnies aériennes françaises envisagent une reprise partielle des vols

PARIS (AFP) - Les trois présidents directeurs généraux des compagnies aériennes françaises qui ont cessé tous leurs vols depuis dix neuf jours, ont déclaré vendredi soir à Paris qu'ils envisagent la possibilité de reprendre leurs vols avec les navigants qui acceptent leurs propositions. Les trois présidents directeurs généraux, M. Georges Galichon (Air France), M. Francis Fabre (Union de Transports aériens) et M. Robert Vergnaud (Air Inter) étaient réunis au siège de la compagnie Air France pour exposer le point de vue des directions à la suite du rejet par les navigants des dernières propositions des compagnies.

"Il est indispensable, pour répondre aux voeux de notre clientèle, que nos compagnies reprennent les vols aussi rapidement que possible", a souligné M. Galichon. Après avoir fait état de l'acceptation par certains navigants "des propositions des compagnies sur le problème de la rémunération", il a ajouté : "Je ne sais pas si les négociations avec les navigants reprendront, mais je puis dire que les vols, eux, reprendront". M. Vergnaud a ensuite émis l'hypothèse que le trafic reprenne d'abord sur une compagnie, si les conditions le permettent.

De leur côté, les personnels au sol d'Air France ont cessé le travail pendant trois quarts d'heure, vendredi, pour tenir deux assemblées générales à l'appel des principaux syndicats. Au cours de ces réunions qui ont réuni près de 3,000 personnes, les participants ont voté des motions demandant la reprise des vols, l'intégralité des salaires et la garantie d'un statut.

Nouvel assaut contre l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE

LONDRES (A.F.P.) — Fer de lance de la campagne anti-Marché commun, l'hebdomadaire New Statesman a lancé vendredi un nouvel assaut violent contre l'adhésion britannique à la CEE, en affirmant qu'elle conduirait le pays, si elle était acceptée, au désastre et qu'elle ferait de la Grande-Bretagne "l'Ilande du Nord de l'Europe".

Cet article, qui est appelé à faire grand bruit, est signé par un économiste de renon, le professeur Nicholas Kaldor, ancien conseiller financier de M. Harold Wilson, qui rejoint ainsi avec éclat les rangs des "antimarché commun". Il estime qu'il est virtuellement certain que la Grande-Bretagne prendrait le départ dans la communauté "sur le mauvais pied". La fermeture des marchés d'exportation de l'AELE et du Commonwealth ferait perdre à sa balance des paiements entre 125 et 275 millions de livres chaque année.

DESASTRE NATIONAL

La note alimentaire des Britanniques augmenterait considérablement: environ 700 millions de livres par an, d'où une réduction pour les travailleurs, qu'il faudrait compenser par de nouvelles augmentations de salaires et d'allocations sociales. En outre, les subventions britanniques à l'agriculture européenne atteindraient 230 à 470 millions de livre par an. Quant à l'accroissement du taux de productivité, seul capable d'engendrer des bénéfices à long terme de l'adhésion, il nécessiterait pour être atteint soit une réduction du salaire réel des travailleurs, soit une nouvelle dévaluation.

"L'adhésion conclut-il, constituerait, si elle était irréversible, un désastre national. En réalité, cela n'arrivera jamais. Aucune nation ne commet de hara kari pour la sauvegarde de traités internationaux, aussi solennellement et sincèrement qu'ils aient été ratifiés".

Nouvelle affaire d'enlèvement en France

PARIS (AFP) — Depuis cinq jours, M. Jean Chenevrier, président directeur général de la "Société française des pétroles British Petroleum", et sa femme, entourés de huit de leurs enfants, attendent dans l'angoisse le retour d'Elizabeth, leur fille de 20 ans, enlevée lund isoir par des inconnus exigeant une rançon de 500.00 frs.

Cette rançon a été versée jeudi soir. Les ravisseurs ont demandé 24 heures de délai — pour, semble-t-il, avoir le temps de mettre la somme à l'abri et prendre la fuite — avant de restituer la jeune fille. Suspendue au téléphone, dans sa confortable résidence de Chatou, en bordure de la Seine, près de Paris, la famille Chenevier n'attend plus maintenant que l'appel qui lui annoncera où se trouve Elisabeth.

Les auteurs de ce rapt — le onzième enlèvement d'importance en France depuis 1960 — se sont attaqués cette fois à une personnalité du monde des affaires. M. Chanevrier, âgé de 53 ans, est entré en 1949 dans la Société Pétrolière comme ingénieur en chef, puis a lentement gravi tous les échelons pour en devenir le président directeur général.

C'est lundi soir que le drame se noue. Elisabeth, jolie jeune fille d'allure sportive, gaie et rieuse, au visage rond et coloré, encadré des mêmes cheveux auburn que sa mère, sort peu après 16 heures GMT de l'Institut catholique de la rue d'Assas, dans le quartier latin, où elle est élève de troisième année en psychologie pratique (elle se destine à la rééducation des enfants handicapés). Elle bavarde quelques instants avec sa meilleure amie, Brigitte Mariette, sa condisciple, puis prend le chemin de son domicile, un coquet appartement au 15ème étage d'un immeuble ultra-moderne dans les quartiers sud de Paris, qu'elle partage avec sa soeur aînée Monique. Elisabeth n'est jamais arrivée.

Mardi, les ravisseurs prenant parents affolés par la disparicontact par téléphone avec les tion de cette étudiante sage et sans histoires. Ils réclament tout d'abord une rançon de plusieurs millions de francs, puis la fixent à 500,000 francs.

M. Chenevier entreprend alors de rassembler la rançon, en même temps, la police enquête, tandis que la presse française, prévenue dès mercredi, mais tenue de respecter la consigne du silence, suit l'affaire pas à pas, accumule les éléments, les détails sans jamais trahir les policiers ni divulguer quoi que ce soit sur les ondes comme dans les journaux.

Jeudi, la rançon est prête : 500,000 francs, la même somme que celle réclamée il y a onze ans par les ravisseurs du petit Eric Peugeot, petit-fils du constructeur automobile.

Sur un appel téléphonique des auteurs du rapt, M. Chenevier part en voiture de chez lui pour se rendre à Paris. De boîte à lettres en boîte à lettres, il suit la filière des malfaiteurs et leur remet la rançon à l'endroit qu'ils ont fixé. En fin de soirée, il rentre à Chatou et c'est là que les ravisseurs lui font savoir que sa fille lui serait rendue dans les 24 heures.

Les heures passent, l'a tenté se poursive, mais rassurée par la police qui affirme avoir bon espoir de voir revenir Elizabeth saine et sauve, c'est maintenant avec confiance que la famille Chenevier monte la garde devant le téléphone.

Au Pakistan oriental

Nouvelle évasion de prisonniers

KARACHI (AFP) - Quinze prisonniers ont été blessés vendredi au cours d'une tentative d'évasion à la prison centrale de Bogra, au Pakistan oriental, a annoncé l'Agence pakistanaise "PPI". Les détenus s'étant attaqués à leurs gardiens, la police a ouvert le feu. Toutefois 27 d'entre eux ont réussi à disparaitre. C'est le quatrième incident de ce genre depuis le début du mois, au Pakistan oriental.

L'évasion de Bogra semble avoir été le seul incident notable vendredi, au Pakistan oriental, selon les informations parvenues à Karachi. Cependant, la tension demeure grande dans la province orientale où l'on attend pour lundi la venue du président Yahya Khan.

Le maréchal de l'air en retraite Asghar Khan, qui a joué un rôle important dans le renversement de l'ancien président Ayoub Khan, a déclaré, à son retour de Dacca, que la province orientale se trouve sur un volcan, et que les extrémistes exercent une forte pression sur le Cheikh Mujibur Rahman, qui tient encore la situation en mains, pour qu'il proclame l'indépendance.

De source bien informée, on indique qu'un ancien ministre de la Défense, chef de la "Ligue Awami" au Penjab, a eu des entretiens avec le Cheikh Rahman après avoir rencontré le chef de l'Etat. Son retour à Karachi était attendu vendredi.

Un marin américain meurt de froid

ANDORRE (AFP) — Un marin américain de 23 ans, en permission en Andorre, est mort vendredi après-midi après avoir passé la nuit de jeudi à vendredi sur les pistes glacées du Pas de la Case par moins de 17 degrés centigrades.

Arrivé à Barcelone à bord du porte-avion "Roosevelt" sur lequel il servait, le jeune homme, Stanley Brandis, originaire de Johnson dans l'Etat de Washington, était venu jeudi passer quelques jours sur les pistes andorranes en compagnie d'une quarantaine d'autres permissionnaires. Après un repas "bien arrosé" jeudi soir, il s'engagea seul sur les pistes.

Vendredi matin, son absence était signalée et les recherches entreprises permettaient de découvrir quelques heures plus tard le jeune homme, allongé dans la neige, respirant encore faiblement.

Transporté à la clinique d'Andorre, il est mort dans l'après-midi.

CALENDRIER

SAMEDI, 13 MARS 1971
Ste Euphrasie, vierge
Les marées de samedi le 13
Basses: 2.30 a.m. — 2.45 p.m.
Hautes: 7.15 a.m. — 7.35 p.m.
Demain :
3e dimanche du Carême
Les marées de dimanche le 14
Basses: 2.50 a.m. — 3.15 p.m.
Hautes: 7.45 a.m. — 8.00 p.m.
SOLEIL: Lever: 6.15 Coucher: 6.04
LUNE: Lever: 8.57 Coucher: 6.58
PHASES DE LA LUNE EN MARS
Premier quartier le 3, à 9 h. 01 p.m.
Pleine lune le 11, à 9 h. 34 p.m.
Dernier quartier le 19, à 9 h. 30 p.m.
Nouvelle lune le 26, à 2 h. 24 a.m.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Les forces nord-vietnamiennes reprennent leurs offensives dans la région de Tchepone

(Des correspondants de l'AFP en Indochine) — Les Forces nord-vietnamiennes et Pathet Lao ont repris leur offensive au Bas Laos, dans la région de Tchepone (à 45 km à l'ouest de la frontière sud-vietnamienne) et sur le plateau des Bolovens, selon les informations recueillies de source militaire au Bas Laos.

Malgré les bombardements massifs des bombardiers stratégiques B-52, la pression nord-vietnamienne s'accroît dans la région de Tchepone. Depuis jeudi, de violents combats sont engagés au sud est de la ville en ruines, à proximité des bases sud-vietnamiennes "Sophia" et "Lolo". La base nord-vietnamienne "La Tuong", complétement écrasée par les B-52 au début de la semaine, a dû être évacuée jeudi soir par les Sud-Vietnamiens devant la pression adverse, tandis que de violents combats de chars se poursuivent sur la route 914, à proximité de cette base. Des blindés sud-vietnamiens, partis de Khe Sanh, sont arrivés en renfort et doivent être lancés dès samedi contre les chars nord-vietnamiens. Cependant, le commandement pourrait décider l'évacuation, dans les prochaines heures, des trois positions saigonnaises — "Liz", "Sophia" et "Lolo" — installées sur les hauteurs qui dominent Tchephone. Il s'agirait alors d'un "repli tactique et momentané", déclare-t-on dans les milieux militaires.

Le commandement saigonnais, a annoncé vendredi que les fantassins sud-vietnamiens ne sont restés que quelques heures, samedi dernier, dans les ruines de Tchepone. "Il n'y a aucune raison d'occuper des ruines et d'offrir les troupes sud-vietnamiennes en cible aux artilleurs nord-vietnamiens postés sur les collines d'alentour", remarque-t-on dans les milieux militaires saigonnais. Cette mise au point intervient à la suite des affirmations du Pathet Lao selon lesquelles "Tchepone n'avait jamais été prise par les forces sud-vietnamiennes".

Le porte-parole de la présidence de la république sud-vietnamienne a pour sa part déclaré vendredi qu'il "n'y a aucun plan pour le moment visant à mettre fin à l'offensive sud-vietnamienne contre la piste Ho Chi Minh, au Bas Laos". Le porte-parole répondait aux rumeurs selon lesquelles le président Nguyen Van Hieu aurait décidé de retirer les forces saigonnaises du Laos.

Sur le plateau des Bolovens, à l'extrémité méridionale du Bas Laos, les forces nord-vietnamiennes, utilisant de l'artillerie lourde, ont violemment bombardé, dans la nuit de jeudi à vendredi, 3 postes de Houei Say, l'une des dernières positions royales. L'artillerie lourde a également été utilisée contre le poste de Donghene, au centre du Bas Laos, indique-t-on officiellement a Vientiane. Selon le porte-parole du ministère laotien de la Défense, ces bombardements indiquent que les maquisards ont replié tout récemment, vers les régions centrales du Sud Laos, des pièces d'artillerie lourde qu'ils utilisaient jusqu'à présent sur le poste Ho Chi Minh.

Au Cambodge, l'activité militaire a été importante, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la province de Kompong Cham, à l'est du pays. Un faubourg de la capitale provinciale, Kompong Cham, a été bombardé au canon de 75, et deux importantes positions gouvernementales ont été harcelées au mortier et à la roquette, selon le porte-parole du haut commandement Khmer.

Un violent accrochage s'est d'autre part produit vendredi matin, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Phnom Penh, dans une zone marécageuse où, selon le commandement, se trouvent d'importantes forces adverses. L'aviation est intervenue.

Scotland Yard mène l'enquête

BELFAST, 12. (AFP) — Scotland Yard a pris vendredi en main l'enquête sur l'assassinat mercredi dernier à Belfast de trois jeunes soldats écossais du "Royal Highlands".

La zone d'action de Scotland Yard se cantonne normalement au grand Londres, mais, exceptionnellement, le Yard peut être amené à opérer dans n'importe quel point du Royaume-Uni à la condition que la police locale le lui demande expressément, comme l'a fait M. Graham Shillington, chef de la police nord-irlandaise.

L'enquête qui se heurte à un mur de silence dressé par la crainte des représailles de l'IRA, a été confiée au superintendant Eric Payton, l'un des "as" du Yard.

Avant de passer le relais à leurs collègues londoniens, les policiers nord-irlandais ont établi que les trois jeunes soldats consommaient dans un "Pub" du centre de la ville, au moment où ils ont rencontré leurs agresseurs, et n'étaient donc pas venus d'eux-mêmes dans la banlieue de Belfast, là où ont été retrouvés leurs corps.

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 3 524-2869

NOTAIRES
Raymond Derospe
Germain Paiement
Huguette Viger
264 de la Couronne — 529-5701
Stationnement voisin de l'edifice

Marc Gilbert et André Letourneau
Ingénieurs civils
990, ave. Bégin
TEL.: 681-6151

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 522-1471.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)


Votre Papeterie de Mariage
A L'IMPRIMERIE DE L'ACTION
INVITATIONS — FAIRE-PARTS — ANNONCES
CARTES DE REMERCIEMENTS
INVITATION DE RECEPTIONS
SERVIETTES MONOGRAMMEES
ALLUMETTES MONOGRAMMEES
CARTES ET NOTES PERSONNELLES
PAPETERIE PERSONNELLE
Thermogravés artistiquement sur les papiers les plus fins.
Notre conseiller se fera un plaisir de vous montrer nos albums de modèles.
522-4771 local 57
Place Jean-Talon, Québec


165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

VOYAGEURS DEMANDES
Nous avons besoin de voyageurs à temps partiel sur les territoires suivants : Cantons de l'Est, le bas du fleuve et le Lac St-Jean.
Commission intéressante payée
Un seul homme sur un terrain
J.-A. FULLUM ENR.
C. P. 88 L'Epiphanie, Qué. — Tél. : 832-3362

J.-B. ROUSSEAU ENR.
MAISON FONDEE EN 1867
Le plus grand détaillant au Canada de
THE — CAFE — EPICES
Gros et détail — 2 magasins
QUEBEC 605 St-Jean, Qué. 4 Tél. : 525-8301
SAINTE-FOY Plaza Level Tél. : 653-7162